LA

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

ET

L'EMPEREUR SOULOUQUE.

PREMIÈRE PARTIE.[1]

I. — LE PRINCIPE D'AUTORITÉ EN HAÏTI. — LE CLERGÉ. — LE SECRET DE SOULOUQUE.

Tout le monde n'a pas envisagé l'élévation de Soulouque à l'empire par son côté comique. Quelques journaux américains ont cru n'y découvrir rien moins que la première manifestation officielle du projet d'une confédération noire qui grouperait autour du noyau haïtien la population esclave ou affranchie des autres Antilles. Il se peut, en effet, que des hommes de couleur de la Guadeloupe aient rêvé à quelque chose de semblable avant les scènes d'avril 1848, qui les ont édifiés sur la tendresse de Soulouque pour les hommes de couleur. Il se peut encore que cette idée ait germé, à Paris, dans le cerveau de certains négrophiles monomanes, pour qui l'émancipation ne sera pas complète tant qu'ils n'auront pas vu, dans nos colonies veuves de tout

(1) Voyez, pour la première série de cette histoire contemporaine, les livraisons des 1er et 15 décembre 1850, et des 1er janvier et 15 février 1851.

vestige de civilisation européenne, un esclave blanc ou mulâtre expirer sous le fouet d'un planteur noir. Il paraît avéré enfin qu'au printemps de 1849, les noirs insurgés de Sainte-Lucie ont assailli le palais du gouverneur et incendié quelques habitations au cri de *vive Soulouque!* Mais l'homme qui sert de prête-nom à ces vagues desseins est à coup sûr le dernier qui pourrait y tremper. En apprenant quel rôle lui assignaient des espérances insensées ou coupables, Soulouque manifesta autant d'irritation que d'effroi, et il s'écria : *C'est encore un tour de ces coquins de mulâtres pour me brouiller avec la France, avec l'Angleterre, avec tout le monde!* Quant aux sujets de Soulouque, l'idée de revendiquer à l'extérieur le bénéfice d'une solidarité de race leur est, s'il est possible, plus étrangère encore qu'à lui. Pour n'en donner qu'une preuve, la nouvelle de l'émancipation décrétée en 1848 dans nos colonies, nouvelle qui parut causer une véritable joie au futur empereur, les trouva d'une indifférence absolue.

Puisque nous voilà tranquillisés de ce côté, nous pouvons parler en amis de cet empereur comme il n'y en a guère, et de cet empire comme il n'y en a pas.

La première question qui se présente est celle de durée, et cette question nous paraît résolue en faveur de Faustin Ier. Les trois précédens despotes noirs ont succombé sans doute par la coalition des haines et des terreurs que Soulouque accumule depuis trois ans autour de lui; mais Toussaint, Dessalines et Christophe étaient entourés de généraux de la guerre de l'indépendance, c'est-à-dire d'autant de rivaux d'influence que le souvenir d'une longue égalité rendait fort peu endurans à l'endroit des tyranniques fantaisies de celui d'entre eux dont ils avaient fait leur maître, et qui, disposant chacun d'une autorité sans bornes sur la partie de l'armée qu'ils avaient organisée, se trouvaient parfaitement en mesure de traduire leurs rancunes en rébellion. Autour de Soulouque, rien de semblable. Parfaitement ignoré jusqu'au jour où un expédient électoral l'a porté au pouvoir suprême, il exerce sur son tremblant entourage l'ascendant de la surprise et de l'inconnu, et l'illusion si complète où on était tombé dès l'origine sur son caractère donne même à l'abattement général le côté exagéré de toute réaction. En second lieu, la génération guerrière et disciplinée des trois époques dont il s'agit, celle que l'ancienne agrégation de l'atelier avait groupée en masses compactes et distinctes, en véritables partis, autour de chaque chef, a complétement disparu; une longue paix eût suffi à empêcher d'ailleurs la reconstitution des grandes influences militaires d'autrefois. La plupart des généraux actuels ne le sont que de nom, par une fiction qui consiste à assimiler les principales fonctions civiles aux grades militaires correspondans, et quant aux véritables généraux, ils participent de l'immense impopularité qui

pèse aujourd'hui sur le service militaire. L'armée haïtienne s'élève à plus de vingt-cinq mille hommes sur une population d'un demi-million (1) d'ames, où les femmes figurent au moins pour les trois cinquièmes; c'est l'équivalent d'un effectif sextuple du nôtre, et l'on comprend ce qu'un pareil système a d'intolérable dans un pays où trente années d'un laisser-aller absolu ont déshabitué les masses de toute dépendance, où l'absence d'industrie et le morcellement systématique de la propriété attachent presque tous les hommes valides au sol, et où les facilités d'un concubinage devenu normal (2) ont créé à chacun d'eux des liens de famille.

L'appât d'une solde mensuelle de 4 gourdes (1 fr. 80 cent. au taux du jour), sur lesquelles les soldats haïtiens doivent se loger, se nourrir et en partie s'équiper, n'est pas de nature à vaincre cette légitime répugnance : n'étant pas casernés, ils peuvent à la vérité disposer de leur temps entre les périodes de service, et la plupart prennent même ce service fort à leur aise. Rien n'est plus commun, par exemple, que de voir, dans une guérite veuve de sa sentinelle, un pacifique fusil veiller tout seul au salut de l'empire. S'agit-il encore d'une expédition contre les Dominicains, le ban et l'arrière-ban de l'armée noire accourent avec un enthousiasme difficile à décrire à la distribution des vivres et des cartouches, et les soldats ne sont pas plus tôt en marche, qu'ils désertent par bandes à droite et à gauche du chemin (3), pre-

(1) Dans sa *Géographie de l'île d'Haïti*, publiée en 1832, M. B. Ardouin paraissait pencher pour le chiffre de 700,000 ames, sur lequel il assignait 125,000 ames à la partie espagnole, ce qui en laissait 575,000 pour la partie française; mais l'auteur signalait en même temps la tendance des campagnes à refluer vers les villes, où les conditions hygiéniques sont bien inférieures. Or, ce n'est pas trop que d'évaluer à 75,000 ames le déficit qui a dû résulter tant de ce surcroît de causes de mortalité que des troubles civils de 1842 et 43, de huit années de guerre avec les Dominicains, enfin des éclaircies faites par l'émigration et le bourreau depuis le 16 avril 1848. Tout relevé exact ou même approximatif de la population est d'ailleurs impossible. Les noirs des campagnes, qui attachent une haute importance à faire baptiser leurs enfans, enterrent en revanche la plupart de leurs morts d'après le rite idolâtre, de sorte que l'état civil, qui est dans les mains du clergé, n'enregistre avec quelque précision que le chiffre des naissances, ce qui rend impossible toute évaluation comparative. Le chiffre des naissances pris isolément serait une base de calcul tout aussi incertaine, car il est notoire que la mortalité des enfans est beaucoup plus grande en Haïti que partout ailleurs.

(2) Sur 2,015 naissances relevées par *le Moniteur haïtien* du 10 août 1850 dans quelques localités prises au hasard, il n'y en avait que 84 d'enfans légitimes, un peu moins de *quatre pour cent*.

(3) A la fin de décembre 1847, les Dominicains ayant fait une pointe sur le territoire haïtien, Soulouque envoya contre eux trois régimens qui, au moment de se mettre en marche, ne présentaient ensemble qu'un effectif de 700 hommes, bien que chaque régiment se compose d'environ 600 hommes. Dès les premières étapes, les cinq sixièmes des soldats manquaient à l'appel; l'un des régimens se trouvait même réduit à *quinze* soldats et *quarante-trois* officiers.

nant l'air dans les bois tant que les vivres durent et dépensant follement leurs cartouches en pétards. Ce relâchement même de la discipline donne la mesure du peu d'autorité morale dont jouissent aujourd'hui les généraux, et comme, par un reste de scrupule, les déserteurs se croient tenus de se cacher, ou tout au moins d'acheter l'indulgence des chefs de corps (1), ils éprouvent envers ceux-ci un sentiment où la haine du réfractaire se double de la haine du contribuable.

Libre des rivalités d'influence en qui se personnifièrent les griefs soulevés tour à tour par Toussaint, Dessalines et Christophe, Soulouque a de plus un point d'appui que ceux-ci n'avaient pas. Toussaint et Christophe, avec leur parti pris violent de civilisation, repoussaient impitoyablement le vaudoux, et Dessalines, malgré son engouement sincère ou affecté pour la sauvagerie africaine, s'était lui-même brouillé avec les papas. N'étant encore que général, il se fit, un jour de bataille, « droguer » par l'un d'eux, c'est-à-dire couvrir le corps d'amulettes destinées à le rendre invulnérable; mais, tout drogué qu'il était, il fut justement blessé dès la première décharge. Furieux, Dessalines bâtonna de sa propre main son sorcier, et déclara, à partir de ce jour, que les papas n'étaient que d'odieux intrigans. Soulouque, dont la tyrannie n'est au contraire qu'une réaction vaudoux (2), a dans les innombrables adhérens de cette franc-maçonnerie nègre autant d'espions et de séides prêts à l'avertir au moindre symptôme de conspiration, ou à faire, par un concert muet, le vide autour du conspirateur; témoin l'indifférence si subite et si profonde qui accueillit la chute de Similien (3). Et cependant, par la hardiesse que lui donnait sa vieille

(1) La pratique apporte encore, il faut le dire, un palliatif à cet état de choses. Les patrouilles détachées pour traquer les déserteurs à domicile feignent souvent de ne pas les découvrir, à charge de revanche.

(2) Bien que Soulouque soit en instance à Rome pour obtenir l'érection d'un *siége archiépiscopal*, le vaudoux, qu'il ne pratiquait pas dans le principe trop ouvertement, tend de plus en plus à devenir la religion officielle. Si, en voyage, par exemple, sa majesté noire entend résonner dans le lointain le tambour d'un papa, elle s'arrête instantanément et semble absorbée, durant quelques secondes, dans une sorte de contemplation intérieure; puis, suivie de quelques fidèles, qui sont d'ordinaire Bellegarde, Souffran et Alerte, elle s'enfonce un moment dans les bois pour opérer à l'écart quelque mystérieux complément des cérémonies requises en pareil cas par la couleuvre. Après ces *à parte* africains, Faustin I[er], reprenant la conversation sur son sujet favori, c'est-à-dire sur les négociations avec le saint-siége, demande de nouveaux détails sur les lois organiques dont il ne saisit pas bien l'esprit, et sur le concordat, qu'il prend pour un homme.

(3) La petite coterie de Similien, le parti des *zinglins*, comme on la nomme à Port-au-Prince (quelque chose comme le parti des *rasoirs*), vient de redonner signe de vie. Dernièrement, le *poste tout entier* de la douane pénétra la nuit, par effraction, dans le comptoir d'un négociant étranger, et y vola une somme considérable. Les perquisitions ordonnées à cette occasion ont amené la découverte d'un manifeste révolutionnaire ainsi

familiarité avec le chef de l'état, par sa position dans la garde présidentielle, dernier foyer de cet esprit de corps qui rendait autrefois les révolutions militaires si faciles, Similien était le seul qui remplît les deux conditions nécessaires pour recommencer vis-à-vis de Soulouque le rôle qu'ont successivement joué Dessalines et Christophe vis-à-vis de Toussaint, Christophe vis-à-vis de Dessalines, et Richard vis-à-vis de Christophe.

Soulouque n'a donc pas pour le moment de complot à redouter, car l'instrument et la matière, l'armée et les masses, manqueraient à ce complot. Ne pouvant croire à des trahisons là où la trahison serait impuissante, chaque suspect a fini par prendre au mot les marques bruyantes de dévouement que la terreur suscite autour de lui, et si quelque vœu timide de délivrance germe çà et là dans les cœurs, on peut affirmer qu'il n'y a pas en tout Haïti deux hommes, deux parens, deux amis assez sûrs l'un de l'autre pour oser l'échanger. Un double, un triple espionnage, qui transforme souvent le délateur en dénoncé, ne justifie d'ailleurs que trop cette universelle contagion de défiance, qui s'exerce même à deux mille lieues de distance : les Haïtiens proscrits qu'on interroge répondent invariablement par l'éloge de Soulouque, comme s'ils tremblaient que le reflux de l'Atlantique allât porter au vieux nègre illettré qui règne sur leurs foyers vides quelque involontaire signe d'improbation, pour rapporter ici l'invisible vengeance du maître.

L'excès même de cette panique amènerait partout ailleurs l'explosion de quelque désespoir individuel; mais, le mobile de l'ambition manquant, celui de la vengeance n'est guère à redouter pour Soulouque. Dans la prostration de cette bourgeoisie jaune et noire qui semble n'a-

que d'une liste de gouvernement provisoire où figure la fine fleur des coupe-jarrets qui formaient en 1847 et 48 la petite cour de Similien. Parmi les conjurés se trouvait le propre frère du ministre de la justice, Francisque, lequel vient d'être destitué par un décret impérial où Soulouque ne lui donne pas son titre de duc, et l'appelle simplement le *citoyen* Francisque, ce qui équivaut à une double dégradation. Ces sortes de conspirations n'ont du reste aucune portée sérieuse, et ne sauraient infirmer en rien ce que nous disons des garanties de stabilité qui entourent sa majesté noire. La classe moyenne se rangerait avec effroi du côté de Soulouque, si elle voyait les *zinglins* de l'autre côté; et quant à la populace, outre que ses sympathies vaudoux la rattacheraient toujours au monarque vaudoux, elle éprouve pour ces sanguinaires bandits une répugnance manifeste. Les nègres employés comme domestiques dans les familles de couleur de Port-au-Prince, et qui, avant les massacres de 1848, narguaient ou menaçaient leurs maîtres, étaient stupéfaits de douleur en voyant la meurtrière interprétation que les zinglins donnaient aux susceptibilités noires. — Nous ne savions pas qu'on tuerait les mulâtres! s'écriaient-ils. J'ai dit que, par un raffinement de cruauté, beaucoup des malheureux exécutés à cette époque n'étaient pas tués au premier feu; mais souvent aussi cette prolongation de supplice avait une autre cause : de grosses larmes empêchaient les soldats noirs de viser juste.

voir plus que le courage de mourir, tout n'est pas en effet contrainte et stupeur. Il y a aussi beaucoup de cette vénération instinctive de l'Africain pour la main qui le frappe et le pied qui le foule. Le despotisme était ici dans les mœurs avant d'exister dans les choses, et je n'en donnerai qu'une preuve. Lors de la boucherie des mulâtres ordonnée à Saint-Marc par Christophe, un général, pour faire acte d'obéissance, tua de sa propre main sa femme et ses enfans. Si exigeant qu'il fût sur cet article, Christophe trouva lui-même que c'était trop d'obéissance, et d'un violent coup de canne, disent les uns, d'un coup de pied, disent les autres, il creva un œil au meurtrier. Eh bien! la pensée de cet abominable dévouement, qui partout ailleurs ne serait que de la lâcheté poussée jusqu'à l'idiotisme, cette pensée a pu trouver place dans l'intelligence, sinon la plus cultivée, du moins la plus droite, la plus ferme, la plus avide de civilisation qui ait surgi depuis longues années des rangs de la caste noire. Ce général, ce n'était ni plus ni moins que le futur président Riché (1), le prédécesseur de Soulouque, l'homme d'adoption de la classe éclairée du pays qui l'a pleuré, on peut le dire sans métaphore, avec des larmes de sang. Une classe si indulgente pour le fanatisme de la servilité était évidemment capable de l'éprouver plus ou moins pour son propre compte. Cette prédisposition n'a pas même attendu pour se révéler chez elle l'excitant de la peur : ainsi, sous le régime de la constitution ultra-démocratique de 1843, alors que Soulouque n'était que président, les plus fougueux égalitaires trouvaient très naturel et très normal que, dans les dîners d'apparat, il se fît servir par des généraux placés debout derrière sa chaise (2). Parmi les révolutionnaires repentis qui exaltent

(1) C'est par erreur que nous avons dit que Riché était griffe, comme il le prétendait d'ailleurs lui-même. Riché était un noir de la nuance relativement claire des Ibos. Soulouque, à ce qu'on nous a assuré, appartient à la race mandingue, qui constitue, avec la race sénégalaise, l'élite de l'espèce noire. Quant au type dominant dans la province du sud, ce foyer du communisme nègre, il appartient à je ne sais plus quelle tribu d'Afrique qui approvisionnait à peu près exclusivement le marché d'esclaves de cette partie de Saint-Domingue, et qui se distingue par sa férocité et sa laideur.

(2) Par une de ces exceptions de courtoisie que Soulouque aime à faire en faveur des représentans de la France, notre consul-général partageait ces honneurs aussi flatteurs que gênans, et aujourd'hui encore, malgré ses fréquens démêlés avec les amis de sa majesté impériale, M. Raybaud est de toutes les fêtes du palais, baptêmes, fiançailles, mariages, anniversaires, sauf toutefois la fête de Dessalines, qui, à la fin de 1848, a pris rang parmi les solennités nationales. On la célèbre le 2 janvier. La première fois, M. Raybaud avait reçu une lettre d'invitation : il la renvoya net au ministre, M. Salomon, avec quelques lignes fort dures, ce que l'on comprendra du reste, si l'on se souvient que Dessalines, ayant chaleureusement adjuré nos colons de revenir à Saint-Domingue, fit égorger, trois mois après, ceux qui avaient répondu à cet appel. M. Salomon, furieux, alla se plaindre au président et lui soumettre un projet de réponse fort vif, que celui-ci mit froidement dans sa poche en disant : « Vous, pas raisonnable; consul li tini raison. » Bien que cette glorification du plus grand monstre qui ait souillé l'es-

ailleurs le principe d'autorité, y en a-t-il beaucoup qui pousseraient la sincérité jusqu'à changer ses assiettes? La terreur n'a donc tout au plus ici que surexcité une tendance inhérente à l'esprit public haïtien, et dont la manifestation extérieure n'implique aucune révolte intérieure. Sa majesté noire a même pu soumettre impunément le sentiment monarchique de ses sujets à des épreuves fort rudes. Pour ne rien cacher, Soulouque, auprès de qui le chaste Hippolyte n'eût été naguère qu'un débraillé, et qu'on avait vu, jusqu'en 1849, notamment dans sa sanglante expédition du sud, repousser avec un vertueux effroi les agaceries féminines que l'enthousiasme et souvent, hélas! la peur provoquaient sur son passage, Soulouque, depuis qu'il est empereur, semble tout-à-fait décidé à prendre au mot l'intrépide figure de rhétorique par laquelle certains discours officiels l'ont surnommé le père du peuple. Aucune dame de la cour ne sera bientôt plus, dit-on, à l'abri des formidables attentions de Faustin. Et si je révèle ces détails intimes, c'est qu'à proprement parler ce n'est point vice chez lui. L'idée de domination, surtout de royauté, ne se séparant pas, dans l'esprit de l'Africain, de celle du pouvoir discrétionnaire (1), Soulouque ne voit là de très bonne foi qu'un des mille droits superbes inhérens à la qualité d'empereur, et il exerce ce droit avec la double sécurité d'une conscience pure et d'une santé de fer, — encore une garantie de stabilité qu'il faut mettre en ligne de compte. Les gens qui spéculent sur la mort naturelle de Faustin 1er risquent d'autant plus d'attendre, qu'il est d'une sobriété proverbiale à l'endroit du tafia, ce poison lent des nègres qui les tue vers la centième année.

De toutes ces garanties de sécurité et de durée il sortirait partout ailleurs une réaction de clémence : par malheur, Soulouque continue de se montrer aussi inexorable, aussi ombrageux qu'au fort même de la crise de 1848. A l'occasion de son avénement à l'empire, une proclamation avait mis à l'ordre du jour la *fusion des cœurs* et engagé les citoyens à *se serrer la main de la réconciliation sur l'autel de la patrie.*

pèce humaine coïncide avec la réaction africaine, elle ne s'y rattache pas. La première idée en vient des mulâtres, qui, pour avoir le droit de dire de Toussaint et de Christophe tout le mal qu'ils en pensaient, et surtout dans l'intérêt de leur tactique de gallophobie, avaient jugé habile de faire cette avance au parti ultra-noir. Les deux castes se sont d'autant plus facilement entendues pour réhabiliter Dessalines, qu'elles s'étaient entendues pour l'assassiner.

(1) Voici une autre nuance de cette interprétation nègre du droit de domination. Après les scènes d'avril, les amis de Similien entraient quelquefois par désœuvrement dans les boutiques et disaient à la marchande du ton le plus naturel du monde : « Vous me plaisez, et quand nous aurons tué votre mari, vous serez ma femme. » Ces hommes simples se croyaient ici autant dans leur droit que croirait l'être chez nous un électeur de la minorité en disant à ses adversaires : « Je vous attends en 1852! »

Quelques personnes osèrent prendre la chose au mot et exposèrent timidement à sa majesté qu'à moins de promener l'autel de la patrie de prison en prison, les verrous et les murailles de ces prisons seraient un obstacle insurmontable à la poignée de main demandée; mais, au seul mot d'amnistie, Soulouque manifesta l'effroi courroucé de l'avare qu'on engagerait à dépenser en un jour ses patientes économies d'une année. Depuis lors, disons-le, il a pu d'autant moins se préoccuper de la pensée de clémence que semblait lui dicter sa déférence pour les modes et les précédens monarchiques, qu'il en a le bénéfice sans les charges. On ne donne pas, en effet, au palais un seul repas officiel où Faustin Ier ne se rengorge au dessert devant des toasts comme celui-ci : « A la magnanimité du héros! à la clémence du grand homme! » C'est encore ici au dehors qu'il faut chercher une solution, et cette solution, on ne s'en douterait probablement pas, n'est ni à Paris ni à Londres : elle est à Rome, et voici comment.

Bien que la religion catholique ait été long-temps la seule reconnue en Haïti, et bien qu'elle y embrasse encore la presque totalité de la population, aucun lien hiérarchique ne rattache les Haïtiens au reste de l'église. Christophe avait *érigé* (1), il est vrai, *un siége archiépiscopal dans la capitale et des siéges épiscopaux dans les principales villes* de son royaume de deux cent mille habitans; mais on ne fait pas d'évêchés sans évêques, et sa majesté noire, qui, en *notifiant* son avénement au pape, lui en avait demandé, eut le crève-cœur de ne pas recevoir même une réponse. Sous Boyer, après la reconnaissance de la nationalité haïtienne, des négociations régulières furent cependant ouvertes entre le gouvernement de Port-au-Prince et la cour de Rome, qui envoya sur les lieux, avec pleins pouvoirs pour arrêter les bases d'un concordat, un évêque américain. L'évêque fut trop peu conciliant : il exigeait, entre autres choses, la suppression de l'article du code qui soumet à la loi commune les ecclésiastiques convaincus de tenir des discours séditieux. De son côté, le parti mulâtre, qui, sous le rapport religieux, en était encore aux idées de 1789, se montra moins conciliant encore, posant comme limite extrême de ses concessions le système napoléonien, y compris la *reconnaissance du droit du divorce*. Bien que les commissaires délégués par Boyer fussent personnellement de meilleur compte que le gros du parti, et bien qu'il y eût parmi eux un négociateur fort habile, M. B. Ardouin, la conférence tourna bientôt à l'aigre. Un négrophile très connu acheva de gâter les choses, écrivant lettres sur lettres au gouvernement haïtien pour lui démontrer clair comme le jour qu'il allait se mettre dans la gueule du jésuitisme. Bref, on ne

(1) Édit du 2 avril 1811.

s'entendit pas, et la jeune république, heureuse et fière d'avoir échappé au joug du jésuitisme, continua de sacrifier aux couleuvres sur l'autel de la philosophie.

Cependant, si les couleuvres sont aujourd'hui plus en honneur que jamais à Port-au-Prince, on n'en pourrait pas dire autant de la philosophie. L'estampe qui représente le sacre de Napoléon a tourné la tête à Soulouque, et tant qu'il ne se verra pas sacré et couronné à l'instar de Napoléon (1), sinon par un pape, au moins par un archevêque, Soulouque sera le plus malheureux des empereurs. Un membre de la légation haïtienne de Paris est depuis trois ou quatre mois en instance à Rome pour obtenir la nomination de cet archevêque, au besoin même d'un simple évêque, et il est permis de croire que les difficultés qui s'étaient jusqu'ici opposées à tout arrangement ne se reproduiront pas du côté du gouvernement haïtien : Soulouque n'hésiterait certainement pas à fusiller tout défenseur des droits de l'état assez imprudent pour soulever des questions de nature à faire manquer son sacre. Il y a là pour sa majesté plus qu'une question de principe, il y a une question de toilette (2), car le manteau impérial semé d'abeilles d'or et ses splendides accessoires n'ont été achetés qu'à cette intention. Il ne dépendrait que du saint-siége d'utiliser cet ardent désir de Soulouque en faveur des innombrables suspects qu'il retient sans jugement, depuis bientôt trois années, dans les prisons et les cachots, et de poser l'amnistie comme condition première de l'érection d'un épiscopat.

Les raisons purement religieuses qui pourraient déterminer de son côté le saint-siége à envoyer un évêque en Haïti ne seraient pas moins

(1) J'ai dit à tort, sur la foi des journaux, que Soulouque s'était fait couronner le jour de Noël. La salle du trône n'était pas encore achevée à cette époque; Soulouque s'est borné à distribuer le jour de Noël *quinze cents* croix à ses officiers.

(2) La toilette est bien certainement une des plus grandes préoccupations de Soulouque. On l'a vu parfois se montrer le même jour dans la ville sous trois ou quatre costumes différens, tous plus éblouissans les uns que les autres. Il a fait venir, par exemple en 1847, de Paris un certain habit vert qui ne coûtait pas moins de 30,000 francs, juste le budget actuel de l'instruction publique, et deux fois ce budget sous Boyer. Faustin Ier raffole encore d'un certain costume écarlate et or commandé pour Riché, et dont la coupe et la couleur n'ont jamais été adoptées que par les présidens haïtiens et les marchands de vulnéraire suisse. La première fois que Riché endossa ce costume, un flatteur s'écria : « J'en ai vu un pareil au duc de Nemours. » Riché, resté nègre dans l'ame malgré ses énergiques et intelligens instincts de civilisation, devint là-dessus fort pensif et finit par dire en se grattant l'oreille : *Mais duc de Nemours, li pas premier chef!* (mais le duc de Nemours n'est pas le chef de l'état!) Cette découverte le dégoûta immédiatement du costume en question, qu'il se hâta d'aller quitter pour ne plus le reprendre. Soulouque l'a fait élargir des pieds à la tête, pour son usage, y compris les bottes, des bottes piquées en fil d'or. Il est juste d'ajouter que Soulouque, surtout à cheval, a fort bonne mine sous tout ce luxe fabuleux, qui fait certainement de lui l'empereur le plus cossu de notre époque.

impérieuses que la raison d'humanité. Comme premier échantillon de la moralité de ce qu'on nomme le clergé haïtien, nous dirons que la plupart des quarante-huit ou cinquante individus, français, savoyards ou espagnols, qui le composent, vivent dans un concubinage public, élèvent au presbytère les enfans qui en résultent, et disent sans plus de façons aux amis qui viennent les visiter : « Je vous présente ma gouvernante et *mes enfans.* » Chaque année, *le Moniteur haïtien* publie quelque foudroyante circulaire contre l'abus des gouvernantes trop jeunes, mais sans succès; les plus scrupuleux parmi ces étranges prêtres se bornent à sauver à leur manière les apparences en prenant deux gouvernantes au lieu d'une. Sont-ils menacés d'expulsion, ils accourent au ministère de la justice et là exposent humblement que le gouvernement ne pourrait sans cruauté rendre leurs enfans orphelins. Un de ces aventuriers, Corse d'origine, et qui a été à la fin expulsé comme ayant *pris les armes* en faveur d'Hérard, disait au ministre : « Le gouvernement a tort de me suspecter; comment ne serais-je pas un homme d'ordre? J'ai une nombreuse famille à élever, j'ai tant d'enfans de telle femme. » Or la femme qu'il désignait était légitimement mariée à un habitant du pays. Le ministre, ne sachant trop s'il fallait rire ou se fâcher de cette candeur de cynisme, répondit : « Mais ce que vous invoquez comme circonstance atténuante, ce n'est ni plus ni moins que le crime d'adultère, crime prévu par le code pénal! » Ce malheureux parut interdit de la remarque; il n'y avait même pas songé jusque-là. Pour compléter leur déconsidération, les curés sont constamment en querelle avec leurs ouailles chez le juge de paix, car la plupart sont usuriers ou font tenir boutique au presbytère par leur gouvernante, combinant ainsi d'une façon aussi imprévue que peu édifiante la religion, la propriété et la famille. Ils vivent d'ailleurs dans les meilleurs termes avec la sorcellerie vaudoux, trouvant parfaitement leur compte à lui vendre les cierges bénis qu'elle revend à ses pratiques, et à dire les messes que, pour se donner du relief, elle fait parfois intervenir dans ses conjurations. Ce commerce interlope sur la frontière du fétichisme et du christianisme n'est même pas la branche la moins productive du casuel des curés haïtiens. — Faut-il après cela s'étonner si, traduisant à leur façon l'exemple d'hommes qu'ils considèrent, sur la foi du costume, comme les types vivans du devoir, les nègres libres d'Haïti sont moralement et socialement aussi arriérés, plus arriérés peut-être que la population esclave du Saint-Domingue d'autrefois, et si l'on voit encore alterner dans la même case les baptêmes chrétiens, les mariages philosophiques et les funérailles mandingues (1)? J'ai dû dire brutalement les choses; en voici

(1) En sa double qualité de *majesté très chrétienne* et de grand dignitaire vaudoux,

maintenant l'explication. A part quatre ou cinq exceptions, les plus honorables parmi les desservans haïtiens sont des prêtres expulsés de leur diocèse, et qui viennent chercher fortune dans un pays où l'absence du lien hiérarchique soustrait leur passé à toute enquête et leur conduite présente à tout contrôle efficace. D'autres ne sont prêtres que de leur façon, en vertu de faux certificats, et on en a vu qui, n'ayant pas eu le temps ou la prévoyance d'apprendre leur nouveau rôle, ne savaient même pas officier.

Si l'érection d'un épiscopat venait mettre fin à cette situation monstrueuse, si l'amnistie (et c'est, je le répète, facile) s'ajoutait aux bienfaits moraux de cette institution; si, au lieu et place de scandaleux aventuriers qui, pour faire tolérer leurs désordres, sont souvent les premiers à flatter les fantaisies de Soulouque, un clergé véritable, d'autant plus considéré qu'il aurait pour lui le bénéfice du contraste, venait faire entendre à cette nature brute, mais non dépravée, des conseils d'humanité et de bon sens, il ne faudrait peut-être pas désespérer de la situation haïtienne. Le caractère de Soulouque offre, en effet, des ressources précieuses à toute influence civilisatrice qui serait en position de les utiliser. Je mettrai en première ligne un extrême respect de l'opinion du dehors, respect qui perce dans les naïves contrefaçons de sa majesté noire, qui la rend sensible au-delà de toute expression aux plaisanteries des journaux français et américains, et qui a pu souvent la dominer jusqu'en ses plus sanguinaires emportemens, témoin le succès avec lequel notre consul-général fit vibrer cette corde en 1848 (1). Soulouque a en outre, je crois l'avoir dit, le bon côté des na-

Soulouque pratique, quant aux funérailles, les deux rites à la fois. Il y a quelque temps, on célébra au Petit-Goave, lieu de sa naissance, un service funèbre pour sa mère. Le jour fut consacré aux cérémonies de l'église; mais, à la nuit close, Faustin Ier se rendit mystérieusement avec quelques fidèles au cimetière, et le sang d'une brebis immolée de sa main arrosa la tombe de la vieille esclave qui avait donné à Haïti un empereur. Selon l'usage nègre, la fête dura une semaine, et Faustin Ier fit tuer *cent* bœufs pour les quinze ou vingt mille invités vaudoux accourus de tous les points du pays.

(1) Des réclamations de différentes natures nous sont adressées au sujet de quelques incidens du massacre de 1848. — L'une de ces réclamations a trait au consul anglais, M. Ussher. M. Ussher, nous dit-on en substance, pouvait être à bon droit impressionné par les scènes sanglantes du 16 avril, car, s'étant rendu au palais au premier signal d'alarme, il avait vu tomber plusieurs généraux de couleur à ses côtés, et n'avait dû lui-même la vie, ainsi que les représentans de la Suède et de Hambourg, qu'à l'intervention du président, qui les fit escorter par ses aides-de-camp jusqu'à ce qu'ils fussent en sûreté. Si M. Ussher s'est retranché plus tard dans une sorte d'abstention, c'est qu'une fois certain de la sollicitude de Soulouque pour faire respecter le domicile des étrangers, il a cru sa tâche de consul remplie. S'il a demandé une garde, c'est qu'au milieu du relâchement momentané de toute discipline, il pouvait craindre que l'appât de mulâtres à égorger et de marchandises à piller n'attirât la populace sur son hôtel. Si des exécutions ont eu lieu enfin dans le voisinage du pavillon britannique, le choix d'un pareil lieu

turels soupçonneux, une déférence instinctive pour tout conseil dont il ne peut suspecter le désintéressement, et de là encore l'ascendant du consul de France plaidant la cause d'une classe qui, sauf un petit nombre d'exceptions, avait érigé jusque-là en tactique la haine de la France et des Français. Ce qu'a pu accidentellement obtenir un agent étranger, dont l'immixtion dans les affaires intérieures, si loyale et si bien amenée qu'elle soit, porte toujours quelque ombrage, un clergé sérieux, un corps dont l'autorité n'aurait rien de blessant, parce qu'elle est exclusivement morale et d'ailleurs prévue et acceptée, ne l'obtiendrait-il pas plus aisément encore, et surtout d'une façon plus continue?

Le jour où une lueur durable d'humanité percerait ces ténèbres de sauvagerie, le jour où Soulouque serait parvenu à comprendre que respirer et marcher n'est pas un crime politique, et que la classe qu'il redoute a pour unique ambition de n'être ni emprisonnée ni fusillée, ce jour-là, à tout prendre, Haïti serait théoriquement plus près de la civilisation qu'il ne l'a jamais été. Ne l'oublions pas : bien qu'il ne soit sorti du milieu mulâtre que pour entrer dans le milieu ultra-noir, et qu'il n'ait cessé dès-lors de subir le contact d'influences anti-françaises, Soulouque est, avec Riché, le seul chef haïtien qui ait compris la nécessité de ménager et de retenir nos nationaux (1). Or, c'est par haine

(nous n'avons pas dit le contraire) n'avait rien que de fortuit, et M. Ussher s'en plaignait d'ailleurs très vivement.

On nous signale en second lieu ce fait, que les embarcations de *la Danaïde* n'attendirent pas, dans la soirée du 16 avril, la déroute des hommes de couleur pour les recueillir. Elles ont commencé ce sauvetage avant le combat et l'ont continué, l'embarcation du commandant Jannin en tête, sous le feu combiné de l'infanterie et de l'artillerie. L'abnégation de nos braves marins était d'autant plus méritoire, qu'ils étaient en forces suffisantes pour faire cesser immédiatement le feu, si un respect scrupuleux du droit des gens ne les avait retenus.

On nous écrit en troisième lieu que le président ferma sciemment les yeux sur l'évasion de quelques-unes des douze personnes qu'il avait exceptées de l'amnistie d'avril 1848. Cela prouverait une fois de plus que le président valait mieux que son entourage.

On nous reproche enfin de n'avoir insisté que sur le côté sauvage ou baroque de la situation haïtienne, et d'avoir gardé le silence sur les quelques individualités éclairées et recommandables que l'émigration a laissées dans l'empire de Soulouque. Nous répondrons à cela que nous ne pourrions dire du bien des personnes dont il s'agit sans les désigner aux susceptibilités des *piquets*, dont nous avons dit tant de mal. Or, ce serait donner une marque fort désagréable de sympathie aux gens que de les faire fusiller.

(1) Il a même à cela beaucoup plus de mérite que Riché, qui n'était pas obsédé comme lui par la minorité ultra-noire, et qui était encouragé dans ses tendances civilisatrices, d'un côté par quelques hommes de la jeune génération mulâtre, beaucoup plus intelligente sous ce rapport que sa devancière, d'un autre côté par quelques noirs éclairés, entre autres son ministre, M. Larochel. Le contraire arrive autour de Soulouque. Si quelques hommes déplorent secrètement que leur pays ne soit pas ouvert à la civilisation blanche, ils se taisent ou même affectent de s'associer aux clameurs du parti ultra-noir, afin de ne pas attirer sur eux les soupçons de ce terrible parti. Soulouque a en

ou méfiance des Français qu'Haïti refuse le droit de propriété aux blancs, et, si notre ancienne colonie, qui « exportait annuellement quatre cents millions de livres de sucre n'en fabrique plus assez pour les besoins de ses malades; » si, après avoir donné à sa métropole un revenu annuel de près de 22 millions de francs, elle rapporte à grand'-peine à son propre trésor 8 à 9 millions; si sa monnaie n'a cours que pour le quinzième de la valeur nominale; si le peu d'espèces métalliques que l'usure fait circuler sur le littoral y sont grevées d'un intérêt qui varie de 36 à 365 pour 100; si on a vu enfin vers le milieu de 1847, avant la terreur ultra-noire et sous l'influence d'une réaction complète de sécurité, une habitation de cinquante arpens, parfaitement située et plantée en grande partie de caféiers, c'est-à-dire en plein rapport, ne pas trouver d'acquéreur au prix de *mille francs*,—c'est à la ridicule et sauvage exclusion dont je parle qu'il faut surtout attribuer cette récidive de barbarie. L'insurrection noire n'avait hérité que des ruines qu'elle avait faites; l'immigration européenne pouvait seule remplacer dans l'ancien Saint-Domingue les élémens de travail et de commerce qui en avaient disparu avec nos colons. Seule elle pouvait y apporter les capitaux, les procédés de culture et de fabrication, l'expérience et les relations commerciales nécessaires pour relever les sucreries, pour mettre la production locale en mesure de lutter avec la concurrence croissante que lui faisaient les améliorations agricoles et mécaniques introduites par l'activité européenne dans les autres Antilles, pour rendre à cette production ses débouchés d'autrefois, pour substituer enfin à l'expédient mortel d'une émission continue d'assignats les ressources normales d'un accroissement de revenu. Les dispositions que montre Soulouque à l'égard des blancs en général et des Français en particulier seraient donc de bon augure, si ici, comme à propos des piquets, comme à propos de l'amnistie, il ne fallait se contenter encore de la donnée sans l'application, du principe sans la conséquence. Bien qu'il lui eût suffi de froncer le sourcil pour réduire à néant cette conspiration de sauvagerie et de peur qui perpétuait, vingt-cinq ans après la reconnaissance extérieure de l'indépendance haïtienne, un isolement désormais sans prétexte, Soulouque a laissé introduire, et sans même paraître le remarquer, dans sa constitution impériale l'article qui interdit aux blancs d'acquérir des immeubles.

Soulouque n'a même pas la logique de son despotisme. Cet étrange empereur constitutionnel ferait bien certainement fusiller, et de la meilleure foi du monde, quiconque oserait soutenir que l'état n'est pas Faustin Ier, et on pourrait ne pas trop lui en vouloir, s'il savait

outre à lutter dans son propre conseil contre les obsessions anti-françaises du ministre des finances, M. Salomon, noir très instruit et très habile, dont la gallophobie était secondée par la prétentieuse bêtise du dernier ministre de la justice, M. Francisque.

pousser sous ce rapport jusqu'au bout l'imitation de Christophe, qui, parti de la même idée, se croyait du moins intéressé à gérer les finances de l'état en bon propriétaire; mais point. Jaloux de cumuler ici comme en tout les bénéfices des situations les plus contradictoires, Faustin Ier apporte dans l'administration de ce pays qu'il considère comme son patrimoine perpétuel l'imprévoyante avidité d'un révolutionnaire de passage.

L'état est censé fournir l'habit aux troupes, et, sous ce prétexte, Soulouque, qui s'est adjugé le rôle de fournisseur général, achète tous les jours des centaines de pièces de drap à des prix fictifs, souvent doubles et triples du prix réel, ce qui revient à dire, pour nous servir de l'expression vulgaire, que sa majesté noire fait sauter l'anse de son propre panier. Les magasins militaires regorgent de drap, et on offre toujours du drap, toujours accepté, grace à l'appât de ce bénéfice de *cent à deux cents pour cent*. Il est bien entendu que pas une aune de ce drap n'arrive à sa destination, et que le formidable empire d'Haïti continue d'offrir ce phénomène bizarre d'une armée habillée de trous. Les favoris officiels du jour ont naturellement leur part dans le pillage qui embrasse toutes les fournitures de l'état. Au commencement, Soulouque, effrayé de l'invasion de cette bande affamée d'adjudicataires qui venaient sur ses brisées, les repoussa en masse; mais depuis il s'est laissé fléchir, se contentant de prélever un bénéfice de 30 à 40 pour 100 sur chaque affaire qu'il permet. Il a du reste plutôt gagné que perdu à ce partage, car les piquets en faveur et leurs amis sont devenus pour lui autant de courtiers dont l'inventive avidité sait dénicher des affaires d'or là où sa majesté croyait souvent avoir fait place nette. Quelques gens ont trouvé le secret de piller dans le pillage même: nous pourrions citer, par exemple, telle fourniture qui a passé par trois ou quatre mains, revendue chaque fois avec un bénéfice de 80 ou 100 pour 100, avant d'arriver dans les magasins militaires. Soulouque préleva pour sa part 60,000 francs sur cette affaire, consentie en faveur d'une dame de sa connaissance, et qui eut pour résultat de faire payer quinze à l'état ce qui ne valait que quatre. Notre consul-général trouble seul, par d'importunes demandes d'argent, cette curée, au grand scandale des négocians anglais, américains et allemands, qui en profitent et qui font chorus avec la clique anti-française pour prêcher le refus de l'indemnité. Quand on représente confidentiellement à ces messieurs qu'ils brûlent la chandelle par les deux bouts, et qu'il serait de leur intérêt bien entendu de ne pas tarir la source des profits qu'ils font sur les fournitures, ils répondent : « Ce pays-ci est à jamais perdu; avant deux ou trois ans, il n'y restera pas une piastre. Le plus sûr est donc de le pousser à la consommation, afin de nous dédommager un peu de la ruine inévitable de nos établissemens. » Crainte

d'indiscrétions, les Français établis dans le pays sont systématiquement exclus de ces marchés infâmes, hormis un seul qui est même la cheville ouvrière des spéculations de sa majesté. Ce Français est un mulâtre banqueroutier de la Guadeloupe, où il a été condamné par contumace aux travaux forcés, et qui, après avoir tenté, à l'occasion de la loi du monopole, de devenir le Law de Soulouque, se contente d'en être le Scapin.

Si Soulouque employait les millions qu'il extorque annuellement à créer des plantations et des sucreries, il faudrait peut-être se féliciter de cette concentration de capitaux dans une seule main, car c'est par l'absence ou l'éparpillement de la force productive que la plus riche t la mieux située des Antilles en est devenue la plus stérile et la plus délaissée. Ces millions n'entrent malheureusement dans la cassette impériale que pour sortir immédiatement du pays et aller solder à Paris, à Londres, à New-York, les splendides fantaisies de toilette de sa majesté Faustin. Ce ne serait même là qu'un demi-mal si le trésor, qui tire le plus clair de son revenu des droits de douanes, profitait de l'activité momentanée que les achats dont il s'agit peuvent donner aux échanges; mais, dans son incorrigible manie de se voler lui-même, Soulouque, non content de disposer à son gré du revenu public, fait encore la contrebande comme un simple mortel, et les objets achetés pour son usage entrent sans payer de droits, toujours au détriment de nos malheureux indemnitaires (1).

Les recettes officielles de Soulouque passent au dehors comme ses

(1) La convention du 15 mai 1847, relative à l'indemnité de Saint-Domingue, stipule, en faveur des anciens colons, la perception de la moitié des droits d'importation et de tonnage dans les ports de la république d'Haïti, à partir du 1er janvier 1849. Quand la moitié desdits droits excède l'annuité à payer, le surplus doit être affecté au paiement des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt. Si, au contraire, la moitié se trouve insuffisante, la différence vient accroître l'annuité suivante pour être payée par les premiers excédans qui suivront, jusqu'à libération complète. Cette convention, qu'on nous passe le mot, est doublement absurde. Elle oblige, en premier lieu, nos consuls à inventorier les tiroirs de la douane haïtienne, et ce rôle d'huissier est toujours fâcheux pour un agent étranger. Elle ouvre, en second lieu, la porte à la mauvaise foi, car il ne dépend que de l'administration d'annihiler pour nous le bénéfice de cette convention, soit en dissimulant une partie des recettes d'importation, soit en opérant, par le déplacement des conditions économiques du pays, une réduction systématique de ces recettes. C'est ce dernier procédé qu'emploie le plus volontiers le ministre des finances, M. Salomon. Dès la première année de la mise en vigueur de la convention, M. Salomon trouva le secret de réduire la part de nos indemnitaires à 1 million, alors que le minimum de l'annuité devrait être de 1,700,000 francs. Lorsque M. Levasseur posa les bases de la combinaison dont il s'agit, il était sous l'impression de la loyauté bien connue du gouvernement de Riché; mais cette illusion n'est plus permise en face d'un gouvernement à l'envoyé duquel (M. Delva) un de nos derniers ministres des affaires étrangères a pu dire, et sans crainte d'être démenti : « Vous êtes, monsieur, le représentant d'un gouvernement sans foi. »

recettes extra-officielles et y sont encore plus mal employées. Tout ce qu'il n'en réserve pas pour ses besoins personnels est dépensé en préparatifs d'extermination contre les Dominicains, notamment en achats de navires américains, souvent hors de service, qu'il surcharge d'artillerie pour les rendre plus impropres encore à la marche, et que ses matelots nègres font sauter de temps à autre corps et biens, soit par distraction, soit en forçant la soute aux poudres pour y voler de quoi faire des fusées et des pétards. Inutile de démontrer que ces sortes d'achats, outre qu'ils sont l'occasion d'armemens ruineux, sont d'une nature trop exceptionnelle pour alimenter le courant des échanges, et constituent une perte sèche pour le trésor haïtien.

Un système où tout est combiné, d'une part pour augmenter les dépenses, d'autre part pour réduire tout à la fois et les recettes et le capital circulant intérieur, premier mobile de ces recettes, ce système n'a nécessairement pour issue qu'une émission continue d'assignats: aussi en fabrique-t-on encore sans interruption pour *quinze* à *vingt-cinq mille* gourdes par jour, et c'est ici que va se révéler dans tout son éclat le génie financier de Soulouque.

Ce qui soutient, je l'ai dit, la circulation de ce fabuleux papier-monnaie, c'est que les importateurs étrangers ont encore la bonté de le recevoir, et, s'ils consentent encore à le recevoir, c'est à la condition de l'échanger immédiatement et sur place contre des produits du sol, notamment des cafés, qui sont aujourd'hui, avec l'acajou et le campêche, la seule branche de l'exportation haïtienne. Le simple bon sens conseillait donc de surexciter à tout prix la production du café, afin de neutraliser autant que possible les causes de dépréciation qu'une émission continue et illimitée fait peser sur le signe représentatif de cette production. Soulouque a fait justement le contraire.

Pour voler, la première condition c'est d'avoir quelque chose à voler, et l'expérience socialiste du monopole ayant eu pour résultat d'anéantir, ou peu s'en faut, les recettes métalliques du trésor, en mettant en fuite l'importation étrangère qui alimente seule les recettes, Soulouque imagina de les remplacer par des ressources en nature. L'appât était d'autant plus tentant que, par une coïncidence fort rare, il arrivait justement cette année-là (1850), d'un côté, que la récolte de café était d'une abondance extraordinaire en Haïti; d'un autre côté, que les cafés étaient fort recherchés et par suite très chers sur les marchés d'Europe. En même temps qu'il retirait la loi du monopole, le gouvernement haïtien s'adjugea donc le droit d'accaparer pour son propre compte, chez les négocians consignataires, à raison de 50 gourdes le quintal, c'est-à-dire à près de 40 pour 100 au-dessous du cours, le *cinquième* des cafés destinés à l'exportation. Cette perte de *quarante pour cent*, répartie sur les cinq cinquièmes, se traduit, pour la masse des

cafés exportés, par une première surtaxe de 8 pour 100, et ce n'est pas tout. Le gouvernement s'est réservé de payer ce cinquième qu'il accapare à 40 pour 100 au-dessous du cours en bons de douanes qu'il consent à recevoir pour paiement des droits d'exportation dus sur les quatre cinquièmes restans; mais, comme le négociant détenteur de mille quintaux, par exemple, reçoit en paiement des deux cents quintaux que lui enlève l'état 10,000 gourdes en bons de douanes, alors qu'aux termes du tarif il ne doit, pour la sortie des huit cents quintaux restans, que 6,400 gourdes, il lui reste pour 3,600 gourdes de bons sans emploi. Par une de ces singularités de crédit qu'on ne rencontre qu'en Haïti, ces bons sans emploi, et dès-lors sans valeur, ne perdent à la négociation qu'environ 50 pour 100, ce qui, pour mille quintaux de café valant sur le marché de production 80,000 gourdes, réduit cette nouvelle perte à 1,800 gourdes, ou à un peu plus de 2 pour 100. Ce 2 pour 100, joint au 8 pour 100 mentionné plus haut, porte à plus de *dix* pour 100 la surtaxe dont la nouvelle combinaison financière de M. Salomon a grevé la sortie des cafés.

Or, en temps ordinaire, les cafés de notre ancienne colonie, bien que d'excellente qualité, se plaçaient déjà très difficilement sur les marchés d'Europe, ce qu'on attribue à l'imperfection des procédés de nettoyage. Qu'arrivera-t-il donc le jour où, n'étant plus soutenus au lieu de production par les conditions de bon marché résultant de la surabondance de la récolte, et au lieu de consommation par la fermeté exceptionnelle des prix, ces cafés se présenteront en outre sur les marchés d'Europe avec une surcharge de 10 pour 100? Le consommateur n'en voudra plus, l'exportateur n'en demandera plus, et le cultivateur n'en produira plus. Cette gradation commencera probablement en 1851 : il faudra peut-être trois, quatre années pour que la situation que je signale produise ses conséquences extrêmes; mais elles sont inévitables, si ce monopole partiel est maintenu. Le café manquant, l'importation arrêtera ses convois, car il n'est pas probable qu'elle consente à échanger des cargaisons de viandes, de farines, de tissus, etc., contre des cargaisons d'acajou et de campêche, que les bâtimens ne prennent que comme appoint de cargaison et souvent même comme lest. L'importation s'arrêtant, la circulation de la gourde dont elle est l'unique soutien s'arrêtera aussi, d'autant plus que les trois ou quatre élémens d'échange intérieur que possède Haïti proviennent du sol et se trouvent, vu l'extrême division de la propriété, presque toujours réunis dans la même main, ce qui suffit à paralyser l'échange.

Privée du même coup des recettes d'importation, des recettes d'exportation et de l'impôt territorial que le contribuable ne pourra plus payer qu'en chiffons de papier sale, sa majesté n'aura plus qu'une ressource pour soutenir quelque temps encore la splendeur de son

trône : c'est de vendre ses ducs, ses comtes, ses barons aux planteurs de Cuba et de Puerto-Rico. Quant à ses sujets, du moment où la cessation des transactions leur aura enlevé toute chance d'accroître leur bien-être par le travail, ils ne tarderont pas à s'enfermer dans ce problème : obtenir le nécessaire au prix du moindre travail possible. — Ce problème, neuf Haïtiens sur dix se le sont déjà posé, et le bananier l'a résolu. J'ai entendu force gens soutenir que cette solution est la meilleure et s'extasier sur le bonheur d'un peuple qui n'aurait qu'à dormir deux ou trois ans de suite pour se réveiller en plein âge d'or. Il y a là, à tout prendre, quelque chose de vrai. Le seul inconvénient de ce bonheur, c'est de supprimer, avec la nécessité du travail, le sentiment de la solidarité sociale, de détruire avec ce sentiment le respect de la propriété, de préparer dès-lors la disette par la disparition graduelle des bananes, que le plus fort volera au plus faible et dont celui-ci n'aura plus intérêt à soigner la reproduction, et d'amener finalement l'homme à considérer son semblable comme un repas servi par la nature. Certaines peuplades océaniennes, non moins privilégiées que les sujets de Soulouque sous le rapport du climat, justifient cette hypothèse inquiétante.

En somme, plus nous retournons cette vivante énigme qui a nom Soulouque, plus l'énigme s'obscurcit. Jamais forces, garanties, aptitudes civilisatrices aussi nombreuses ne se seront trouvées accumulées dans la même main, et jamais recul plus gratuit vers la barbarie n'aura été exécuté avec un plus désespérant esprit de suite. Selon qu'il plaira à cet indéchiffrable monarque d'entrer dans la voie où l'appellent son intérêt et ses instincts, ou de rester dans celle où le pousse je ne sais quel mobile occulte, Haïti sera prospère dans dix ans ou anthropophage dans vingt ans. Soulouque cache-t-il son jeu? Il le donnait presque à entendre un jour qu'il disait à quelqu'un : « Pour m'arracher mon secret, il faudrait m'ouvrir comme un maquereau ! » L'opération serait trop compromettante pour sa majesté noire, et nous trouvons plus sûr et plus simple d'aller chercher la pensée de civilisation qui peut régénérer Haïti dans cette brave petite république dominicaine, où du moins elle n'existe pas à l'état de rébus. Il est temps. Dans ce fouillis d'invraisemblances qu'offre de tous côtés aux regards la partie française de Saint-Domingue, il n'y a plus guère pour la France qu'un intérêt de curiosité, et ce qui s'agite pour elle dans la partie espagnole, c'est une question d'honneur. A vrai dire, nous ne changeons pas de sujet, car tout me porte à croire que nous pourrions bien rencontrer, chemin faisant, le secret de Soulouque.

II. — LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

L'état social de la partie espagnole de Saint-Domingue offrait, à l'époque de la première révolution, un contraste parfait avec celui de la partie française. Tandis qu'ici les principes vraiment chrétiens déposés dans l'édit de 1698 avaient graduellement fait place à une législation qui flétrissait les mariages mixtes, entravait les affranchissemens et érigeait ouvertement, à l'égard des affranchis, le préjugé de couleur en moyen de police, là tout était organisé pour faciliter la fusion des deux races. Le code des Indes reconnaissait les mariages de maître à esclave, permettait l'affranchissement d'une manière absolue, laissait de fait à l'esclave la faculté de se racheter en le reconnaissant propriétaire des fruits acquis en dehors du travail dû aux maîtres, et assimilait l'affranchi aux blancs (1). Les mœurs espagnoles, avec leurs tendances d'égalité pratique qui n'excluent pas la subordination, mais lui donnent un caractère patriarcal, favorisaient encore le rapprochement, et des circonstances locales ajoutaient à cette influence des mœurs.

Au moment même où les travaux des mines achevaient de dévorer le peu d'indigènes qui avaient échappé à la férocité des premiers *conquistadores*, l'occupation du Mexique et du Pérou ouvrait à l'esprit d'aventures un champ illimité. L'absence de bras d'une part, l'appât de l'inconnu de l'autre, firent émigrer vers la terre ferme la portion la plus entreprenante de la population, et la grande culture, qui supprime tout contact entre le maître et l'esclave, demeura à peu près inconnue dans la colonie naissante. La servitude des noirs, qui étaient venus y remplacer les Indiens (déclarés libres par les édits répétés de la métropole), se transforma en domesticité. La plupart des colons avaient d'ailleurs embrassé l'occupation favorite des Espagnols de cette époque: ils s'étaient faits pasteurs, et l'isolement que crée ce genre de vie, la communauté d'idées, d'éducation, de besoins, les relations d'égalité à peu près absolue qu'il amène à la longue entre le maître et le serviteur firent le reste.

La double couche de sang libre que la race conquérante et le dernier noyau de la race indigène (2) mêlaient au sang africain s'en dis-

(1) Sauf quand l'affranchi mettait les armes à la main contre un blanc, ce qui le rendait passible des peines réservées à l'esclave. « Il n'était justifiable que dans un seul cas, celui où le blanc aurait le premier tiré l'épée du fourreau. Alors, par un généreux retour aux mœurs chevaleresques de l'Espagne, le législateur voulait que toute démarcation disparût, et rien n'était fait à l'affranchi, quelles que fussent les suites du combat. » (*Saint-Domingue*, par M. R. Lepelletier de Saint-Remy; Paris, Arthus Bertrand, 1846.)

(2) Quatre mille indigènes s'étaient groupés autour du cacique Henri, avec lequel l'Espagne finit par traiter de puissance à puissance. Leur descendance, quoique considé-

tinguait d'ailleurs si peu dès la seconde génération, le teint bronzé de l'Espagnol, le teint cuivré de l'Indien et le teint bistré du mulâtre tendaient tellement à se confondre sous l'influence d'une hygiène et d'un climat communs, que les observateurs intéressés, — s'il y en avait eu, — auraient été souvent fort embarrassés de retrouver sur les visages le secret d'une généalogie perdue dans les savanes et les bois. Ce travail de fusion, que ne venaient ralentir ni l'immigration européenne sous le rapport moral, ni l'immigration africaine sous le rapport physiologique, se résumait au moment de la révolution par les chiffres suivans : 25,000 blancs de race espagnole pure; — 15,000 Africains qui, par leur dissémination, échappaient à toute propagande insurrectionnelle, et d'ailleurs trop fiers de la supériorité intellectuelle et sociale qu'un contact journalier avec les maîtres leur donnait sur les esclaves de la partie française pour consentir à imiter ceux-ci, qu'ils appelaient orgueilleusement « les nègres; » — enfin 73,000 sang-mêlés qui se disaient volontiers blancs, et qui, ne soulevant autour d'eux aucune objection injurieuse, avaient fini par se considérer comme tels (1). L'élément dissolvant de la colonie française était ainsi devenu l'élément conservateur de la colonie espagnole. La vanité, qui là creusait un abîme de haines entre les trois classes, avait opéré ici leur cohésion.

Les troubles de la partie française ne servirent qu'à rendre cette cohésion plus étroite. La guerre ayant éclaté entre l'Espagne et la France, le gouverneur espagnol commit la faute d'attirer et d'enrôler les bandes de Jean-François et de Biassou. Ils entrèrent dans l'est comme en pays conquis, exigeant des titres, des cordons, une pension de 100,000 livres chacun, et massacrant de temps à autre les émigrés royalistes, dont ils s'étaient déclarés les protecteurs. Jean-François en égorgea d'un seul coup, à Fort-Dauphin, un millier (2) sous les yeux de l'autorité espagnole, qui leur avait donné asile et qui n'osa pas même protester. Pendant que la minorité esclave, comparant la douceur de sa servitude avec l'étrange liberté dont jouissaient les soldats de Jean-François, mutilés, tués ou vendus au moindre caprice du maître, se fortifiait de plus en plus dans son mépris des « nègres » et de la révolution, la minorité blanche et la majorité sang-mêlée éprou-

rablement mélangée, se reconnaît encore à la beauté de la chevelure, que les hommes portent longue et flottante. Des connaisseurs ont prétendu distinguer les femmes d'origine indienne à ce signe, que les veines, au lieu de se dessiner en bleu sous leur peau, s'y dessinent en rouge.

(1) Nous empruntons ces chiffres au livre de M. Lepelletier de Saint-Remy, à qui l'on doit le seul travail complet et approfondi qui ait paru sur la partie espagnole de Saint-Domingue. La population totale a beaucoup diminué depuis; mais la proportion des trois classes est à peu près la même.

(2) Madiou, *Histoire d'Haïti*.

vaient une commune indignation, une commune terreur en se voyant à la merci de ces masses sauvages dont chaque pas avait été marqué, sur la frontière, par un massacre de mulâtres ou de blancs. Lorsque la paix de Bâle nous eut donné l'île entière, et que Toussaint, se disposant à escamoter la partie espagnole comme il avait escamoté la partie française, signifia qu'il allait venir prendre possession de l'est *au nom de la France*, cet accord de répugnances et de craintes se manifesta plus énergiquement encore. Pour vaincre les résistances de l'agent français Roume, qui s'opposait avec beaucoup de fermeté à cette singulière interprétation du traité de Bâle, Toussaint avait dit, en montrant les noirs ameutés sous main par lui-même : « Je puis répondre de votre vie; mais je n'ai pas assez de pouvoir pour empêcher ce peuple de se porter sur la partie espagnole et de sacrifier à sa vengeance toute la population de race européenne; » ce qui était fort peu rassurant pour les blancs espagnols. L'annonce de cette visite était moins rassurante encore pour la population de couleur, car Toussaint avait déjà proclamé la guerre d'extermination contre les mulâtres du sud. Une députation des paroisses alla donc supplier les deux métropoles de se concerter pour que la cession de l'est fût retardée jusqu'au moment où la France serait en mesure d'en prendre possession au lieu et place de son soi-disant délégué; mais, avant que la réponse arrivât, Rigaud, qui tenait seul en échec Toussaint, fut abattu, et celui-ci, laissant à Dessalines le soin d'achever le massacre des hommes de couleur du sud, retourna brusquement vers la partie espagnole. Le mulâtre Chanlatte et le général Kerverseau, qui servait sous ses ordres, essayèrent vainement, à la tête de cent cinquante Français et d'une autre poignée de Dominicains, de barrer le passage à l'armée noire. Quant au gouverneur espagnol, il se borna à un simulacre de défense, et Toussaint resta maître de ce magnifique territoire, où son approche avait fait le désert. Tout ce qui avait pu fuir avait fui.

Ceci se passait en 1801. L'année suivante, deux frégates françaises apparurent à l'horizon de Santo-Domingo. A ce signal muet de délivrance, sans même savoir si le débarquement était possible (l'état de la mer ne le permit pas), cent cinquante créoles, groupés autour de quelques Français, s'emparèrent de l'un des forts, en massacrèrent la garnison, et forcés, faute de secours, de se jeter dans la campagne, y propagèrent le soulèvement. Au bout de vingt jours, tout l'est était soumis à sa nouvelle métropole. Après le désastre qui frappa l'armée de Leclerc, et quand notre drapeau, à peine entouré de quelques centaines de soldats, semblait plus compromettant que protecteur pour la population qu'il abritait, l'est eut seul le courage de rester français, préférant aux risques de la domination noire, et même aux garanties de sécurité matérielle que lui offrait le protectorat britannique, les dan-

gers de la fidélité. Cette invincible horreur du joug noir, cette confiance dans le drapeau français sont restées jusqu'à ce jour les deux traits distinctifs de l'esprit public dominicain. Dessalines en venant peu après, à la tête de vingt-deux mille noirs, semer le massacre, le pillage et la dévastation jusqu'aux portes de Santo-Domingo, et le général Ferrand en l'obligeant à la retraite, justifièrent cette double tendance. Le dévouement des Dominicains à la France ne s'est démenti qu'une fois.

Sous l'habile administration de Ferrand, l'ancienne *audience*, naguère la plus désolée des colonies espagnoles, avait rapidement changé d'aspect. Les services publics avaient été organisés, des routes percées, des débouchés extérieurs ouverts; mais quatre ans s'étaient déjà écoulés sans que la France, absorbée par ses luttes continentales, semblât se souvenir qu'au fond du golfe du Mexique une poignée de citoyens français abandonnés à eux-mêmes entre un ennemi six fois plus nombreux et l'Océan sillonné par les croisières d'un autre ennemi attendaient de la métropole un signe d'encouragement, un gage au moins verbal de protection. Une sourde désaffection commença. Sur ces entrefaites eut lieu l'injuste invasion de l'Espagne par Napoléon, et le noyau castillan de Saint-Domingue se sentit atteint au cœur par cette commotion électrique qui, des Pyrénées à Cadix, de Cadix aux Antilles, des Antilles à la mer Vermeille, soulevait la race espagnole contre nous. Ces deux griefs furent habilement exploités par le gouverneur de Puerto-Rico, et surtout par les agens anglais, qui ne cessaient de montrer aux Dominicains d'un côté une innombrable armée noire prête à profiter, d'un moment à l'autre, pour les envahir, de l'abandon où les laissait la France, de l'autre une escadre britannique décidée à les protéger contre les rancunes de la France, en attendant que l'ancienne mère-patrie fût elle-même en mesure de les secourir. Une insurrection éclata dans le canton de Seybo, et le chef des insurgés, don Juan Sanchez Ramirez, créole espagnol, réunit bientôt autour de lui environ deux mille hommes. Ferrand alla à leur rencontre avec cinq cents hommes, qui, après un combat de quatre heures, furent enveloppés et mis en déroute. Ferrand se brûla la cervelle sur le champ de bataille, et les quelques détachemens français disséminés dans la colonie se replièrent vers Santo-Domingo, place qui n'était protégée que par un mauvais mur d'enceinte, sans fossés, mais que le général de brigade Barquier se mit en tête de défendre contre les efforts combinés des insurgés et de la croisière anglaise.

Le peu de vivres qui se trouvait dans la place ou que des corsaires étaient parvenus à y jeter fut bientôt épuisé, et on mangea les chaussures, les harnais, les buffleteries, qui finirent par s'épuiser aussi. Il fallut alors faire une sortie et gagner une bataille chaque fois qu'on

voulait dîner. A la guerre comme à la guerre! et ce dîner se composait tout bonnement d'une plante empoisonnée, appelée *gualliga*, qui croissait par bonheur en abondance aux environs de la ville et dont on amortissait quelque peu les propriétés vénéneuses après six jours de manipulations très compliquées. Au bout de huit mois et après onze sorties, onze batailles, onze victoires, dont chacune coûtait fort cher à l'ennemi, la fatalité s'en mêla décidément : la *gualliga* manquait, et, comme une contrariété n'arrive jamais seule, la croisière anglaise, devenue peu à peu une escadre, se préparait au débarquement. Barquier, qui avait refusé jusqu'au bout de traiter avec les insurgés, se résigna donc à proposer au commandant des forces britanniques une capitulation très fière et telle qu'auraient pu l'exiger de braves gens encore approvisionnés de *gualliga*. Je sais quelque chose de presque aussi beau que cet héroïsme surhumain complétement ignoré en France et qui avait la conscience de son obscurité : c'est l'allocution adressée par le major-général sir Hugh Lyle Carmichaël à ses troupes en prenant possession de la place : « Soldats, dit sir Hugh, vous n'avez pas eu la gloire de vaincre la brave garnison que vous remplacez; mais vous allez reposer vos têtes sur les mêmes pierres où d'intrépides soldats venaient se délasser de leurs glorieux travaux après avoir bravé les dangers de la guerre et les horreurs de la faim. Que ces grands souvenirs impriment dans vos cœurs des sentimens de respect et d'admiration pour eux, et souvenez-vous que, si vous suivez un jour cet exemple, vous aurez assez fait pour votre gloire. » Barquier et le diminutif de garnison qu'il commandait sortirent avec les honneurs de la guerre, et furent conduits en France aux frais de la Grande-Bretagne.

Voilà par quels magnifiques souvenirs se clot l'histoire de notre passagère domination à Santo-Domingo. A l'involontaire respect qu'ils laissaient au cœur des *Seybanos*, très bons juges en fait de courage, vinrent se joindre, la première effervescence d'*espagnolisme* passée, les regrets du contraste. Le traité de Paris avait confirmé la rétrocession qui s'était opérée de fait en faveur de l'Espagne, et cette belle colonie, à qui quatre années d'une administration française fonctionnant dans les circonstances les plus défavorables avaient suffi à révéler le secret de ses richesses, retrouva son ancienne métropole plus pauvre, plus affaiblie, plus impuissante à la vivifier que jamais. La mémoire du général Ferrand devint et est restée jusqu'à ce jour dans la partie espagnole l'objet d'un véritable culte (1).

(1) Son nom est devenu, dans le langage des Dominicains, une sorte de superlatif qui est le dernier terme de l'estime et de l'éloge. Notre dernier consul à Santo-Domingo, M. Victor Place, avait pu, sans sortir de la réserve que lui imposait sa position officielle, rendre d'importans services à ce petit pays. Dans l'effusion d'une reconnaissance qu'ils ne savaient plus comment exprimer, les Dominicains lui disaient à son dé-

En 1821, un avocat nommé Nuñez Caserès profita de la réaction de mécontentement ou d'indifférence qui s'était opérée autour du drapeau espagnol pour arborer à Santo-Domingo le drapeau colombien et se proclamer président; mais une vieille rivalité municipale existait entre Santiago, ville importante de l'intérieur, et Santo-Domingo : une scission éclata presque immédiatement, et les quadruples sauvés par Boyer du pillage du trésor de Christophe jouèrent, dit-on, de part et d'autre un rôle important dans l'affaire. Vu à distance, le mouvement qui venait de soumettre toute la partie française au successeur de Pétion pouvait passer pour une réaction mulâtre, et celui-ci, qui convoitait ardemment l'est, y avait habilement semé la division, espérant qu'à la faveur de l'espèce de solidarité que sa couleur, son récent triomphe sur l'influence africaine établissaient entre la majorité sang-mêlée de la partie espagnole et lui, il se ferait aisément accepter comme médiateur. En effet, une des deux factions l'appela. Sous l'impression de la sécurité relative qu'il inspirait, rien n'avait été organisé pour la défense, et son armée, divisée en deux corps qui pénétrèrent l'un par le nord, l'autre par le sud, arriva sans coup férir à Santo-Domingo, où il n'eut rien de plus pressé que de proclamer la constitution de l'ouest (9 février 1822).

Le noyau castillan n'avait partagé cependant ni cette indifférence ni cette sécurité. Devinant d'avance où voulait en venir Boyer et ne pouvant pas attendre le moindre secours du gouvernement de Madrid, il se souvint du drapeau qui, deux fois déjà, avait sauvé la partie espagnole de l'invasion de l'ouest, et une députation de notables se rendit secrètement auprès du gouverneur de la Martinique pour solliciter la protection de la France. Une flottille commandée par le contre-amiral Jacob se dirigea aussitôt vers Saint-Domingue; mais dans l'intervalle l'escamotage annexioniste de Boyer s'était accompli. Les troupes noires, qui inondaient déjà tout le pays, y comprimaient par la terreur l'explosion des tendances françaises, et le contre-amiral Jacob n'arriva à temps que pour recueillir ceux des habitans qui s'étaient le plus ouvertement compromis à notre intention.

L'habileté dont Boyer venait de faire preuve l'abandonna dans l'administration de cette facile conquête. Appliquer ouvertement, dans un pays où le quart de la population est d'origine blanche et où la moitié des sang-mêlés revendiquent cette origine (1), l'article de la constitution qui interdisait la propriété aux blancs, il n'y fallait pas songer; mais Boyer l'appliqua d'une façon indirecte, soit en obligeant à se na-

part : « Nous nous souviendrons ici de vous comme de Ferrand. » Une vieille femme du pays possède un portrait de Ferrand qui n'a d'autre mérite que celui de l'authenticité : quelques riches Dominicains l'ont vainement couvert d'or pour qu'on le leur cédât.

(1) Les métis clairs s'appellent eux-mêmes « blancs du pays » (*blancos de la tierra*).

turaliser Haïtiens les blancs, tant Français qu'Espagnols, qui voudraient continuer à résider dans le pays comme propriétaires (1), soit en confisquant les biens des propriétaires absens qui ne viendraient pas faire valoir leurs droits dans un délai d'un an, prorogé de quatre mois pour sauver l'hypocrisie des formes, soit en exigeant enfin la présentation des titres de propriété dans un pays où la propriété ne reposait souvent que sur la tradition orale. Si quelque blanc protestait, il était persécuté, emprisonné, parfois même fusillé, et le découragement ou la terreur chassaient de jour en jour le peu de familles considérables qui étaient parvenues à éluder le bannissement déguisé dont ces iniquités fiscales frappaient la race européenne. Avec elle disparaissaient de jour en jour du sol « les talens, les richesses, le commerce, l'agriculture (2). » En peu d'années, les énormes accumulations de numéraire que les sobres descendans des premiers colons laissaient s'entasser de génération en génération dans leurs coffres avaient disparu, et l'invasion du papier-monnaie haïtien avait achevé de paralyser la faible circulation commerciale qu'entretenaient les lents déplacemens de ce numéraire. Les routes créées par Ferrand n'étaient plus viables, et, par la désertion graduelle des pavillons étrangers, la production agricole était presque descendue au niveau de la consommation intérieure. La vieille université de Santo-Domingo, qui appelait naguère à elle la jeunesse espagnole des îles et du continent voisins, n'ouvrait même plus ses salles vides à la jeunesse du pays, condamnée au maigre brouet intellectuel d'un budget de l'instruction publique qui s'élevait, pour la république entière, à *quinze mille* francs. Il n'était pas jusqu'aux restes architecturaux de l'ancienne magnificence castillane qui, par un effrayant symbole, ne se fussent écroulés sous ce souffle de barbarie.

Boyer ne laissait même pas aux Dominicains le bénéfice de l'état de barbarie. Les deux grandes ressources de toute organisation sociale imparfaite, — l'élève des bestiaux qui, dans ce climat privilégié, sur cet immense sol presque vierge, n'exige ni argent, ni soins, — la coupe des bois précieux, travail qui porte avec lui sa rémunération immédiate, — n'échappèrent pas plus que le reste à l'avidité besoigneuse du gouvernement de Port-au-Prince. Les vastes terrains concédés aux pre-

(1) Les blancs qui ne voulaient pas renier leur nationalité et prêter serment à Boyer avaient, il est vrai, la faculté de vendre leurs terres; mais un système qui repoussait les blancs établis dans l'est repoussait à plus forte raison l'immigration européenne, qui seule eût pu leur fournir des acquéreurs, les gens du pays possédant cent fois plus de terres qu'ils n'en pouvaient cultiver. Cette faculté n'était donc que dérisoire.

(2) Manifeste des insurgés dominicains. — A la chute de Boyer, le chiffre de la population de l'est, qui, vingt ans auparavant, s'élevait à environ 125,000 ames, se trouvait réduit à environ 85,000 ames.

miers colons s'étaient presque partout tranformés en *hattes* (pacages), dont les descendans de ces colons jouissaient en commun. Sous prétexte d'appliquer à l'est le système territorial de l'ouest, Boyer exigea que les hattes fussent partagées entre tous les ayant-droit, et, comme ceux-ci ne s'étaient guère mis en peine de conserver les titres d'une co-propriété que personne ne leur contestait jusque-là, cette prescription, en apparence si inoffensive, aboutissait à la confiscation pure et simple des pacages communaux. Le morcellement seul de ces pacages aurait d'ailleurs suffi à ruiner l'élève des bestiaux. La mesure dont il s'agit trouva tant de résistance dans l'application, qu'elle ne pesa guère sur les hattiers qu'à l'état de menace; mais c'en était assez pour leur rendre odieux le joug de Port-au-Prince. Une intolérable fiscalité vint paralyser plus tard la coupe des bois d'acajou, et acheva d'étendre aux campagnes le découragement et les rancunes que l'anéantissement du commerce, la proscription matérielle ou morale qui pesait sur l'élite de la population, avaient semés dans les villes. Ajoutons que, non content d'associer les habitans de l'est à sa barbarie présente, Haïti les avait rendus responsables de son passé, en leur faisant payer leur quote-part de l'indemnité française, qu'ils ne devaient pas.

En présence de cette coalition de griefs, Boyer avait compris lui-même qu'il ne pouvait dominer qu'en divisant, et, de même qu'il contenait l'opposition de la majorité sang-mêlée de l'ouest par la peur des nègres, il essaya de contenir la majorité sang-mêlée de l'est par la haine des blancs. Sauf quelques exceptions, cette odieuse tactique ne lui réussit pas. Les sang-mêlés de l'est s'étaient, depuis trois siècles, considérés comme solidaires de la race blanche, et ils pouvaient moins que jamais oublier cette solidarité à l'aspect de l'universelle misère que créait autour d'eux l'exclusion de cette race. Les atteintes portées par Boyer au sentiment catholique des Dominicains, qui sont restés religieux comme des Espagnols du XV[e] siècle, auraient au besoin suffi à grouper dans une commune antipathie les divers élémens de cette population.

J'ai dit que, sous le rapport religieux, l'ancien parti mulâtre en était encore aux idées de la révolution et du directoire. Du choc de ce philosophisme béat, qui ne croyait qu'au compère Mathieu, avec ce catholicisme ardent, qui ne croit qu'aux miracles, devaient jaillir de mortelles susceptibilités, et le gouvernement de Port-au-Prince fit saigner comme à plaisir la blessure. Le trésor des églises assouvit plus d'une fois sa pénurie financière. Les presbytères, les chapitres, les couvens furent expropriés de leurs terres et de leurs rentes au profit du domaine. Les tracasseries, les humiliations de toute espèce ne furent pas plus épargnées à ce tout-puissant clergé dominicain, en qui se personnifiait depuis les premiers temps de la conquête la souverai-

neté spirituelle des Indes, qu'aux prêtres de convention de la partie française. L'archevêque-primat de Santo-Domingo, qui passait cependant pour avoir prêté la main à l'annexion, rendit cet antagonisme plus saisissable encore en refusant d'étendre sa juridiction sur l'ouest, et acheva de frapper l'imagination des masses en désertant son siége pour aller mourir dans un couvent de Cuba.

L'exclusion systématique qui les écartait graduellement des emplois publics, la présence de nombreuses garnisons noires dans chacune de leurs villes, les avanies quotidiennes auxquelles les exposait ce contact sous un régime où la partialité en faveur des noirs était érigée en moyen de gouvernement, tout concourait à donner aux Dominicains ce rôle de vaincus qui, à défaut même d'autres griefs, légitime la révolte. A la première nouvelle de l'insurrection des Cayes (1843), l'ancienne *audience* espagnole, Santo-Domingo en tête, se souleva en masse contre Boyer.

La pensée d'une scission ne dominait pas d'ailleurs dans ce premier soulèvement. Outre qu'ils n'étaient pas prêts pour cette éventualité, les Dominicains accueillaient presque avec confiance l'avénement d'une opposition qui, à plusieurs reprises, avait pris fait et cause pour eux. La liste du nouveau gouvernement provisoire, où on n'avait même pas daigné leur donner un seul représentant, dissipa cette illusion, et apprit à l'est que l'ouest entendait, comme par le passé, le traiter en pays conquis. L'apparition d'Hérard, qui, à la tête d'un corps d'armée, était venu proclamer la révolution dans la province de Santiago, acheva de gâter les choses. Mesurant les tendances scissionistes de la population dominicaine à leur légitimité, Hérard vit partout des suspects, en remplit les prisons, rançonna les églises, cassa les administrations provisoires que les habitans s'étaient données, y substitua des fonctionnaires de son choix, presque tous recrutés dans l'innombrable état-major improvisé qu'il avait emmené de Port-au-Prince, et trouva, pour tout dire, le secret de faire oublier, en deux ou trois semaines, les vingt-deux ans d'abus, de vexations, d'extorsions, de tyrannie que la partie espagnole reprochait à l'administration de Boyer. La partie espagnole envoya cependant des députés à la constituante de Port-au-Prince; mais c'est là même qu'une rupture définitive devait s'accomplir.

La députation dominicaine choisit noblement son terrain. L'est consentait à ne pas se séparer de l'ouest, mais à la condition que l'ouest ne s'obstinerait plus à se séparer de la civilisation et que l'immigration blanche cesserait d'être repoussée. Soit que la condition comminatoire qu'impliquait ce dernier effort de conciliation ne fût pas comprise, soit qu'on crût pouvoir dédaigner les menaces d'une population six fois moins nombreuse que celle de la partie française, l'exclusion

des blancs fut maintenue. L'égalité absolue des cultes fut en outre introduite pour la première fois dans la loi fondamentale, et cette innovation, où l'esprit d'imitation avait probablement plus de part que l'esprit de système, put être considérée par les Dominicains comme la consécration légale et par suite l'aggravation des atteintes portées sous Boyer à leur sentiment religieux. « Si, lorsque le catholicisme était la religion de l'état, ses ministres avaient été méprisés et vilipendés, que serait-ce maintenant qu'il allait être entouré de sectaires et d'ennemis (1)? » A partir de ce moment, tous les districts de l'est se préparèrent à l'insurrection, pendant que les députés dominicains, qui continuaient de siéger pour la forme dans la constituante, faisaient de secrètes démarches auprès du contre-amiral de Mosges, commandant les forces navales françaises, de M. Adolphe Barrot, envoyé à Port-au-Prince pour traiter la question de l'indemnité, et de M. Levasseur, notre consul résident. Les députés dominicains demandaient le concours de la France à la scission qui se préparait, nous offrant, en échange, soit la suzeraineté, soit le protectorat, soit la cession pure et simple de leur territoire. Nos agens refusèrent de se prononcer, se bornant à transmettre ces ouvertures au gouvernement français; mais entre les oppresseurs et les opprimés, entre Port-au-Prince qui repoussait la civilisation et Santo-Domingo qui l'appelait, entre ces Haïtiens qui, pour prix du généreux abandon de nos droits, pour prix de notre patience systématique dans l'affaire de l'indemnité, érigeaient la haine du nom français en principe constitutionnel, et ces Dominicains qui, ne nous devant rien après tout, appelaient pour la quatrième fois depuis cinquante ans ce drapeau français qu'ils avaient été les derniers à défendre dans l'île, les sympathies de notre gouvernement pouvaient-elles être douteuses? Les députés de l'est crurent donc pouvoir se dispenser de dissimuler leurs espérances, et un beau jour Hérard les fit arrêter.

M. Levasseur obtint leur mise en liberté, et les Dominicains ne virent là qu'un gage formel de notre protection. L'arrivée à Santo-Domingo de M. Juchereau de Saint-Denis, consul désigné pour le Cap et qui, par suite de la destruction de cette ville, avait obtenu du gouvernement haïtien que sa résidence fût transférée dans la capitale de l'est, la présence des bâtimens français qui avaient transporté M. Juchereau de Saint-Denis et les députés dominicains délivrés à la sollicitation de M. Levasseur, le langage peu diplomatique, mais ardemment sympathique de nos marins, — tout contribua à fortifier les Dominicains dans cette conviction. Bien que nos agens se tuassent de dire que la France ne s'était pas prononcée, bien que le chef de la dé-

(1) Manifeste de l'insurrection dominicaine.

putation dominicaine, M. Baëz, conseillât tout le premier d'attendre cette décision pour agir, Santo-Domingo (27 février 1844) donna le signal du soulèvement, qui se propagea, avec la rapidité de l'éclair, dans toute la partie espagnole.

M. Juchereau de Saint-Denis put du moins prévenir les suites d'une impatience qu'il n'avait pas été en son pouvoir de comprimer. La garnison haïtienne de Santo-Domingo était parfaitement en mesure d'écraser la ville; il obtint qu'elle capitulât. Le chancelier du consulat, M. Terny, prit même sur lui de vaincre les dernières hésitations du commandant haïtien en allant, tout essoufflé, annoncer à celui-ci qu'un corps innombrable d'insurgés devait, dans quelques instans, venir l'égorger, lui et ses soldats. — « Mais je ne vois personne, dit le commandant en mettant le nez à la fenêtre. — C'est que sans doute.... ils sont à dîner... répondit avec beaucoup d'aplomb M. Terny, dont l'observation produisit d'autant plus d'effet qu'elle avait le mérite de la couleur locale. — Je n'y pensais pas! » dit à son tour le commandant, et la garnison haïtienne s'embarqua sur nos vaisseaux.

L'insurrection publia un long manifeste destiné à établir ses griefs et ses droits auprès des nations civilisées, à qui elle rouvrait l'île. Les Dominicains déclaraient se soulever en vertu du principe qui avait légitimé quelque mois auparavant la chute de Boyer. Cette indirecte sanction leur était même parfaitement inutile. « De ce que les naturels appelaient l'île de Saint-Domingue Haïti, il ne s'ensuit pas que la partie occidentale, qui, la première, se constitua en état souverain, eût le droit de considérer le territoire de l'est comme partie intégrante de cet état.... Si la partie de l'est appartient à une autre domination qu'à celle de ses propres fils, elle appartiendrait à la France ou à l'Espagne, et non à Haïti... » — Objecterez-vous le pacte tacite de 1822? L'existence de ce pacte est plus que douteuse, et vous nous en avez, en tout cas, dégagés en le violant outrageusement... « Nous n'avons aucun devoir vis-à-vis de ceux qui nous privent de nos droits. » — Considérez-vous au contraire l'est comme conquis par la force? Eh bien! que la force décide. Telle est la substance de ce long document, où le fatalisme espagnol et l'ergotage *estudiantino* de la vieille métropole universitaire se révèlent parfois d'une façon piquante, comme dans cette phrase : « *considérant* qu'un peuple qui est condamné à obéir à la force et y obéit fait bien, mais qu'aussitôt qu'il peut y résister et y résiste, il fait mieux... » Voilà déjà sept années que ce généreux diminutif de nation se promène de champ de bataille en champ de bataille à cheval sur son *considérant*.

Et cependant les Haïtiens pris en masse ne demandaient pas mieux que de laisser les Dominicains en repos. La rupture du faisceau natio-

nal, comme on disait à Port-au-Prince, était à coup sûr le moindre souci d'une révolution qui, quelques jours après, détachait pour son propre compte le nord et le sud de ce faisceau. Sans Accaau, qui effraya un peu tout le monde et rallia à propos les divers partis sur le terrain neutre de la candidature de Guerrier, Haïti serait probablement partagé, à l'heure qu'il est, en quatre états distincts, deux monarchies et deux républiques. Les Haïtiens, qui sont tous attachés au sol, ont montré en outre, de tout temps, une répugnance invincible à aller tenir garnison à Santo-Domingo, et les levées en masse dont la guerre de l'est était et est encore le prétexte devaient leur déplaire à plus forte raison. Ajoutons que cette guerre a souvent menacé de famine la partie française, qui s'approvisionnait de bestiaux dans la partie espagnole et y laissait en échange son café. Si enfin la peur des blancs faisait désirer la soumission d'un pays qui appelait l'immigration blanche, ces mêmes défiances contribuaient aussi par contre-coup à rendre odieuse une guerre qui, en se prolongeant, pouvait substituer à cette immigration pacifique une intervention armée.

Guerrier et Riché semblaient partager sous ce rapport l'impression générale, et leur passage au pouvoir fut marqué par une trêve tacite entre l'est et l'ouest. Soulouque semblait lui-même disposé, dans le principe, à laisser les Dominicains en repos; mais M. Dupuy et Similien devinrent, l'un ministre, l'autre conseiller intime, et M. Dupuy, qui était intéressé dans les fournitures militaires, Similien, qui visait à la présidence, s'entendirent à leur insu pour le pousser dans une guerre qui assurait à l'un d'assez jolis profits, et qui donnait à l'autre les balles dominicaines pour complices. Soulouque céda avec d'autant moins de défiance à ces suggestions qu'elles partaient à la fois de deux côtés opposés, de deux influences rivales, de deux ennemis jurés. Dès 1847, l'asservissement de l'est était devenu l'idée fixe du futur empereur, et depuis, parmi ceux-là même qui déploraient cette manie, ce fut à qui la flatterait pour ne pas être fusillé. L'illusion favorite de Soulouque, celle que ses courtisans caressaient le plus, consista long-temps à croire que les Dominicains soupiraient après la domination haïtienne, et que la crainte du châtiment qu'ils avaient encouru par leur révolte comprimait seule cet élan de soumission. Aussi ne cessait-il de leur offrir un pardon magnanime. Un des ministres, plus honnête homme que ses collègues, essaya de donner un autre cours aux idées du président, et prononça le mot de fédération. — « Qu'est-ce que c'est que fédération? dit Soulouque en fronçant le sourcil à ce mot entièrement nouveau pour son esprit et ses oreilles. — Président, c'est... c'est ce que vous voulez, balbutia le ministre. — Alors, ça bon, dit Soulouque tranquillisé. Je ne m'en dédis pas : je promets la fédé-

ration; je consentirai même à reconnaître les grades créés par les insurgés. » Amnistie et fédération étaient, en un mot, synonymes pour Soulouque, et ce *quiproquo* dura plusieurs mois.

J'ai dit quels mécomptes Soulouque rapporta de son expédition de 1849, mécomptes d'autant plus cruels qu'après ces assurances répétées d'amnistie, il s'attendait à être reçu dans l'est à bras ouverts. Les haines de peau s'ajoutaient à l'exaspération du vaincu pour envenimer la blessure dont saignait ce sauvage orgueil. Les vainqueurs étaient non-seulement des rebelles, mais encore des mulâtres, ainsi qu'il les nomme, et son idée fixe de conquête se transforma en idée fixe d'extermination. La soif de l'or, qui est venue égaler chez Soulouque la soif du sang, a aussi sa part dans les préparatifs de destruction qu'il fait contre les « Espagnols, » car l'idée d'Espagnols ne se sépare pas encore dans cette partie du monde de l'idée de quadruples, de reliquaires précieux, de vierges en or massif. C'est là l'appât qui de loin fascinait Toussaint, qui attira Dessalines jusqu'aux portes de Santo-Domingo, et qui tout récemment encore, lors de la réaction africaine qui sépara la mort de Guerrier de l'avénement de Riché, appela Pierrot dans l'est, où il fut aussi mal reçu que devait l'être plus tard son empereur.

Ne toucherions-nous pas décidément au secret de Soulouque? Si le tyran nègre maintient contre les mulâtres atterrés la compression de 1848, n'est-ce point par la crainte, d'ailleurs très chimérique, de les voir exploiter, lors de la tuerie générale de Dominicains qu'il projette, la solidarité de désespoir qui les unirait à la majorité sang-mêlée de cette population? Si par contre il ménage tant les piquets, c'est qu'il les juge sans doute indispensables à cette œuvre d'extermination, où ils déploieraient, avec une science et un aplomb de cruauté qu'eux seuls possèdent encore dans la patrie de Biassou, ces furieuses antipathies de couleur dont ils sont les derniers dépositaires. L'invasion de la partie espagnole, si tant est que la partie espagnole veuille se laisser envahir, n'offrirait-elle pas en outre une solution amiable du différend survenu entre le gouvernement et les piquets sur la question de pillage, question ajournée tant que la fabrication du papier-monnaie et les marchés de fournitures les aideront à patienter, mais qui se reproduira inévitablement le jour où ce papier ne vaudra plus rien et où les négocians étrangers refuseront de livrer leurs draps? C'est là probablement encore ce qui explique comment Soulouque, après avoir pris si chaudement l'alarme sur l'attitude de ces dangereux créanciers, au point de faire fusiller les plus pressés, n'a pas craint d'en peupler les administrations et les états-majors. L'heure de régler venue, l'est serait là pour payer la rançon de l'ouest. N'est-ce pas enfin dans ces espérances d'un pillage dont elle s'exagère la richesse qu'il faut cher-

cher le mot de l'effroyable imprévoyance avec laquelle sa majesté noire épuise et gaspille, intérêts et principal, les dernières ressources du pays? Je n'invente pas ces hypothèses : elles ont cours dans Haïti, et figurent, comme nous dirions ici, parmi les prévisions constitutionnelles du moment.

Voilà devant quel ennemi les Dominicains en sont réduits à défendre, avec des forces six fois moindres que les siennes, un territoire trois fois plus étendu. Voilà dans quelle situation désespérée une poignée de braves gens trouvaient naguère au fond de leurs souvenirs assez d'instincts français pour demander à notre gouvernement seul une protection que les États-Unis et l'Angleterre leur offraient à l'envi. Un vieux scrupule de négrophilisme a jusqu'à ce jour neutralisé les sympathies de la France pour ce petit peuple : eh bien! c'est à ce scrupule même que nous nous adresserions au besoin. Ce n'est qu'en mettant définitivement le holà aux projets d'invasion de Soulouque que nous pouvons désormais arrêter la nationalité noire sur la pente de sauvagerie où elle roule depuis trois ans. Une fois contraint de laisser les Dominicains en repos, Soulouque ne se préoccuperait plus de la complicité de terreur qu'il suppose exister entre les sang-mêlés de l'est et la classe éclairée de l'ouest; il cesserait d'écraser celle-ci. Une fois contraint de renoncer à la tuerie et au pillage qu'il médite, il n'aurait plus besoin de sa bande de tueurs et ne compterait plus sur ce pillage pour les assouvir : devenus inutiles et dangereux, les piquets seraient traités à leur tour en suspects; l'anéantissement de l'élément sauvage viendrait coïncider avec la réhabilitation de l'élément civilisateur. Par la paix cesserait enfin cet épouvantable désordre financier qui a la guerre pour prétexte et la perspective du butin pour encouragement. Mais je ne veux pas chercher ailleurs que chez les Dominicains eux-mêmes le motif déterminant de l'intervention de la France. Nous essaierons de les faire entièrement connaître, eux et leurs deux chefs : — Baez, noble et fine intelligence; — Santana, cette honnête et rude figure de pâtre regrettant ses bœufs, et qui sort tout simplement du bloc où l'histoire, en ses jours de verve, taille les statues de héros. Puis nous laisserons au sentiment public à décider s'il est temps d'accorder un regard à la touchante obstination de cette petite république, qui, après chaque miracle de patience et de courage, nous demande avec une naïve hésitation si elle n'a pas encore assez fait pour devenir française, et qui, en attendant qu'on daigne lui répondre, se bat à l'arme blanche par économie.

GUSTAVE D'ALAUX.

LA

GUERRE DE MONTAGNE.

LA KABYLIE.

I. — *La Grande-Kabylie*, par M. le général Daumas et le capitaine Fabar, 1847.
II. — *La Guerre en Afrique*, par M. le général Yusuf, 1850.
III. — *Moniteur algérien*. — Œuvres diverses du maréchal Bugeaud.

II.

LE MARÉCHAL BUGEAUD.

I. — LES PAYS ET LES POPULATIONS KABYLES.

La guerre d'Afrique a eu deux époques : dans l'une presque toujours défensive, dans l'autre essentiellement offensive, elle a commencé par des essais trop souvent stériles, elle s'est continuée par des marches rapides et des combats décisifs. Aujourd'hui, l'une et l'autre de ces périodes sont terminées : la première a des représentans bien nombreux et bien divers parmi les gouverneurs et les généraux qui se sont succédé de 1830 à 1840 sur la terre africaine; la seconde, qui s'est achevée avec la prise d'Abd-el-Kader, se personnifie dans un seul homme: le maréchal Bugeaud. C'est la seconde période surtout qu'il y aurait aujourd'hui intérêt à retracer; c'est la seconde qui fait le mieux comprendre les difficultés que rencontre une armée française sur le sol de l'Algérie et les moyens dont elle dispose pour les surmonter. De ces difficultés, les unes tiennent à la nature, au climat, à la configuration

du pays, les autres aux mœurs des habitans. La guerre d'Afrique est avant tout une guerre de montagne, et le tableau des combats de Zumalacarregui en Navarre (1) a déjà pu nous révéler quelques-uns des obstacles qu'elle crée à nos armes. En Afrique, pourtant, la guerre de montagne prend en quelque sorte une forme nouvelle; — elle devient, sur certains points du territoire, la *guerre du désert*. C'est là qu'est l'originalité de nos campagnes d'Afrique; c'est là aussi qu'est la grandeur de la tâche essayée par tant d'hommes de guerre habiles, et remplie par un seul d'entre eux avec une incontestable supériorité.

Les difficultés propres à la guerre d'Afrique tiennent, nous l'avons dit, les unes à la nature, les autres aux hommes. Les premières ne sont pas les moins redoutables. Presque toujours le soldat a pour perspective d'une victoire gagnée quelque ville opulente où il ira se ravitailler après le combat. Dans une expédition contre les Sicks, les soldats anglais voient autour d'eux une terre pleine d'aromates et des villes populeuses; le soldat russe lui-même, après une campagne dans le Caucase, sait qu'il retrouvera les riches bassins de la Tauride. Nos soldats, au contraire, n'ont jamais devant eux que le désert, le *pays de la soif*, comme ils disent; ils savent qu'ils ne seront jamais reposés d'une expédition que par les privations nouvelles que chaque victoire leur imposera. En entrant en campagne, ils reçoivent dix jours de vivres, c'est-à-dire une ration insuffisante de biscuit, trois cents grammes de viande, soixante grammes de riz, puis du café en place de vin. Ces dix jours de vivres sont généralement épuisés au bout d'une semaine. Alors, à moins qu'une razzia ne leur vienne en aide, ils sont bien obligés de recourir aux provisions du désert, qui sont les rats, les serpens, les tortues, les gerboises et les racines. Heureux encore si le désert n'est pas trop avare de ces uniques ressources! heureux surtout s'ils trouvent sur leur chemin quelque bois mort, que chacun ramasse en passant pour cuire la maigre pitance de sa compagnie!

Telles sont les dures conditions que la nature du pays impose à cette guerre. Voici maintenant quel ennemi nos soldats ont à combattre. — L'Arabe vit de maraude et de pillage; c'est dire assez qu'il est belliqueux et nomade. Il porte sa tente au pommeau de sa selle, et pousse ses troupeaux au hasard devant lui, à travers le désert qui est son domaine. Une fois qu'il a caché dans les *silos* son blé et son orge, il va, au galop de son cheval, où son instinct de destruction le pousse et l'emporte. Sobre et infatigable, il est tantôt ici, tantôt là, partout présent pour le guet-apens et les surprises, toujours insaisissable pour le combat et la résistance. Rapide comme l'oiseau de proie, il voltige sans cesse autour de nos convois. A peine a-t-on levé un campement, qu'on

(1) Voyez la livraison du 15 février 1851.

l'aperçoit dans le bivouac qu'on vient de quitter, fouillant la tombe de nos morts et transportant comme un trophée à travers les tribus fanatiques des lambeaux de cadavre. Parfois une nuée de cavaliers apparaît à l'horizon et attire nos soldats à sa poursuite; mais, sitôt qu'ils sont serrés d'un peu près, les Arabes s'évaporent comme une fumée. On les retrouvera bientôt, mais embusqués derrière un buisson, au revers d'un fossé, guettant nos fourrageurs isolés, nos traînards épuisés par les fatigues d'une marche forcée. Dans cette guerre, ils ont contre nous des ruses sans nombre, un fanatisme indomptable. Il ne faut pas parler de prisonniers, c'est une guerre d'extermination de part et d'autre. Il faudrait deux soldats français pour garder un prisonnier arabe et le conduire aux lointains dépôts. Lorsqu'un Arabe vous tend son fusil en signe de soumission, c'est pour vous assassiner à bout portant. Sa soumission n'est jamais qu'un leurre ou un armistice, dont il profite pour vous surprendre lorsqu'il a trouvé l'occasion favorable.

Êtes-vous curieux de suivre une de ces expéditions d'Afrique? voici une colonne prête à partir. Le désert est devant vous, sans ombre et sans eau. Le sol ne présente ni abri ni ressources; les moyens de ravitaillement manquent absolument. Calculez donc bien vos distances et vos provisions, sans quoi vous êtes assuré de mourir de soif, de fatigue et de faim. Vous devez aller soumettre ou punir une tribu lointaine, et vous n'emportez avec vous que dix jours de vivres, parcimonieusement calculés encore, comme nous l'avons vu. Vos trains des équipages sont-ils au complet? vos mulets sont-ils bien bâtés, de façon à ce que leur charge ne puisse les blesser? sont-ils en bon état surtout? car, s'ils tombent malades, il faudra les abandonner sur la route, et leur charge avec eux. N'oubliez donc aucune précaution; toutes sont importantes. La moindre méprise ou la moindre négligence a eu des conséquences funestes. Le signal est donné, on se met en marche sur trois colonnes, le convoi et les armes spéciales au centre, la cavalerie bien en avant, afin que le passage d'un gué ou d'un défilé ne vienne point retarder la marche de la colonne. Après l'arrière-garde, marche un escadron, soit pour ramasser les traînards, soit pour éloigner les Arabes, car ceux-ci ont pour habitude constante de se porter sur la queue de nos colonnes, afin d'enlever les éclopés et de s'en faire un trophée, afin aussi de retarder la marche en forçant l'arrière-garde à s'arrêter pour leur faire face. Si on avance résolûment, ils se cachent; mais, sitôt qu'on hésite ou qu'on recule, ils fondent sur vous comme un orage subitement formé.

Une fois en marche, vous trouvez devant vous le sol crevassé par l'action d'un soleil brûlant, ou bien détrempé par des pluies torrentielles. Entre une chaleur excessive, où la poussière vous aveugle et vous consume, et un froid glacial, où les rafales de neige vous enve-

loppent comme un suaire, il n'y a pas de milieu. Impossible d'ailleurs de bivouaquer la nuit, car il faut cacher sa marche à l'ennemi. Au risque donc de s'égarer dans les ténèbres et de doubler les fatigues par l'insomnie, il faut marcher, car on ne peut espérer atteindre l'Arabe que par surprise. Nous n'avons pas, comme lui, nos relais dans le désert et nos stations préparées. Avant tout, il s'agit donc de lutter de ruse. Toute indication manque sur la marche de l'ennemi, il importe de retrouver ses traces et de savoir où il se cache. Les éclaireurs indigènes se mettent en campagne : habillés absolument comme les Arabes, ils vont à la chasse des prisonniers. Ils se mêlent aux nomades; s'ils en trouvent quelqu'un d'écarté, ils le ramassent et le rapportent; mais si le temps et l'occasion leur manquent de faire des prisonniers, ils allument des feux télégraphiques pour nous avertir et nous informer. Si cette ruse ne réussit pas, on détache au loin les auxiliaires; ceux-ci disparaissent bientôt au milieu des replis uniformes qui ondulent devant nous comme les vagues de la mer. C'est dans ces replis du désert que se cachent habituellement les Arabes poursuivis. Quelques heures après, nos auxiliaires reviennent vers nous et simulent une attaque contre nos détachemens. Nos soldats, comme s'ils étaient surpris à l'improviste, se défendent mal et reculent. Au bruit de la fusillade, à la vue de la poussière que soulève la mêlée, les Arabes cachés et épars se montrent et se rassemblent. Si la *fantasia* de nos auxiliaires est bien exécutée, les Arabes s'y trompent, et, accourant aussitôt de toutes parts pour prendre part à la mêlée, ils tombent dans le piége.

Enfin, après bien des fatigues, bien des privations, bien des dangers de toute nature, nous atteignons au but de l'expédition. Voici le foyer de l'insurrection. Nous sommes sur le terrain où la tribu rebelle a planté ses tentes. Nos soldats pénètrent dans le camp ennemi une demi-heure avant le jour, au moment même où les Arabes vont faire leurs ablutions. Y pénétrer plus tôt, ce serait donner le temps à l'ennemi de s'échapper à la faveur de la confusion et des ténèbres; plus tard, ce serait se découvrir et par conséquent leur donner le temps de nous éviter. Il faut enlever le camp à la baïonnette et sans répondre au feu de l'ennemi, car cela pourrait jeter du désordre dans les manœuvres et entraîner des méprises. Les réguliers de la tribu surprise portent nos efforts d'un seul côté; ils s'exposent bravement à nos coups, résistent quelque temps à notre attaque et nous attirent enfin avec grand bruit à leur poursuite. Le jour venu, on s'aperçoit que le *douar* ou la *smala*, la tribu enfin, a disparu d'un autre côté, et il nous est impossible de retrouver ses traces. C'est par un pareil stratagème que la *smala* d'Abd-el-Kader nous a glissé trois ou quatre fois entre les mains.

Quand, à défaut des tentes, le territoire abandonné par les tribus nous reste, on court aux *silos*, car l'orge manque aux mulets et aux

chevaux; l'orge, la providence de cette guerre! Mais les silos sont vides. On ne se décourage pas pour si peu : il existe toujours des contre-silos (*barani*). Seulement l'essentiel est de les découvrir. Le seul moyen, c'est d'envoyer nos espions déguisés sur l'emplacement des silos ordinaires. Ils tiennent conseil comme feraient des Arabes affamés. Le gardien (*tammar*), trompé par cette apparence, sort du trou où il se tenait caché et s'approche d'eux. Nos espions s'en emparent et le trou à l'orge est découvert. C'est ainsi que notre garnison de Mascara, sans approvisionnement et privée de toute communication avec nos autres postes, a pu subsister pendant cinq mois au milieu des tribus insurgées, au cœur même de l'hiver.

Il arrive bien des fois aussi que ces coups de main lointains ne réussissent pas. Les tribus, averties à temps de notre approche, se sont enfuies au désert, détruisant tout ce qu'elles n'ont pu emporter. Les vivres manquent, les munitions sont épuisées, les ambulances sont remplies. Il faut retourner en arrière. C'est alors que le moral du soldat est mis à une rude épreuve et que la responsabilité du chef est lourde. On a beau multiplier les cavaliers sur les flancs de la colonne, tant pour transmettre les ordres que pour veiller à la régularité de la marche : il suffit qu'un ordre soit mal compris, ou qu'il arrive trop tard, ou même que les sonneries ne soient pas exécutées à la fois dans les divers corps, pour qu'un de ces corps s'égare en marchant trop lentement ou trop vite, en prenant une fausse direction ou bien en faisant un mouvement inopportun. Lorsqu'il y a solution de continuité dans la colonne, le ralliement devient à peu près impossible au sein de ces ondulations de terrain qui se ressemblent toutes. Les corps égarés tombent presque inévitablement dans les embuscades des Arabes toujours en éveil et partout cachés comme des bêtes fauves, guettant la proie attendue.

A quelles rudes épreuves une telle guerre soumet nos soldats, un détail caractéristique le fera comprendre. Sur dix soldats qui meurent en Afrique, un seul tombe sous les balles de l'ennemi; les neuf autres succombent aux fatigues, aux privations, aux intempéries du climat. N'importe! nos soldats entrent en expédition en chantant. Ils ont devant eux en moyenne dix journées de marche consécutive, à raison de douze lieues par jour (1). On arrive ainsi au *pays de la soif*. Si les bidons sont vides, il faut souvent parcourir de grandes distances avant de trouver de l'eau en creusant le sol. On marche le jour, on marche la nuit; on serre les rangs pour ne pas s'égarer; on se couche sans abri, l'oreille toujours ouverte, prêt à repartir ou à combattre au premier signal. Cela dure ainsi un mois, deux mois, quelquefois plus. On re-

(1) Les bataillons des zouaves ont fait jusqu'à vingt-et-une lieues par jour à la poursuite d'Abd-el-Kader; c'est encore un peu moins que les volontaires de Zumalacarregui.

vient à la garnison, l'uniforme en lambeaux, le corps mangé par la poussière, les pieds saignans, l'œil éteint, la santé délabrée; mais un jour de repos a tout fait oublier, et l'on est prêt à recommencer le lendemain, le sourire aux lèvres et le cœur affermi.

Tel est le métier que nos soldats font depuis vingt ans en Afrique, sans s'être rebutés un seul jour. D'étape en étape, d'expédition en expédition, ils sont parvenus à asseoir la domination de la France par-delà la région des cultures, jusque dans la région des oasis, à cent cinquante lieues du rivage. Nos colonnes mobiles sillonnent en tous sens et sans trêve cette immense étendue, dépourvue de ressources, mais où les dangers de toute espèce naissent à chaque pas. Sans doute il a fallu des soldats comme les nôtres pour pouvoir installer la guerre du désert dans les conditions que nous venons de résumer; mais encore a-t-il fallu trouver le secret de notre force contre ces nouveaux Parthes de l'Afrique, et ce n'a pu être l'affaire d'un jour, on le comprend de reste. En 1836, on regardait comme une témérité grande l'expédition de Constantine, et cette expédition échouait en effet. En 1849, l'expédition de Zaatcha n'a surpris personne, et cependant l'expédition de Zaatcha présentait dix fois plus de difficultés, de fatigues et de périls que l'expédition de Constantine. Entre ces deux dates, il se trouve un véritable homme de guerre, et l'homme de cette guerre, le maréchal Bugeaud. Jusqu'à l'arrivée de cet homme, il y a eu des combats brillans, des actions héroïques en Algérie; il n'y avait pas de système de guerre. Avant lui, la possession de la zone du littoral nous était contestée malgré nos victoires; après lui, notre domination était consolidée jusque dans les profondeurs du Sahara.

Dans une vue d'ensemble de la guerre d'Afrique, les combats de montagne se perdent comme la trame se perd dans le tissu; mais, sitôt qu'on entre dans le détail des événemens, on les retrouve si inhérens à notre campagne africaine, qu'il est impossible de les en séparer. Ceux qui prétendaient empêcher le maréchal Bugeaud, en 1844 et en 1847, de pénétrer dans le massif du Djerjera, qu'on nomme la Grande-Kabylie, pour le distinguer des autres massifs de montagnes moins importans, ceux-là, dis-je, ne s'étaient pas bien rendu compte de la configuration de l'Algérie. En suivant sur une carte les accidens de la guerre, ils auraient vu que tous les pas de notre conquête ont été de véritables expéditions de Kabylie, et que les endroits favorables à la colonisation sont précisément des vallées profondes dominées de tous côtés par des montagnes. — Le théâtre de nos opérations s'étend de l'ouest à l'est, depuis Nemours jusqu'à La Calle, sur deux cent cinquante lieues de côtes : la profondeur de cette arène militaire varie de quatre-vingt-dix à cent cinquante lieues. Entre la zone du littoral et la zone du désert, le Petit-Atlas répand ses innombrables chaînons à

droite et à gauche; il empiète ainsi sur les deux zones extrêmes depuis la mer jusqu'aux hauts plateaux du Sahara. Cette région montagneuse occupe tout le centre de l'Algérie : c'est le Tell, qui était autrefois un des greniers de l'empire romain, et qui est encore le seul grenier des tribus errantes de l'Afrique. Dans la zone du littoral se trouvent les plaines basses et humides, abritées de la mer par les hauteurs boisées du rivage (le Sahel), et des vents du désert par la croupe du Petit-Atlas. La zone des hauts plateaux ou Serssous, qui se perd dans le désert à travers les oasis, est la région des pâturages, comme le Tell est la région des labours, comme le Sahel est la région des jardins et des fruits.

On le voit, les montagnes dominent partout le système orographique de l'Algérie. Sur la ligne du littoral, ce sont les monts Traras, entre Nemours et Oran; depuis l'embouchure du Chéliff jusqu'à l'embouchure du Mazafran, c'est l'immense crête rocheuse du Dahra, qui surplombe la mer jusqu'aux environs même d'Alger; plus loin et à partir de la pointe Pescade, toute la côte, jusqu'à la frontière de Tunis, n'est guère autre chose qu'une muraille non interrompue de rochers. Sur la ligne du Tell, depuis Mascara jusqu'à Tébessa, frontière de Tunis, s'étend un grand réseau de montagnes entremêlé de vallées. Enfin, sur la ligne du Sahara, le Grand-Atlas, sous des dénominations diverses, vient rejoindre la chaîne intermédiaire à ses deux extrémités. Les montagnes de l'Algérie présentent presque la même configuration que les montagnes de la Navarre. Ce sont les mêmes pitons taillés à pic, les mêmes *sierras* contournées et nouées en tout sens. Les vallées y abondent, comme en Navarre : on croirait presque y retrouver les mêmes villages adossés à des pentes semblables. Seulement en Algérie, quoique les neiges et les froids subits soient fréquens, la température est plus douce et la vigne y fleurit avec l'oranger. Les rochers sont couverts en général de chênes-lièges, de pins ou de lentisques. Le laurier-rose, qui fournit le meilleur charbon pour la confection de la poudre, borde tous les torrens; l'olivier sauvage grimpe à travers tous les précipices.

On nomme Kabyles les tribus qui peuplent les montagnes, pour les distinguer des tribus arabes de la plaine, desquelles les Kabyles diffèrent essentiellement. Leur origine est multiple, et dans leurs traits distinctifs on retrouve encore la trace des diverses invasions qui ont passé sur l'Afrique. C'est ainsi que, dans le massif du Djerjera, à côté d'une tribu évidemment originaire de l'Orient, on rencontre une autre tribu à visages blancs, à cheveux blonds et portant le signe de la croix latine tatoué sur les membres ou sur la poitrine. Le temps et la nécessité des choses ont donné les mêmes habitudes et souvent aussi le même caractère à toutes ces tribus d'origine diverse. Tous les Kabyles sont fiers de leur indépendance, qui a résisté jusqu'ici

à toutes les invasions. Ce sont eux aussi que nous avons trouvés les premiers à tous les pas de notre conquête pour nous disputer la possession de toutes les vallées et tous les passages de montagne. La première entreprise militaire un peu sérieuse depuis l'occupation d'Alger fut la prise du col de Mouzaïa en 1831, par le maréchal Clausel. Qui donc couronnait les rochers de Mouzaïa? Les Kabyles du bey de Tittery. C'est au col de Mouzaïa précisément que nous avons perdu le plus de soldats, et les plus braves, durant cette guerre d'Afrique. Il n'y a pas dans les montagnes de la Navarre de position plus formidable, et le fameux bois de Carrascal, sur la route de Pampelune à Logroño, n'est rien à côté du bois des Oliviers, derrière les Mouzaïa, sur la route de Médéah. Partout où nous avons voulu nous établir, nous avons aussitôt été inquiétés par les tribus des montagnes. Nous n'avons été maîtres de la Mitidja qu'après avoir détruit à peu près jusqu'au dernier homme les Hadjoutes de Cherchell. Ce que nous avons fait contre les Hadjoutes, il nous a fallu le recommencer contre les Hachems de Mascara, contre les Flittas de la Mina, contre les Beni-Menasser de Tenez, contre les Issers de Dellys. Nos combats dans les pâtés de montagnes de l'Ouerenseris et du Dahra sont innombrables.

Autant l'Arabe des plaines est pillard et vagabond, autant le Kabyle des montagnes est industrieux et sédentaire. Ici la maison remplace la tente : *l'arbre*, ce signe universel de la propriété, et que l'Arabe détruit partout sur son passage en incendiant tous les ans les plaines, qui poussent ainsi une herbe plus haute et plus épaisse, l'arbre fruitier est cultivé et respecté dans les montagnes. Des clôtures protégent même l'olivier et le figuier : les vergers, presque en tout point semblables à nos enclos des Pyrénées, sont garnis de ruches à miel. Dans l'antiquité, la ruche était, comme l'arbre, consacrée au dieu Terme; c'était l'emblème de la propriété.

Le Kabyle est aussi fanatique d'indépendance que l'Arabe : seulement l'Arabe place l'indépendance dans le droit de piller et de vagabonder tout à son aise sans être inquiété nulle part; le Kabyle, au contraire, la place dans le droit de garder sa maison et de jouir de la montagne qu'il habite. L'Arabe met cette indépendance sous la sauvegarde de la fuite; le Kabyle, lui, n'a d'autre sauvegarde que la résistance. L'Arabe vaincu fuit encore et recommence; le Kabyle, après s'être bien défendu, se résigne à la défaite, et, rentré dans sa maison incendiée, il envoie au vainqueur le présent de soumission. Aussi la guerre de montagne, si elle a été plus terrible, a été plus décisive et plus courte pour nos armes que la guerre du désert. Le Kabyle a sa propriété pour gage de sa parole, et il est fidèle à ses engagemens. Tandis que l'Arabe, toujours en course, passe de tribus en tribus, cherchant la *diffa* ou repas d'honneur, importun à ses voisins et à lui-

même, le Kabyle reste chez lui, et ne va jamais chez les autres tribus, à moins qu'il n'y soit appelé; mais, dans ce dernier cas, il ne marchande jamais ses secours : il part et se met à la discrétion des tribus armées pour leur défense (1). C'est une population éminemment guerrière que cette population kabyle. Aussi habiles tireurs que les Arabes sont excellens cavaliers, les montagnards africains ont plus de fermeté dans le combat et plus d'ensemble que les hommes de la plaine. En Pologne, tout homme était considéré comme noble qui pouvait équiper un cheval de guerre. Parmi les Kabyles, pour être admis au conseil et voter dans les assemblées (*djemma*), il suffit de pouvoir montrer son fusil. Dès qu'un enfant a pu se procurer un fusil, son ambition est satisfaite : il a revêtu la robe virile.

Chaque tribu kabyle se divise en autant de districts (*kharouba*) qu'elle occupe de vallons ou de montagnes. Chacun de ces districts élit son cheik; ce cheik, qui est remplacé dans les six mois au moins, n'a guère qu'un pouvoir militaire; c'est l'*amine* de la *dechra* ou village qui juge les contestations civiles, ou plutôt qui les concilie. Comme on le voit, le pouvoir politique et civil n'a pas de bases bien fixes ni bien solides parmi les Kabyles. Le pouvoir véritable, le pouvoir permanent, réside dans la commune religieuse (*zaouia*). Ce sont les marabouts qui jugent en dernier ressort les décisions des cheiks et les arrêts des *tolba*.

Entre les tribus, il existe une sorte de confédération traditionnelle qui n'a d'action que dans un cas de défense commune. C'est ainsi qu'en 1842, lorsque la colonne du général Changarnier envahit pour la première fois les retraites ignorées de l'Ouérenseris, il trouva toutes les tribus réunies par un accord tacite dans les défilés de l'Oued-Foddha pour lui en disputer le passage. Après le combat et même avant, si des propositions de paix sont faites par l'ennemi, chaque tribu et même chaque fraction de tribu rentre dans son indépendance pleine et entière. En 1844, lors de notre première incursion dans la Grande-Kabylie, le maréchal Bugeaud ayant promis l'*aman* aux tribus qui déposeraient les armes, on vit les cheiks de la même tribu se prononcer, les uns pour la soumission et rentrer dans leurs villages, les autres se décider à la résistance et continuer le combat. Les marabouts seuls auraient pu mettre d'accord les cheiks en dissidence; mais ils refusèrent de se prononcer.

Il n'y a d'autre impôt en Kabylie que l'impôt de la *zaouia* pour l'en-

(1) En 1844, un lieutenant d'Abd-el-Kader avait demandé refuge contre nous aux Kabyles de Djigelly. Plutôt que de nous livrer leur hôte, ils se résignèrent à une invasion de nos troupes qui les ruina ; mais en 1847, lorsque, soutenant la guerre pour leur compte, ils virent arriver chez eux les Arabes de la plaine comme auxiliaires, ils les renvoyèrent sans hésiter, aimant mieux encore avoir affaire à des ennemis comme nous qu'à des alliés comme les Arabes.

tretien et l'instruction des enfans élevés par les marabouts, pour le service des pauvres et l'hospitalité des voyageurs. Cet impôt a deux formes : le *zekkat*, qui prend le centième des troupeaux; l'*achour*, qui prend le dixième des fruits. Le lien social est en général assez faible parmi les montagnards de l'Atlas, et c'est en lui-même que le Kabyle cherche la protection que la communauté ne lui garantit pas. La puissance de l'individu est énorme en Kabylie, car elle est sans aucune pondération sociale. L'Arabe reconnaît une loi hiérarchique; sa tribu est rangée sous un pouvoir patriarcal et même héréditaire : la Kabylie, au contraire, est radicalement démocratique. A toute sommation, même à celle d'un marabout, le Kabyle répond : *Moi chef, toi chef*, ce qui équivaut à notre formule égalitaire : *Un homme en vaut un autre*. Comme signe et comme marque de la puissance individuelle, le Kabyle a trouvé l'*anaya*. L'*anaya* est un gage quelconque qui rend celui qui le donne responsable du mal qui arriverait à celui qui le reçoit. La considération d'un Kabyle est attachée au respect de son *anaya*, et elle se mesure au rayon que peut parcourir le gage respecté. L'affront fait à l'*anaya* engendre toujours une haine héréditaire et des vengeances sans limite. Lorsque, en 1844, au lendemain d'un combat sanglant, un aide-de-camp du maréchal accepta la mission périlleuse d'aller désarmer les tribus en révolte, il portait devant lui le gage du jeune cheik des Flissas, Ben-Zamoun. L'autorité de l'aide-de-camp fut méprisée, mais le porteur de l'*anaya* revint sain et sauf, et Ben-Zamoun put relever la tête avec orgueil.

Telle est la constitution politique de la région montagneuse de l'Afrique ou Kabylie, bien distincte de la région des plaines ou des plateaux. Cette région a résisté aux Visigoths et aux Sarrasins comme aux Turcs et aux Français. Le maréchal Bugeaud a cependant porté un grand coup à ces populations intrépides en découvrant le système de guerre qui pouvait amener le plus rapidement, le plus sûrement leur soumission; il ne reste plus à notre armée qu'à achever son œuvre.

II. — LA GUERRE D'AFRIQUE JUSQU'EN 1841.

Jusqu'en 1839, et on peut dire jusqu'en 1841, notre conquête d'Afrique avait passé par tous les tâtonnemens que lui faisait subir la passion parlementaire. Il fallut discuter long-temps pour savoir si nous conserverions l'Algérie; puis on se demanda si l'occupation devait être générale ou limitée à quelques points du littoral; puis encore, on voulut savoir quel système de guerre convenait le mieux et celui qui coûterait le moins cher. On critiquait ce qu'on avait fait, on se défiait de ce qu'on allait faire. Si l'on parlait aux chambres de voter un crédit pour une expédition, les chambres ne manquaient jamais de ré-

pondre au gouvernement qu'il avait déjà dépassé les limites du budget algérien. A mesure que la guerre multipliait les besoins de l'armée d'occupation, les chambres diminuaient ses ressources. Après la prise d'Alger, le corps d'expédition était de trente mille hommes : on le réduisit de moitié dans le même temps qu'on envoyait l'ordre d'occuper Bône et Oran. Les Arabes vinrent nous bloquer bientôt dans Alger même : il fallut leur disputer au moins les avenues de la Mitidja; mais, après sa première incursion à Médéah, l'armée ne comptait guère plus de dix mille hommes d'effectif. Cependant, lorsque le général Clausel, qui avait succédé à M. de Bourmont dans le commandement, s'avisa de céder, moyennant tribut, le beylick d'Oran et le beylick de Constantine à deux princes tunisiens gouvernant au nom de la France, le ministère désavoua l'acte du général comme entraînant une aliénation trop complète des droits de la France sur l'Algérie. Cela n'empêcha pas le gouvernement, trois ans après, de ratifier le traité Desmichels. Ainsi, après avoir refusé l'investiture d'Oran et de Constantine aux princes de Tunis se faisant nos vassaux, nous donnions la souveraineté de l'Algérie presque tout entière à Abd-el-Kader se déclarant notre ennemi.

Jusqu'en 1838, personne n'aurait pu affirmer que nous garderions l'Algérie. Aussi les soldats qu'on y envoyait, trop peu nombreux pour occuper les lieux qu'ils avaient envahis, ne savaient plus ni où aller ni quoi entreprendre. Après une expédition, nous laissions toujours sans protection les tribus qui s'étaient compromises dans notre cause, et, précisément parce que nous n'avions pu les protéger, il nous fallait les venger ensuite. Le châtiment une fois exercé, on s'en retournait sans plus d'avantages qu'on n'en avait auparavant, mais en acceptant une responsabilité plus lourde pour l'avenir. La conquête se faisait ainsi au hasard, sans plan arrêté, sans intention même, et au prix de sacrifices qu'on savait inutiles. On peut presque dire que nous avons été engagés vis-à-vis de l'Algérie beaucoup plus par nos fautes et par nos échecs que par nos exploits et notre volonté. Toutes les fois que les chambres votaient de nouveaux crédits, c'était plutôt pour réparer le passé que pour préparer l'avenir, plutôt pour couvrir la vanité de notre politique que pour seconder les intérêts de notre conquête.

En retirant de Bône les troupes qui en avaient pris possession en 1830, nous y avions laissé des auxiliaires. Après le départ de nos troupes, ces auxiliaires sont bloqués par le bey de Constantine, et nous demandent secours. Le général Berthezène, le successeur du général Clausel, expédie quelques soldats à Bône; ces soldats sont massacrés à leur arrivée : cela nécessite l'envoi de nouvelles forces. Nous mettons donc garnison à Bône; mais, une fois la garnison installée, il devient nécessaire d'expédier de Toulon un corps de trois mille hommes pour ga-

rantir l'occupation. — Nous n'avions laissé que quinze cents hommes environ dans la province d'Oran. Cette garnison fut bientôt bloquée dans la ville : on devait le prévoir. Il devint nécessaire d'occuper successivement sur la côte Arzew et Mostaganem, qui nous reliaient à la province d'Alger. Alors on se décida à envoyer de nouvelles troupes pour soutenir ces garnisons : elles arrivèrent trop tard pour assurer leurs positions; elles ne purent que venger les échecs éprouvés. Bougie est un point important sur la côte dans la province de Constantine : en 1833, nous n'avions pas encore songé à occuper Bougie. Il fallut, pour décider cette occupation, qu'un navire anglais eût été insulté dans le port et que le gouvernement anglais déclarât au nôtre que, puisque la France ne savait pas faire respecter un pavillon allié sur les côtes barbaresques, l'Angleterre aviserait elle-même. Cherchell est un autre port à une petite distance d'Alger. En 1839, nous savions à peine que Cherchell existât; il fallut qu'une poignée de corsaires indigènes s'emparât effrontément d'un navire de commerce en vue même d'Alger, pour qu'une expédition se dirigeât sur Cherchell et y laissât garnison.

En 1835, les Douairs et les Smalas, les tribus les plus rapprochées d'Oran, nous demandèrent protection contre l'émir, qui voulait les contraindre à s'éloigner d'Oran. Le général Trézel crut naturellement pouvoir mettre ces deux tribus amies sous sa garde; mais Abd-el-Kader déclara hautement qu'il ne permettrait jamais que des musulmans, ses sujets, restassent sous notre autorité, dût-il les aller chercher dans les murs d'Oran même. Telle était la position que nous avait faite le traité Desmichels vis-à-vis de l'émir, qu'il nous était même défendu de protéger les tribus qui s'étaient compromises pour nos intérêts. Le général Trézel, indigné, se porta aussitôt, avec deux mille cinq cents hommes, contre l'arrogant émir, et établit son camp à cinq lieues d'Oran, dans la belle vallée de Tlélat. Abd-el-Kader était plus loin sur les bords du Sig, où il assemblait ses fidèles. La forêt de Muley-Ismael le séparait de nous. Le général, voyant ses convois et ses fourrageurs surpris et enlevés derrière lui, résolut d'aborder Abd-el-Kader, avant que celui-ci eût assemblé toutes ses forces. Les passages accidentés de Muley-Ismael, où nous devions bien souvent retrouver les Arabes, nous furent vivement disputés. L'ennemi fut pourtant refoulé sur les bords du Sig; nous n'avions plus que pour quatre jours de vivres, et l'émir, qui comptait sur de nouveaux renforts, nous retint là deux jours en négociations dilatoires. Il fallut enfin songer à la retraite; c'est là ce qu'attendait Abd-el-Kader pour tomber sur nous. La colonne prit la direction d'Arzew par des chemins inconnus où elle s'égara. Arrivée au confluent de deux rivières, à la Macta, elle vit une issue dominée à sa gauche par des escarpemens boisés, limitée à droite par des marais; mais Abd-el-Kader avait gagné notre colonne de vi-

tesse, en faisant monter ses fantassins en croupe derrière ses réguliers. Ce défilé était donc déjà occupé par les Arabes, qui se précipitèrent sur le convoi, pendant que l'arrière-garde était poussée dans les marais de droite. La confusion et le désordre se mirent dans nos rangs; la voix des chefs fut méconnue : sans le sang-froid de quelques artilleurs et deux ou trois charges héroïques, la colonne tout entière serait restée dans ce fatal défilé. Eh bien! le désastre de la Macta contribua plus que n'aurait fait une victoire à nous retenir dans la province d'Oran. Abd-el-Kader devint si arrogant après sa victoire, qu'il écrivit au général en chef, Drouet d'Erlon : « Espérant que la paix n'est point rompue entre nous, je m'engage à aller vous débarrasser des incursions des Hadjoutes dans la Mitidja, puisque vous ne pouvez vous en délivrer vous-même. » Et en effet l'émir s'était fait reconnaître comme souverain à Milianah et à Médéah, et il envoya un *hakem* jusqu'à Blidah pour y gouverner en son nom.

Pour réparer l'échec de la Macta, il fallut expédier des renforts de France dans la province d'Oran. Une grande expédition fut décidée pour aller châtier Abd-el-Kader à Mascara, siége de sa puissance, et délivrer les Coulouglis bloqués par lui dans la citadelle de Tlemcen. Depuis trois ans, ces fidèles auxiliaires imploraient vainement notre appui ou du moins notre présence. Le maréchal Clausel, qui revenait pour la seconde fois en Afrique comme gouverneur-général, dirigea lui-même l'expédition. Cette campagne finit comme toutes les autres, par l'abandon presque immédiat de la contrée envahie. Après cette longue promenade militaire, le maréchal Clausel s'en retourna à Alger, et crut la guerre finie. Les chambres, qui ne demandaient pas mieux que de prendre le maréchal au mot, exigèrent une réduction notable dans l'armée d'Afrique. A peine cette réduction était-elle opérée que la nécessité d'une expédition à Constantine frappa l'esprit du gouverneur-général; mais les troupes dont il aurait eu besoin pour mener à bien cette expédition étaient retournées en France, sur l'avis qu'il avait donné lui-même. L'exécution de son projet dut être ajournée.

Le corps d'expédition d'Oran venait d'être retiré, quand le général d'Arlanges, laissé dans la province d'Oran avec des forces insuffisantes, fut inquiété de tous côtés par les tribus hostiles, et subit un échec assez grave sur la Tafna. Il fallut faire partir de France, pour dégager ces forces compromises, une nouvelle expédition commandée par le général Bugeaud, qui paraissait pour la première fois en Afrique. C'était donc au général Bugeaud qu'était confiée la mission de réparer le désastre de la Macta et l'échec plus récent de la Tafna. Il savait d'avance que, s'il se mettait à la poursuite des Arabes, il ne pourrait les atteindre, que les vivres s'épuiseraient bien vite, et que le seul moyen d'engager les Arabes dans un combat sérieux, c'était d'avoir l'air de

se laisser surprendre par eux. Des feux allumés pendant la nuit sur les hauteurs prouvaient au général Bugeaud qu'en effet Abd-el-Kader se trouvait à portée et suivait sa marche. Il songea donc à offrir à l'émir un terrain de combat qui lui rappelât la Macta. C'était une vallée profonde, au confluent de deux rivières, à la Sikkah, les deux affluens formant deux gorges transversales. Le général apprit bientôt que son arrière-garde était attaquée par les cavaliers de l'émir, embusqués dans une des gorges. Alors, comme pour dégager son convoi, le général se mit en retraite dans la vallée, ayant l'air d'abandonner son arrière-garde. Abd-el-Kader, trompé par cette manœuvre, se lança vivement, avec toute son infanterie, vers le front de notre colonne, croyant la poursuivre. Nos soldats, par un changement de front subit, reçurent le choc de l'ennemi, qu'ils écrasèrent. Dans le même temps, le général détachait deux bataillons pour aller délivrer l'arrière-garde et la rallier. Bientôt ce combat ne fut plus qu'une boucherie. Les Arabes, coupés et écrasés, se jetèrent dans le ravin de l'Isser, laissant deux cents morts et cent trente prisonniers sur le champ de bataille. C'était le 6 juillet 1836. Le général Bugeaud aurait pu profiter de cette victoire pour asseoir notre domination dans toute la province; mais telles n'étaient point ses instructions apparemment : après avoir ravitaillé la garnison de Tlemcen, il quitta la province d'Oran et revint en France.

Cependant l'expédition de Constantine avait été décidée; mais, lorsque le maréchal Clausel voulut demander des forces suffisantes pour l'entreprendre, on les lui refusa : on lui permit seulement de tenter l'entreprise avec les ressources d'hommes et de matériel qu'il avait en Afrique. C'était condamner l'expédition. Le maréchal ne voulut pas en avoir le démenti, et, malgré la saison avancée et l'insuffisance de ses ressources, il se dirigea vers Constantine : le siége de cette place échoua, et la retraite fut un grand désastre. Heureusement ce désastre nous fit l'obligation de retourner à Constantine dans l'automne de l'année suivante, en 1837, et cette fois avec une résolution et un appareil dignes de la France. La première expédition n'avait d'autre but que de délivrer Bône des incursions incessantes du bey Ahmet et d'installer comme agha de Constantine le général Yusuf, alors chef de bataillon au titre étranger. Après le désastre de cette première expédition, il y allait de notre honneur, non-seulement d'occuper Constantine, mais encore de prendre possession de toute la province : c'est ce que nous fîmes en 1837; mais, sans le désastre de 1836, l'aurions-nous fait?

La seconde expédition de Constantine ne précéda que de peu d'années l'époque vraiment brillante de notre guerre d'Afrique; mais entre cette expédition et la prise d'armes de 1840 se place un fait considérable dont l'Algérie a pendant long-temps ressenti les conséquences. Nous voulons parler du traité de la Tafna. Cet événement ne

nous intéresse ici que parce qu'il forme la première période de la guerre d'Afrique et qu'il met en présence les deux grandes personnalités dont l'action puissante va dominer la seconde époque de la lutte. Aussi nous ne nous arrêterons pas au traité de la Tafna. On sait quels événemens avaient ramené le général Bugeaud sur la terre d'Afrique en 1837; on connaît les détails de la célèbre entrevue où le traité fut conclu, cette entrevue qui ressemble à une page détachée de l'histoire des croisades. Ce que nous voulons surtout faire remarquer ici, c'est le contraste des deux physionomies aujourd'hui historiques qui, dans cette rencontre solennelle, apparaissent au premier plan : l'émir Abd-el-Kader et le général Bugeaud. Le moment est venu, avant de les voir aux prises, de tracer le portrait des deux adversaires.

Abd-el-Kader était de la puissante tribu des Hachems, gardienne héréditaire de Mascara, la *ville sainte;* mais, né d'une famille de marabouts, il ne semblait point, en naissant, prédestiné à la guerre. Les prophéties habilement répandues dans tout le Moghreb par les *zaouias*, association religieuse dont son père était le chef, en décidèrent autrement. A vingt-deux ans, il avait déjà fait deux voyages à la Mecque pour échapper aux Turcs, persécuteurs de sa famille, de telle sorte que, lorsque les Français succédèrent aux Turcs dans la domination de l'Algérie, Abd-el-Kader ne fit que changer d'ennemis. A l'appel des marabouts, qui prêchaient la guerre sainte contre les infidèles, les tribus se réunirent, le 3 mai 1832, dans la plaine de Zégris pour élire un chef. Mahiddin leur présenta son fils Abd-el-Kader, celui que les prophéties avaient annoncé, et dont le frère aîné venait de mourir dans un combat contre les Français d'Oran. Les tribus acclamèrent *émir* ce fils prédestiné de Mahiddin. Abd-el-Kader monta aussitôt à cheval et fit son entrée à Mascara. Il avait vingt-six ans. C'était un beau jeune homme, aux pieds blancs, aux mains vraiment patriciennes. Sa figure était chaude et fine, ses yeux étaient tout chargés des méditations de la Bible et du Coran. Il y avait même sur sa physionomie rayonnante cette légère teinte d'ironie que la science laisse toujours plus ou moins comme une marque au front de ses élus. Il était plutôt fait, à coup sûr, pour la politique que pour la guerre; aussi devait-il apporter dans la guerre toutes les ruses de la diplomatie orientale et toute la persistance d'un ambitieux.

Tel était l'homme qui, vaincu à la Sikkah par le général Bugeaud, allait voir relever sa fortune par les mains même de son ennemi triomphant. Quand le général Bugeaud arriva devant l'émir dans la plaine de la Tafna, la nature fine et délicate du chef arabe ressortit singulièrement en regard de la rude et sévère physionomie du négociateur français. L'homme du nord, haut en couleur, vigoureusement musclé, au geste brusque et franc, prit entre ses doigts, durcis au maniement

des armes, la main frêle et blanche de l'émir oriental. Celui-ci, plein de protocoles gracieux dans son langage, d'un aspect élégant, souriant dans son apparente faiblesse, gardait en lui-même le secret de sa force pour s'en servir au moment opportun. Vous souvenez-vous de Richard abattant un palmier d'un coup de sabre, et de Saladin qui lui répond en faisant voler en l'air un édredon de soie qu'il coupe en deux au fil de son épée? Ils vous représentent le général Bugeaud et l'émir Abd-el-Kader.

Le maréchal Bugeaud était né soldat : les qualités du capitaine ne devaient lui venir qu'en vieillissant. Ce n'est point un héros tout d'une pièce et de prime-saut, comme ces grands hommes de guerre que l'histoire présente tout faits à notre admiration dès la première page. Moins que personne, il pouvait se passer des leçons de l'expérience, car sa conception était lente, difficile à se déplacer; mais aussi l'expérience devait avoir pour lui plus de fruits que pour tout autre, car ce qui le distinguait par-dessus tout, c'étaient cette faculté d'analyse et cette perception du réel qui soumettent toute chose aux lois de la pratique. Les hommes qui ont le plus approché le maréchal Bugeaud se sont presque tous trompés sur la nature de son esprit. Ils lui ont cru l'intelligence prompte et vive, parce qu'ils l'ont vu ne jamais hésiter dans la délibération : aussi lui ont-ils cru de l'initiative, parce qu'ils l'ont vu souvent changer d'idées et de projets; mais ce n'était point l'intelligence qui était rapide dans sa tête, c'était la volonté, c'était l'exécution. De même, s'il changeait souvent d'idées et de projets, ce n'était point par exubérance d'initiative, mais parce que, l'expérience venant lui prouver souvent qu'il faisait fausse route, son ardeur d'exécution le portait aussitôt à poursuivre la réalisation d'un projet différent et même opposé au projet qu'il soutenait la veille.

S'il n'hésitait pas dans l'erreur, il n'y persistait pas long-temps du moins, car son extrême bon sens finissait toujours par le faire revenir à la vérité. La faute commise ne tardait pas à se retourner dans son esprit en enseignement utile. Voilà comment, avec toutes les apparences de l'entêtement, il était moins entêté que personne. On l'a vu engager sa responsabilité dans le traité de la Tafna, qui était l'occupation restreinte de l'Algérie et presque son abandon; mais, sitôt que l'événement lui a donné tort, au lieu de se buter par orgueil contre l'évidence, comme tant d'autres l'auraient fait, il poursuit avec une égale audace de responsabilité l'occupation illimitée dans le désert et l'occupation complète dans la Kabylie.

Si nous cherchions dans l'histoire un homme à comparer au maréchal Bugeaud, nous prendrions Blaise Montluc, ce héros familier dont les brutales allures vous repoussent de loin, mais dont la solide bonhomie vous attire invinciblement de près. — En expédition, le maré-

chal prenait toujours l'avis de ses lieutenans, le discutait, puis il donnait le sien : il était rare que celui-ci ne fût pas le meilleur. Écoutez parler de lui les officiers qu'il a formés; écoutez surtout les soldats, dont il connaissait si bien les besoins, dont il surveillait la santé avec une si paternelle sollicitude. Certes, il leur a imposé plus de fatigues et de travaux qu'aucun général ne l'avait peut-être fait avant lui; mais, en prenant à sa charge la moitié de leurs épreuves, il avait le talent de les leur faire oublier : il vivait ainsi de leur vie. Aussi, ces braves gens l'en ont-ils récompensé en le nommant le *père* Bugeaud : touchante appellation oubliée dans nos armées depuis Catinat!

III. — LA GUERRE D'AFRIQUE EN 1840 ET 1841.

A l'époque où le général Bugeaud vint prendre le commandement de notre armée, c'est-à-dire au commencement de l'année 1841, la guerre d'Algérie était entrée dans une de ses phases les plus critiques. Abd-el-Kader avait mis à profit le répit que lui laissait le traité de la Tafna du côté des Français, et l'ascendant qu'il lui avait donné auprès des Arabes. Il s'était d'abord fortifié du côté du désert, prévoyant bien que la région du Tell deviendrait sa base d'opération au retour de la guerre. C'est ainsi que, sur la limite qui sépare le territoire de parcours du territoire de culture, sur toute la ligne du Serssous, il avait édifié une échelle de villes et de postes fortifiés, qui lui servaient en même temps de magasins de provisions et de places d'armes. Takdempt, Thaza, Saïda et Boghar étaient les principales de ces places; elles étaient situées au méridien de Maskara, de Milianah et de Médéah. Abd-el-Kader savait que nous avions à peine assez de soldats pour occuper les places du littoral; quant à nos expéditions temporaires dans le Tell, elles nous coûtaient fort cher, et n'assuraient nullement notre domination. Si nous laissions une garnison dans l'intérieur, après l'expédition elle était bloquée, et il fallait bientôt nous remettre en marche pour la dégager ou la ravitailler. Lorsqu'une tribu nous résistait ou nous trompait, nous brûlions ses moissons; mais il lui restait ses troupeaux, qu'elle avait déjà mis à l'abri de notre atteinte, tandis qu'Abd-el-Kader, lui, si elle nous accueillait, pouvait en même temps brûler ses moissons et enlever ses troupeaux. Aussi, de deux maux ayant à choisir le moindre, entre notre protection lointaine et temporaire et la vengeance toujours présente de notre adversaire, la tribu aimait mieux laisser brûler ses moissons que se soumettre.

Abd-el-Kader avait compté sur cette fausse position des tribus. En nous forçant vis-à-vis d'elles à l'incendie et à la dévastation, il ajoutait au fanatisme qui les poussait déjà contre notre domination un auxiliaire puissant, la nécessité. C'est donc la nécessité, bien plus

encore que le fanatisme, qui avait rendu tributaires d'Abd-el-Kader toutes les tribus qui habitent les deux versans de l'Atlas, c'est-à-dire toutes les tribus qui étaient précisément exposées à être envahies par nous. Abd-el-Kader avait même exigé que chacune d'elles lui fournît son contingent de réguliers pour le retour prévu des hostilités. Dans le même temps que ses marabouts prêchaient la guerre sainte sur tous les points de l'Algérie, ses lieutenans y levaient les recrues et les organisaient pour l'attaque et la défense. Lui-même, qui, sous une indolence apparente, cachait une activité infatigable, parcourait incessamment les tribus pour faire l'inspection de leurs forces, réveiller leur fanatisme et leur haine, distribuer les promesses et les menaces, donner ses instructions et veiller aux enrôlemens. Son génie plein de séduction lui faisait parmi les chefs plus de partisans encore que le fanatisme. C'est même parmi les tribus des montagnes, sur lesquelles il avait moins de prise, qu'il a trouvé ses lieutenans les plus dévoués. C'est ainsi que Bou-Hamedi, son khalifat d'Oran, lui recrute douze mille réguliers dans les monts Traras; que Sidi-Embareck lui gagne les Kabyles de l'Ouérenséris; que El-Berkani entraîne les belliqueuses populations qui vivent sur les montagnes autour de Milianah, de Médéah et de Cherchell; que Ben-Salem, son khalifat du Sebaou, lui ménage des intelligences et des appuis depuis les vallées du Hamza et de la Medjana jusqu'au cœur de la Grande-Kabylie.

Lorsque le duc d'Orléans passa les Portes-de-Fer en 1839, tout paraissait tranquille, et la paix nous semblait pour long-temps assurée. Tout à coup Abd-el-Kader écrivit au maréchal Vallée qu'il eût incontinent à se préparer à la guerre, et aussitôt l'insurrection gagna toutes les tribus, depuis Oran jusqu'à Bône, avec la rapidité de l'incendie. Il nous fallut en même temps nous défendre — dans la province de Constantine, contre le propre frère d'Abd-el-Kader, aidé par Ben-Salem, et contre le bey Ahmet, qui revenait du désert, trouvant l'occasion favorable; — dans la Mitidja, contre l'émir en personne, ameutant contre nous, du haut des Mouzaïas, toutes les tribus qu'il lâchait sur la plaine, les Hadjoutes d'un côté, les Beni-Salah de l'autre, puis les Soumatas, les Mouzaïas, les Beni-Messaoud, les Beni-Moussa; — dans les plaines d'Oran et de Mostaganem, contre vingt mille fanatiques venus de derrière les lacs, ou sortis des forêts de Muley-Ibrahim, et qui se faisaient mitrailler jusque dans les fossés de nos remparts. Cette grande levée de boucliers, qui eut lieu vers la fin de 1839, nécessita l'envoi de nouveaux renforts dans l'Algérie. En attendant l'arrivée de ces renforts, en attendant surtout l'intervention du maréchal Bugeaud, il est bon de montrer ce que firent nos troupes en présence des adversaires qui s'étaient levés et armés contre elles d'un bout à l'autre de nos possessions.

La province de Constantine, qui échappait à l'action d'Abd-el-Kader,

rentra bientôt dans l'obéissance, sauf les cercles de Philippeville et de Bougie, où, du reste, les hostilités n'avaient pas été interrompues un moment depuis la prise de possession; mais c'était dans la Mitidja que tout l'effort de nos armes devenait nécessaire. Nos postes mal gardés avaient été assaillis à l'improviste, nos convois enlevés, nos fermes ravagées et nos colons assassinés. Lorsque nous nous vîmes en mesure de repousser ces assaillans, l'incendie et la dévastation avaient déjà désolé la plaine. Il nous fallut d'abord fortifier nos postes et ravitailler nos places : nous dûmes employer des colonnes entières à escorter nos convois, car les maraudeurs, abrités derrière chaque pli de terrain, embusqués sous chaque broussaille, tombaient sur nos détachemens isolés et les poursuivaient jusqu'aux portes d'Alger.

C'est ainsi que nos troupes se trouvèrent occupées jusqu'au printemps de 1840. Un renfort de six mille hommes était venu de France avec le duc d'Orléans. La prise de possession de Médéah et de Milianah étant résolue, un corps d'opération de neuf mille hommes, composé de deux divisions, fut assemblé à cet effet et s'ébranla aussitôt vers le col de Mouzaïa. Avant d'y arriver, il fallut *guerriller* pendant dix-huit jours consécutifs pour débarrasser les abords du bassin de la Mitidja des nuées de Kabyles et d'Arabes qui semblaient s'y être donné rendez-vous de toutes les parties de la province. Depuis Cherchell, où nous fûmes obligés d'aller dégager le commandant Cavaignac, qui s'y défendait héroïquement depuis six jours avec une poignée d'hommes, jusqu'à Blidah, ce ne fut qu'un long engagement à travers la forêt de Kharésas, les vallons de l'Oued-Ger et de Bourroumi, sur les berges escarpées de l'Oued-Nador et de l'Oued-el-Hachem, que les ennemis défendirent avec acharnement et où ils semblaient se multiplier. C'est là que nous rencontrâmes Sidi-Embareck, le plus habile et le plus intrépide khalifat de l'émir, venu de la riche et populeuse vallée du Chéliff avec tous ses contingens de la plaine et de la montagne. Enfin, le 12 mai 1840, nous étions devant le formidable défilé de Mouzaïa, où nous avions déjà deux fois inutilement planté notre drapeau. Lorsqu'on arrive devant cette immense fissure de l'Atlas, on voit devant soi, à travers les crêtes confuses des rochers et les contours infinis de la montée, un piton escarpé, entouré lui-même de roches plus élevées, et qui commande l'issue du passage vers le sud, comme l'indique assez l'éclaircie que le sommet de la montagne laisse sur ce point. La route, construite par le maréchal Clausel en 1836, au lieu de se diriger droit sur ce piton, lui tourne au contraire le dos jusqu'à ce que, arrivée au tiers de la hauteur, elle revient brusquement vers le col par le versant occidental de la montagne : elle est dominée à gauche par des crêtes fort difficiles qui se rattachent au piton; elle rencontre à droite un ravin profond qui descend du col, et dont la berge occidentale est presque inaccessible.

Telles sont les positions formidables que le corps d'expédition devait aborder pour arriver à la route de Médéah et de Milianah. Toutes les crêtes orientales, par lesquelles seulement le passage du col paraît accessible, avaient été couronnées de retranchemens et de redoutes par Abd-el-Kader. Le piton qui reliait toutes ces arêtes fortifiées était armé de plusieurs batteries, et ces batteries elles-mêmes étaient protégées par des nuées de tirailleurs kabyles perchés sur les roches qui dominent le piton. Chaque tournant de la route, chaque anfractuosité de la montagne, chaque précipice recélait dans ses flancs un gros d'ennemis prêt à recevoir nos soldats à bout portant. Autour du col de Mouzaïa, Abd-el-Kader avait réuni tous les réguliers qu'il avait pu ramasser dans les tribus depuis Maskara jusqu'à Sétif.

L'ascension commença au point du jour : ce fut la première division qui l'opéra. Cette division formait trois colonnes : la première, forte de dix-sept cents hommes, était commandée par le général Duvivier; elle s'avança à gauche de la route, chargée d'aborder le piton à travers les crêtes fortifiées qui s'y rattachent; la seconde colonne, forte de dix-huit cents hommes, était commandée par le colonel Lamoricière : elle était chargée de tourner les positions retranchées du col, en prenant la droite de la route à travers les escarpemens et les ravins; le duc d'Orléans commandait la troisième colonne, chargée d'aborder directement le col en suivant la route.

A travers mille obstacles et mille dangers surmontés, le général Duvivier monte toujours, tournant par l'escalade les retranchemens des Kabyles, laissant au 2e léger, conduit par son intrépide colonel Changarnier, le soin de les détruire en passant. Il dit à ses soldats décimés qu'ils resteront toujours bien assez nombreux pour s'emparer du piton, but de leurs efforts. Un nuage passant au front de la montagne lui permet de se reposer un instant, en le cachant à l'ennemi; mais à peine le nuage est-il passé, que la colonne tout entière se voit massée sous le feu des trois batteries échelonnées sur le piton. La mitraille fait des trouées terribles dans nos rangs. C'est un de ces momens où il faut tenter l'impossible; l'impossible réussit cette fois. Par un élan prodigieux, nos soldats se précipitent sur la première batterie et l'enlèvent à la baïonnette, le second et le troisième retranchement sont enlevés de même : les Kabyles perchés sur la cime du piton, n'osant aventurer leur feu au sein de cette ardente mêlée, s'affermissent sur le parapet pour recevoir le choc de nos soldats vainqueurs, qui bientôt les culbutent du haut de cette aire d'aigle et les précipitent dans l'abîme. Le drapeau du 2e léger, si glorieusement porté dans toute cette guerre, surtout depuis la première retraite de Constantine, flotte enfin sur la plus haute cime de l'Atlas.

Pendant ce temps, le colonel Lamoricière, après avoir enlevé les retranchemens qui se trouvaient sur la droite de la route, se voyait

arrêté sous le feu d'une troisième redoute par un ravin que nous avons décrit, et dont ses zouaves ne pouvaient franchir les berges escarpées. Culbutés par les Kabyles qui occupaient ces parapets ensanglantés, ils revenaient à la charge pour être culbutés encore. Tout à coup les tambours du 2e léger se font entendre derrière les Kabyles. Les zouaves, exaltés par ce bruit secourable, font un suprême effort : les voilà sur la berge, les voici dans la redoute, d'où les ennemis fuient en désordre, et les deux chefs se précipitent avec effusion dans les bras l'un de l'autre au milieu de leurs colonnes réunies. Le duc d'Orléans arrivait dans ce moment même, avec la troisième colonne, au haut du col de Mouzaïa, après avoir éteint une batterie qui le prenait en écharpe.

Telle fut cette glorieuse escalade du Mouzaïa. Il fallut trois jours au génie militaire pour rendre la descente du col, du côté de Médéah, praticable à l'artillerie. A gauche de la route, sur les dernières pentes du sud, on rencontre un plateau dominé au nord-est par une arête de rochers : c'est le bois des Oliviers. Sur ce plateau, si favorable à l'embuscade et à la défense, les Kabyles devaient se retrouver toutes les fois que nos colonnes iraient ou reviendraient de Médéah à Blidah. Ils y étaient cette fois : les zouaves les en chassèrent.

Cette longue campagne de l'Atlas dura six mois, et chaque jour eut son combat. Il fallut poursuivre les Kabyles sur les deux versans de la chaîne, les chasser tantôt de devant Médéah, tantôt de devant Milianah; châtier les tribus hostiles, et ravager leur récolte et leur territoire; aller de l'ouest de la Mitidja, où El-Berkani multipliait ses incursions, à l'est, où Ben-Salem tentait de s'établir. La saison des pluies, qui correspond à l'hiver chez nous, devait seule imposer un armistice aux combattans engagés dans cette longue lutte, si vaillamment soutenue par l'infatigable Changarnier, récemment promu au grade de général.

Vers le milieu du mois d'août, Abd-el-Kader retournait à Mascara, où il allait recruter de nouveaux contingens. Dans le même temps, Lamoricière, fait général en même temps que Changarnier, se dirigeait vers Oran comme gouverneur de la province. Là aussi les tribus avaient rompu le bâton de la paix. Ben-Thami, khalifa de Mascara, avait poussé contre Mostaganem toutes les tribus du Sig et de l'Habra, pendant que Bou-Hamédi, khalifa de Tlemcen, ameutait contre Oran les populations guerrières des bords de la Tafna. Le but de Ben-Thami était de s'emparer du bourg de Mazagran, situé à quelques portées de fusil de Mostaganem, afin de surveiller de là la garnison française de cette dernière place; mais il avait compté sans la bravoure française, et il trouva le fort de Mazagran occupé par cent vingt-trois hommes du 1er bataillon d'Afrique, commandés par le capitaine Lelièvre, et dont l'attitude héroïque fit reculer cinq ou six mille cavaliers arabes.

Quelques jours après l'affaire de Mazagran, c'est-à-dire au commencement de mars 1840, Bou-Hamédi, après avoir *razzié* et dévasté nos alliés les Douairs et les Smélas, tentait contre Miserghin, au sud-ouest d'Oran, la même entreprise que Ben-Thami avait essayée contre Mazagran. Yusuf commandait à Miserghin. Nos alliés lui demandèrent secours. Yusuf parvint à reprendre les troupeaux enlevés aux alliés; mais, ceux-ci s'aventurant à la poursuite de l'ennemi, notre colonne dut les suivre. C'est ce qu'attendait Bou-Hamédi, embusqué avec huit mille cavaliers dans la gorge de Ten-Salmet. Yusuf, pris à l'improviste, se met en retraite, envoyant aussitôt demander secours à la garnison d'Oran; mais notre colonne est bientôt enveloppée. L'infanterie veut se former en carré : dans ce mouvement, le désordre s'accroît, et l'ennemi en profite. Alors un escadron de soixante-cinq spahis, commandé par le capitaine Montebello, se porte au-devant d'un millier de cavaliers ennemis qui vont dans leur élan écraser notre infanterie en désordre. Cette diversion héroïque donne le temps aux fantassins de se former en carré. On vit aussitôt le cercle d'Arabes qui nous pressait de toutes parts s'élargir devant le feu qui partait à la fois des quatre faces du carré. Une fois ce cercle élargi, le bataillon carré reculait et rechargeait ses armes; puis, lorsque le cercle des assaillans s'était reformé et se rétrécissait encore, une nouvelle décharge, partie des quatre faces du bataillon, semait de nouvelles victimes autour de nos soldats. La retraite continua ainsi sans que le bataillon, lançant son feu à mesure, pût être entamé. A la fin, le renfort attendu d'Oran parut dans la plaine. Notre cavalerie, qui s'était retirée sous le canon de Miserghin, revint en escadrons serrés. L'infanterie reprit l'offensive en attendant. Les Arabes reculèrent; bientôt ils prirent la fuite, et furent poursuivis jusqu'à la nuit; ils laissaient près de quatre cents cadavres dans la gorge de Ten-Salmet : nous avions seulement perdu quelques soldats et une vingtaine de cavaliers.

Comme les livres, les faits d'armes ont leurs destins favorables ou contraires. On a beaucoup parlé de Mazagran : le combat de Ten-Salmet est resté à peu près ignoré. Cependant le combat de Ten-Salmet est aussi beau que la lutte du 2ᵉ léger à la retraite de Constantine, tandis que nous trouverions dans nos annales d'Afrique mille faits d'armes comparables à la défense de Mazagran. La défense de nos colons à la Maison-Carrée et à la Ferme-Modèle est aussi méritoire que celle des cent vingt-trois braves postés derrière les murs de terre du fort de Mazagran. Depuis cinq ans, nos soldats se défendaient tous les jours contre les Kabyles de Bougie dans des positions tout aussi hasardeuses. Les trois blockaus élevés en avant de Bougie ont été le théâtre de défenses bien autrement périlleuses que celle de Mazagran. On ne sait pas généralement en France ce que c'est qu'un blockaus. Figurez-vous une

tour construite en madriers de bois, à l'épreuve de la balle et même, jusqu'à un certain point, des fascines d'incendie. Cette tour, posée sur des fondemens en maçonnerie et protégée par une palissade ou par un fossé, peut contenir de douze à vingt hommes dans son étage supérieur. Cet étage forme saillant sur le rez-de-chaussée; le saillant, qui est garni de créneaux ou meurtrières, par où l'on fait sur les assiégeans un feu horizontal, repose sur un plancher mobile ou *machicoulis :* en faisant glisser en dedans ce plancher, les assiégés peuvent atteindre, par un feu plongeant ou même à la baïonnette, les assaillans qui tenteraient d'enfoncer le rez-de-chaussée ou de l'incendier. Le blockaus est en général armé d'obusiers et approvisionné de grenades. C'est, comme on voit, un moyen de défense particulier à la guerre d'Afrique, où l'ennemi n'a pas de canons d'affût à nous opposer. Le blockaus est habituellement placé aux abords d'une plaine ou bien au centre d'une vallée, de telle sorte qu'Arabes et Kabyles ne puissent faire une incursion sur les centres occupés par nous sans passer sous le feu des obusiers du blockaus. Eh bien! on a vu des milliers de Kabyles s'obstiner pendant trois et quatre jours contre ces tours de bois occupées par douze hommes jusqu'à ce que, décimés ou épuisés, ils se retirassent pour enterrer leurs morts et ne plus reparaître. Par la résistance invincible qu'oppose un simple blockaus à l'agression des Arabes et des Kabyles, on peut comprendre, sans s'en émerveiller, que cent vingt-trois hommes aient résisté victorieusement à deux ou quatre mille assaillans dans le fort de Mazagran.

Si nous comptons quelques habiles et heureuses razzias opérées sur les tribus d'Oran par le général Lamoricière vers la fin de 1840, nous aurons donné le fidèle bilan de notre conquête jusqu'à l'arrivée du général Bugeaud, comme général en chef de l'armée d'Afrique, le 22 février 1841. Hormis Constantine, où notre puissance s'établissait sous d'heureux auspices, l'on peut dire que la conquête n'avait pas fait un pas depuis le premier jour, car les points de la côte dont nous étions les seuls occupans nous étaient disputés, même les environs d'Alger, par des incursions journalières, et, comme en 1833, nous étions obligés de repasser sans cesse le col de Mouzaïa, toujours défendu, pour aller ravitailler Médéah et Milianah, où nous avions laissé garnison permanente. Enfin, pour dernier résultat, à peine vingt-sept mille colons avaient osé s'installer jusque-là en Afrique; encore étaient-ce des citadins ou des ouvriers de ville ne pouvant vivre que de l'armée et par l'armée. Il faut reconnaître pourtant que cette dernière campagne de 1840 avait donné une vigoureuse impulsion à la guerre; elle avait surtout mis en relief les hommes et les corps qui devaient contribuer le plus glorieusement à l'œuvre glorieuse du maréchal Bugeaud. Parmi ces coadjuteurs du maréchal, il en est surtout deux qui se distinguent par

une physionomie particulière et par un caractère spécial : ce sont les généraux Lamoricière et Changarnier. Le premier, c'est l'homme des razzias et des courses brillantes; le second, c'est l'homme des précipices et des combats de montagne.

M. le général de Lamoricière a successivement étonné de sa valeur les trois provinces de l'Afrique française, et dans chacune les Arabes lui ont donné un surnom de guerre différent, croyant que le même homme n'avait pu suffire à tant d'exploits. C'est la témérité intelligente et l'activité curieuse en personne. Il se fera débarquer tout seul sur le rivage de Bougie pour reconnaître la place; puis, le plan levé, il saluera les balles qui l'accueillent et se rendra tout d'un trait à Toulon pour presser l'embarquement d'un corps expéditionnaire. A l'assaut de Constantine, où il monte le premier, il sautera par-dessus une mine qui éclate; au col de Mouzaïa, il franchira un précipice qui le sépare de la redoute qu'il faut prendre. Il passera d'une arme à l'autre, comme il passe de Constantine à Oran, du littoral au désert, propre à tout, présent partout. Il ne s'arrête nulle part, pas même à Mascara, où l'hiver et l'ennemi le bloquent et où d'une garnison bloquée il fait une colonne d'opérations actives. Il quittera la direction d'un bureau arabe pour prendre celle d'un régiment; mais, dans l'intervalle, il se sera familiarisé avec la langue des Arabes, afin de mieux connaître leur catère, afin surtout de surprendre le secret de leurs ruses et de leurs stratagèmes. Que le maréchal Bugeaud se hâte d'organiser la colonne mobile, le général Lamoricière attend!

Quant au général Changarnier, le maréchal Bugeaud, qui s'y connaissait, le surnomma le *montagnard,* et les Kabyles, qui l'ont mieux connu encore, l'appelleront le *dompteur*. Celui-là vit dans le danger comme la salamandre dans la flamme. L'offensive, sur quelque terrain et dans quelque condition qu'il se trouve, lui paraît être de rigueur. A la retraite de Constantine, environné et pressé par des nuées d'Arabes, il jugera la partie égale, — trois cents contre trois mille, — et, formant son bataillon en carré, il commandera le feu comme s'il faisait faire l'exercice à des soldats novices. Au col de Mouzaïa, il trouvera facile d'escalader une batterie qui a pour affût les broussailles d'un piton de quinze mètres de haut. Au bois des Oliviers, il lancera une poignée de soldats contre des milliers de Kabyles qui occupent tout le plateau, et, trouvant scandaleux que ces pelotons décimés aient rebondi cinq fois en arrière sans pouvoir pénétrer cette masse compacte, il commandera obstinément une sixième charge, au point que ses soldats, voyant bien qu'il n'en démordrait pas jusqu'à ce que tous eussent péri, sont obligés de s'emparer du maudit plateau par rage et par dépit. A l'Oued-Foddha, il engagera sans hésiter une colonne de douze cents hommes dans une gorge étroite de trois lieues de profon-

deur, au milieu du feu plongeant des Kabyles rassemblés de tout l'Ouérenséris : il faudra bien, puisqu'il l'a décidé ainsi, que la colonne traverse victorieusement cet interminable coupe-gorge. Cette audace de responsabilité a jusqu'ici toujours été amnistiée par le succès.

Si tout paraît possible au général Changarnier dans l'attaque, rien ne paraît impossible au général Cavaignac dans la défense. Les longues épreuves militaires, c'est lui qui les accomplira en Afrique. Lorsqu'on ira débloquer quelque lointaine garnison, soit Tlemcen, soit Cherchel, c'est l'énergique figure du général Cavaignac qui vous apparaîtra toujours en tête de la garnison délivrée. Les généraux Lamoricière et Changarnier sont héroïques par bénéfice de nature; c'est par la conscience du devoir que le général Cavaignac s'élève à l'héroïsme. Il est encore un autre général qui a marqué en Afrique, c'est le général Bedeau. Celui-ci est l'homme d'organisation militaire par excellence; il est incontestablement le plus capable de tous—lorsqu'il est en second.

Après les hommes, il faut voir les corps. La création des zouaves et des chasseurs d'Afrique date des premiers jours de la conquête. De l'aveu de tous les étrangers qui ont pu les voir à l'œuvre, ces deux corps, l'un à pied, l'autre à cheval, sont sans rivaux en Europe. Les zouaves, ou voltigeurs d'Afrique, forment un seul régiment fort de quatre mille hommes. Dans le principe, il était en grande partie composé d'indigènes. Aussi les soldats portent-ils le costume turc, tandis que leurs officiers ont conservé l'uniforme européen. Les zouaves ont rendu illustres tous les colonels qui les ont commandés, Lamoricière, Cavaignac, Ladmiraut, Canrobert. Quant aux chasseurs d'Afrique, les Arabes ont comparé leurs charges irrésistibles au simoun poussé par un vent impétueux. Ni les montagnes, ni le désert, rien ne les arrête, et rien non plus ne peut donner une idée de la perfection de leurs manœuvres. On ne trouve jamais à punir chez eux que le courage, parce qu'il sort le plus souvent des limites prudentes imposées par la discipline. Les exploits isolés des chasseurs d'Afrique sont innombrables. Ce corps de cavalerie forme quatre régimens.

Les spahis, créés plus tard, sont des éclaireurs à cheval; comme les zouaves, ils étaient et sont encore composés en grande partie d'indigènes et commandés exclusivement par des officiers français depuis le grade de capitaine. Les spahis n'ont qu'une ambition que leurs services ont quelquefois justifiée : c'est de pouvoir rivaliser avec les chasseurs d'Afrique.

On doit à l'heureuse initiative du duc d'Orléans (1838) la création des tirailleurs de Vincennes ou chasseurs à pied. L'organisation spéciale des tirailleurs de Vincennes, la portée extraordinaire de leur carabine (quatorze cents mètres), la justesse inévitable de leur tir à six cents mètres, les rendent plus propres encore que les zouaves à la guerre de montagne. Les zouaves ne sont pas plus habiles aux diver-

sions, ni plus experts aux escalades de rochers, ni plus rapides aux incursions que les tirailleurs de Vincennes. En outre, il n'est pas de cime de montagne si élevée d'où les balles de Vincennes ne puissent déloger un Kabyle. Ces balles luttent à distance égale avec des boulets de canon. On a vu l'utilité des tirailleurs de Vincennes dans les gorges de l'Oued-Foddha, où ils ont successivement balayé les Kabyles de tous les rochers escarpés qu'ils occupaient au-devant de notre colonne. On a vu leur courage à Sidi-Brahim, où, après avoir défendu, tant qu'ils eurent des balles, un marabout dans lequel ils s'étaient retranchés au nombre de quatre-vingts, ils traversèrent une masse compacte de six mille Arabes pour regagner Djemma-Ghazouat; ils arrivèrent à Djemma, luttant sans trêve, toujours enveloppés, n'ayant d'autre protection que leur tranchante baïonnette disposée en forme de sabre; ils étaient quatre-vingts au départ, ils ne furent que seize à l'arrivée. Même après le siége de Rome, on ne saurait prévoir de quel poids énorme nos dix bataillons de tirailleurs de Vincennes pèseraient dans une bataille européenne.

Faut-il nommer les autres corps spéciaux affectés à cette guerre, bataillons d'Afrique, zéphyrs, compagnies disciplinaires? Ce serait montrer le revers de la médaille. A ces hommes vicieux et incorrigibles, il ne reste à peu près rien d'humain, ni le désir de vivre ni la crainte de mourir. Ils tuent et se font tuer, c'est tout. Ne pouvant plus rien donner que leur sang à la France qui les repousse, ils le donnent volontiers, comme faisaient les gladiateurs avilis. Mais, si les compagnies disciplinaires sont le rebut de l'armée, il est juste d'ajouter que leurs officiers et sous-officiers en sont l'élite. En dehors de ces corps spéciaux, toute l'infanterie française a participé à la guerre d'Afrique. Il est peu de nos régimens que le soleil africain n'ait point durcis aux fatigues et habitués à toutes les épreuves militaires. Nommer ceux qui se sont distingués en Algérie serait commettre une injustice envers ceux qu'on aurait oublié de mentionner. Tous ont leurs états de service portés aux bulletins de l'armée; l'occasion seule a donné les préférences.

IV. — LA GUERRE DEPUIS 1841.

La prise du col de Mouzaïa en 1840 est peut-être le plus brillant fait d'armes de toute la guerre d'Afrique. Cependant, après ce combat, nos affaires n'en furent pas plus avancées dans l'Algérie ni même dans la province d'Alger. Comme par le passé, nos soldats détachés furent enlevés dans la Mitidja et nos convois surpris; comme par le passé, il fallut recommencer des expéditions pour aller délivrer nos garnisons isolées. La concentration d'un corps de troupes un peu considérable prenait des mois entiers. En un mot, le système de guerre qui convenait le mieux pour assurer notre domination était encore à

trouver. L'occupation restreinte rendait de notre côté la guerre forcément défensive.

Cette question de la guerre défensive avait été fortement agitée dans la session qui précéda l'envoi du général Bugeaud en Afrique comme gouverneur. On avait remarqué que les Arabes aussi bien que les Kabyles étaient inhabiles et impuissans dans l'attaque, que le moindre retranchement était pour eux un obstacle insurmontable, et que jamais ils n'avaient pu s'emparer même d'un simple blockaus. Il semblait donc qu'il n'y avait qu'à changer de rôle avec eux pour en avoir raison. — Pourquoi, disait-on, nous exposer à des désastres en allant les attaquer dans leurs repaires, quand nous sommes certains de les battre en nous laissant attaquer par eux? Pourquoi faire la conquête de la région du Tell, par exemple, puisque nous n'avons ni la possibilité ni le dessein de nous y établir? Pourquoi ces lointaines expéditions, pleines de dangers et vides de résultats? Ne vaudrait-il pas mieux nous contenter de l'occupation, relativement facile, de quelques points du littoral, où nous serions sûrs du moins d'écraser les Arabes, toutes les fois qu'ils viendraient nous y attaquer? — Ainsi raisonnaient en 1840 les partisans de l'occupation restreinte, ainsi avait raisonné le général Bugeaud lui-même en 1836; mais l'épreuve du traité de la Tafna avait été décisive pour lui, et l'expérience avait réduit à néant ces argumens spécieux. En effet, qu'avait produit le traité de la Tafna, qui nous avait forcés à l'occupation restreinte? L'ennemi, voyant que nous n'allions plus l'inquiéter sur l'Atlas, vint bientôt nous chercher dans le Sahel. Nous n'avions sans doute qu'à le repousser loin de nos retranchemens en attendant qu'il revînt pour le repousser encore : c'est ainsi précisément que nous avions fait à Bougie; seulement l'ennemi repoussé reparaissait le lendemain, et ces incursions quotidiennes, qui duraient depuis 1833, nous avaient coûté plus cher que n'aurait fait la conquête de toute la Kabylie. Étions-nous plus avancés cependant? La colonisation ainsi abritée derrière des retranchemens et des lignes de défense avait-elle pris possession de l'Algérie? Non; la magnifique plaine de la Seybouse était déserte, et la Mitidja dépeuplée.

Depuis dix ans, on tournait donc dans un cercle vicieux : on s'obstinait à l'occupation restreinte, parce qu'on voulait attirer la colonisation, et la colonisation ne voulait pas de l'Afrique, précisément parce que notre domination y était contestée. La nécessité pour notre armée d'étendre partout la conquête afin de la rendre effective frappa enfin l'esprit juste et pratique du général Bugeaud. Il comprit que s'arrêter c'était abdiquer, et que ne pas poursuivre les Arabes dans le désert c'était les attirer inévitablement sur le littoral; mais ce n'était pas tout que de comprendre les conditions de la véritable guerre d'Afrique : il fallait encore la rendre praticable et possible, l'organiser en un mot.

— Plus de garnisons isolées, et par conséquent plus d'expéditions pour les délivrer. Les colonnes portèrent avec elles leurs propres ravitaillemens; elles allaient d'un point à un autre, manœuvrant sans cesse et faisant ainsi acte d'occupation sur toute la contrée parcourue par elles. Nos ennemis, qui avaient jusque-là tenu la campagne dans l'espoir chaque jour réalisé de surprendre nos corps détachés, n'osèrent bientôt plus se hasarder sur les points dont ils étaient maîtres la veille, craignant d'être surpris eux-mêmes par nos colonnes en mouvement. Il ne fallut plus des mois entiers pour organiser un corps d'expédition : il suffisait de la jonction de deux colonnes pour que ce corps d'expédition se trouvât organisé de lui-même.

A peine débarqué, le nouveau gouverneur-général se mit à l'œuvre avec cette activité dévorante qui le caractérisait. Il commença sa tournée par la Mitidja : il vit toute cette immense plaine, où le foin croît trois fois l'an comme dans la *huerta* de Valence, ruinée et dévastée par les dernières hostilités; il n'y restait plus que les routes, les fossés et les endiguemens exécutés par nos soldats. Blidah était veuve de ses délicieux jardins et de ses bois d'orangers. Les quelques colons qui s'étaient hasardés sur ce sol fécond s'étaient retirés dans la ville. De là, il passa dans la province de Constantine, où l'occupation illimitée avait ouvert les voies à la colonisation. Il visita Bougie, où depuis 1833 nos soldats n'avaient pas eu un seul jour de répit avec les Kabyles, encore indomptés. Il visita Bône, dont la plaine admirable pourrait nourrir assez de chevaux pour remonter toute notre cavalerie; Philippeville, bourgade européenne qu'alimentait déjà son commerce avec les Kabyles; Guelma, ce beau camp construit par le général Duvivier avec des débris de monumens romains; enfin il atteignit Constantine, d'où il admira le magnifique panorama qui s'étend autour de la ville dans l'horizon lointain.

Après la tournée pacifique, qui avait duré un mois à peine, commencèrent immédiatement les tournées militaires. C'étaient encore Médéah et Milianah qu'il fallait ravitailler : le général Bugeaud, lui aussi, eut à le traverser sous les balles des Kabyles, ce terrible col de Mouzaïa qui nous faisait payer si cher l'occupation du Tell. Ce n'est que seize mois plus tard, en septembre 1842, que devait être ouverte, à la coupure de la Chiffa, une route qui raccourcissait de moitié la distance de Blidah à Médéah. Le général en chef dirigea son convoi vers Milianah à travers les montagnes des Boualouans, que nous ne connaissions pas encore. Au revers de ces montagnes, il vit devant lui la plus belle vallée de l'Algérie, la vallée du Chéliff. Il remonta vers Milianah par un ravin où il savait bien qu'il serait attaqué par les Kabyles. Au bruit du combat, la garnison sortit de la place : elle arriva trop tard, les Kabyles avaient disparu.

Par une retraite simulée comme à la Sikkah, le général Bugeaud

voulut contraindre l'ennemi à un engagement sérieux. Le plan échoua par la trop grande hâte que mirent nos soldats à commencer le feu : l'ennemi ne laissa que quatre cents des siens sur le champ de bataille. Il restait un autre moyen, c'était de tomber sur les plus fidèles alliés d'Abd-el-Kader dans cette contrée. Le général razzia les Beni-Zugzug : Abd-el-Kader se devait à lui-même de les défendre; il l'essaya en effet, mais il abandonna le combat après y avoir perdu cent quatre-vingt-quatre hommes. C'est ainsi que le nouveau général en chef dévasta toutes les tribus du Chéliff fidèles à Abd-el-Kader. Mais, ne pouvant décider celui-ci à un combat sérieux, il reprit le chemin de Blidah, où il ruina encore les Soumatas, qui nous avaient trompés l'année précédente.

On reproche beaucoup au général Bugeaud cette première expédition et celles qui allaient suivre. « Brûler des moissons, disait-on à Paris, enlever des troupeaux, ravager des territoires, est-ce là une guerre civilisée? est-ce ainsi qu'on prétend se concilier les indigènes? » Civilisée ou non, répondrons-nous avec le général Bugeaud, toute guerre a pour but de soumettre le pays envahi. Que faire avec un ennemi qui ne veut ni se soumettre ni combattre? Il faut bien au moins le contraindre à choisir; mais comment l'y contraindre? Lorsqu'on envahit son territoire, il fuit : la fuite, ce n'est ni la soumission ni le combat. Lorsqu'au contraire, on le laisse tranquille, c'est lui qui vient vous surprendre, vous enlève vos convois et bloque vos garnisons. Ne pouvant l'atteindre dans sa personne, il faut bien l'atteindre dans sa propriété. Or sa propriété, c'est sa récolte, c'est son troupeau; une fois sa récolte faite, il pousse son bercail en colonne serrée, et va semer plus loin : la terre est grande devant lui. Tant qu'on épargne sa récolte et qu'on lui laisse ses troupeaux, il vous brave et se rit de votre bonne foi. Entre la semaille et la moisson, il courbe la tête et vous jure soumission; mais à peine a-t-il caché son grain dans les silos, qu'il monte à cheval et prend le fusil. Poursuivez-le alors : ce sera toujours à recommencer, et la guerre ainsi faite sera interminable. Tout ne sera pas dit cependant parce que vous aurez une fois brûlé ses moissons et enlevé ses troupeaux. Il faut lui prouver que, partout où il sèmera, nous atteindrons sa récolte, et qu'il n'est pas de pâturages si lointains d'où nous ne puissions ramener ses bœufs et ses moutons. Alors seulement il choisit entre la soumission et le combat.

Pour forcer les Arabes à faire ce choix entre la résistance et la soumission, le général Bugeaud songea à leur enlever le recours de la fuite. Pour cela, il fallait ruiner les établissemens qu'Abd-el-Kader avait élevés sur la limite du désert, afin que les tribus émigrantes du Tell n'y pussent trouver ni un refuge ni des ressources. Des villes du littoral, le centre des divisions militaires fut porté dans les villes du Tell. Des colonnes mobiles devaient, de Maskara, de Médéah et même de Constan-

tine, rayonner dans la région de l'intérieur, pendant que des expéditions volantes agiraient en même temps dans la région du désert, où Abd-el-Kader avait pris ses dispositions pour recueillir les tribus chassées du Tell. Toutes ces opérations s'effectuèrent avec un ensemble admirable. Le général Bugeaud commença le mouvement par l'ouest, le 18 mai 1842, en se dirigeant vers Tekdempt qu'il allait détruire. Dans le même temps, le général Baraguay-d'Hilliers partait de Médéah pour aller détruire Boghar et Taza, au méridien d'Alger. Dans la province de Constantine, le général Négrier faisait la même opération vers le sud, où il s'emparait de M'Sila et de Biskra. Cependant le général Bedeau à Mostaganem, le général Lamoricière à Mascara, le général Changarnier à Milianah, le général Lafontaine à Philippeville et à Guelma, rayonnaient chacun avec une colonne expéditionnaire au milieu des tribus de l'intérieur, razziant celles qui résistaient ou qui pliaient leurs tentes, organisant celles qui demandaient l'*aman* et faisaient acte de soumission. A proprement parler, ce fut moins une campagne où il fallut combattre qu'une chasse à courre où il fallut traquer les ennemis, ici à travers les montagnes, là dans les ondulations interminables de la plaine. A la suite de ce premier mouvement, toutes les tribus nomades qui ne se soumirent pas furent rejetées dans le désert; mais, n'y trouvant pas de subsistances et poursuivies d'ailleurs par nos colonnes infatigables, elles rentrèrent dans leurs douars à la venue de l'hiver.

Le système des colonnes mobiles, inauguré par le général Bugeaud, avait plus fait pour la conquête dans une seule campagne que toutes nos expéditions depuis dix ans. Non-seulement nous dominions le Tell, mais encore les tribus du désert nous offraient leur concours pour razzier les tribus que nous rejetions vers elles, et les caravanes de Tuggurth, qui viennent tous les ans faire leurs provisions de grains dans le Tell, étaient obligées de s'adresser à nous pour leurs achats.

Les élémens constitutifs de ces colonnes mobiles avaient été choisis avec un soin extrême. On avait calculé non-seulement les corps qui devaient concourir à la formation de la colonne, mais encore le nombre d'hommes qu'il lui fallait pour rendre la marche et le combat possibles. Les chasseurs d'Afrique marchaient toujours en tête : lorsque la tribu poursuivie était en vue, ils prenaient le galop et la forçaient à s'arrêter pour combattre; cela donnait aux zouaves, qui les suivaient, le temps d'arriver pour achever le combat. Si les Arabes fuyaient, les spahis, qui se tenaient à portée sur les flancs de la colonne, se mettaient à leur poursuite, pendant que le train des équipages recueillait les dépouilles abandonnées par les fugitifs. Lorsque les cavaliers allaient en reconnaissance, les fantassins préparaient le repas ou le bivouac. La colonne, ainsi équipée et forte de quatre mille hommes, faisait par jour douze lieues en moyenne, et la première campagne du général Bugeaud à Tekdempt avait duré cinquante-trois jours. — Le combat

de Zouilan (juin 1842), la plus forte razzia de toute cette guerre, le combat de Taguin (15 mai 1843), où le duc d'Aumale s'empara de la *smala* d'Abd-el-Kader, le combat de l'Oued-Mala (11 novembre 1843), où fut tué le terrible Sidi-Embareck, qui allait rejoindre l'émir avec son dernier contingent, tous les faits d'armes, en un mot, qui ont marqué les campagnes du désert, sont dus aux colonnes mobiles disposées pour l'attaque comme nous venons de le dire.

Dans la retraite, c'était l'infanterie qui formait l'arrière-garde; elle soutenait le choc des Arabes, qui attaquent toujours une colonne en retraite. Au lieu de faire un retour offensif, l'infanterie se massait autour du convoi. Les Arabes alors s'engageaient de plus près; lorsqu'ils étaient bien engagés, les chasseurs d'Afrique quittaient subitement la tête de la colonne, et tombaient au galop sur le flanc des ennemis. Dans les opérations de montagne, la disposition des colonnes n'était plus la même. Les Kabyles ont une tactique relativement très savante en comparaison des Arabes. Habiles aux stratagèmes et aux irruptions soudaines, ils savent, en se retirant devant nous, choisir les points les plus favorables à la défense. Un instant leur suffit pour se disperser sur des rochers escarpés, où ils restent inabordables à la cavalerie. Aussi, pendant que nos fantassins s'avançaient en tirailleurs, nos cavaliers restaient en place à la garde du convoi, et ce poste n'était pas le moins périlleux parfois, en raison de l'habileté des Kabyles dans les manœuvres de montagne. Une fois que les Kabyles étaient débusqués individuellement de leur point de défense, ils se massaient sur des hauteurs plus inexpugnables encore. C'est alors que nos tirailleurs, promptement remis en ligne, montaient à l'escalade, le fusil sur l'épaule, et sans jamais répondre au feu des Kabyles qui les surplombait. Heureusement les fusils kabyles ne peuvent être chargés que lentement, grace à la longueur du canon. L'intervalle d'une décharge à l'autre était mis à profit par nos soldats. Ils montaient toujours, impassibles et irrésistibles comme une machine douée de mouvement. Cette impassibilité produisait toujours sur les Kabyles comme une fascination vertigineuse, que l'aspect des baïonnettes braquées contre eux venait augmenter encore. Ils ne reprenaient possession d'eux-mêmes que lorsqu'ils étaient abordés; mais alors c'était pour se précipiter à travers toutes les fentes des rochers. La cavalerie les attendait à la descente; pour elle, un combat de montagne n'était guère jamais qu'un halali.

Abd-el-Kader avait courbé la tête pour laisser passer l'orage qui venait de fondre sur lui de tous côtés. Il comptait que nous ne mettrions pas dans nos expéditions plus de persistance que par le passé, et qu'un changement de général en chef viendrait bientôt changer aussi notre système de guerre. Il reparut donc à la fin de 1841, signalant sa présence par les terribles châtimens qu'il infligeait aux tribus qui avaient déserté sa cause, lançant partout nos colonnes sur de

fausses pistes, multipliant ses mouvemens pour mieux égarer nos recherches, et rétablissant enfin son influence, parce qu'il avait l'air de nous poursuivre en se montrant derrière nos corps en marche sur tous les chemins qu'ils venaient de traverser. Il renouvelait ainsi contre nous ces prodiges d'activité que Zumalacarregui avait accomplis en Navarre contre les armées constitutionnelles.

Après la campagne de 1841, les tribus de la plaine et des vallées étaient réduites; mais les tribus des montagnes avaient échappé à notre invasion derrière leurs rochers. Le général Bugeaud ne tarda pas à comprendre qu'il fallait reprendre contre les Kabyles les mêmes opérations qu'il venait de faire contre les Arabes. Le mouvement des colonnes recommença aussitôt avec le même ensemble que dans la campagne précédente. Seulement la besogne allait être plus rude et plus longue. Du reste, les dispositions des corps opérans changèrent peu. Le général Lamoricière se tenait toujours à cheval sur le désert, prêt à recevoir les ennemis qui seraient rejetés au-delà du Tell. Le général Bedeau rayonna de Tlemcen à Nédroma, cernant la frontière du Maroc. Le général d'Arbouville bivouaqua de l'autre côté de la province, sur les bords de la Mina, à la portée des Flittas, qui s'étaient réfugiés dans les montagnes avoisinantes. Trois colonnes opéraient également dans la province d'Alger, à peu près dans des positions correspondantes.

Si la campagne de 1841 avait ressemblé à une chasse à courre, celle de 1842 fut une véritable battue de montagnes. Le général Bugeaud prit ses dispositions de telle sorte, qu'en faisant indistinctement mouvoir une colonne, il pût immédiatement se mettre en communication avec une autre colonne, soit de l'est à l'ouest, soit du nord au sud. Aussi peut-on dire qu'il se multiplia dans cette campagne, qui, contre ses prévisions, allait durer deux ans. Le plan qu'il mit à exécution était fort simple en apparence; seulement il exigeait une parfaite connaissance de la topographie algérienne, et plus encore une étude minutieuse de toutes les ressources qui doivent concourir à l'entretien des longues opérations militaires. Ce plan consistait à cerner toutes les régions montagneuses par leurs deux versans à la fois, de façon à étreindre l'ennemi dans un cercle qui irait toujours se retrécissant.

Au centre même de l'Algérie, le Chéliff, après avoir coulé du sud au nord, tourne brusquement à l'ouest, arrêté dans sa direction première par les contreforts du Petit-Atlas, au-dessous de Milianah. Il arrose alors une immense vallée, latérale à la mer, d'où il incline vers le nord, et va se jeter à la mer, non loin de Mostaganem. La vallée du Chéliff sert de ligne de séparation à deux grands pâtés de montagnes : sur la rive gauche, c'est l'Ouérenséris, qui a pour limite au sud les plateaux de sable du Serssous; sur la rive droite, c'est le Dahra, qui s'étend au nord jusqu'à la mer. L'Ouérenséris et le Dahra sont habités par de riches et nombreuses tribus kabyles dont nous ignorions même

le nom. C'est du Dahra qu'El-Berkani tirait ces intrépides réguliers que nous avions trouvés si souvent sur le col de Mouzaïa et au bois des Oliviers; c'est l'Ouérenséris qui fournissait jusqu'à dix mille combattans à la fois au plus infatigable lieutenant d'Abd-el-Kader, Sidi-Embareck. S'emparer de ce double pâté de rochers et de ravins, c'était enlever son dernier refuge à l'insurrection.

La battue des montagnes commença, au mois de juin, par le pâté qui a pour centre le Mouzaïa, entre Milianah, Médéah et Blidah. Après cette première battue, le général Changarnier opéra dans l'Ouérenséris, qu'il traversa deux fois au milieu de combats dont l'interminable gorge de l'Oued-Foddha vit le plus glorieux le 21 septembre 1842. Pendant que le général Changarnier était à la recherche de Sidi-Embareck, le général de Bar allait au sud-est de Médéah à la rencontre de Ben-Salem dans le Sebaou, soit pour le rejeter au sud, où une colonne l'attendait, soit pour le pousser vers le nord, d'où le général Bugeaud arrivait, au mois d'octobre, en remontant le cours de l'Isser jusqu'à la vallée du Hamza, aux avenues des Bibans.

Cette expédition à peine terminée, l'infatigable gouverneur prenait le commandement d'une autre colonne, avec laquelle il allait rejoindre le général Changarnier dans l'Ouérenséris. L'Ouérenséris fut vivement traqué par trois colonnes à la fois et cerné comme l'avait été le pâté de Mouzaïa. La battue de l'Ouérenséris finit, au mois de décembre, par les montagnes des Beni-Ourack. La même battue avait lieu dans les montagnes voisines, où les Flittas s'étaient retirés. Le général Lamoricière recevait leur soumission. Enfin, dans les derniers jours de 1842, le général Bugeaud entreprit le Dahra. Ici, comme dans l'Ouérenséris, la résistance fut terrible et même héroïque; mais elle fut inutile aussi. Nos baïonnettes et nos obus produisirent leur effet accoutumé.

Ces expéditions nous montrèrent les montagnes de l'Algérie toutes couvertes d'une population armée dont nous n'avions même pas soupçonné l'existence. Il y avait, au sein de ces rochers ignorés, des tribus, comme les Beni-Menasser et les Traras d'Oran, par exemple, qui occupaient jusqu'à vingt villages bien construits, abritant deux cent mille têtes de bétail et pouvant armer jusqu'à dix mille guerriers.

La guerre semblait terminée avec l'année 1842 : comme les Arabes, les Kabyles avaient été partout vaincus ou refoulés, sinon réduits ou soumis. Les tribus même les plus dévouées à l'émir, les Hachems et les Flittas au-dessus de Mascara, les Djeffras au sud, avaient désespéré de sa fortune; il y en avait même qui l'avaient repoussé, comme les Traras des montagnes de l'extrême ouest. Plus de quatre mille auxiliaires réguliers avaient marché contre lui sous la conduite de chefs nommés par nous. Abd-el-Kader ne pouvait d'ailleurs long-temps se maintenir dans le désert devant la poursuite incessante du général de Lamori-

cière. Celui-ci lui avait enlevé successivement Saïda, Tegdempt, où il avait tenté de s'établir de nouveau, Frenda, au confluent de trois vallées qui mènent du Tell au désert, de sorte qu'il ne resta bientôt plus à l'émir aucun poste permanent où il pût déposer ses trésors et abriter sa famille, pas même Goudjila, dans la région des sables; car les Arars et les Ouled-Katifs avaient prêté leurs chameaux au général Lamoricière pour lui disputer ce dernier asile. Abd-el-Kader dut donc remonter vers le nord-ouest, ne sachant plus où planter ses tentes; mais il ne sut pas si bien cacher son passage, que nos auxiliaires réguliers d'abord, nos chasseurs à cheval et nos spahis ensuite, ne fussent parvenus à l'atteindre au défilé de Loha, et à le poursuivre, le sabre au dos, pendant deux lieues.

Abd-el-Kader, qu'aucun revers ne pouvait décourager, fit alors comme Mithridate : il porta la guerre dans les lieux mêmes où nous venions de vaincre. Au mois de janvier 1843, quelques jours à peine après que nous avions quitté l'Ouérenséris et le Dahra, on le vit réveiller l'insurrection du Dahra et de l'Ouérenséris, secondé par les Kabyles fugitifs qui étaient allés le joindre au désert sous la conduite de Berkani et d'Embareck. Cette nouvelle insurrection fut vigoureusement réprimée; mais peut-être, si Abd-el-Kader eût entretenu par sa présence l'ardeur des insurgés, au lieu de disparaître mystérieusement pour aller ailleurs nous créer d'autres embarras et faire diversion, le Dahra et l'Ouérenséris eussent-ils tenu long-temps devant nos armes. Quoi qu'il en soit, le général Bugeaud comprit que l'insurrection des Kabyles, un instant comprimée, se réveillerait bientôt plus ardente, s'il n'agissait sur les montagnes par des moyens d'action plus permanens que ne l'était la battue générale qu'il venait d'accomplir contre les Kabyles du centre de l'Algérie. C'est alors qu'il songea à bloquer les montagnes par des postes militaires fixes, correspondant entre eux par des routes, de façon à pouvoir toujours donner la main aux colonnes mobiles engagées dans la contrée, ainsi bloquée et traquée. Et, comme dans son esprit, l'action suivait immédiatement l'idée, il se mit aussitôt à l'œuvre.

Cherchell et Milianah commandent le côté oriental du Dahra. En suivant à l'ouest la latitude de Cherchell, on arrive au port de Tenez, à l'autre extrémité du Dahra. C'est à Tenez que le général Bugeaud plaça son premier poste militaire. Il fallait chercher au sud un point de la vallée du Chéliff qui correspondît au poste de Tenez, comme Milianah correspondait à Cherchell. On arrive ainsi à El-Esnauc, sur un point qui commande de l'est à l'ouest la vallée du Chéliff, et du nord au sud le passage du Dahra à l'Ouérenséris; c'est là que le gouverneur-général établit le second poste, qui devint bientôt Orléansville. Cherchant alors dans le sud, de l'autre côté de l'Ouérenséris, deux points correspon-

dant à Orléansville et à Milianah, il trouva Téniet-el-Had et Tiaret, où les généraux Lamoricière et Changarnier furent chargés d'établir deux autres postes permanens, précisément aux environs de Tegdempt et de Thaza, détruits deux ans auparavant.

C'est ainsi que toute l'Algérie fut bientôt couverte de postes militaires sur les points stratégiques les plus importans. Partout où Abd-el-Kader voulut désormais tenter un soulèvement, outre les colonnes qui le poursuivaient, il vint toujours se heurter contre quelqu'un de ces postes qui le repoussaient comme autant d'angles saillans. Pour relier ces postes entre eux, il fallut percer des routes, jeter des ponts sur les ravins qui sillonnent en tous sens le territoire de l'Algérie : notre infatigable armée suffit à tout, aux travaux comme aux combats. A travers le soleil et la pluie, souvent après des marches forcées, il fallait prendre la pioche ou la truelle, construire des blockaus, assainir des marécages, préparer partout les voies à la colonisation attardée. C'est par là surtout que notre armée d'Afrique fut admirable sous le commandement de son illustre chef. Rien ne put rebuter le soldat sous un tel général, ni les privations, ni les fatigues, ni les labeurs; nous ne parlons pas du danger : c'était une prime offerte à son courage.

Cette fois la guerre était bien finie; nous dominions la plaine et la montagne. Après avoir balayé la vallée du Chéliff, nous avions organisé le Dahra et l'Ouérenséris, maintenus par nos colonnes et par nos postes militaires. Enfin Abd-el-Kader, chassé du désert, voyait sa *smala* prise et ses réguliers détruits. Poursuivi dans la province d'Oran, d'où il se disposait à gagner la frontière du Maroc, il était rejeté une fois encore vers le désert, du côté d'Angad, derrière Tlemcen et Sebaou. C'est de là qu'il manda à Sidi-Embareck de venir le rejoindre avec son dernier contingent; mais il ne tarda pas à apprendre la destruction de ce contingent et la mort de son khalifat. Alors, courbant la tête, mais interrogeant encore l'avenir, il passa la frontière du Maroc. C'était la fin de la campagne de 1843. L'Algérie était conquise.

V. — LA GUERRE EN KABYLIE.

Les trois campagnes que nous venons de raconter avaient valu au général Bugeaud le bâton de maréchal de France. Lorsqu'il prit le gouvernement de l'Algérie, il y trouva vingt-sept mille Européens; il y en avait soixante-cinq mille trois ans après, et ce nombre allait désormais rapidement s'accroître. Notre domination dans l'Algérie assurée désormais contre toutes les entreprises des indigènes, la sécurité la plus profonde régnant autour de nos centres de division et de subdivision, dix-neuf routes percées, vingt-deux nouveaux centres de population installés, — telle fut l'œuvre de ces trois années.

Abd-el-Kader cependant pouvait tenter de nouvelles incursions sur notre territoire; il pouvait être encore un chef de maraudeurs redoutable, mais il n'était plus un chef de nation pouvant traiter de pair avec nous, comme en 1834 et 1836. L'Algérie ne lui appartenait plus; il n'y pouvait plus rentrer que comme en pays ennemi, en pillant et dévastant. L'insurrection ne pouvait plus compter que sur les montagnes du Djerjera, sur ce qu'on est convenu de nommer la *Grande-Kabylie*. C'est là que s'était réfugié le dernier khalifat d'Abd-el-Kader, Ben-Salem, après son expulsion de la vallée du Sebaou. Au commencement de 1844, il agitait ces populations fanatiques que le fameux Ben-Zamoun avait conduites plusieurs fois jusqu'aux portes d'Alger de 1830 à 1833, et qui depuis n'avaient pas cessé un seul jour de se ruer sur Bougie. Déjà en 1842, un marabout fanatique, Si-Zergzoud, dans le cercle de Philippeville, leur avait fait croire qu'il pouvait les rendre invisibles. Les Kabyles crédules s'étaient laissé guider par lui jusque dans notre camp, gardé, il est vrai, par un seul détachement. Ce ne fut qu'après être tous entrés dans nos retranchemens qu'ils commencèrent le feu. Heureusement une colonne qui s'éloignait revint sur ses pas au bruit du combat. Les Kabyles se firent tous tuer jusqu'au dernier, croyant être invisibles à nos coups. La même chose arriva quelque temps après dans le camp de Sidi-bel-Abbès avec les *Darkouas* ou indépendans d'Oran.

Lorsqu'on apprit à Paris que le maréchal Bugeaud se disposait à envahir la Grande-Kabylie pour en chasser Ben-Salem, on se figura que c'était une nouvelle conquête à entreprendre, et que le Djerjera différait beaucoup de l'Ouérenséris et du Dahra. On refusa donc les crédits demandés pour cette expédition, et peu s'en fallut qu'on n'obtînt le rappel de l'homme qui nous avait sauvés en Algérie, comme accusé d'incapacité et d'extravagance. Depuis le temps où un député de la convention allait au camp d'un général vainqueur pour contrôler ses plans militaires et lui signifier des ordres, le pouvoir parlementaire n'avait pas donné pareil exemple de défiance. Que les chambres eussent limité les prérogatives du gouverneur-général de l'Algérie, cela eût été juste peut-être; mais vouloir limiter l'action du général d'armée, intervenir dans les actes de son commandement, c'était compromettre son autorité auprès des soldats, c'était faire avorter d'avance tous les résultats de la guerre.

Le maréchal Bugeaud rassembla une colonne de sept mille hommes, y compris nos auxiliaires du Sebaou, sous la conduite de notre khalifat Mahiddin, et, se passant des crédits demandés, il prit la route de la Kabylie dans les premiers jours du mois de mai. Il traversa les fertiles vallées du Hamis et du Boudouan, monta le col des Beni-Aïcha, et se vit bientôt en face de Dellys, où il allait établir un poste perma-

nent. Du haut des montagnes où la colonne était arrivée, un panorama splendide se déroulait à ses pieds : en face, la Méditerranée aux flots bleus; à gauche, la ligne boisée du Sahel jusqu'à la pointe Pescade et aux jardins d'Alger; à droite, vers l'est, les collines des Amérouas, en ce moment chargées de moissons, et qui se prolongent de vallons en vallons jusqu'à Bougie; dans la plaine, d'innombrables troupeaux paissant en paix les pâturages de l'Oued-Neça, et de riches villages s'étendant au loin, entourés de vergers.

Après s'être arrêté quatre jours à Dellys, le maréchal remonta l'Oued-Neça et pénétra dans le territoire des Flittas. Les Flittas sont une des tribus les plus considérables de la Kabylie : elle compte dix-neuf *kharoubas* (districts), et peut mettre sur pied vingt mille combattans; elle a un secret pour tremper le fer que lui fournit la tribu des Beni-Barbacha, et dont elle se sert pour fabriquer des sabres qui portent son nom. Ce sont les Graboulas qui fournissent la poudre; les Beni-Abbas fabriquent les fusils aux longs canons. Toutes ces tribus réunies, depuis Dellys et Bougie jusqu'à Sétif, peuvent donner à la guerre un contingent de cinquante mille hommes (1). La Kabylie ressemble beaucoup à l'Ouérenséris; elle est seulement plus riche et plus peuplée. L'affaire importante pour le maréchal Bugeaud n'était donc pas de vaincre, mais bien d'avoir hasardé l'expédition devant la mauvaise volonté des chambres. Il rencontra une première fois les Kabyles dans la vallée de Taourgha, les vainquit et brûla leurs villages; puis, apprenant que tous leurs contingens se rassemblaient sur les hauteurs presque inaccessibles d'Ouarez-Eddin, il donna l'ordre aux deux colonnes du général Gentil et du général Korte de venir le joindre, et s'en alla lui-même camper dans les bas-fonds dominés par les rochers couverts de Kabyles. Il fallait prouver à ces indomptés Kabyles qu'il n'était point d'escarpemens tellement inexpugnables que nos soldats ne pussent atteindre. Au milieu de la nuit du 16 mai 1844, l'ascension commença par un temps épouvantable. Telles étaient les précautions prises et la puissance de la discipline, que toute la division escalada les précipices, homme par homme, sans que les Kabyles, voyant le camp tranquille et silencieux à huit cents mètres au-dessous de leurs positions, se doutassent seulement qu'il avait été abandonné dans la nuit. Les mulets eux-mêmes suivaient, portant les obusiers. Le jour nous surprit au milieu de cette ascension miraculeuse. Les zouaves, les premiers, atteignirent les hauteurs : l'avant-garde était aux prises, et l'on entendait la fusillade retentir au loin déjà, pendant que nos cavaliers montaient encore et embarrassaient la marche de la colonne qui venait derrière eux. Nos pelotons s'engageaient l'un après l'autre

(1) Le général Daumas porte même à soixante-dix mille fusils l'effectif militaire de la Grande-Kabylie, et le général Daumas est certainement l'homme de France qui a le plus pratiqué les Kabyles, comme ennemi et comme ami.

à mesure qu'ils arrivaient. Une charge de cavalerie détermina la déroute des Kabyles : on les vit se couler à travers les escarpemens où nos cavaliers ne pouvaient les poursuivre, où nos obus rebondissaient au-dessus de leurs têtes. Malheureusement, les escadrons du général Korte, laissés en réserve, n'étaient pas encore arrivés dans la vallée de l'Oued-el-Ksab pour les y recevoir. Il fallut revenir sur le front d'attaque, où les Kabyles avaient reflué, pendant que le général Gentil descendait au camp. Prenant ce mouvement pour une retraite, l'ennemi dispersé se rallia. Le maréchal, debout sur un petit plateau découvert et exposé de toutes parts aux balles des Kabyles épars autour de lui en tirailleurs, ordonna aux compagnies à sa portée de ne point répondre au feu et de se masser en colonne. Les Kabyles enhardis s'avancèrent; une charge à la baïonnette les culbuta dans les précipices. La bataille paraissait terminée, quand un contingent de trois mille hommes arriva du sud aux tribus engagées, probablement conduit par Ben-Salem. Les Kabyles revinrent à la charge, comme nous installions le bivouac auprès d'une fontaine au-delà de la vallée. Les nouveaux venus y arrivèrent en même temps, abrités par un mamelon boisé qui les cachait à nos yeux. Une compagnie du 48e essuya leur première décharge à portée de pistolet. La compagnie, fort maltraitée, revint au feu, protégée par un bataillon accouru à son secours. L'artillerie fit le reste. Cette bataille durait depuis quatorze heures; les Kabyles laissèrent onze cents cadavres à travers les rochers. Nous eûmes cent trente morts et blessés. — Quelques jours après, les Flittas se résignaient à notre domination.

Telle fut notre première expédition dans la Kabylie, telle fut cette campagne audacieuse que nos hommes politiques redoutaient comme on redoute l'inconnu. Les troupes françaises avaient pu compter, chemin faisant, plus de cent villages, elles avaient traversé les plus belles montagnes de la terre. Deux combats et quinze jours avaient suffi pour y faire reconnaître notre domination. Cependant le maréchal Bugeaud, à peine de retour à Alger, devait courir aux frontières du Maroc, où les intrigues d'Abd-el-Kader avaient amené une armée marocaine à l'appui de sa cause. Nous n'avons pas à nous occuper de cette rapide campagne, si bien racontée par le maréchal lui-même (1).

Du reste, si le maréchal donnait à la guerre d'Afrique l'importance qu'elle avait en réalité, il faisait peu de cas des victoires qu'on y pouvait remporter. Il disait souvent, et nos colonnes le prouvaient chaque jour, qu'une force cohérente et disciplinée aurait toujours raison, si minime qu'elle fût, de toutes les multitudes armées que les Arabes avaient à nous opposer. La victoire était pour lui une certitude mathématique : il rédigea le bulletin d'Isly la veille de la bataille, et l'évé-

(1) Dans cette *Revue*, no du 15 mars 1845.

nement répondit point par point à tout ce qu'il avait prévu. En Afrique, le mérite consistait, selon lui, dans la conduite de la guerre, mais nullement dans le succès des combats. Vaincre Abd-el-Kader, écraser l'insurrection, ce n'était rien; mais assurer la conquête, c'était plus difficile, et c'est aussi où le maréchal mettait sa gloire.

A peine de retour de son expédition dans le Maroc, il apprenait que le général Comman luttait dans la Kabylie contre des forces dix fois supérieures. Le maréchal accourut aussitôt à Dellys : sa présence seule suffit à vaincre la résistance des Kabyles. Après avoir rangé sous notre domination les tribus récalcitrantes, il s'embarqua pour la France dans le mois de novembre, afin d'assister aux débats qu'allaient soulever dans nos chambres les derniers événemens de la guerre d'Afrique. Ce qui le préoccupait surtout, c'était d'achever la conquête par la grande expédition qu'il avait projetée contre la Kabylie.

Tout était de nouveau tranquille en Algérie au commencement de 1845. La conquête semblait à jamais assurée : nos marchands allaient sans escorte jusqu'à quatre-vingts lieues dans l'intérieur, et pouvaient confier leurs personnes et leurs marchandises à l'hospitalité des tribus du désert; mais ce calme n'était qu'à la surface. Une sourde fermentation régnait dans les tribus, agitées par les prédications à voix basse de quelques fanatiques ambitieux. Comme en 1839, avant la rupture du traité de la Tafna, rien ne transpirait de cette mystérieuse propagande. Même les tribus qui résistaient aux conseils de révolte et nous restaient fidèles se gardaient bien de nous prévenir, ne voulant point trahir pour nous leurs coreligionnaires. Abd-el-Kader, toujours interné dans le Maroc, inondait la province d'Oran de ses émissaires. Bou-Maza, un rusé sauvage que nous avons vu depuis à Paris, sceptique et débauché, mais toujours sauvage, travaillait le Dahra et l'Ouérenséris. D'abord repoussé, il avait eu recours à quelques tours de prestidigitation que ces fanatiques populations prirent pour des miracles.

Un beau jour, le 18 avril 1845, trois cent soixante-dix tirailleurs de Vincennes sont attaqués, sur la route d'Orléansville à Tenez, par une horde de Kabyles, et ne parviennent à se dégager qu'après deux jours de lutte continue; cette lutte héroïque mit en relief la réputation naissante du colonel Canrobert. Au même moment, toute cette contrée montagneuse, qui s'étend depuis le Serssous jusqu'à la mer, s'agite, et des partis armés passent à travers les tribus encore fidèles. Le maréchal, qui venait d'arriver à Alger, envoie aussitôt trois colonnes dans le Dahra soulevé, chargées de combiner leurs opérations. Une de ces colonnes, sous les ordres du colonel Pélissier, opérait son mouvement de concentration vers une autre colonne, quand elle rencontra sur son chemin une tribu qui l'accueillit à coups de fusil, puis se retira dans des grottes inexpugnables : c'étaient les Ouled-Rhia. On les bloqua dans ces grottes, formées par deux rochers qui se rejoignaient, et par con-

séquent ouvertes des deux côtés. Les parlementaires qu'on envoya aux réfugiés pour traiter de leur reddition furent massacrés par eux. Alors, comme le colonel Pélissier n'avait pas le temps d'attendre que la faim chassât ces fanatiques de leur repaire, une compagnie coupa des fascines, les fit pénétrer dans les fissures des rochers et y mit le feu, pendant que le reste du bataillon cernait les avenues de la grotte pour recueillir les Kabyles que la fumée pousserait dehors. Malheureusement les fascines étaient humides et furent longues à prendre feu. Enfin une fumée épaisse s'éleva d'entre les rochers; mais une rafale la rabattit et l'engouffra dans la grotte. Les heures se passaient pourtant, et aucun Kabyle ne paraissait. On entendait dans l'intérieur comme des gémissemens et le bruit d'une lutte. — Le jour arriva : tout était silencieux dans la grotte. La fumée avait disparu, mais elle n'avait pas laissé un seul être vivant sur son passage. Nos soldats pénétrèrent dans la grotte; ils y trouvèrent huit cents cadavres. Quelques jours après, les Sbéas s'étaient retirés dans leurs grottes comme les Ouled-Rhia : on ne fut point obligé d'employer contre eux les fascines; on les bloqua, ils se rendirent.

L'insurrection s'apaisa peu à peu. Bou-Maza, chassé du Dahra et de l'Ouérenséris, s'était réfugié dans les montagnes des Flittas; mais il était inévitable que les tribus fidèles, ébranlées dans leur soumission par la propagande qu'on faisait autour d'elles, céderaient bientôt à l'entraînement de la révolte. Le départ du maréchal pour la France, le 4 septembre, fut en effet le signal d'une grande levée de boucliers. Les Beni-Amers, qui avaient combattu l'émir à nos côtés en 1843, les Traras, qui l'avaient accueilli à coups de fusil lorsqu'il venait chercher un refuge dans leurs montagnes, furent les premiers à l'accueillir après la moisson de 1845. — Le 22 septembre 1845, la tribu des Souhélia vint à Djemma-Ghazouat demander secours au colonel Montagnac contre Abd-el-Kader, qui, dit-elle, traversait son territoire pour aller soulever les Traras. Le brave colonel prit trois cent cinquante tirailleurs de Vincennes, 8e bataillon, et soixante hussards, et se laissa guider par les Souhélia jusqu'au guet-apens où ceux-ci le conduisaient. La petite colonne se vit bientôt entourée par une nuée de cavaliers arabes. Il ne resta debout dans nos rangs que quatre-vingt-trois tirailleurs de Vincennes qui finirent par gagner à la pointe de la baïonnette le marabout voisin de Sidi-Brahim, où ils s'enfermèrent. On sait le reste : ces quatre-vingt-trois braves soutinrent l'assaut trois jours durant. A la fin, privés de vivres et de munitions, ils sortirent du marabout, s'ouvrirent à la baïonnette un chemin à travers les rangs ennemis, qui grossissaient sans cesse devant eux. Ils arrivèrent ainsi à Djemma-Ghazouat après une pleine journée de combat : ils étaient encore douze vivans!

Ce désastre héroïque fut peu de jours après suivi d'une honte. Deux

cents hommes envoyés au poste d'Aïn-Tmouchen mirent bas les armes presque sans combat. Ils étaient à peine convalescens, il est vrai. Le général Lamoricière se mit aussitôt en campagne, mais il était trop tard; toute l'Algérie était en feu. L'insurrection, maîtrisée ici, se réveillait plus loin. Bou-Maza avait reparu chez les Flittas; le Dahra et l'Ouérenséris l'attendaient en armes. Tout le cercle de Tlemcen, depuis le désert jusqu'à la mer, était soulevé. Des officiers isolés, attirés sous la tente par des Arabes, avaient été massacrés. Il était évident que toute l'Algérie obéissait à un mot d'ordre, car partout à la fois on attendait l'arrivée d'Abd-el-Kader, dans le Djebbel-Amour, sur la ligne des oasis, aussi bien que dans le Djerjera, sur le littoral.

Nos colonnes, prises entre cette insurrection formidable, avaient été obligées de se concentrer sur elles-mêmes pour n'être point débordées. Agissant presque toujours isolément, elles étaient impuissantes à dominer le pays insurgé. Il était temps que le maréchal revînt. Les premières nouvelles de cette insurrection avaient beaucoup ému les esprits en France, où l'on s'était persuadé que la guerre était finie. Le maréchal, qui ne savait jamais cacher son humeur ni retenir sa langue, maugréa contre tout le monde, contre le gouvernement, contre les chambres, puis il partit avec un renfort équipé à la hâte. « En Afrique, disait-il souvent, une armée européenne est comme un taureau assailli par une multitude de guêpes. » Cette fois, il se promettait bien d'écraser le guêpier. A peine débarqué à Alger vers le milieu d'octobre, il partit avec une colonne pour l'Ouérenséris; mais l'Ouérenséris était dépeuplé. Il fallut recommencer contre l'émir, qui fuyait toujours entraînant les populations après lui, la campagne de 1841. La chasse recommença ardente, impitoyable, à travers les montagnes, à travers les déserts, de l'ouest à l'est, du nord au sud. La flamme et la dévastation suivaient le combat. Tant que les tribus avaient espéré pouvoir échapper à nos atteintes, elles avaient accueilli et approvisionné l'émir; mais, sitôt qu'elles virent une colonne française apparaître toujours derrière l'émir, qu'elles avaient reçu, pour les punir de lui avoir donné asile, elles l'accueillirent bientôt à coups de fusil, comme elles l'avaient fait deux années auparavant.

La présence seule du maréchal avait suffi pour rendre l'élasticité de leurs mouvemens à nos colonnes. Désormais Abd-el-Kader ne put faire un pas sans courir le risque de tomber au milieu d'un de ces corps expéditionnaires qui se croisaient en tous sens sur le théâtre de la guerre. Défait trois fois par le général Yusuf, commis à sa poursuite, l'émir ne l'évitait que pour aller se faire battre par le général Lamoricière. Battu par celui-ci, il devait faire cinquante lieues tout d'une traite pour éviter la colonne du maréchal et se réfugier auprès de Ben-Salem dans le Sebaou : il croyait y trouver un moment de re-

pos; mais le général Gentil était là, qui le recevait rudement; peu s'en fallait même que l'émir ne tombât dans ses mains. Chassé des vallées de l'Isser, Abd-el-Kader chercha un asile chez les Kabyles de l'est, dans le Djerjera. Le maréchal, qui se trouvait en ce moment dans l'Ouérenséris, partit aussitôt, arriva chez les Beni-Kalfoun, qu'il châtia; mais, pendant qu'il tournait le Djerjera, Abd-el-Kader en descendit les pentes occidentales, revint à travers le Hamza et disparut, livrant ceux qui s'étaient compromis pour lui à la merci du vainqueur.

Le maréchal rentra enfin à Alger le 18 février, espérant y trouver le repos pour sa colonne après quatre mois de courses incessantes. Il se trompait. Quelques jours après, il apprit qu'Abd-el-Kader avait reparu dans la Kabylie : il repartit avec des troupes fraîches; mais les Kabyles n'attendirent pas cette fois l'arrivée du maréchal pour expulser Abd-el-Kader. Celui-ci fait alors une pointe de quarante lieues vers le sud-ouest sans s'arrêter. Le colonel Camou le rencontre du côté de Boghar, lui tue la majeure partie de ses cavaliers, s'empare de tous ses chevaux de relais, et le renvoie ainsi mutilé au général Yusuf, qui le poursuit à son tour de bivouac en bivouac, toujours bride abattue, l'atteint une première fois, le poursuit encore plus avant, et châtie les tribus du désert qui ont donné un asile de quatre heures aux quatorze cavaliers restés à l'émir. Ainsi poursuivi par les infatigables spahis de Yusuf, Abd-el-Kader abandonne les Ouled-Naïls compromis par lui, remonte vers le Serssous, essaie de se réfugier dans l'Ouérenséris; mais il apprend que le maréchal vient d'en chasser Bou-Maza et El-Séghir, le successeur de Sidi-Embareck. Il reprend sa course vers l'ouest, arrive le 5 mai 1846 à Stétinn, où Bou-Maza et El-Séghir viennent le joindre. Le colonel Regnaud se met en chasse à son tour; il atteint enfin l'émir, dans les premiers jours de juin, chez les Chellalah, lui tue ses derniers cavaliers et le rejette par-delà la frontière du Maroc, que l'émir ne devait plus repasser que pour se rendre aux Français.

Telle fut la fin de cette campagne furieuse et haletante à laquelle personne ne comprenait rien en France ni ailleurs. Ce fut pourtant la plus intelligente et la mieux ordonnée de toutes les campagnes du maréchal en Afrique, comme le résultat l'a démontré de reste. De quoi s'agissait-il en effet? De s'emparer d'Abd-el-Kader? C'est bien là ce qu'on demandait en France, précisément parce qu'on savait la chose à peu près impossible; mais Abd-el-Kader pris, restait Bou-Maza, et, après Bou-Maza, d'autres intrigans et d'autres ambitieux, qui auraient continué l'œuvre de l'insurrection auprès de ces tribus si facilement inflammables. L'important était donc de compromettre Abd-el-Kader et ses imitateurs vis-à-vis des tribus même qui les avaient accueillis ou appelés. Pour cela, il suffisait d'être toujours en mesure de tomber sur

la tribu qui recevait l'émir fugitif. L'émir, au lieu de défendre ceux qui s'étaient compromis pour lui, les abandonnait à notre vengeance et allait demander asile à une autre tribu. Celle-ci, sachant à quoi l'exposait cette hospitalité dangereuse, refusait de recevoir l'émir. Dans ce cas, Abd-el-Kader, pressé par la faim, était obligé de piller pour vivre : la tribu pillée par lui se défendait; le saint marabout n'était plus alors qu'un maraudeur vulgaire. C'est ainsi que toutes les tribus qui les premières s'étaient armées dans le Tell en faveur d'Abd-el-Kader ou de Bou-Maza furent aussi les premières à les repousser à coups de fusil vers la fin de la campagne.

Le désert restait à l'émir; mais le maréchal savait fort bien que les tribus du désert, une fois leurs communications interceptées avec le Tell, se verraient obligées de rejeter elles-mêmes Abd-el-Kader de leur sein pour ne pas être exposées à mourir de faim. Cela ne manqua pas d'arriver. Les Arars se soumirent au général Lamoricière avant même que celui-ci les eût atteints, et les Ouled-Naïls se virent bientôt dans la nécessité de suivre leur exemple. Ces deux confédérations du désert occupent, de l'ouest à l'est, une lisière de cent lieues d'étendue sur les penchans du Grand-Atlas; le Tell leur fournit leur approvisionnement de grains. Repoussé du Tell, rejeté du désert, ne sachant plus où se cacher, ne trouvant plus où s'abriter, il était inévitable qu'Abd-el-Kader, au bout d'un temps donné, voyant le sol de l'Algérie manquer partout sous ses pieds, serait forcé de se rendre, comme allait le faire Bou-Maza, si le Maroc lui refusait un asile. En vain, désespérant de la résistance, voulut-il prêcher l'émigration : les tribus sédentaires des montagnes n'avaient garde de le suivre dans le Maroc, et, quant aux tribus de la plaine qui essayèrent de gagner les bords de la Mouilah, atteintes par nos colonnes dans le trajet ou bien recueillies par le général Cavaignac sur la frontière, elles furent obligées de revenir sur leurs pas, décimées et ruinées.

Cette campagne dura six mois, sans un seul jour de repos pour nos colonnes, sans un instant de répit pour les tribus insurgées. Nos soldats rentrèrent dans leurs divisions, exténués par les privations et les fatigues; mais l'Algérie était définitivement pacifiée. Et cependant, aux yeux du maréchal, la conquête même alors n'était pas achevée : il restait, comme point d'intersection entre la province d'Alger et celle de Constantine, ce grand massif du Djerjera, qui était en même temps pour nos armes une menace et un défi. Le maréchal l'avait abordé plusieurs fois, et même durant la précédente campagne, où tant d'autres soins l'avaient occupé, il n'avait pas un seul jour quitté des yeux la Grande-Kabylie : c'était pour lui la Carthage à détruire. Il disait à tout propos que jamais la possession de l'Algérie ne serait assurée tant que le Djerjera resterait indépendant, que cette indépen-

dance serait une perpétuelle tentation de révolte pour les Kabyles des autres montagnes qui s'étaient rangés sous notre domination, et que la colonisation enfin, le but de tous nos sacrifices en Algérie, ne commencerait jamais tant que ce dernier foyer laissé à l'insurrection alimenterait l'état de guerre dans nos possessions toujours menacées.

Le Djerjera couvre de son ombre les plus beaux abris de la colonisation européenne : à l'ouest, les vallées de l'Isser, abondantes en pâturages, le Hamza, où l'olive et l'oranger mûrissent; au sud, la Medjanah, fréquentée des abeilles, et la plaine de Sétif; à l'est et au nord, les collines fécondes qui, de Sétif jusqu'à Bougie et de Bougie à Dellys, entourent, comme d'une ceinture de moissons et de forêts, les flancs escarpés des grandes montagnes. Néanmoins cette ombre du Djerjera ne sera jamais propice à la colonisation tant qu'un Kabyle armé dominera les hauteurs. Il semblait qu'un charme mystérieux eût protégé jusque-là ce grand massif de montagnes contre l'effort de nos armées. Toutes les fois que le maréchal s'en était rapproché, un cri d'alarme avait retenti à Paris. Encore cette fois, il allait être obligé de faire son expédition à la dérobée, après l'avoir préparée en secret. Comment les chambres, qui avaient accordé toute sorte de crédits pour aller dans le Dahra et dans l'Ouérenséris, refusaient-elles obstinément ce qu'on leur demandait pour aller dans la Grande-Kabylie, c'est-à-dire pour terminer la guerre d'Afrique? La conquête de la Kabylie était plus importante assurément que la conquête de l'Ouérenséris et du Dahra. Était-elle plus difficile? — Tous les khalifats de l'émir étaient morts ou en fuite : Bou-Maza lui-même, chassé par les tribus et poursuivi par nos colonnes, venait de se remettre entre les mains du colonel Saint-Arnaud, découragé et mourant de faim. Ben-Salem, le seul khalifat de l'émir resté debout, comprit que son tour était venu. Au lieu d'attendre dans ses montagnes une défaite inévitable, il vint chercher l'*aman* à Alger, dans les derniers jours de mars 1847. Il obtint du maréchal la faveur de pouvoir se retirer à la Mecque, et son frère, Si-Omar, fut investi, à sa place, du commandement des tribus kabyles qui longent le cours supérieur de la Summam, du côté de Hamza. C'étaient les Ouled-Aziz, les Beni-Yala, les Beni-Djaad, les Merckalla, qui fournissent un contingent de dix mille fusils. Bel-Kassem-ou-Kassi, chef des Ameraouas, craignant le même sort que Ben-Salem, était venu avec lui faire sa soumission à Alger. Le maréchal l'investit du commandement des tribus qui s'étendent au-dessous de Dellys, dans la riche vallée de Sebaou, et qui fournissent un contingent de vingt-deux mille fusils. Ben-Zamoun conserva le commandement des tribus qui confinent à la vallée de l'Isser, les Flissas, les Beni-Kalfoun, les Nezlyoua, fortes de plus de six mille fusils. C'était donc, depuis Dellys jusqu'au poste d'Aumale

au sud, la moitié de la Grande-Kabylie dont nous donnions ainsi l'investiture. Il ne restait à soumettre que le versant oriental du Djerjera, c'est-à-dire, en remontant du sud au nord, la vallée de l'Abjeb depuis Sétif, et la populeuse vallée de la Summam jusqu'à Bougie.

Vers le milieu de mai 1847, deux colonnes, fortes chacune de huit mille hommes environ, partirent, l'une d'Aumale sous le commandement du maréchal, l'autre de Sétif sous la conduite du général Bedeau, pour opérer l'envahissement du pays insoumis. Elles devaient se rejoindre près du défilé de Fellaye, qui sépare les deux bassins de l'Adjeb et de la Summam, après avoir enfermé dans l'angle de leur direction les tribus hostiles.

Le 15 mai, le maréchal campait à Sidi-Moussa, sur la rive gauche de la Summam. Il avait en face, sur l'autre rive, la puissante confédération des Beni-Abbas, dont les villages s'échelonnent sur un amphithéâtre de monts superposés. Au point central et culminant est Azrou, village presque inaccessible, resserré à droite et à gauche sur la crête d'un contre-fort escarpé. Sitôt que la nuit fut venue, notre camp, qui reposait au bas de cet amphithéâtre, protégé sur son flanc par le cours de la rivière, vit tout à coup les hauteurs s'illuminer d'innombrables lumières. Peu à peu, ces lumières se rapprochèrent du camp, ruisselant à la fois de tous les gradins des montagnes : les Kabyles venaient provoquer notre colonne à un combat de nuit.

C'est à coup sûr une des choses les plus pittoresques et les plus curieuses de cette guerre qu'une attaque nocturne de Kabyles contre un de nos campemens. Lorsqu'on se bat dans l'obscurité, l'ordre et la tactique ne sont plus d'aucun secours; la confusion se met dans les rangs. Si nos soldats sortent du campement, ils tombent inévitablement dans les embuscades tendues par leurs assaillans. Aussi est-il expressément défendu à nos colonnes de s'exposer à ces combats de nuit, où l'ennemi reprend sur nous tous les avantages de ruse et de surprise que le jour vient rendre inutiles. A mesure que les lumières descendent des hauteurs et se rapprochent, les feux du camp s'éteignent; à mesure que les clameurs des Kabyles augmentent, le silence se fait plus profond parmi nos soldats, couchés près de leurs armes. Ce silence produit toujours son effet de terreur mystérieuse sur les Kabyles, lorsqu'ils viennent à interrompre leurs clameurs pour écouter; mais cette terreur même les exalte, et produit souvent sur eux une sorte d'ivresse sauvage qui les fait se précipiter contre nos retranchemens. Alors la lumière éclatante et soudaine des pots à feu (1)

(1) Ces pots à feu sont des godets en fer remplis de poudre d'artifice. L'inflammation de cette poudre dure jusqu'à deux et trois minutes. Le général Duvivier les employa avec un grand succès contre les attaques nocturnes des Kabyles de Bougie.

produit le jour autour du camp; les obus éclatent sur les Kabyles, qui fuient épars et décimés; puis tout rentre dans la nuit et le silence.

Pendant que nos postes avancés soutenaient l'attaque nocturne des Beni-Abbas, les soldats du campement, habitués à de pareilles rencontres, se tenaient prêts à recevoir les Kabyles, dans le cas où ceux-ci eussent refoulé nos grand'gardes; mais l'ennemi dut se retirer après avoir vainement tenté d'enlever nos sentinelles. — Le lendemain, avant le point du jour, la colonne s'ébranle, passe les gués de la rivière, et l'attaque commence aussitôt. On voit huit bataillons sans sac s'élancer au pas de course, le fusil sur l'épaule. En vain les Kabyles, des hauteurs qu'ils occupent, dirigent un feu plongeant sur cette colonne : elle ne riposte point et avance toujours avec l'impassibilité d'une machine mise en mouvement. Les Kabyles, étonnés, se replient sur leur seconde ligne de bataille : la colonne marche toujours. Elle atteint successivement les quatre premiers villages, où les Kabyles se sont barricadés, pendant que les zouaves agiles voltigent sur les hauteurs environnantes qu'ils ont tournées. La population de ces villages avait déjà déménagé avec toutes ses richesses depuis le matin. La fusillade commence à travers des sentiers de chèvre, des escarpemens inabordables. Au milieu du bruit du combat, notre colonne d'attaque monte si vite, que déjà elle atteint l'émigration des villages évacués avant que celle-ci ait pu tout entière s'abriter dans Azrou.

Deux villages, flanqués chacun d'une tour, protégent la position plus élevée d'Azrou : on les a surnommés les *Cornes du Taureau*. Arrivé là, le maréchal commande aussitôt l'assaut pour ne pas laisser aux Kabyles le temps de reprendre haleine. Tout le monde connaît dans le midi de la France ces vieilles tours romaines perchées sur la plate-forme des rochers; telle est la position d'Azrou. On ne peut gravir cette plate-forme qu'en s'aidant des pieds et des mains, en se pendant aux broussailles. Le seul point accessible est un étroit sentier qui serpente sous le feu des maisons crénelées. C'est par ce sentier que monte le 6e bataillon des tirailleurs de Vincennes, pendant que les zouaves escaladent la droite du village, et que le 13e léger tourne à gauche pour couper la retraite aux Kabyles. Ici encore, on voit nos fantassins essuyer résolûment le feu de l'ennemi sans y répondre. Ces décharges, au lieu d'arrêter leur élan, le précipite. Les Kabyles, nous l'avons dit, sont lents à recharger leurs fusils à cause de la longueur du canon. Nos fantassins mettent à profit l'intervalle d'une décharge à l'autre pour franchir un obtacle de plus. Ils étaient devant les maisons crénelées, les voici dans l'intérieur même d'Azrou, après la dernière décharge. Une fumée noire et fétide s'élève bientôt des villages emportés : elle est produite par la combustion de grands approvisionnemens d'huile que chaque maison recélait. Dans le même temps, une des

Cornes du Taureau s'abat avec fracas sous l'effet de la mine. Les Kabyles ont disparu.

Tout à coup, de ce chaos de fumée, de bruit et de chaleur intolérables, s'élance un cheik; pareil à un guerrier d'Homère, il s'avance vers le maréchal d'un pas grave et majestueux, passant à travers les balles et faisant signe qu'il veut parler : « L'honneur exigeait, dit-il en se prosternant, que son peuple fît l'épreuve de la poudre; mais il en a vu assez : *son œil est satisfait*. Il demande l'*aman*. » Et le guerrier lève la main avec solennité pour attester la sincérité de ses paroles.

L'état-major hésite à le croire; mais le général, frappé de la dignité fière avec laquelle cet homme s'est présenté à lui, lui dit : « Va, et songe bien à tenir ta promesse; le salut de ton peuple me répondra de toi. » Le Kabyle s'éloigne. Aussitôt l'appel du canon retentit, les tambours battent aux champs, et les clairons se répondent au loin. Nos bataillons, dispersés dans les villages, reprennent leurs rangs à cet appel; on les voit descendre les pentes qu'ils avaient envahies, chargés de butin. Le Kabyle tint fidèlement sa parole; le lendemain, la confédération des Beni-Abbas faisait sa soumission; elle fut mise sous le commandement de notre khalifat de la Medjana, Mockrani. Pendant la cérémonie de l'investiture, une scène caractéristique se passa à une des extrémités du camp. Nos soldats avaient mis aux enchères les objets provenant de leur *razzia*. Les Beni-Abbas, qui la veille avaient sacrifié leurs maisons et leurs richesses pour défendre leur indépendance, marchandaient les objets qu'ils voulaient racheter, comme si ces objets ne leur eussent jamais appartenu. L'instinct guerrier avait soudainement fait place à l'instinct mercantile.

Le jour même du combat d'Azrou, le 16 mai, la colonne de Sétif campait au milieu du *Soff* ou confédération des Reboulas, au pied du mont Guergour. Les Reboulas attendaient sous les armes l'arrivée de notre colonne. Quelques charges de cavalerie suffirent pour balayer les hauteurs qu'ils occupaient. La colonne continua sa route, comme si elle avait hésité à recommencer le combat. Naturellement les Reboulas s'enhardirent; mais, sitôt qu'ils furent à portée, la colonne fit un retour offensif et les dispersa de nouveau. Les Reboulas, ayant ainsi fait leur *journée de poudre*, se soumirent comme les Beni-Abbas, après avoir vu brûler quelques-uns de leurs villages. Ainsi firent les Beni-Ourtilan, que la colonne rencontra deux jours après sur sa route. Les deux colonnes remontèrent, chacune de son côté, vers le défilé de Fellaye, où elles devaient se rejoindre; mais le bruit de leurs combats les y avait précédées : aussi ne rencontrèrent-elles plus aucune résistance. Il semblait que les tribus dont on traversa le territoire eussent chargé les Beni-Abbas et les Reboulas de faire pour elles l'épreuve de la poudre contre les Français, car elles vinrent au-devant du maréchal

et reconnurent notre domination sans brûler la moindre cartouche. Telle fut pourtant cette terrible expédition de Kabylie, dont on s'émouvait tant en France.

Le maréchal avait le projet d'opérer le désarmement de la Kabylie, comme il avait déjà opéré le désarmement du Dahra et de l'Ouérenséris. C'était là en effet le résultat logique de la conquête; mais, pour désarmer les Kabyles, pour démembrer ces confédérations belliqueuses par des postes militaires et par des routes, il fallait plus qu'une armée expéditionnaire, il fallait une armée d'occupation. Or le maréchal était fatigué de toujours lutter contre la résistance des chambres et l'indécision du gouvernement. Après avoir conduit ses soldats jusqu'à Bougie, il fit ses adieux à l'armée qu'il avait illustrée, et quitta l'Afrique conquise par lui pour n'y plus retourner, laissant à ses lieutenans le soin de mettre la dernière main à la conquête.

Si l'on avait mis à exécution les projets formés par le maréchal, nous n'eussions pas eu à solder en 1849 les frais de l'expédition de Zaatcha et à déplorer la mort du brave général Barral, blessé mortellement le 21 mai 1850 en dispersant un rassemblement kabyle dans les montagnes des Beni-Himmel. Voici quelles étaient à ce sujet les idées du maréchal. — Le Kabyle puise le sentiment de la résistance dans la possession de son fusil, de même que l'Arabe le puise dans la possession de son cheval. Tant qu'on n'aura pas désarmé l'un et démonté l'autre, ils ne subiront pas notre conquête sans protestation. Lorsque nous voudrons accomplir ce dernier acte de la conquête, nous devrons peut-être soutenir contre les indigènes une lutte suprême; mais notre domination ne sera définitive qu'à ce prix. Une fois cet acte accompli, les zouaves et les spahis, recrutés pour moitié parmi les vaincus, suffiront à garantir à la colonisation la complète sécurité de l'Algérie. Les insurrections ne pourraient plus venir alors que de la région du désert; mais, en portant dans le Serssous, à Laghouat par exemple, le centre de nos divisions que le maréchal Bugeaud avait déjà porté dans le Tell, on préviendrait aisément toute possibilité de révolte. Pour affamer les tribus du désert, il n'y a qu'à leur fermer le Tell, qui est leur grenier d'approvisionnement.

J'ai suivi fidèlement toutes les phases de cette guerre d'Afrique, les hésitations des premières années, la guerre offensive portée dans le Tell, enfin la guerre en Kabylie. Si j'ai atteint le but que je m'étais proposé, on aura compris toutes les difficultés qu'une pareille guerre présentait à une armée européenne. Ces difficultés, le maréchal Bugeaud les a victorieusement surmontées une par une, on a vu comment. C'est lui qui a trouvé le secret de notre force contre les Africains, en prenant l'offensive partout où ses devanciers s'étaient tenus

sur la défensive. Les Arabes qu'on attaque sont à moitié vaincus; mais, tant qu'on leur a laissé l'offensive, on avait beau les repousser, ils revenaient toujours à la charge, et la guerre devenait interminable.

Ce n'était pas tout cependant que de trouver le meilleur système de guerre en Algérie; bien d'autres l'avaient proclamé au temps même où le maréchal prônait l'occupation restreinte et par conséquent la guerre défensive : ce qui importait surtout, c'était le moyen de rendre l'offensive efficace, en la portant partout à la fois, en attaquant les indigènes en tout lieu et en toute occasion. La colonne mobile fut organisée. Ce n'était pas tout encore : il fallait qu'il n'y eût pas de position si inexpugnable dans les montagnes où le Kabyle pût se mettre à l'abri de notre attaque; il fallait qu'il n'y eût pas de retraite si lointaine dans le désert où l'Arabe vagabond, qui parcourt jusqu'à soixante lieues en vingt-quatre heures, pût se mettre à l'abri de notre poursuite. Si les cavaliers ne pouvaient suivre la colonne mobile dans les montagnes, si les fantassins ne pouvaient suivre la cavalerie dans le désert, rien n'était fait. Il fallut donc que les cavaliers galopassent, le sabre au poing, sur des crêtes de rochers où des piétons ordinaires auraient à peine osé marcher; il fallut que les fantassins fussent équipés de telle sorte qu'ils pussent, par une marche continue à travers le désert, regagner les avantages de vitesse qu'avaient pris sur eux les cavaliers arabes. Le train des équipages devenait ainsi l'objet le plus important de ce système militaire. L'offensive aurait pu nous devenir funeste dans cette guerre où l'ennemi commandait toujours les positions de la bataille, si l'artillerie n'avait pu, en toute occasion, venir en aide à la colonne mobile. Il fallut créer une batterie portative qu'on pût établir sur les pitons les plus escarpés, qu'on pût faire suivre dans les courses les plus rapides du Sahara. L'obusier de 12 devint maniable comme un fusil de rempart. Il forma le chargement d'un mulet : de même pour son affût. Vingt-cinq mulets furent suffisans au service de chaque pièce, approvisionnée à cent coups, avec une réserve de trente mille cartouches. Les perfectionnemens obtenus dans l'artillerie de montagne ne sont rien encore en comparaison des progrès de la mousqueterie. La carabine à tige, dite carabine Delvigne, dont se servent les tirailleurs de Vincennes, amènera inévitablement, par sa portée et sa justesse, une véritable révolution dans l'emploi des armes de guerre. La carabine à tige porte aussi loin que le canon, et là où le gros tube peut à peine atteindre une masse, le petit tube atteint un objet déterminé. Je laisse à supposer ce que nos soldats, habitués par la guerre de Kabylie à marcher l'arme au bras sous le feu de l'ennemi, pourraient faire contre une redoute européenne, sous la protection d'une pareille mousqueterie.

La guerre d'Afrique a développé jusqu'au miracle toutes les qualités

qui caractérisent l'armée française : — la souplesse et la vigueur du jarret, qui déjà nous avaient permis avec Napoléon de parcourir l'Europe et l'Égypte au pas de charge, tout d'une haleine; — la sobriété, qui nous fait supporter des privations devant lesquelles succomberaient les soldats de toute autre nation, excepté peut-être les Navarrais; — la force de résistance aux fatigues, qui a fait accomplir à notre armée d'Afrique des travaux publics que les vieilles légions romaines auraient pu seules exécuter; — la fermeté du caractère contre les épreuves démoralisantes et la fermeté du cœur devant le danger imprévu; — l'intelligence et l'initiative du soldat merveilleusement unies à son instinct de la discipline, à sa religion du devoir, qualités dont le rare ensemble permet à une armée de tenter l'impossible, parce qu'elle n'a jamais été arrêtée par une impossibilité. C'est la guerre d'Afrique enfin qui a mis notre jeune armée sur les traces de l'armée impériale, et qui peut-être nous a préservés d'une guerre en Europe en montrant aux puissances attentives ce que nous pourrions contre elles par ce que nous faisions loin d'elles. Lors même que l'Algérie n'eût fait que servir d'exutoire aux ardeurs militaires si profondément invétérées dans le sang français, cette conquête serait déjà un bienfait. La possession du littoral africain importe d'ailleurs aux destinées de la France. Certes, sans vouloir faire de la Méditerranée un lac français, comme le prétendait Napoléon, il nous est indispensable d'avoir au moins, comme riverains, un droit privilégié de jouissance sur cet immense canal, animé et peuplé comme les avenues d'une capitale. Nous avons à Toulon un des battans d'écluse de cet entrepôt maritime du monde. Bonaparte cherchait l'autre battant à Alexandrie, en Égypte; nous l'avons trouvé au Mers-el-Kebir d'Oran. Les navires engagés dans le canal de la Méditerranée à l'Océan sont inévitablement poussés par les courans sous le feu des canons du Mers-el-Kebir. En prenant, soit à Carthagène, soit aux Baléares, un point d'appui entre Oran et Toulon, nous dominerions, grace à l'invention de la marine à vapeur, le transit du marché européen en cas de guerre. Quant aux bénéfices directs de la conquête, la France attend que l'armée puisse livrer le sol conquis à la colonisation; le pionnier attend que le soldat ait fini. Dès que le moment sera venu, la colonisation se fera d'elle-même et sans qu'on y songe, comme tout se fait chez nous, par entraînement et par engouement. Nous sommes les ouvriers de la onzième heure; mais il nous est arrivé de faire en dix années l'ouvrage d'un siècle.

FRANÇOIS DUCUING.

DE

LA LITTÉRATURE

ESPAGNOLE.

History of Spanish Literature, by George Ticknor; 3 vol. in-8°, New-York.

L'étude de la littérature espagnole a ses difficultés matérielles, qui peuvent surprendre. Dans presque toutes les langues de l'Europe, les auteurs qui ont joui d'une grande réputation parmi leurs contemporains, ceux dont les ouvrages ont exercé une influence considérable sur le goût public, les auteurs *classiques* en un mot, ont été souvent imprimés et réimprimés. Pour les connaître tous, il suffit d'avoir accès dans une bibliothèque de second ou de troisième ordre. En Espagne, il en est autrement. Là, beaucoup d'ouvrages du XVIe et du XVIIe siècle, composés par les écrivains les plus illustres, sont devenus maintenant d'une telle rareté, que les érudits ont peine à les connaître. Disons mieux : pour les voir seulement, il faut visiter toutes les capitales de l'Europe. En effet, grace à l'inquisition, aux guerres civiles et étrangères, aux bibliophiles voyageurs, les livres rares espagnols le sont peut-être plus en Espagne que partout ailleurs. Aujourd'hui la bibliothèque de don Quichotte ferait la fortune de son propriétaire, et les amateurs paieraient bien plus qu'au poids de l'or ces romans de chevalerie que le curé et le barbier livraient si impitoyablement *à madame la gouvernante*. Veut-on lire par exemple, dans l'original, le seul de

ces romans qui ait trouvé grace devant ces juges rigoureux, *Tirant le Blanc,* que Cervantes appelle *un trésor de gaieté, une mine de divertissement inépuisable?* il faut aller à Londres, où se trouve le seul exemplaire connu des bibliophiles, jadis découvert par lord Grenville, et légué par lui avec sa magnifique bibliothèque au Musée Britannique. Certains ouvrages de Cervantes lui-même ne sont pas moins rares. Une collection complète de ses drames est inconnue; plusieurs de ses comédies n'ont jamais été imprimées. On en peut dire autant de Calderon et de Lope de Vega, et il est vraisemblable qu'un assez grand nombre d'ouvrages, manuscrits ou imprimés, cités avec éloge par des littérateurs du siècle dernier, ont disparu complétement aujourd'hui.

Une histoire de la littérature espagnole exige non-seulement de longues études, un jugement sain et une patience à toute épreuve, mais encore une certaine indépendance cosmopolite de goût qui, dans l'examen d'un ouvrage, ne s'étonne ni de la nouveauté ni même de l'étrangeté de la forme. Il faut se dépouiller pour ainsi dire de sa nationalité, renoncer à ses habitudes et se faire du pays qu'on veut étudier. On nous reproche à nous autres Français, et non sans raison, de ne juger les écrivains étrangers qu'avec nos idées françaises. Nous exigeons d'eux qu'ils se conforment à nos modes, voire à nos préjugés. Quinze jours après la prise de Rome, quelques-uns de nos soldats s'étonnaient, dit-on, que les Romains n'eussent pas encore appris le français. Nous sommes un peu tous comme ces soldats; ce n'est pas sans peine que nous acceptons un point de vue nouveau, et que nous parvenons à comprendre une société qui n'est pas la nôtre. Voyageur, érudit et bibliophile, Anglais par l'éducation, M. Ticknor avait plus de facilité que personne à s'accoutumer à la liberté d'allures des écrivains espagnols, et Shakspeare a dû le préparer à jouir de Lope de Vega. Enfin, en sa qualité de citoyen des États-Unis, il possède un avantage sur les critiques de la vieille Europe, c'est de pouvoir s'occuper de questions littéraires sans y mêler des souvenirs de rivalités nationales. Trente-cinq ans de paix n'ont pas encore effacé tous les préjugés de patriotisme *quand même,* et il y a encore bien des gens, que j'estime fort d'ailleurs, qui ne parlent pas de Shakespeare sans penser à la bataille de Waterloo.

Il est facile de voir que l'auteur de l'*Histoire de la Littérature espagnole* s'est livré à d'immenses recherches; il a fait une étude approfondie et consciencieuse de la langue castillane et des écrivains espagnols. Après s'être familiarisé avec leurs ouvrages, il a voulu connaître encore les jugemens qu'en avaient portés avant lui les Anglais, les Allemands et les Français. Auteurs originaux, commentateurs, critiques, M. Ticknor a tout lu : je crains qu'il n'ait trop lu. A force de vouloir tout savoir, et dans la crainte de faire quelque oubli, il risque de

fatiguer l'attention de son lecteur en lui présentant des sujets assez peu dignes d'occuper son attention. A mon avis, les auteurs médiocres, dans toutes les langues, se ressemblent beaucoup, et ce n'est pas chez eux qu'il faut étudier les traits distinctifs d'une littérature. Ainsi je crois qu'on peut très bien apprécier le XVIIe siècle en France sans avoir lu Campistron. M. Ticknor s'est piqué d'une grande exactitude, et l'on peut se plaindre parfois qu'il se montre plus curieux d'ajouter un nom nouveau à son interminable catalogue d'auteurs que de faire connaître à fond la manière des grands écrivains, véritables représentans du goût espagnol. Ainsi faisait don Juan, qui, pour mettre sur sa liste une paysanne de plus, oublie les graces et les vertus de dona Elvire. C'est le défaut des érudits (non pas le vilain défaut de don Juan, bien entendu) de se passionner pour les recherches de détail. Parce qu'elles ont été longues et souvent pénibles, ils s'imaginent que le lecteur va les recommencer avec eux. Il faut quelquefois avoir le courage de garder pour soi la fatigue et ne présenter au public que les résultats obtenus. M. Ticknor, dans son ouvrage, a sans doute fait une part large et convenable aux grands génies qui ont illustré l'Espagne; mais, en les entourant d'un trop long cortége de médiocrités, il les rapetisse et les efface pour ainsi dire, si bien que l'on cherche dans son ouvrage Cervantes et Lope de Vega avec autant de peine qu'on en a aujourd'hui pour découvrir un bon tableau parmi les trois mille toiles exposées au Palais-Royal. Dans sa préface, l'auteur nous apprend, et on l'aurait deviné sans cet aveu volontaire, qu'il a fait un cours public sur la littérature espagnole, et que ses leçons refondues sont devenues un livre. On s'aperçoit malheureusement un peu trop de ce mode de composition, et ses chapitres, uniformes d'étendue, quelquefois assez mal liés les uns aux autres, rappellent souvent le professeur obligé de parler à son auditoire pendant une heure sur un sujet donné, qu'il se prête ou non à des développemens.

Les origines de toutes les littératures présentent des problèmes fort difficiles, mais d'un intérêt extrême. Je regrette que M. Ticknor ait glissé si rapidement sur les commencemens de la littérature espagnole. A son début, il considère les ouvrages composés depuis la fin du XIIe siècle jusqu'aux premières années du XVIe comme exempts de toute influence étrangère, comme des produits spontanés du génie et du caractère national. Cette proposition aurait eu besoin d'être solidement établie, et M. Ticknor me paraît l'avoir adoptée un peu légèrement. Il est même étrange qu'il ne se soit pas aperçu que la division chronologique qu'il posait était fort hasardée, car, dans l'examen détaillé des auteurs, il est obligé de lui donner de fréquens démentis. Ainsi, dans la chronique ou le *Roman d'Outremer*, attribué au roi don Alphonse X, il reconnaît fort judicieusement une tradition plus ou moins altérée

de l'histoire de Guillaume de Tyr. Plus loin, analysant le charmant recueil d'historiettes intitulé *el Conde Lucanor*, le seul des ouvrages de l'infant don Juan Manuel qui ait été imprimé, il ne peut s'empêcher d'y apercevoir une imitation de contes orientaux. Je pourrais accumuler les exemples.

Si l'on a lu l'histoire du midi de l'Europe, ou même si l'on jette les yeux sur une carte de la péninsule ibérique, on est disposé plutôt à croire *à priori* l'inverse de l'assertion avancée par M. Ticknor au sujet de l'origine spontanée de la littérature espagnole. Sans parler des rapports continuels des Espagnols avec les Arabes depuis le VIII[e] siècle, on ne peut nier ceux qu'ils eurent en même temps avec la France méridionale, pays qui jouit long-temps d'une civilisation à quelques égards supérieure à celle du reste de l'Europe. Bien plus, de grandes provinces de l'Espagne ont parlé et parlent encore la langue romane, et la civilisation de la Provence a été commune à l'Aragon, à la Catalogne et au royaume de Valence. Or, comme il arrive toujours qu'entre deux peuples voisins, le plus policé exerce une influence considérable sur celui qui l'est moins, il est à croire que la littérature provençale a dû avoir quelque part aux premiers développemens de la littérature espagnole. M. Ticknor, cependant, ne s'est guère préoccupé de l'objection, et cela est d'autant plus singulier que, dans ses notes, il cite souvent MM. Raynouard et Fauriel dont les ouvrages auraient dû au moins lui montrer toute l'importance de la question. Il traite la langue romane comme un patois insignifiant, et c'est à peine s'il consacre quelques pages aux auteurs catalans si nombreux, et dont quelques-uns sont si justement estimés. L'examen de la littérature catalane et valencienne ne figure dans son livre qu'en manière d'épisode, et ses meilleurs poètes ou historiens y sont jugés fort sommairement. Il accorde, il est vrai, quelques louanges, en passant, à la chronique de Ramon Muntaner, le Xénophon de ces terribles Almogavares qui subjuguèrent la Sicile et la Morée; mais, à la froideur avec laquelle il en parle, on serait tenté de croire qu'il ne la connaît que par la pâle contrefaçon espagnole de don Francisco de Moncada. Il ne dit pas un mot de Miguel Carbonell et de ses *Chroniques d'Espanya*, ouvrage assurément d'une grande importance et qui renferme les mémoires du roi d'Aragon Pierre IV. Cette lacune est inexplicable, et certes les écrivains catalans avaient droit à plus d'égards.

On s'explique jusqu'à un certain point la négligence avec laquelle M. Ticknor a traité la littérature provençale par la très singulière différence qui existe entre les premières productions littéraires des Espagnols et celles des Provençaux contemporains. Rien ne ressemble moins à la galanterie raffinée de ces derniers que les sentimens d'une sauvagerie héroïque exprimés dans les plus anciennes poésies castil-

lanes. Tandis que les dames de Provence, juges dans les fameuses cours d'amour, rendaient leurs arrêts sur des questions aussi subtiles que celle-ci : *Utrum inter conjungatos amor possit habere locum* (1), la Chimène castillane, non point celle de Corneille ou même de Guillen de Castro, mais la Chimène des vieilles romances, se plaint que le Cid tue ses pigeons pour la braver, et la menace de lui couper sa robe, exactement comme la Princesse Palatine voulait le faire à je ne sais quelles aventurières allemandes qui avaient osé se montrer à la cour de Versailles :

> Que me cortarà mis faldas
> Por vergonzoso lugare.

Je cite le texte, espérant que les dames qui me liront ne le comprendront pas plus que la menace de la Princesse Palatine.

M. Fauriel, dans son *Histoire de la poésie provençale*, a remarqué qu'elle a cultivé tous les genres et que ses poèmes héroïques, beaucoup moins connus aujourd'hui, mais aussi célèbres autrefois que les chants amoureux des troubadours, ont été de bonne heure imités par les Castillans. Il en allègue des preuves irrécusables; mais, ce fait établi, on peut demander pourquoi le goût espagnol n'a choisi qu'un seul genre dans la variété que lui offraient les Provençaux. J'avoue que l'explication qu'en donne M. Fauriel ne me satisfait pas entièrement. Il attribue aux habitudes belliqueuses des Castillans, en lutte incessante contre les Maures, leur goût exclusif pour la poésie héroïque et guerrière. M. Ticknor, qui ne reconnaît pas l'influence provençale, répète l'explication de M. Fauriel sans la commenter, et paraît croire qu'un peuple de soldats ne peut avoir qu'une poésie rude et sauvage. Sans doute, c'était une vie de hasards que celle des *Ricos omes* de Castille; mais que faisaient dans le même temps les Catalans et les Aragonais, aussi raffinés que les Provençaux ? Quel roi plus batailleur que Jacques-le-Conquérant? Ce prince, qui accueillait les troubadours dans son royaume, qui était bon juge en matière de poésies galantes et qui, si la tradition ne ment pas, était poète lui-même, sut fort bien chasser les Maures des Baléares et du royaume de Valence. En Provence, *les chants n'avaient pas cessé* au milieu de la sanglante invasion des croisés français. Après tout, la poésie tendre et mélancolique ne peut-elle fleurir que dans un temps de tranquillité ? Je doute que l'auteur de l'Odyssée ait composé ses chants divins au milieu des délices de la paix, et, pour parler d'une époque mieux connue, où trouvera-t-on une poésie plus élevée et à certains égards plus raffinée que dans les

(1) L'arrêt négatif rendu par la comtesse de Champagne est de 1174.

tragédies d'Eschyle? Certes, sa vie ne se passa point dans les paisibles loisirs du cabinet. Soldat à Marathon, à Salamine, à Platée, il n'eut long-temps pour maison qu'une galère, pour lit que la terre nue. Je ne crois pas qu'il en ait été plus mal inspiré.

C'est donc à tort, je pense, qu'on attribuerait le caractère de la poésie castillane primitive uniquement à des habitudes guerrières. La guerre était alors et fut long-temps encore le fléau permanent de toute l'Europe. Si je ne me trompe, ce serait plutôt dans les lois et les institutions particulières aux Castillans qu'il faudrait chercher une cause à cette austérité qui contraste tant avec la molle délicatesse de leurs voisins. Au reste, je n'ai nullement la prétention de donner ici la solution d'un problème difficile, et je dois me borner à signaler une lacune regrettable dans un auteur dont les études toutes spéciales devaient faire espérer un examen approfondi de la question.

Je ne puis m'empêcher de trouver encore la même légèreté dans le jugement que porte M. Ticknor sur les chroniqueurs espagnols. « Ils sont sans rivaux, dit-il, pour la richesse, la variété, le pittoresque et les élémens poétiques. On ne peut leur comparer en aucune façon les chroniqueurs des autres langues de l'Europe, non pas même les Portugais, qui les suivent de plus près pour l'originalité et l'antiquité des matériaux, non pas même les chroniqueurs français, tels que Joinville et Froissart, qui à d'autres titres méritent une haute estime.... La vieille loyauté espagnole, la vieille foi religieuse espagnole, nourries dans les longues épreuves d'une guerre nationale, s'y produisent constamment, etc. » Je ne sais s'il faut attacher beaucoup d'importance à ces phrases, qui semblent jetées un peu au hasard et qui ne dénotent pas une vue bien arrêtée du sujet; mais un jugement si tranchant aurait dû être motivé et méritait au moins quelque discussion. Permis à M. Ticknor de trouver que Froissart le cède au sec et prudent Ayala, ou au plat chroniqueur de don Alphonse XI, pour le *pittoresque* et les *élémens poétiques*. Peut-être considère-t-il en revanche Froissart comme un historien fort impartial et très exact. Soit. Sur la peinture et la poésie, les goûts sont fort différens; il est inutile de les discuter; mais je voudrais savoir où M. Ticknor a vu la loyauté et la foi religieuse espagnoles dans les chroniqueurs du XIVe siècle. Prend-il pour représentans de ces vertus les infans et les grands seigneurs sans cesse en révolte contre le roi don Alphonse? ou bien don Pèdre et ses frères bâtards faisant assaut de crimes, de perfidies, de faux sermens et d'assassinats? ou bien les *Ricos omes* leurs vassaux, changeant de patrie, *se dénaturant*, comme disent les chroniqueurs, selon leurs intérêts, trahissant leurs suzerains, infidèles dans leurs alliances, tour à tour esclaves dociles ou tyrans impitoyables? Que M. Ticknor relise Ayala, et probablement il trouvera qu'il n'a manqué aux hommes de ce temps que

des lettres et du génie pour le disputer en scélératesse à César Borgia lui-même.

Dans une autre occasion, M. Ticknor revient sur cette ferveur religieuse et cette *loyauté*, c'est-à-dire le dévouement au souverain, qui dans son opinion forment les traits distinctifs du caractère espagnol. « On ne doit pas attribuer, dit-il, l'intolérance des Castillans et leur fanatisme à l'inquisition, pas plus que le despotisme du gouvernement aux manœuvres d'une cour corrompue. Au contraire, l'inquisition et le despotisme furent plutôt le résultat d'une exagération fatale de la ferveur religieuse et de l'amour pour la monarchie (1). » Voilà encore une de ces assertions qu'on devrait laisser aux gens qui croient que tous les Espagnols portent des résilles et des fraises. Celle-ci ne mérite pas l'examen. Historiquement, la *loyauté* ou le respect *quand même* du souverain n'a commencé en Espagne que vers la fin du règne de Charles V. Après la terrible répression de la révolte des *comuneros*, Charles V et Philippe II prirent la peine de faire l'éducation de leur peuple. Quant à la ferveur religieuse, on ne la voit poindre qu'après l'établissement de l'inquisition sous Isabelle-la-Catholique. Jamais auparavant on ne trouve trace de l'intolérance des Espagnols. Pour ne pas remonter aux secours fournis par un roi d'Aragon à l'hérésie albigeoise, on voit long-temps après, dans le XIV[e] siècle et même au commencement du XV[e], que les trois religions qui se partageaient la Péninsule subsistaient sans querelles. Les rois de Castille prenaient des Juifs pour leurs trésoriers et leurs médecins, des Maures pour leurs ingénieurs et leurs architectes. Personne ne refusait le *don* à un riche Israélite ni à un émir musulman. Je ne vois aucune trace de persécution, si ce n'est dans les prises de villes, où le vainqueur pillait de préférence le quartier juif, et il est permis de douter que le fanatisme y eut autant de part que la cupidité. Mais si l'inquisition ne fut pas l'expression outrée du catholicisme espagnol, comment supposer qu'un peuple si fier et si généreux se soit soumis à un joug qui répugnait à son caractère? L'explication de ce problème historique est, je crois, dans l'aversion profonde que les Espagnols portent depuis un temps immémorial aux étrangers. A leurs yeux, les Juifs et les Maures furent toujours des étrangers, bien qu'ils parlassent souvent la même langue que les chrétiens, et leur religion était odieuse, surtout parce qu'elle était comme le signe de leur origine. Les Maures vaincus, les Espagnols s'aperçurent avec rage que, s'ils avaient triomphé de leurs adversaires, ces derniers conservaient néanmoins un ascendant extraordinaire par leurs richesses. Et remarquons qu'aux yeux du peuple, ces richesses n'étaient qu'un butin fait autrefois sur lui-même

(1) Tome II, page 470.

par ses ennemis, et qu'ils conservaient malgré leur défaite. Les Maures s'enrichissaient par l'agriculture et l'industrie, les Juifs par le commerce, cependant les chrétiens se battaient entre eux et se ruinaient. Après l'épouvantable anarchie qui précéda le règne d'Isabelle, la plupart des gentilshommes castillans étaient réduits à la misère. Beaucoup d'entre eux avaient vendu leurs terres pour s'acheter des armes et un cheval, tandis que les Maures, assistant impassibles aux querelles des grands feudataires, thésaurisaient, et cela sans étaler le faste ordinaire aux nobles chrétiens. Il n'en fallait pas davantage pour qu'ils fussent exécrés. On leur reprochait l'usure, et probablement avec quelque raison; on les voyait heureux au milieu de la détresse générale; aux yeux du peuple, ils devinrent des ennemis publics. Remarquons qu'à toutes les époques les Espagnols montrèrent à l'égard des étrangers ou du mépris ou de la jalousie. Profondément convaincus de leur supériorité nationale, lorsqu'ils aperçoivent dans un étranger les indices d'un avantage quelconque, la jalousie deviendra de la haine, surtout si l'étranger se trouve en contact continuel avec eux. C'est ce qui avait lieu pour les Juifs et les Maures. Au moment où la haine nationale des chrétiens était d'autant plus exaltée que l'abaissement du royaume de Grenade rendait la guerre impossible faute de résistance, des prêtres indignes surprirent la piété d'Isabelle, et la persécution commença. Ce fut une satisfaction donnée à la haine populaire. On lui fournissait un prétexte de sévir contre des ennemis qu'elle ne pouvait plus provoquer à une lutte impossible. Nous savons mieux que personne en France à quels excès se porte un peuple généreux quand le gouvernement encourage ses mauvaises passions. Des Juifs et des Maures, la persécution passa aux nouveaux convertis, puis aux chrétiens eux-mêmes. Les querelles religieuses de l'Europe, l'ambition de Charles V, l'amour des conquêtes et la gloire qu'il donna à ses peuples pour prix de leur liberté, consolidèrent l'inquisition, devenue un instrument merveilleusement propre à seconder sa politique. Le despotisme et le fanatisme se perfectionnèrent si bien sous Charles V et Philippe II, qu'il fallut plusieurs siècles pour que la nation oubliât les principes inculqués par de si redoutables maîtres.

Je demande pardon de ces longues dissertations historiques à propos d'un ouvrage purement littéraire, mais il m'a semblé qu'il est nécessaire de connaître la vie d'un peuple, si je puis ainsi parler, pour apprécier convenablement les idées qui lui sont propres et sa façon de les exprimer. M. Ticknor n'a pas fait, je crois, une étude assez sérieuse de l'histoire d'Espagne, et, à mon sentiment, cette étude aurait donné à son livre une liaison et une méthode qui lui manquent un peu.

Avec l'établissement de l'inquisition, ou la suppression de la liberté de penser, coïncide à peu près l'influence des arts et de la littérature

des Italiens en Espagne. Elle fut due, comme l'a remarqué M. Ticknor, à la supériorité, incontestable alors, des Italiens, mais elle ne modifia pas d'abord très sensiblement la littérature; du moins deux de ses branches, le roman et le théâtre, conservèrent au milieu de la conquête italienne leur physionomie toute particulière.

Que les Espagnols tiennent des Arabes, ou qu'ils doivent à la nature le don de conter, c'est ce qu'il est assez difficile de décider aujourd'hui. Personne d'ailleurs ne conteste à Cervantes la gloire d'avoir écrit le plus spirituel et le plus amusant des romans. M. Ticknor rend toute justice à cet incomparable écrivain, qui, au milieu des plus cruelles épreuves, a créé l'œuvre la plus gaie peut-être qu'on connaisse. On a traduit *Don Quichotte* dans toutes les langues, et ses commentateurs formeraient seuls une bibliothèque. Pour ma part, je sais bon gré à M. Ticknor d'avoir rejeté toutes les profondes et subtiles rêveries que plusieurs doctes critiques ont inventées à propos du *Don Quichotte*. Laissons à de graves professeurs allemands le mérite d'avoir découvert que le chevalier de la Manche est la symbolisation de la poésie, et son écuyer celle de la prose. Ils diraient volontiers à Cervantes comme les femmes savantes à Trissotin :

Ah! quand vous avez fait ce charmant quoi qu'on die,
Avez-vous compris, vous, toute son énergie?
Songiez-vous bien vous-même à tout ce qu'il nous dit,
Et pensiez-vous alors y mettre tant d'esprit?

Un commentateur découvrira toujours dans les ouvrages d'un homme de génie mille belles intentions qu'il n'avait pas; mais je pense qu'au sujet du *Don Quichotte*, le plus sûr est de s'en tenir, avec M. Ticknor, à l'opinion vulgaire et au témoignage de Cervantes lui-même. Son but fut de railler les romans de chevalerie et de combattre la vogue prodigieuse qu'ils avaient obtenue à cette époque. *Don Quichotte* fut la protestation d'un homme d'esprit et de bon sens contre la folie de ses contemporains. La manie des romans avait gagné toutes les classes de la société, et les anecdotes suivantes, que j'emprunte à M. Ticknor, feront connaître l'état du goût public avant que Cervantes le réformât.

Un gentilhomme revenant de la chasse trouve sa femme, sa fille et leurs demoiselles suivantes (*doncellas*) les larmes aux yeux et les traits bouleversés. « Quel malheur vous est-il survenu? demande-t-il tout effrayé. — Rien, et les larmes redoublent. — Mais, enfin, pourquoi pleurez-vous? — Hélas! Amadis est mort! » — Plusieurs auteurs graves, laïques ou religieux, attestent qu'à la fin du XVI[e] siècle personne ne connaissait d'autre lecture, et que bien des gens, pas trop fous d'ailleurs, croyaient aux aventures merveilleuses des chevaliers de la Table-Ronde plus fermement qu'aux témoignages historiques les plus respectables. Enfin, en 1555, les cortès crurent devoir s'occuper de cette

dépravation du goût comme d'une épidémie dangereuse pour le pays, et ils demandèrent, mais inutilement, que tous les livres de chevalerie fussent recherchés et livrés aux flammes. On comprend qu'un engouement si général ait été suivi d'une réaction, et Cervantes eut la gloire de la provoquer. Tout cela n'a rien qui nous doive étonner nous autres Français du XIXe siècle. Rappelons-nous quel poids nous fut ôté de dessus la poitrine, et de quel appétit nous déjeunâmes le matin où le *Journal des Débats* nous apprit que *Monte-Cristo* était sorti sain et sauf de son sac. N'entendons-nous pas dire tous les jours que les dames qui enfreignent l'article 212 du Code civil y ont été entraînées par la lecture des romans? Enfin l'assemblée nationale n'a-t-elle pas décrété naguère, non pas qu'on brûlerait les feuilletons (la constitution le défend), mais qu'il en coûterait 1 centime de plus pour timbre aux éditeurs. Pour que la ressemblance soit complète, il ne manque plus à notre époque qu'un Cervantes. En Espagne, il fit une cure radicale. Depuis 1605, date de la première édition du *Don Quichotte*, nul roman de chevalerie ne vit le jour, et ceux qui faisaient auparavant les délices du public passèrent chez l'épicier, ou furent abandonnés aux rats.

Le roman a précédé le drame en Espagne, et l'a pour ainsi dire introduit dans les mœurs. M. Ticknor a raconté d'une manière très attachante l'origine et les premiers essais du théâtre, qu'il fait remonter jusqu'à l'apparition des antiques pastorales ou romans dialogués. Son développement fut rapide; car, moins d'un siècle après le temps où Lope de Rueda *promenait dans les bourgs son heureuse folie*, portant dans un chariot sa troupe et ses décorations, il y avait trois cents troupes de comédiens en Espagne. Madrid en possédait plus de vingt, et l'on y comptait mille acteurs. Des villes médiocres et des bourgs même avaient leurs théâtres.

Adopté avec enthousiasme par le public, le drame eut à lutter un instant contre l'opposition de l'église; mais, ce qui suffirait seul à prouver que M. Ticknor, comme je le remarquais tout à l'heure, a singulièrement exagéré l'influence des rois et du clergé sur les mœurs, l'inquisition, soutenue par un roi despote, assez puissante pour expulser six cent mille Moresques, parce qu'elle se faisait l'interprète d'un sentiment de patriotisme exclusif, l'inquisition ne parvint pas à réprimer le penchant populaire pour le théâtre. Elle succomba honteusement dans la lutte. Des ecclésiastiques écrivirent pour la scène, des acteurs figurèrent dans les pompes sacrées, et les couvens s'ouvrirent pour des représentations théâtrales. Les saints, la Vierge et Dieu lui-même eurent leurs rôles. Il est vrai qu'en fin de compte, la religion ou plutôt le pouvoir du clergé n'y perdit rien. Quelques lignes de madame d'Aulnoy nous montreront quel était l'état du théâtre et celui de la religion en Espagne en 1679. « On jouait, dit-elle, la vie de saint Antoine (à Vittoria). J'y remarquai que le diable n'était pas autrement

vêtu que les autres, et qu'il avait seulement des bas couleur de feu et une paire de cornes pour le faire reconnaître. Quand saint Antoine disait son *Confiteor*, ce qu'il faisait assez souvent, tout le monde se mettait à genoux, et se donnait des *mea culpa* si rudes, qu'il y avait de quoi s'enfoncer l'estomac. »

L'histoire du théâtre espagnol offre plus d'une analogie avec celle du théâtre grec. En Espagne comme en Grèce, le drame fut un complément obligé des fêtes religieuses; comme Thespis, Lope de Rueda fut tout à la fois auteur et acteur ambulant; la danse et la musique, ou du moins une déclamation cadencée, firent partie du spectacle. Enfin la prodigieuse fécondité des dramaturges espagnols est un rapport de plus avec les tragiques et les comiques grecs. Pour suivre encore plus loin la comparaison, j'ajouterai que la poétique du théâtre espagnol, bien que très différente de celle du théâtre grec, lui ressemble en ce point, qu'elle n'a pas fait de l'imitation de la nature le premier but de l'art, et qu'au lieu de chercher à faire illusion aux spectateurs, elle les transporte, en quelque sorte, dans un monde idéal.

M. Ticknor a fort exactement indiqué le caractère romanesque du théâtre espagnol et les ressorts habituels de ses drames, mais j'aurais voulu qu'il nous eût expliqué pourquoi un peuple dont les romans ont peint avec tant de fidélité la nature et les mœurs nationales n'a, dans ses drames, que des tableaux de fantaisie. Tandis que les romanciers, observateurs exacts et souvent profonds, ont reproduit avec succès des individualités ou des vices répandus, les poètes dramatiques n'ont créé que des personnages de convention, agissant toujours d'après certaines règles invariables, accessibles seulement à certaines passions héroïques et dont la forme est toujours la même. Sauf de très rares exceptions, comme *le Chien du Jardinier* de Lope de Vega, ou *l'Alcalde de Zalamea* de Calderon où se trouvent des individualités remarquablement étudiées, les drames espagnols reproduisent uniformément les mêmes personnages : des amans jaloux et des pères fort chatouilleux sur l'honneur de leurs filles. A vrai dire même, la jalousie et le point d'honneur sont les seules passions qui défraient le théâtre espagnol. L'intrigue change, grace à l'inépuisable fécondité des auteurs, mais le fond demeure immuable. C'est encore la continuation de ce goût pour le genre héroïque que nous avons remarqué aux commencemens de la poésie espagnole, et ici ce ne sera plus l'état de guerre qui pourra l'expliquer.

Arrêtons-nous un instant à examiner le style, encore plus étrange que le fond, des drames espagnols. Je le prends dans les auteurs les plus renommés, Lope et Calderon, qui ont fait école. Rien de plus en opposition avec nos idées françaises; pour nous, ce style

> Sort du bon caractère et de la vérité.

En voici quelques exemples. Un jeune homme veut dire à ses domestiques de le laisser lire à l'ombre et de revenir l'avertir à l'heure du dîner; il s'exprimera de la sorte : « Revenez quand le soleil tombant ira au milieu de sombres nuages s'ensevelir dans les ondes, qui, pour ce grand cadavre d'or, sont un tombeau d'argent (1). » Dans la même pièce, un naufrage s'appelle couramment « une ruine sans poussière (2). » Ailleurs, une fille enlevée, pour ne pas dire plus, s'écrie, en rentrant dans la maison paternelle : « Comment paraître devant mon père? lui qui n'avait d'autre plaisir qu'à se mirer dans la lune de mon honneur, de quelle tache va-t-il la voir éclipsée (3)! » Assurément, en France, un juge rirait au nez d'une fille qui se plaindrait en ce style d'un ravisseur brutal; mais je crois qu'au commencement du XVIIe siècle ces endroits étaient fort goûtés du public de Madrid. Observons toutefois que ce langage étrange, que les Espagnols appellent le style *culto*, n'est pas particulier à leurs poètes dramatiques. Shakspeare, qu'on cite toujours et avec raison, comme le grand peintre de la nature, ne leur cède pas en ce point. Ainsi Juliette dit : « Je voudrais briser l'antre où gît Écho, et rendre son gosier d'air plus enroué que le mien à répéter le nom de Roméo (4). » Et Macbeth, méditant le meurtre de Duncan, regrette « de n'avoir pas d'éperons pour piquer les flancs de son dessein (5). » Le style *culto* est bien ancien; on en pourrait trouver plus d'un exemple chez les Grecs, et particulièrement chez Eschyle. Il appelle les chefs les plus braves des Perses des « en-

(1) ... Volved por mi à este sitio
Cuando el sol cayendo vaya
A sepultarse en las ondas,
Que entre obscuras nubes pardas,
Al gran cadaver de oro
Son monumentos de plata.
(*El Mágico prodigioso.*)

(2) Ruina sin polvo.
(*Ibid.*)

(3) Que otro bien, otra alegria
No tuvo sino mirarse
Con la clara luna limpia
De mi honor, que hoy desdichado
Tan torpe mancha le eclipsa.
(*El Alcalde de Zalamea.*)

(4) Else would I tear the cave where Echo lies,
And make her airy tongue more hoarse than mine
With repetition of my Romeo's name.
(*Romeo and Juliet.*)

(5) I have no spur.
To prick the sides of my intent.
(*Macbeth.*)

clumes à lances, » et un héraut, racontant la mort d'un satrape, termine le récit par ces mots : « Changeant la couleur de sa barbe, il l'a teinte en pourpre (1). » J'accumule à dessein ces citations pour constater que de très grands écrivains se sont rencontrés dans la même voie, et que, de parti pris, ils ont recherché les expressions les plus éloignées du naturel. Faut-il accuser leur mauvais goût et celui de leur temps, ou bien plutôt ne faut-il pas supposer qu'alors on demandait au drame une autre sorte de plaisir que celui qu'on y cherche aujourd'hui? Cette dernière conjecture, je l'avoue, me paraît préférable à l'autre, car je ne puis me persuader que le parterre de Calderon, de Shakspeare ou d'Eschyle fût moins sensible que le nôtre aux choses de goût. Aujourd'hui, ce me semble, le système de la division du travail, qui a produit tant de merveilles dans l'industrie, a été appliqué, peut-être malheureusement, au drame. Jadis le public savait goûter deux plaisirs à la fois : il s'intéressait à une fable dramatique, tout en appréciant les beautés du style, et le plaisir principal, je crois, était dû à l'expression poétique. On ne cherchait pas encore l'illusion théâtrale, et le moyen de la produire en effet sur une scène presque dépourvue de décorations et flanquée de banquettes, où se faisaient voir en grandes perruques les courtisans et les gens à la mode?

La sensation double de plaisir qu'on éprouve à une représentation de *Don Giovanni* peut, je crois, donner une idée de celle que produisait le drame sur les spectateurs du XVII[e] siècle. La fable ou le *poëme* de *Don Giovanni* n'est pas sans mérite, mais ce n'est pas ce qui nous préoccupe le plus. Elle n'est qu'un prétexte, ou, si l'on veut, un programme pour la musique. Quand Rubini ou Mario chantait *Il mio tesoro,* nous jouissions et de la situation dramatique et d'une délicieuse mélodie. Qu'on se représente maintenant un peuple bien organisé pour la poésie : les vers du drame seront pour lui ce qu'est la musique d'un opéra pour nous. On ne doit pas oublier que les langues du Midi, sonores, fortement accentuées, riches en expressions pittoresques, charment par le seul bruit des mots, et qu'elles parviennent souvent à déguiser la médiocrité de la pensée par l'harmonie des sons. Il n'en est pas de même chez nous : notre langue sourde, dépourvue d'accens, la construction uniforme des phrases, le rigorisme de la grammaire et par-dessus tout l'habitude française de raisonner et de juger

(1) Λόγχης ἄκμονες.
(*Pers.* 51.)

γενειάδα
Ἔτεγγ', ἀμείβων χρῶτα πορφυρᾷ βαφῇ.
(*Ibid.* 316.)

au lieu de sentir, voilà des obstacles immenses que nos poètes ont à vaincre. S'ils y réussissent, leurs efforts ne sont guère appréciés que par les gens du métier, quand l'esprit de coterie ou la jalousie ne s'en mêlent pas. Je ne prétends pas réhabiliter le style *culto*, je ne cherche qu'à me l'expliquer. Je crois qu'il ne fut qu'une *forme*, appréciable à des esprits plus littéraires que ceux d'aujourd'hui. La poésie change de forme tous les siècles, et je me demande ce que pensera la postérité du luxe d'images qu'on entasse volontiers à présent dans le style moderne. Peut-être bien que dans un siècle d'ici on donnera à ce style un nom ridicule, comme on en a donné aux vers de Lope de Véga, et les critiques d'alors diront : *Sed nunc non erat his locus*. Le goût moderne pour la réalité et pour l'illusion tend à chasser le vers de la scène. Je ne sais s'il y a lieu de le regretter beaucoup, mais je crains que cette révolution, qui me paraît menaçante, ne soit après tout funeste à la littérature. A force de rechercher le naturel, nous pourrions bien en être réduits à une espèce de pantomime sans développemens et sans style, où toute la gloire appartiendra aux acteurs et aux machinistes. C'est ainsi qu'a fini, dit-on, le théâtre antique.

Le plaisir de parler d'un pays et d'une langue que j'aime m'a souvent entraîné loin de mon sujet. Je crains, en finissant, d'avoir été un peu sévère pour M. Ticknor, et peut-être lui ai-je demandé un autre ouvrage que celui qu'il a voulu faire. Il y a bien des manières d'écrire l'histoire. M. Ticknor s'est piqué seulement de n'omettre aucun fait, aucun personnage. Réserve ou bien oubli de sa part, il ne faut pas chercher dans son livre d'aperçus d'ensemble, de jugemens originaux, encore moins une étude de littérature comparée. En revanche, c'est un excellent dictionnaire, un livre éminemment utile à posséder dans sa bibliothèque. Il renferme de très bonnes notices biographiques sur les auteurs espagnols et de nombreuses analyses qui dispenseront souvent de recourir aux originaux. Je ne dois pas oublier des traductions assez étendues que M. Ticknor a faites avec beaucoup de goût pour donner une idée du style de quelques poètes espagnols. Grace à la souplesse de la langue anglaise et au talent de l'auteur à la manier, ces traductions sont d'une fidélité et d'une élégance remarquables. Le rhythme, le mouvement, la grace du tour, sont reproduits avec autant d'exactitude que de bonheur.

P. Mérimée.

HOMMES D'ÉTAT

ET

HOMMES DE GUERRE

DANS LA RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

LE GÉNÉRAL DE RADOWITZ.

I. — *Ikonographie der Heiligen* (*Iconographie des Saints*), par M. Joseph de Radowitz; Berlin, 1834.
II. — *Gesprœche aus der Gegenwart über Staat und Kirche* (*Entretiens sur l'État et l'Église, Tableaux de la société présente*), par M. de Radowitz; Stuttgart, 1846.
III. — *Deutschland und Friedrich-Wilhelm IV* (*l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV*), par M. de Radowitz; Hambourg, 1848.
IV. — *Die Devisen und Motto des Spæteren Mittelalters* (*les Devises et les Légendes des derniers temps du moyen-âge*), par M. de Radowitz; Stuttgart et Tubingue, 1850.

« J'avais compris jusqu'à présent les choses les plus ardues, — disait récemment l'empereur Nicolas aux conférences de Varsovie, — je ne puis absolument rien entendre à la politique de M. de Radowitz. » C'était le moment, en effet, où ce brillant et chimérique esprit brouillait d'une si étrange façon toutes les affaires d'Allemagne. Intelligence profondément religieuse, partisan d'un système monarchique fortement assis, rêvant comme tant d'autres l'unité de la patrie allemande, M. de Radowitz, après un ministère de quelques semaines, était con-

duit à menacer l'Allemagne d'une guerre fratricide et à déchaîner la furie révolutionnaire. Par quelles voies inconnues, par quelles sinuosités mystérieuses un homme d'état avait-il pu aboutir à ces contradictions inouies? Quel était le sens de ces métamorphoses? Qui possédait la clé de ces arcanes? M. de Radowitz était-il un esprit aussi dissimulé que hardi, et prétendait-il poursuivre, au milieu de mille évolutions bizarres, l'intrépide politique du baron de Stein et de Frédéric-le-Grand? ou bien, ne fallait-il voir chez lui que de confuses rêveries, d'ambitieuses et folles chimères, destinées à faire éclater, au jour de l'action, l'impuissance d'un caractère faible? Pendant long-temps, il ne fut guère facile d'apprécier M. de Radowitz; les mystères dont il s'entourait, ce mélange de hardiesse et de réserve, cette position de conseiller occulte exerçant une influence réelle, mais ne paraissant que de loin en loin sur la scène, ce soin de rester à l'écart, cette affectation même de se retirer sans bruit au moment où triomphait sa pensée, tout enfin devait faire de M. de Radowitz un personnage extraordinaire. Aucun parti ne pouvait le reconnaître pour chef ou seulement lui accorder sa confiance. Détesté par ses adversaires comme un ennemi invisible dont on s'exagérait dans l'ombre la puissance et les coups, il était suspect à ceux qui honoraient ses hautes facultés et partageaient ses desseins. Au milieu de tant de ténèbres, comment porter un jugement impartial? L'originalité même de M. de Radowitz, et, si cela peut se dire, une grande part de sa politique consistait précisément à laisser s'accréditer sur son compte des craintes ou des espoirs contraires. Bien qu'il connût tout le pouvoir de la presse et qu'il ait usé de maintes prévenances pour s'y créer des amis, ces incertitudes de l'opinion ne lui déplaisaient pas; il semblait qu'il fût à l'aise au milieu de cette obscurité douteuse. L'heure est venue cependant où la lumière s'est faite; M. de Radowitz a été ministre; il a quitté le demi-jour de sa position de conseiller pour des fonctions éclatantes, et en face de l'Allemagne, en face même de l'Europe dont les regards étaient tournés vers lui, il a dû soumettre ses théories à la redoutable épreuve de la pratique. C'est aussi à partir de ce moment qu'il est devenu possible de le juger et de scruter utilement ses mystères.

La carrière de M. de Radowitz offre trois périodes distinctes : jusqu'en 1846, M. de Radowitz joue un rôle important, quoique peu actif; il est l'ami du roi Frédéric-Guillaume IV, il est son confident intime et son collaborateur secret, il s'enthousiasme comme lui pour le moyen-âge, pour une sorte de monarchie féodale, puis il ajoute à ces utopies, que son imagination rend si séduisantes, le rêve plus séduisant encore d'une grande Allemagne, unie sous un nouveau saint-empire et retrouvant, au profit des princes de Brandebourg, les jours glorieux de la maison de Souabe. En 1846, une seconde période commence; M. de Radowitz

est chargé de combiner avec l'Autriche la réforme de l'autorité fédérale. Ce n'est plus à un écrivain que nous avons affaire, c'est à un négociateur, à un diplomate, mais à un diplomate qui conserve toutes les illusions du publiciste. Bien plus, ces illusions se fortifient, s'enhardissent chaque jour et finissent par ouvrir son esprit, cet esprit si amoureux du passé, à je ne sais quel vague élément démocratique. Pendant cette période, en effet, le 24 février ébranle l'Europe, et M. de Radowitz met tout à coup un audacieux espoir dans cette situation nouvelle. Les fantaisies révolutionnaires et l'ambition du teutonisme semblent frayer la route aux utopies du rêveur. La couronne impériale a été offerte à Frédéric-Guillaume IV par l'assemblée nationale de Francfort; Frédéric-Guillaume ne l'acceptera pas, mais la tentation l'attire, et, de concert avec M. de Radowitz, il voudra mettre à profit cet ardent désir d'unité qui travaille l'Allemagne entière. C'est en 1850, avec le parlement d'Erfurt, que s'ouvre la troisième période, la plus courte et la plus connue, celle qui contient le dénoûment. M. de Radowitz est obligé de quitter la rêverie pour l'action, l'écrivain doit se changer en homme d'état. Ses théories sortent du domaine des choses abstraites; ses plans commencent à être réalisés; il faut qu'il soit là, conseiller, commissaire royal, ministre enfin, pour conduire et protéger son œuvre. Ces deux personnages, le rêveur et le politique, se sont-ils complétés l'un l'autre? L'homme d'état a-t-il justifié l'écrivain? On sait trop, au contraire, quel effrayant incendie a failli être allumé en Europe par les fantaisies de M. de Radowitz. La biographie tient ici à l'histoire; pour reproduire exactement cette étrange physionomie, il faut la placer dans son vrai cadre, il faut la voir se former et grandir au milieu des ambitions de toute sorte, au milieu des caprices ou des hardiesses qui dirigent depuis dix ans la politique prussienne.

I.

Joseph de Radowitz est né à Blankenbourg dans le Harz, le 6 février 1797. Il règne quelque obscurité, assure-t-on, sur les traditions de ses ancêtres. Sa famille, originaire de Hongrie, appartenait-elle à la noblesse slave ou à la noblesse magyare? On ne saurait le dire d'une manière exacte. Elle appartenait du moins à la noblesse la plus modeste, et, lorsque le jeune Radowitz vint au monde, il y avait déjà un demi-siècle qu'elle avait quitté sa terre natale pour chercher fortune en Allemagne. Fils d'un père catholique et d'une mère protestante, il fut élevé dans la religion de Luther jusqu'à l'âge de quatorze ans; à partir de ce moment, le père réclama ses droits et se chargea de l'éducation religieuse de son fils. Napoléon était alors au faîte de ses prodigieuses destinées; la Westphalie, érigée par lui en royaume l'année 1805, était gouvernée par son frère Jérôme. Bien des yeux étaient tournés vers le

maître de l'Europe, dans ce royaume surtout qu'il avait créé et qui lui était inféodé par tant de liens. On ne parlait pas encore beaucoup de la patrie allemande; c'était au lendemain de ces dissensions intestines qui avaient clos les destinées séculaires du saint-empire. Quand la réaction eut lieu, quand le patriotisme allemand, réveillé par la honte, fit explosion en 1813, ce n'est pas, on le sait, sous la bannière germanique, ce n'est pas en chantant les hymnes de Théodore Kœrner que la Westphalie se leva; ses soldats se battaient dans nos rangs. Le jeune Joseph de Radowitz, destiné par ses parens au service militaire, avait achevé à Paris une éducation commencée à Altenbourg. Vif, intelligent, ardent au travail, il soutint de brillantes épreuves dans son pays, et, à peine âgé de seize ans, il fut nommé officier d'artillerie. Six mois après, signalé déjà dans plusieurs affaires importantes, il recevait la croix de la Légion-d'Honneur et commandait une batterie à Leipzig. C'était commencer d'une façon singulière pour un homme qui devait aspirer un jour à régler les plus grands intérêts de son pays. Ce souvenir, on le devine sans peine, lui a été rappelé depuis avec des paroles empoisonnées. Avoir combattu à Leipzig sous le drapeau de la France! les Allemands seuls peuvent savoir quel est le poids écrasant d'une telle injure. Le soldat de Napoléon, l'officier westphalien de Leipzig, chargé trente-cinq ans plus tard de travailler à l'unité allemande, a dû trembler maintes fois, lorsqu'il a vu tous les partis exhumer ces vieilles colères et unir contre lui d'impitoyables rancunes. Qui sait même si le désir de repousser ces défiances n'a pas entraîné M. de Radowitz à certaines démarches peu d'accord avec la direction générale de sa pensée? Qui sait si l'on ne trouverait pas dans cette circonstance la clé de bien des contradictions?

On n'ignore pas que notre défaite à Leipzig amena le démembrement du royaume de Westphalie. M. de Radowitz redevint Allemand. Entré au service de la Hesse électorale comme officier d'artillerie, il fit la campagne de France en 1814, et l'année suivante, âgé seulement de dix-huit ans, il fut nommé directeur de l'enseignement des sciences militaires au corps des cadets, à Cassel. Il resta huit ans dans cette résidence, livré avec zèle à ses laborieuses fonctions, et consacrant ses loisirs à maintes recherches, à maintes excursions originales dans le domaine de la philosophie et de l'histoire. Les écoles militaires d'Altenbourg et de Paris lui avaient donné une forte instruction, mais toute spéciale; c'est pendant son séjour à Cassel qu'il accoutuma son esprit aux spéculations les plus hautes, qu'il demanda aux lettres, à l'histoire des arts et des idées, à la théologie même, un substantiel aliment pour ses facultés éminentes. Cette intelligence si ouverte savait joindre l'amour le plus ardent des arts et les élévations presque mystiques du chrétien à l'étude sévère des mathématiques. Tout en enseignant au prince héréditaire de Hesse, à l'électeur actuel, les sciences

qui se rapportent à l'art de la guerre, il préparait déjà ces ouvrages qui ne donnent pas sans doute une idée complète de l'étendue de son esprit, mais qui indiquent bien l'élégante variété et la distinction parfaite de ses travaux. M. de Radowitz fut exilé de la Hesse en 1823, et cette disgrace est pour lui un beau titre. On ne sait pas assez à quelles brutalités honteuses, à quels excès d'insolence et de cynisme osent se porter plusieurs des petits princes allemands; la Hesse électorale, on peut le dire, est depuis deux siècles le pays le plus tristement gouverné de toute l'Allemagne. L'électeur Guillaume II, monté sur le trône en 1821 et marié à la sœur du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, étalait impudemment les désordres de sa conduite. Une de ses maîtresses, qu'il avait fait comtesse de Reichenbach, était la Dubarry de ce petit état, et l'électeur voulut obliger la princesse sa femme à recevoir l'aventurière à sa cour. Fille et sœur de roi, la princesse n'avait pas besoin qu'on lui apprît ce qu'elle se devait à elle-même; mais, au milieu des intrigues d'une telle cour, sous le joug de cette vulgaire tyrannie, elle cherchait autour d'elle une amitié sûre qui pût entretenir son courage. M. de Radowitz était au premier rang dans l'estime de tous; la gravité de sa vie commandait le respect, comme sa loyauté inspirait la confiance : c'est dans les conseils de ce sévère jeune homme qu'elle chercha un soutien. Un courtisan eût décliné ce périlleux honneur; M. de Radowitz, si plein d'hésitations et de mystères dans les choses politiques, n'hésite jamais quand la dignité morale est en jeu; il parla, et ses conseils furent tels, on le pense bien, qu'il dut quitter aussitôt le service de l'électeur. Disgracié dans la Hesse pour un motif si honorable, le jeune officier d'artillerie n'avait pas besoin d'introduction pour être accueilli avec empressement à Berlin : Frédéric-Guillaume III le reçut comme un ami.

M. de Radowitz avait à peine vingt-six ans quand il entra au service de la Prusse. Nommé capitaine d'état-major, il fit en peu de temps une fortune rapide, parfaitement justifiée aux yeux de l'armée par des connaissances spéciales et une remarquable activité. Plusieurs ouvrages de mathématiques, des traités d'algèbre et de trigonométrie, qu'il publia vers cette date, fixèrent l'attention des savans, et le désignèrent pour les postes les plus élevés; il eut bientôt une place dans le conseil supérieur des études militaires, et en 1830 il était chef de l'état-major de l'artillerie. Deux années auparavant, il avait épousé la comtesse Marie Voss, dont le père, M. le comte Voss, occupe une place éminente dans la diplomatie prussienne. C'est aussi à cette époque que commence son intime amitié avec le prince royal, aujourd'hui Frédéric-Guillaume IV. Bien des ressemblances les unissaient; doués tous deux d'une intelligence brillante, sympathique, aussi éprise des beaux-arts que des sévères travaux de l'esprit, ils étaient rapprochés par un lien plus puissant encore, par une entière communauté

d'opinions et, qu'il soit permis de le dire, de fantaisies religieuses. Le romantisme était passé de l'empire des songes dans le domaine des faits. Cette ingénieuse école, l'école des Novalis, des Goerres, des Brentano, dont la pensée fondamentale était l'adoration de je ne sais quel moyen-âge transfiguré, commençait à exercer une singulière influence sur les choses politiques. Des esprits d'élite rêvaient la restauration des vieilles mœurs et de l'antique foi religieuse pour en faire la base d'une grande monarchie patriarcale; il y avait des réunions où ces curieux problèmes se discutaient comme dans une académie de philosophes ou dans un congrès de publicistes illuminés. Un grand nombre des hommes qui ont joué récemment un rôle prenaient part à ces controverses; c'étaient, par exemple, le comte de Brandebourg, l'oncle de Frédéric-Guillaume IV, le vieux ministre dont la mort récente a compliqué si tristement la situation de la Prusse; M. de Gerlach, le chef de l'extrême droite à la seconde chambre de Berlin; M. le comte Voss; M. le comte de Groeben, chargé, il y a trois mois, de la difficile mission de commander les Prussiens dans la Hesse électorale, gentilhomme aussi conciliant que hardi, qui sut contenir une armée frémissante et empêcher une lutte d'où serait sortie la guerre européenne. Lorsque ces réunions prirent naissance, vers 1825, le prince royal avait trente ans, et M. de Radowitz vingt-huit; rapprochés par l'âge, comme ils l'étaient par la conformité des pensées, ils ne tardèrent pas à former au milieu de ce grave cénacle une société plus intime. M. de Radowitz avait tout ce qui était nécessaire pour s'emparer d'un esprit enthousiaste et volontiers mystique; ce que le prince aimait en lui, c'était la gravité de cette intelligence qui n'excluait pas des rêves pleins de séductions, de neuves et mystérieuses théories sur la réforme des empires; c'était ce mélange de précision scientifique et d'exaltation religieuse, une sorte de composé bizarre du moine et du soldat. Bien que leur religion ne fût pas la même, ils ne se sentaient jamais séparés par les différences de dogmes; le romantisme allemand, surtout le romantisme des hommes d'état, est comme une religion qui unit protestans et catholiques en d'éblouissans domaines où toutes les dissidences s'évanouissent. La foi de M. de Radowitz, c'est surtout la croyance au droit divin des monarchies; il ne doute pas qu'une investiture spéciale n'ait été expressément donnée à telle ou à telle famille par celui qui gouverne les mondes, et de ce sacre suprême résulte à ses yeux un droit qui ne saurait être aliéné ni amoindri. Le prince royal s'associait ardemment aux rêves de M. de Radowitz; le talent a toujours exercé sur lui d'irrésistibles séductions. Quel devait être l'ascendant de cette philosophie qui, par un habile mélange d'aristocratie, de libéralisme et de religieuse ferveur, répondait si bien aux secrets désirs de sa pensée!

S'il faut en croire une opinion assez répandue, cette amitié du prince

royal et de M. de Radowitz porta ombrage aux conseillers du feu roi. C'est pour les séparer, assure-t-on, que M. de Radowitz fut nommé en 1836 plénipotentiaire militaire de la Prusse auprès de la diète. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une telle mission attestait la confiance du souverain dans la haute intelligence de M. de Radowitz, et qu'on ne pouvait lui fournir une occasion plus favorable pour accroître son autorité et donner l'essor à ses chimères. De tous les rêves de M. de Radowitz, le premier et le plus cher à son esprit était l'unité de l'Allemagne; c'était plus encore, c'était la base même de ses constructions théoriques, car la condition essentielle de cette monarchie régénérée, telle qu'il la désirait pour la Prusse, n'était-ce pas une Allemagne vraiment unie et maîtresse de toutes ses forces? Or, cette unité allemande, ces réformes du pacte fédéral, tous ces problèmes qui occupent en ce moment les conférences de Dresde et qui en occuperont bien d'autres, étaient déjà le souci des hommes d'état. La mission que M. de Radowitz avait reçue à Francfort l'obligeait tout naturellement à se poser à lui-même l'inévitable demande : Comment l'unité est-elle possible? Il était chargé de toutes les questions relatives à l'armée fédérale : or, cette organisation militaire de la diète, réglée en 1818, avait été peu à peu abandonnée; les prescriptions du pacte étaient ou remplies négligemment ou tout-à-fait tombées en oubli. Ce spectacle, dont M. de Radowitz fut vivement frappé, imprima une nouvelle ardeur à son mystique patriotisme, et c'est de ce moment-là précisément que datent ses grands projets d'unité. Il s'y attacha d'abord en homme pratique. Envoyé à Vienne, à Munich et à Dresde pour réformer le système défensif de la confédération, il eut l'honneur de mener cette affaire à bonne fin, avec le concours du commissaire autrichien, M. le général Hess. « Pour la première fois, dit M. de Radowitz dans le curieux ouvrage qu'il a intitulé *l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV*, pour la première fois les gouvernemens de la confédération se soumirent à un véritable contrôle de la diète; des officiers autrichiens faisaient l'inspection des forteresses prussiennes, des commissaires saxons passaient en revue les armées de l'Autriche. » De tels résultats sont considérables, et si les armées allemandes, après le premier ébranlement de 1848, ont su relever si fièrement leur drapeau, c'est aux réformes de 1841, c'est à l'active influence de M. de Radowitz qu'il convient peut-être d'en rapporter l'honneur.

Ce n'était là pourtant, aux yeux de M. de Radowitz, qu'une mesure bien insuffisante; il lui tardait de lutter avec l'impossible, il aspirait à faire une révolution au sein de la diète. Quelle était cette révolution? M. de Radowitz ne le savait pas lui-même d'une manière exacte; lorsque sa pensée était forcée de conclure, il reculait bien vite devant les témérités d'une telle entreprise, et recommençait à poursuivre son rêve au milieu des nuages. S'il eût osé regarder son projet en face, s'il

se fût enhardi jusqu'à le dégager de ses mystérieuses enveloppes, il aurait été obligé de convenir qu'il voulait donner à la Prusse la direction des intérêts allemands. Cette idée était populaire de Cologne à Berlin; le grand développement de la philosophie et des sciences, l'incontestable supériorité de l'Allemagne du nord sur les natures insouciantes du midi, avaient exalté depuis un demi-siècle la fierté naturelle de l'esprit prussien. La Prusse se croyait, par le privilége de la pensée, par le droit de l'intelligence et du progrès, la légitime souveraine de l'Allemagne, une souveraine obligée encore par une vieille habitude de compter avec l'Autriche, mais bien décidée à faire cesser le partage. Seulement cette suprématie tant désirée, M. de Radowitz voulait que la Prusse s'en emparât au profit des idées monarchiques et religieuses, au profit de la grande autorité tout ensemble royale et mystique dont son imagination lui retraçait d'avance la splendeur. L'autorité et la religion, c'était la catholique Autriche qui les avait représentées jusque-là; mais l'Autriche semblait devenue trop étrangère au mouvement des esprits en Allemagne pour que la prééminence pût désormais lui appartenir. D'un autre côté, la Prusse, à qui une telle ambition était permise, devait-elle la réaliser dans l'intérêt du radicalisme? M. de Radowitz ne le pensait pas. Il prétendait emprunter à l'Autriche le dépôt des traditions d'autorité et à la Prusse son intelligente hardiesse; de ce mélange, pensait-il, naîtrait une nouvelle Allemagne dont la Prusse serait le centre et posséderait l'empire. Nous touchons ici au fond même des conceptions politiques de M. de Radowitz. Ce système étrange explique toutes les incertitudes, toutes les contradictions du célèbre homme d'état. C'est ainsi que, sur bien des points, il était d'accord avec les esprits les plus audacieux de la Prusse, et qu'il était forcé néanmoins de se séparer d'eux presque aussitôt. Il voulait, avec les libéraux prussiens, avec les continuateurs du baron de Stein, avec les disciples de Hegel, avec les universités de Berlin, d'Iéna, de Bonn, de Halle, de Kœnigsberg, que le gouvernement de l'Allemagne fût la récompense accordée au plus digne, c'est-à-dire au plus éclairé, au plus hardi, au plus allemand des peuples allemands; mais cette récompense, était-ce l'esprit constitutionnel ou même l'esprit hégélien qui allait la décerner à la Prusse? Non, certes; M. de Radowitz ne l'entendait pas de cette façon. Ce gouvernement préparé en Prusse par le progrès de la civilisation, il fallait, pour le recevoir et le porter dignement, une grande monarchie restaurée sur ses bases et entourée comme le saint-empire de tous les prestiges de la foi. M. de Radowitz, avec les transports de l'amitié et l'ardente fidélité du sujet, saluait dans Frédéric-Guillaume IV celui que la Providence avait destiné à ce glorieux rôle. Le prince était digne du conseiller : même ferveur, même enthousiasme, même confiance dans la sublimité de leur mission; celui-ci était le prophète, celui-là était l'oint du Seigneur.

On ne saurait nier qu'il n'y ait une certaine grandeur dans ces théories. Ce n'est pas sans doute la grandeur passionnée, l'audace irritante de M. Joseph de Maistre; ce n'est pas un défi superbe jeté à la civilisation et à l'histoire; M. de Radowitz ne vient pas insulter le genre humain parce qu'il a abandonné sans retour les voies de la théocratie, et son catholicisme ne porte pas l'empreinte de l'homme qui a célébré la mission divine du bourreau; la grandeur de son système consiste dans cette sorte d'extase, dans cette fervente et sublime aspiration vers un idéal impossible. S'il fallait chercher un précurseur à M. de Radowitz parmi les téméraires esprits qui ont voulu mettre une digue au cours de la raison générale et restaurer les choses mortes, ce n'est ni à M. de Maistre ni à ses pâles copistes, c'est à Fénelon qu'il faudrait le comparer : il en a la douceur, la grace, les subtilités et les chimères. Ses théories même, quoique dans une époque toute différente et dans des circonstances si nouvelles, ne sont pas sans ressemblance avec celles de l'archevêque de Cambrai. Il voudrait, comme lui, un retour à la monarchie féodale, et il préfère à la liberté de l'esprit moderne la fausse liberté, la liberté privilégiée du moyen-âge; il a enfin, comme son modèle, un élève dévoué qu'il a formé tout exprès pour le trône, et, si Fénelon n'a pu faire avec le duc de Bourgogne l'essai de ses ambitieuses doctrines, l'ami de Frédéric-Guillaume IV (faut-il dire s'il fut plus heureux?) a pu tenter à ses risques et périls cette solennelle expérience.

Cette douceur conciliante de M. de Radowitz donne un charme particulier au plus important de ses ouvrages, à celui où il expose ses théories complètes sur l'état et la religion, sur la réforme de la diète, sur le rôle de l'Allemagne en Europe et les transformations qu'elle doit subir. C'est vers 1846 que M. de Radowitz le publia. Envoyé en 1836 auprès de la diète, il avait été nommé, depuis l'avénement de Frédéric-Guillaume IV (1840), chargé d'affaires à Carlsruhe; c'était un moyen pour lui de ne pas s'éloigner de Francfort, où l'appelaient souvent ses fonctions de plénipotentiaire militaire, et qui était toujours le centre de son activité, l'objet constant de ses préoccupations et de ses efforts. De 1840 à 1846, M. de Radowitz est sans cesse occupé de la réforme de la diète : il entretient sur ce point les espérances et l'ambition du roi, il engage des négociations avec l'Autriche; mais l'impassibilité de M. de Metternich déjoue sans bruit les tentatives timides de l'ami de Frédéric-Guillaume IV. C'est au milieu de ces préoccupations que M. de Radowitz écrivit et publia en 1846 ses *Entretiens sur l'État et l'Église.*

Ce sont seize dialogues pleins de finesse, de grace, d'émotion même, qui reproduisent en petit les polémiques philosophiques et religieuses de notre temps. Résumer fidèlement dans un paisible entretien les bruits de la place publique, faire apparaître dans un cadre gracieux

les doctrines contradictoires et les tumultueuses discussions d'une époque troublée, c'était une tâche qui exigeait un art accompli. M. de Radowitz y a déployé un vrai talent de style et de mise en œuvre. Ces dialogues sont de petites scènes, ayant chacune un intérêt spécial et formant toutefois un ensemble où ces différentes parties viennent se fondre. Le lieu de la scène change souvent; c'est tantôt la demeure du colonel d'Arnebourg, tantôt la belle vallée où le riche manufacturier Crusius a établi des usines qui occupent des milliers de bras. Les cinq personnages de cette jolie comédie platonicienne représentent les principales directions de la conscience générale dans la société du XIXe siècle. Ici, c'est un partisan des doctrines piétistes de Berlin, M. le colonel d'Arnebourg; là, son frère, Detlew d'Arnebourg, intelligence impétueuse, ardente, où bouillonnent confusément les détestables théories du panthéisme et de la démagogie hégélienne. Le fabricant Crusius est un esprit sensé, tolérant, libéral, assez indifférent aux questions religieuses et très dévoué au régime constitutionnel. Le conseiller ministériel Œder, fort peu préoccupé aussi des intérêts de la religion, n'a foi que dans l'absolutisme bureaucratique. Enfin le cinquième personnage, M. de Waldheim, celui qui entreprend de convertir les quatre autres et qui représente M. de Radowitz, est un catholique non moins éloigné de l'absolutisme que de l'esprit constitutionnel, et presque aussi hostile aux passions aveugles du piétisme qu'à la brutalité hégélienne; c'est le type complet de ce qu'on appelle chez nos voisins l'école historique. M. de Radowitz n'écrit pas une satire; ce sont des portraits qu'il trace, et des portraits où éclate toujours l'extrême bienveillance de son ame. Soit qu'il peigne la sombre frénésie de l'athée, soit qu'il condamne l'indifférence et le bon sens un peu vulgaire d'un certain libéralisme, jamais une parole dure ou railleuse n'échappe à ses lèvres; jamais il ne flétrit son adversaire, ou ne s'efforce de le rendre ridicule. Il s'attache, au contraire, à mettre en évidence ce qu'il y a de bon dans chaque parti; il explique, il excuse les erreurs de l'intelligence humaine, *toujours courte par quelque endroit;* il y voit une part de l'unique et éternelle vérité, et il sait bien que c'est ce mélange qui nous abuse; enfin, si toute justification est impossible, s'il s'agit, par exemple, d'apprécier les théories de MM. Feuerbach et Stirner, il n'y a pas de colère dans ses paroles, mais une commisération profondément sentie. Le bureaucrate Œder, le piétiste Arnebourg, le libéral Crusius, l'hégélien lui-même, le farouche et violent Detlew, ne nous apparaissent pas dans ce livre comme des personnages sacrifiés au principal interlocuteur, comme les victimes nécessaires d'une discussion où la victoire est assurée d'avance à M. de Waldheim : ce sont des hommes sérieux, aimables, parfaitement dignes de l'estime des gens de bien; il n'y a en jeu, dans cette vive partie, que les erreurs de leur intelli-

gence, et ces erreurs mêmes, ils les défendent avec tous leurs avantages et par les considérations les plus plausibles. Comparez de tels entretiens aux *Soirées de Saint-Pétersbourg;* quelle différence, je ne dis pas même pour le fond des idées, mais pour la mise en scène et l'attitude des personnages! Ni le chevalier, ni le sénateur ne sont les adversaires du comte dans cette éloquente conversation des bords de la Néva; ils ne font que lui donner la réplique et entretenir sa verve. Peut-on seulement se figurer M. de Maistre causant familièrement avec un athée de l'école hégélienne, comme M. de Waldheim avec Detlew, et essayant d'apaiser cette ame furieuse au lieu d'envenimer son mal?

Cette impartialité si bienveillante n'est pas le seul mérite que j'aie à signaler ici, avant d'arriver aux détails de l'œuvre et d'y chercher la pensée tout entière de M. de Radowitz; ce qui me frappe dans ce livre, à part toute appréciation du système de l'auteur, c'est la haute et lucide intelligence qu'il a montrée de la situation morale et philosophique de l'Europe. La révolution de février n'avait pas encore déchiré les voiles; M. de Radowitz écrivait ces charmantes et profondes scènes en 1846, au milieu de la plus complète sécurité, quand la sagesse d'un roi illustre semblait avoir vaincu pour long-temps l'esprit démagogique et assuré par là la tranquillité du monde. Cependant tous les symptômes de dissolution, toutes les doctrines ténébreuses qui ont éclaté dans le délire de février, y sont notés et accusés avec une précision singulière. L'auteur a les yeux sur l'Allemagne et sur la France, et il les connaît toutes deux dans leurs misères les plus secrètes. En vain comptait-on, il y a cinq ans, sur la prudence consommée de Louis-Philippe et sur la paresse proverbiale du caractère allemand; il sait que le danger est là, à Paris et à Berlin, dans l'action sourde, constante, infatigable, de la démagogie française et de l'athéisme hégélien. Ce n'est pas lui qui s'appliquerait le vers d'*Athalie :*

Je jouissais en paix du fruit de ma sagesse.

Il voit avec une sûreté merveilleuse ce que la confiance de l'Europe s'obstinait à rejeter dans l'ombre. Il attache de l'importance à des choses méprisées alors, et qui depuis février, en effet, ont réclamé notre attention à coups de fusil. Tel de nos démagogues dont la renommée sinistre n'a commencé qu'avec nos désastres serait surpris de s'y voir apprécié d'une manière vive et vraie dans un ouvrage qui date de 1846: M. Proudhon y a sa place à côté de M. Feuerbach. Ainsi, d'un côté, bienveillance parfaite dans la discussion, véritable pratique de la charité chrétienne; de l'autre, intelligence précise de tous les élémens de désordre qui grondaient sous le calme apparent de l'Europe : tels sont les rares mérites que j'aime à signaler tout d'abord dans le livre de M. de Radowitz et qui lui impriment un caractère original.

Quelle est maintenant la pensée de M. de Waldheim, c'est-à-dire de M. de Radowitz lui-même, sur les grandes questions débattues entre les cinq amis? S'il repousse l'absolutisme et le système représentatif, quelle forme de gouvernement souhaite-t-il pour son pays? Le vrai gouvernement pour M. de Waldheim, le seul qui soit conforme à la vérité, le seul qui réponde à la fois et aux nécessités de l'histoire et à la volonté de Dieu, c'est ce qu'il appelle *l'état chrétien et germanique.* Il y a, selon lui, deux manières d'entendre les rapports des citoyens avec l'état : il y a l'idée antique de l'état, et l'idée de l'état tel que le christianisme l'a conçu. Dans l'opinion des anciens, l'individu était sacrifié à la cité; sa volonté, son action, sa vie entière, devaient s'absorber dans l'existence commune. C'est pour cela qu'ils n'avaient pas de choix, comme nous, entre plusieurs formes de gouvernement; république ou tyrannie, il n'y avait pas moyen d'échapper à ce terrible dilemme. L'histoire l'atteste en effet, l'antiquité n'a pas connu et ne pouvait connaître d'autres institutions que celles-là. Le christianisme a délivré les esprits de cette fausse idée de l'état; il a dit aux hommes : —Ce n'est pas l'état qui est le terme de vos destinées; une autre vie vous attend. Soumettez-vous donc à vos maîtres, mais non pas pour leur faire le don de vous-mêmes; soumettez-vous pour obéir au maître unique, au maître éternel qui seul doit être la règle de votre vie et le but de toutes vos actions.— Il ne suffisait pas cependant que le christianisme eût affranchi les esprits du joug de l'état; l'obéissance enseignée par la religion nouvelle, si elle n'eût été associée à l'idée de liberté, n'aurait produit dans le monde qu'une tyrannie plus complète encore, une sorte de césaropapie (c'est le terme qu'emploie M. de Radowitz) comme chez les empereurs de Rome et de Byzance. Il était nécessaire qu'une nouvelle race parût, une race vierge, hardie, fortement attachée à la liberté individuelle; cette race, la Providence l'a introduite dans l'histoire presque en même temps que le christianisme; dès-lors la monarchie, ce grand système de gouvernement inconnu aux nations païennes, a pu être glorieusement réalisée. L'idée chrétienne de l'obéissance et l'idée germanique de liberté se servant de complément l'une à l'autre, il a existé des citoyens à la fois libres et soumis, des hommes maîtres d'eux-mêmes et unis cependant par la protection d'une souveraineté tutélaire. L'état païen ne pouvait créer que des républiques ou des tyrannies qui dévoraient tous les enfans de la cité; l'état germanique et chrétien a fondé les monarchies modernes, lesquelles assurent tout ensemble et notre liberté et notre dépendance, deux conditions essentielles de la vraie dignité de l'homme sur cette terre. Voilà pour les principes généraux. M. de Radowitz les applique aux questions les plus récentes, et il en tire des conséquences qui lui servent de règle de conduite dans tous les problèmes du jour.

C'est au nom de l'état germanique et chrétien qu'il repousse l'absolutisme éclairé des bureaucrates et le régime constitutionnel : le premier, parce qu'il ne fait point sa part à la liberté; le second, parce que, méconnaissant la nécessité de la dépendance, il est infailliblement conduit à envahir, à usurper les droits du souverain, et par suite à détruire l'institution monarchique. A l'un et à l'autre, il oppose les états provinciaux. Une monarchie entourée d'états provinciaux, voilà, selon lui, le progrès nécessaire, le progrès véritablement conforme au droit historique de l'Allemagne et de l'Europe entière. « Les états provinciaux, s'écrie M. de Radowitz, ont une base ferme et bien définie; ils représentent des droits, et la limite de ces droits est aussi la limite de leur action; les chambres, au contraire, dans le système constitutionnel, au lieu de représenter des droits, ne représentent que des opinions, et de là toutes les erreurs des assemblées, de là des excès de pouvoir, des usurpations, des coups d'état, ou tout au moins ces conflits perpétuels qui entretiennent l'esprit révolutionnaire, et finissent par mettre le feu à l'édifice. »

J'explique les théories de M. de Radowitz sans opposer à ses idées des objections formulées maintes fois et qui s'offrent d'elles-mêmes à l'esprit. Qu'est-ce que des états provinciaux qui représentent des droits, et des chambres qui ne représentent que des opinions? L'auteur avait-il une pensée bien nette, quand il s'exprimait ainsi? Se faisait-il une claire image des choses? Et n'est-ce pas plutôt le contraire qui est vrai? Les états provinciaux ne sont le plus souvent qu'une chambre consultative; dépourvus de tout droit efficace et sérieux, c'est l'opinion seule qui peut leur donner quelque force. Les assemblées, au contraire, représentent à la fois et l'opinion du pays et certains droits réels que les autres pouvoirs sont tenus de respecter. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce grand ennemi de la monarchie constitutionnelle a la prétention de faire les concessions les plus larges à l'esprit nouveau; il ne veut pas de censure pour la presse, il attaque la police avec la verve irréfléchie d'un tribun, il proclame que la puissance, à tort ou à raison, appartient désormais aux classes moyennes. Partisan déclaré des royautés féodales du moyen-âge, il parle en nobles termes des progrès de la conscience publique et de la légitimité de ses exigences. Il s'en fait lui-même l'ardent interprète, et adresse aux gouvernemens des sommations menaçantes. Or, reconnaître, comme il le fait parfois si hardiment, la puissance de l'opinion publique, et prétendre que l'opinion ne doit pas être représentée dans les chambres, que l'état ne doit pas s'en soucier, qu'il n'y a pas de place au sein d'une monarchie pour cette reine du monde, c'est une de ces contradictions qui remplissent son livre, et dont un esprit plus pratique ou plus résolu ne se rendrait jamais coupable. M. de Waldheim, dans une

discussion avec l'absolutiste OEder et le libéral Crusius, remarque qu'il lui arrive sans cesse de paraître révolutionnaire aux uns et obscurantiste aux autres. Ce résultat est inévitable; son esprit ne sait pas se décider, et cette haute impartialité qu'il affecte, cette conciliante synthèse au sein de laquelle il espère anéantir tous les contraires, n'est que le rêve d'une intelligence plus accoutumée aux méditations solitaires qu'au maniement des hommes. Ces deux reproches, d'ailleurs, ne l'effraient pas; il sait bien qu'il ne se laissera jamais séduire par la passion révolutionnaire; il sait aussi que nul n'est plus attaché que lui à tout ce qui peut affranchir et ennoblir l'ame de l'homme; il veut la liberté, il veut l'ordre, et, grace à sa confiante imagination, il aperçoit ces deux élémens associés dans le plus harmonieux des mondes. Qu'on serait heureux de vivre dans cette cité idéale! Quelle monarchie merveilleusement réglée! Quelle fidélité au passé! Quelle intelligence du présent! et comme elle inspirerait de confiance, pour peu qu'on en comprît le mécanisme! M. de Radowitz sent bien lui-même tout ce qui lui manque, et il se peint dans ses dialogues avec une franchise singulière; tantôt il donne des explications où les brillantes promesses, à défaut de bonnes raisons, charment et convertissent miraculeusement ses adversaires; tantôt aussi il nous montre leur résistance et semble confesser ingénument qu'ils n'ont pas tort. Lorsque, pressé par les objections, il se résume en ces termes : « Si j'avais le droit de conseiller les gouvernemens, je leur dirais de combattre la fausse liberté au moyen de la liberté véritable, » son interlocuteur a raison de lui répondre en souriant : « Avouez que ces conseils de sibylle ne leur feraient pas grand bien, et veuillez avoir la bonté, je vous prie, de quitter le ton sentencieux des oracles pour descendre à la vulgaire réalité des choses. »

Mais ce qui nous intéresse surtout dans l'ouvrage de M. de Radowitz, c'est sa manière d'entendre l'unité de l'Allemagne, ce sont les projets qu'il expose pour la réforme de la confédération. Dans son rôle public d'homme d'état, M. de Radowitz n'a guère eu à traiter que cette seule affaire, la plus grave de toutes et la plus périlleuse. C'est pour la résoudre qu'il a fondé tout un ensemble d'institutions extraordinaires : l'union restreinte, le collége des princes et le parlement d'Erfurt. C'est pour mener son œuvre à bonne fin qu'il est sorti de l'obscurité mystérieuse où il se plaisait dans les conseils particuliers du roi et qu'il est devenu ministre. C'est enfin par sa solution aventureuse de ce problème terrible qu'il a été renversé du pouvoir, après avoir tiré l'épée de la Prusse et amené l'Allemagne entière sur les champs de bataille. Sachons donc ce qu'il pensait là-dessus en 1846. Ce passage est le plus vif du livre; l'entretien, ordinairement si grave, prend tout à coup des allures passionnées; au milieu de l'échange des

pensées, on entend retentir et des hymnes de guerre et des cris de patriotisme. Le colonel d'Arnebourg et M. de Waldheim, le piétiste absolutiste et le catholique féodal, s'unissent dans une même aspiration enthousiaste vers les destinées futures de l'Allemagne régénérée. M. d'Arnebourg va jusqu'à regretter que la guerre n'ait pas éclaté en 1840. Quelle magnifique occasion! On se croyait revenu aux jours ardens de 1813; la haine de la France était le lien qui aurait réuni toutes les forces divisées du pays; l'Allemagne aurait réparé ses pertes, reconquis ses provinces perdues, et, dans cette renaissance du grand corps germanique, toute méfiance cessant entre les rois et les peuples, l'unité allemande serait née sans peine du patriotisme et de l'enthousiasme de tous! Moins animé par la haine de la France, moins confiant dans les résultats de la guerre, M. de Waldheim est persuadé que la paix, une paix intelligente et mise à profit par un roi comme celui qu'il appelle, peut seule produire de grandes choses. Il est vrai qu'il ne compte pas sur l'état tel qu'il est organisé aujourd'hui : absolutisme bureaucratique, régime constitutionnel, c'est tout un, et ni l'un ni l'autre de ces gouvernemens, avec les stériles moyens dont il dispose, n'est en mesure de donner satisfaction aux désirs qui passionnent l'Allemagne. Sur qui donc compte-t-il? Sur les forces de l'opinion, sur ces forces qu'il méprisait tout à l'heure et à qui il refusait la moindre place dans l'organisation générale; il compte sur de grands faits impossibles à prévoir, sur des événemens capables d'enflammer les ames et d'y réveiller les inspirations généreuses. « Dieu merci! s'écrie-t-il, nous avons encore des sentimens communs; nous tenons tous du fond de nos entrailles à l'honneur, à la dignité, à la prospérité de la grande patrie. Les sectes religieuses ou politiques n'ont pas détourné ces saintes inspirations à leur profit. C'est en elles, et aujourd'hui peut-être plus que jamais, que l'aristocrate, le libéral, le radical, le communiste, le catholique, le vieux luthérien, le frère morave, le rationaliste et le panthéiste se sentent unis par des liens fraternels. Voilà donc le terrain neutre, voilà le sûr fondement où peut être construit l'édifice de l'unité. — Mais qui le construira? — La diète, reprend M. de Waldheim, la diète, seul représentant autorisé de tous les intérêts de la nation. Pourquoi faut-il qu'elle ait été jusqu'à présent si au-dessous d'une pareille tâche! » Si M. de Waldheim traite la diète avec mépris, il n'a garde de formuler d'une manière précise les reproches qu'il se croit obligé de lui faire. Ce sont, comme toujours, des accusations vagues. Où sont les œuvres de la diète? où sont ses créations? s'écrie-t-il encore; mais il n'indique pas lui-même quelles créations il attendait de la haute magistrature fédérale. Sur deux points seulement, ses paroles deviennent plus explicites; dans l'ordre des intérêts matériels, il regrette que la diète n'ait pas établi pour l'Alle-

magne entière l'unité de poids, de mesure, de monnaie, et que l'union douanière n'ait pas été étendue de la mer du Nord à l'Adriatique; dans l'ordre des idées morales, il réclame énergiquement l'unité de législation. « Quelle honte, s'écrie M. de Waldheim, qu'un Allemand puisse perdre ses droits de citoyen dans un des pays de l'Allemagne sans les recouvrer dans un autre! Ce seul point, je l'avoue, me fait bouillir le sang dans les veines, et je bénirai l'heure où un bienfaisant génie nous lavera d'un tel opprobre. » Rien de mieux; l'essentiel pourtant est omis, puisque M. de Waldheim ne veut pas nous dire par quel moyen on obligera la diète à réaliser tous ces progrès. Sa secrète pensée, je le devine, est qu'on réussirait mieux en créant une diète nouvelle; mais il n'ose l'avouer et garde un silence prudent. Son interlocuteur a beau le presser de questions, il n'en peut tirer d'autre réponse que celle-ci : « Qu'on veuille, qu'on veuille loyalement; qu'on mette sérieusement la main à l'œuvre; la force de la volonté est grande, et combien plus grande la puissance de ce qui est vrai! »

Il résulte de cette discussion, et ce point est important à noter, que M. de Radowitz, lorsqu'il écrivait en 1846 ses *Entretiens sur l'État et l'Église,* n'avait pas encore de plan arrêté pour la révolution qu'il méditait dans l'organisation fédérale de l'Allemagne, ou qu'il craignait de laisser entrevoir ce plan. Il voulait l'unité de l'Allemagne, il déclarait que la diète était inférieure à sa tâche; il était convaincu que cette unité ne pouvait être sérieusement fondée ni par les royautés absolutistes, ni par les gouvernemens constitutionnels; il ne comptait que sur les passions généreuses de la nation entière, et invoquait, pour la mettre en jeu, de grands événemens capables de remuer un peuple jusqu'au fond des entrailles. Comment s'étonner que M. de Radowitz, après l'explosion révolutionnaire de 1848, ait salué dans ce violent ébranlement de l'Europe le secours si ardemment appelé, et qu'il ait prétendu aussitôt le mettre à profit pour l'exécution de ses desseins? Le catholique féodal, chez M. de Radowitz, était l'adversaire déclaré de la révolution; au contraire, le chimérique architecte de l'unité allemande se sentait comme attiré par elle. Ce furent les fantaisies qui triomphèrent, et l'ardente illusion du rêveur imposa silence aux répugnances du chrétien.

Ces discussions sur le gouvernement et l'unité de l'Allemagne ne remplissent pas toutes seules les curieux *entretiens* de M. de Radowitz; la polémique religieuse y tient une place considérable. Soit qu'il défende l'esprit chrétien en général contre les brutales négations de l'athéisme hégélien, soit que, dans un débat plus subtil et marqué de mille nuances, il veuille ramener le piétiste au sein de la foi catholique, l'illustre auteur se complaît dans ces controverses, où la bienfaisante ferveur de son ame peut se développer librement. Beaucoup

d'autres sujets l'occupent encore : il glisse assez rapidement sur les questions industrielles; mais tout ce qui se rattache à l'ame et à l'intelligence, tout ce qui intéresse la dignité morale attire son attention. Il y a tout un dialogue, et l'un des plus remarquables, spécialement consacré à la poésie allemande de ces dix dernières années. M. de Radowitz sait très bien qu'en Allemagne, dans un pays où le nombre des lettrés est bien plus grand que partout ailleurs, dans un pays où les questions philosophiques et littéraires ont souvent l'importance d'une controverse politique, les travaux de l'esprit, les chants des poètes, comme les systèmes des philosophes, sont des symptômes qu'il est impossible de méconnaître. De M. Henri Heine à M. Freiligrath, il n'est pas un des tribuns de la poésie qui ne soit apprécié dans ses œuvres mêmes et dans les tendances cachées dont il est l'interprète. M. de Radowitz pousse peut-être un peu trop loin l'indulgence, lorsqu'il apprécie les personnes; on est étonné surtout que M. de Waldheim exprime tant de sympathies pour les chefs de la poésie démocratique, et les défende si vivement contre les rudes attaques du piétiste. « N'avez-vous donc jamais ressenti, en les lisant, ce chaleureux enthousiasme que la vraie poésie peut seule éveiller en nous? et nierez-vous que leurs chants expriment à merveille les réclamations si légitimes de votre conscience? » Ainsi parle M. de Waldheim, au grand étonnement du lecteur. Quelles sont donc ces réclamations communes à M. Herwegh et à M. de Radowitz? Celles qui ont pour but l'unité de la patrie allemande. Tels sont les entraînemens de la passion; l'adversaire de la philosophie démocratique, le catholique ardent qui poursuit partout, et avec une si haute raison, l'esprit du panthéisme hégélien, fait grace à M. Herwegh, à M. Prutz, à M. Freiligrath! Pourquoi? parce qu'ils célèbrent l'unité nationale et qu'ils somment la Prusse de réaliser ce grand rêve.

Ainsi l'état germanique et chrétien, c'est-à-dire une monarchie féodale et le catholicisme du XIII[e] siècle; l'Allemagne reconstituée sur des bases nouvelles; la diète régénérée sous l'influence de la Prusse; point de plan précis, mais une sorte de confiance mystique dans je ne sais quels événements extraordinaires, d'où naîtra l'inspiration du peuple: voilà ce que renferme l'ouvrage de M. de Radowitz. Pour achever de juger en lui l'écrivain, il faut mentionner ici deux travaux moins importans, mais fort curieux : l'*Iconographie des saints* et *les Devises et Légendes du moyen-âge*, le premier publié sans bruit douze années plus tôt, le second composé vers le même temps que les *Entretiens sur l'Église*. A l'époque où des sympathies si vives réunissaient le prince royal et le jeune officier d'artillerie dans un même monde enchanté, lorsque la théologie, la philosophie et l'art, interprétés avec enthousiasme, leur ouvraient de merveilleuses régions, M. de Radowitz

eut l'idée de résumer brièvement les études qui avaient séduit leur jeunesse. Deux de ces résumés seulement ont paru; des devoirs nouveaux, des occupations plus sévères, ont ajourné les autres. Dans le premier, M. de Radowitz s'est posé un piquant et ingénieux problème: sous quelle forme, dans quelle attitude, avec quels attributs de costume et de caractère les vieux peintres des âges croyans ont-ils représenté les saints? Ces recherches, qui attestent d'immenses lectures et une connaissance approfondie de l'histoire de l'art, sont remarquables surtout par la précision et la netteté. M. de Radowitz évite ici avec soin les fantaisies nébuleuses dont le romantisme allemand est si prodigue; il s'inspire de la simplicité des maîtres primitifs; il range leurs gothiques portraits dans une galerie toute modeste, et c'est sous la forme la plus simple qu'il produit les résultats de ses savantes investigations. *Les Devises et Légendes* doivent se placer à côté de l'*Iconographie des saints*. Ce travail, inséré en 1846 dans un recueil périodique et publié de nouveau l'année dernière avec des additions considérables, est encore une fine et curieuse étude sur ce moyen-âge où habite l'imagination de l'auteur. Le moyen-âge a excellé dans une sorte d'épigraphie qui, appliquée à la peinture, à l'architecture, au blason, résume d'une façon brève et profonde tout un ensemble d'idées. Nulle époque n'a mieux connu les lois du symbolisme. La religion, comme la chevalerie, avait ses devises, ses formules rapides, merveilleusement propres à fixer certaines pensées dans l'esprit. Cela se rattachait, d'ailleurs, à l'organisation même du moyen-âge; plus la société était irrégulière et livrée aux brutalités du hasard, plus le monde moral devait être un refuge bienfaisant. Pour l'homme de ce temps-là, les lueurs du royaume invisible transfiguraient et consolaient la réalité; ses mystiques pensées semblaient prendre un corps, afin de l'accompagner dans la vie, et de même que des milliers de légendes rendaient palpables en quelque sorte les croyances de la foi, de même aussi la morale était sans cesse rendue visible, grace à ces devises qu'on portait comme une bannière. La rédaction de ces formules était donc un art. Pour frapper ces médailles, il fallait donner au langage la précision du dessin et la solidité du bronze. Les questions de littérature et de morale qui tiennent à ce sujet, le développement et les phases diverses de cette intéressante histoire, sont traitées par M. de Radowitz avec une distinction parfaite. Il y a plus qu'un rare mérite d'érudition dans ce recueil des devises religieuses, guerrières, chevaleresques, formulées par l'ingénieux symbolisme de nos pères; on y respire les suaves parfums d'une imagination chrétienne. M. de Radowitz peut se tromper quand il souhaite pour l'état moderne les institutions de la société féodale; il ne se trompera jamais, lorsque, poussé par sa foi et guidé par une science exquise, il empruntera au moyen-âge les plus délicates inspirations du christianisme.

II.

Au moment même où M. de Radowitz composait ses *Entretiens sur l'État et l'église*, il s'efforçait d'en réaliser les doctrines dans le domaine des affaires. Deux points surtout, nous l'avons vu, attiraient toute son attention et formaient la base de son système : il voulait une monarchie qui ne fût ni absolutiste, ni constitutionnelle, une monarchie entourée d'états provinciaux, et il appelait impatiemment une révision de la diète qui pût donner à la Prusse la direction de la politique allemande. Sur le premier point, M. de Radowitz semblait triompher. Frédéric-Guillaume IV, pressé par l'irrésistible élan de l'esprit public, avait promulgué la patente du 3 février 1847; mais on sait combien il y avait loin encore de ces premiers états-généraux de la Prusse à une constitution sérieuse. Qu'allait-on voir sortir de cette épreuve? Était-ce une préparation au régime de la liberté moderne? Était-ce un retour à ces monarchies du XIIIe siècle, qui sont pour M. de Radowitz l'idéal des sociétés humaines? La lutte s'engagea vivement. Les deux systèmes étaient en présence : l'esprit moderne et l'esprit du moyen-âge, le droit historique èt le droit de la raison. Des bords du Rhin et des frontières de la Silésie, de Cologne, de Breslau, de Stettin, de Halle, des députés accouraient, impatiens de se soustraire au morcellement provincial et de faire éclater, en dépit de tous les obstacles, le vivant esprit de la nation prussienne. L'école historique, au contraire, espérait bien maintenir ces distinctions de lieux et obliger les représentans d'un peuple à n'être que les mandataires des intérêts spéciaux, les délégués de la Poméranie ou de la Prusse rhénane, de la Westphalie ou de la Marche. L'histoire de la diète de 1847 n'est que le tableau de ces prétentions aux prises. Or, quelles que fussent les forces de la phalange constitutionnelle, quel que fût le talent des chefs et l'ardeur des soldats. ceux qui avaient le droit de compter sur l'exaltation systématique de Frédéric-Guillaume IV devaient se croire assurés du résultat. Il y a chez M. de Radowitz, au milieu de toute la ferveur de ses idées, une sorte d'impassibilité majestueuse, quelque chose comme la confiance imperturbable de l'extase. Qui aurait pu ébranler sa foi dans la nécessité de son système et la mission de Frédéric-Guillaume? Un peu plus tôt, un peu plus tard, il ne doutait pas que l'état germanique et chrétien ne dût être fondé, pour l'édification de l'Europe, par la volonté de son royal ami.

Il n'était pas si facile de mener à bonne fin le grand problème de la diète. Le 22 juillet 1846, la Prusse, d'après le conseil de M. de Radowitz, avait demandé à la diète que toutes les mesures provisoirement prises contre la presse fussent supprimées pour faire place à une légis-

lation définitive. Elle demandait aussi que chaque état fût libre d'abolir la censure, et de substituer au système préventif la répression des délits. Ce n'était pas seulement une question spéciale qu'elle traitait ici; elle désirait par là réveiller la diète, l'accoutumer peu à peu aux innovations prudentes, et détruire dans l'esprit des peuples allemands cette opinion si répandue, qu'il n'y avait rien à espérer, rien à attendre de la haute magistrature fédérale. Une autre proposition faite vers le même temps indiquait bien l'intention des réformateurs de la diète : le Wurtemberg émit le vœu que le protocole des séances du conseil fût rendu public, et la Prusse s'associa énergiquement à cette demande. Une fois la diète enlevée aux ténèbres du huis-clos et mise en rapport avec l'opinion du pays, on devait naturellement croire qu'elle serait moins hostile au progrès, qu'elle comprendrait et invoquerait peut-être elle-même sur bien des points des transformations nécessaires. Les adversaires de la Prusse parvinrent si bien à traîner les choses en longueur, qu'un an après la présentation des deux projets, au mois d'août 1847, la décision avait été sans cesse ajournée. C'était le moment où la diète entrait en vacances; lorsqu'elle dut reprendre ses travaux, le représentant de l'Autriche, par une absence prolongée à dessein, réussit encore à écarter des propositions si gênantes. Frédéric-Guillaume IV fut piqué au jeu; son impatience ne connut plus de bornes; bien décidé à obtenir une réponse par des négociations plus directes, il rappela brusquement M. de Radowitz à Berlin, et le chargea de rédiger un mémoire, une sorte d'ultimatum sur la future organisation de l'autorité centrale. Le 20 novembre 1847, M. de Radowitz présentait ce mémoire au roi, et le 21 il partait pour Vienne avec des pouvoirs illimités.

Le moment était mal choisi pour une affaire de cette nature. Les derniers mois qui précédèrent la révolution de 1848 furent remplis, on le sait, par les préoccupations les plus graves. Les troubles de la Suisse, les imprudences du *Sonderbund*, les menaçantes fureurs du parti révolutionnaire attiraient toute l'attention des cabinets européens; la France, l'Autriche et la Prusse, sans parler de la Russie, étaient décidées à dompter la démagogie des cantons. L'Angleterre seule, qui, sous l'influence funeste de lord Palmerston, semblait favoriser partout la politique du désordre, prenait dans cette question, comme en Espagne, en Italie et en Grèce, une attitude inquiétante, et tenait en échec les cabinets de Vienne et de Paris. C'est au milieu de ces complications que M. de Radowitz arriva à Vienne; on venait d'apprendre déjà la prise de Lucerne et la capitulation de Fribourg; la déroute du *Sonderbund* était inévitable. Les puissances allemandes sentirent la nécessité de s'entendre d'une manière plus étroite encore avec la France; M. de Radowitz, sur l'ordre de son gouvernement, quitta

l'Autriche au mois de décembre et se rendit à Paris. M. le comte Waldsee-Colloredo y venait, de son côté, au nom de l'Autriche; ils étaient chargés tous deux d'unir leurs efforts à ceux de M. Guizot pour pacifier la Suisse et protéger les cantons catholiques contre la brutalité des vainqueurs. Un publiciste très bien informé (1) a remarqué avec raison combien la situation de la France était changée, puisque ces puissances du Nord, qui, en 1840, avaient pris le parti de l'Angleterre contre nous, s'empressaient, en 1847, de réclamer notre médiation. En 1840, l'Angleterre, exploitant à notre préjudice les défiances de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, avait fait exclure la France du concert européen; sept ans plus tard, sans intrigues, sans aucune démarche contraire à la dignité d'un grand pays, sans le moindre abandon de nos principes et de notre politique, nous voyions ces mêmes puissances revenues à nous, et l'Angleterre isolée à son tour dans les conseils et les délibérations de l'Europe. La part que M. de Radowitz a prise à ces négociations tiendrait une place considérable dans sa carrière diplomatique, si des événemens terribles n'étaient venus tout bouleverser. Déjà, sous l'influence de M. de Radowitz et de M. le comte Colloredo, des notes très vives avaient été échangées entre les ministres de France, de Russie, d'Autriche et de Prusse d'une part, — et la confédération helvétique de l'autre. Des mesures plus décisives allaient être prises en commun; une conférence devait s'ouvrir à Paris le 15 mars 1848, et l'on était résolu à donner une forme précise aux arrangemens déjà convenus. On sait comment la révolution du 24 février proposa aux hommes d'état européens des problèmes bien autrement redoutables. Toutes ces négociations devenaient impossibles; la Suisse était soustraite pour long-temps aux périls et aux menaces qu'elle avait provoqués. Avertie même par l'expérience, elle se calma tout à coup. La révolution, au moment où toute l'Europe semblait assurée d'une longue paix, avait établi son foyer à Lausanne et à Genève; lorsqu'elle éclata en France, en Italie et en Allemagne, la Suisse échappa au fléau. Cet épisode des affaires de Suisse, quoique abrégé brusquement par l'explosion du 24 février, n'a pas cependant une médiocre importance dans la vie de M. de Radowitz; une telle mission prouve bien quelle était déjà l'autorité de son caractère. Il s'agissait de combattre la révolution, c'est M. de Radowitz qui fut choisi. Nous aurons si souvent le regret de voir le brillant homme d'état sacrifier à ses chimères la grande cause de l'ordre et fournir des armes aux passions démagogiques, que nous devons insister sur ce point. Aucun nom ne signifiait mieux alors l'aversion la plus com-

(1) *Affaires de Suisse jusqu'à la Révolution de Février*, par M. d'Haussonville. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1850.

plète pour la politique révolutionnaire. M. de Radowitz, pendant ce court séjour à Paris, vit Louis-Philippe et M. Guizot; il fut singulièrement frappé de leur attitude, et il crut à la force de ce gouvernement libéral, tenu si long-temps en défiance par l'absolutisme du nord. L'impression qu'il en rapporta fut telle qu'elle donna lieu à diverses anecdotes répandues aussitôt par les échos de la publicité. On citait des prédictions de M. de Radowitz sur la longue durée promise au régime de juillet; ce grand ennemi de la monarchie constitutionnelle aurait vu toutes ses préventions s'évanouir devant la sagesse du roi des Français, et il aurait acquis la certitude que, pendant bien des années encore, la France était appelée à être l'arbitre des destinées européennes. Parmi les solennelles paroles qu'il aurait recueillies de la bouche du roi, celles-ci surtout l'auraient convaincu de la mission de Louis-Philippe dans le monde et de la protection spéciale qui lui était due par la Providence suprême : « J'ai passé ma vie à étudier la France; il y a deux choses dont le pays ne veut pas, la république et la guerre. Ma vocation est de l'empêcher de rien dire et de rien faire qui puisse le conduire à l'une ou à l'autre. » M. de Radowitz a formellement nié les prédictions trop précises qu'on lui attribuait et auxquelles les événemens étaient venus donner un démenti si brusque. Ce qu'il n'a jamais eu l'intention de contester, c'est sa vénération profonde pour l'auguste personnage dont la prudence assurait depuis dix-huit ans la paix de l'Europe et ouvrait ainsi la route à tous les développemens de la civilisation, à toutes les expériences fécondes de la liberté.

M. de Radowitz était revenu à Berlin quelques jours avant la révolution de février. La question de l'unité allemande fut débattue de nouveau dans les conseils de Frédéric-Guillaume IV. La première mission de M. de Radowitz ayant été rendue à peu près inutile par les préoccupations des affaires de Suisse, il fut décidé qu'il repartirait pour Vienne. La nouvelle des événemens de Paris ne détourna pas le gouvernement de ses projets; seulement, la mission de M. de Radowitz eut dès-lors un double but : aux propositions de la Prusse sur les réformes de la diète, il devait en joindre d'autres sur la politique à suivre en face des dangers d'une situation si grave. La réforme du pouvoir central n'en était pas moins le plus ardent souci de Frédéric-Guillaume IV et de son plénipotentiaire. Les instructions données à M. de Radowitz, le 1er mars 1848, par M. de Canitz, alors ministre des affaires étrangères, contiennent ces étonnantes paroles : « Avec toute la confiance que nous inspire la sagesse du gouvernement impérial, nous espérons que notre proposition sera favorablement accueillie. Si nous nous étions trompés, nous regarderions comme un devoir de nous adresser directement à la diète elle-même, et de prendre en main, selon la mesure de nos forces, les intérêts de la cause allemande. » Le

lendemain 2 mars, M. de Radowitz partit pour Vienne. L'effroi causé par les nouvelles de Paris aplanissait devant ses pas bien des difficultés. Convenait-il à l'Autriche de résister trop ouvertement aux désirs de la Prusse, quand un même danger les unissait toutes deux, quand leur cause était la même en face de la démagogie soulevée? Soit soumission sincère à la nécessité, soit politique et ruse, le gouvernement autrichien promit tout ce que lui demanda M. de Radowitz dans son *memorandum* du 5 mars 1848. Il fut convenu qu'un congrès se réunirait à Dresde. Des princes, des ministres, de hauts dignitaires de l'Autriche et de la Prusse devaient s'y rencontrer, et là, sans être gênés par des instructions trop spéciales, ils tâcheraient de s'entendre sur les principes. Ces principes une fois arrêtés à Dresde, la diète serait chargée de les formuler en articles de lois, et on lui adjoindrait pour ce travail des *hommes de confiance* (*Vertrauensmänner*) délégués à cet effet par tous les états de la confédération.

M. de Radowitz avait beau se presser, les événemens marchaient plus vite que lui. La chute de M. de Metternich, après la révolution du 13 mars, avait préparé de sûrs avantages au négociateur; mais de nouvelles secousses allaient bientôt lui faire perdre tout ce qu'il croyait gagné. Le 15 mars, M. de Radowitz obtenait les concessions les plus larges : l'Autriche consentait à laisser instituer auprès de la diète une chambre d'états (*Staatenhaus*), dont les membres seraient nommés par les députés eux-mêmes dans tous les pays constitutionnels de l'Allemagne. Il était impossible de souhaiter une plus complète réforme, et l'on voit que M. de Radowitz, dans son impatient désir de régénérer la diète, n'hésitait pas ici à sacrifier tous ses préjugés féodaux. Quelques heures après ce triomphe, on apprenait à Vienne la révolution de Berlin. Cette constitution qu'une volonté irrésolue n'avait fait que promettre et refuser depuis huit ans, le peuple, dans la journée du 18 mars, venait de la conquérir sur les barricades. Humilié un instant devant l'émeute victorieuse, Frédéric-Guillaume IV s'était relevé avec orgueil en réveillant à propos les ambitions du teutonisme. « Je serai le roi allemand! » s'écriait-il en haranguant le peuple. « Les grands événemens de Vienne ont rendu nos projets faciles, » écrivait-il dans sa proclamation du 18 mars, et ces audacieuses promesses, qui enflammaient si bien la vanité prussienne, avaient détourné la tempête. Il y eut là comme un mystérieux dialogue entre la royauté et la révolution : — Calme-toi, disait l'une, afin que je puisse travailler hardiment à nos grandes destinées nationales. — Oui, répondait la révolution séduite, j'apaiserai mes flots furieux, si tu donnes à la Prusse la couronne de l'empire d'Allemagne. Un esprit aussi vif que celui de M. de Radowitz ne dut-il pas être frappé de cette scène étrange? Son émotion, je n'en doute pas, fut douloureusement compliquée. Quel parti prendre? quels

conseils donner à son maître? D'un côté, n'était-ce pas là un de ces événemens comme celui qu'il avait appelé dans ses rêves? De l'autre, était-ce bien à la royauté d'accepter les secours de la révolution triomphante? M. de Radowitz n'est pas un caractère décidé; il devait l'être moins que jamais au milieu de ces secousses qui font fléchir si souvent les plus fermes courages. Il comprit bien que l'esprit révolutionnaire ne pouvait être l'allié de Frédéric-Guillaume IV, mais il ne rompit pas et ne conseilla pas de rompre ouvertement cette périlleuse alliance. Emprunter à la révolution tout ce qui pouvait favoriser ses plans, et prendre soin toutefois de se compromettre le moins possible avec elle, telle fut désormais sa politique. Pour cela, il fallait que le plénipotentiaire de Frédéric-Guillaume IV quittât immédiatement ses fonctions; adversaire du libéralisme, l'un des chefs déclarés du parti qui regrettait le moyen-âge, il ne pouvait demeurer à son poste sans nuire à la popularité nouvelle que convoitait son maître. Plus tard, quand les transformations de sa pensée seraient connues de tous, il serait toujours temps pour lui de rentrer aux affaires. Il se retira donc, il chercha la solitude, et pour utiliser encore ses loisirs au profit de sa politique, il écrivit une brochure où sont exposés avec une simplicité digne tous les efforts tentés depuis 1846 dans l'intérêt de l'unité allemande. Cet écrit, intitulé *l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV*, est à la fois un curieux chapitre de mémoires et un plaidoyer habile. M. de Radowitz y raconte la part qu'il a prise aux négociations, ses efforts auprès de la diète, ses voyages à Vienne, et les concessions obtenues du ministère autrichien; surtout il veut prouver à l'Europe que la politique hardiment annoncée le 18 mars par Frédéric-Guillaume n'est pas chez lui une excitation révolutionnaire, mais la suite d'un projet depuis longtemps conçu, le complément de travaux diplomatiques sérieux, qui avaient déjà produit leurs résultats. Profiter de la révolution sans se confondre avec elle, telle est toujours l'illusion qui entraîne ce chimérique esprit.

M. de Radowitz fut bientôt arraché à sa retraite. Les notables appelés à Francfort par l'initiative audacieuse du comité d'Heidelberg avaient convoqué pour le mois de mai l'assemblée nationale de l'Allemagne entière. La place de M. de Radowitz était marquée d'avance dans un parlement qui devait réunir toutes les célébrités du pays. Les électeurs du district d'Arnsberg en Westphalie le choisirent pour représentant. Si l'on ne se rappelait que les violens reproches adressés par M. de Radowitz au système constitutionnel, on éprouverait quelque surprise en le voyant accepter un tel mandat : il faut s'accoutumer aux contradictions avec M. de Radowitz. — Il y a d'ailleurs dans ce noble cœur deux sentimens, j'allais dire deux passions, qui expliquent sa vie entière : il est ardemment dévoué à son roi et à la cause de la régéné-

ration de l'Allemagne; c'est là qu'il faut chercher l'unité de sa conduite. Publiciste, les théories féodales dont nous avons parlé semblent une forteresse inexpugnable où il s'est retranché à jamais; homme politique, il oublie aisément son système pour tout subordonner à son dévouement comme sujet, à ses rêves comme patriote. L'assemblée de Francfort avait la prétention de constituer cette nouvelle Allemagne appelée par tant de vœux enthousiastes; en outre, les intérêts de la royauté en général et de Frédéric-Guillaume IV en particulier avaient besoin d'être courageusement défendus contre les entreprises révolutionnaires : que fallait-il de plus pour que M. de Radowitz allât prendre place sur les bancs de l'église Saint-Paul? Son entrée produisit une impression profonde : c'était la première fois qu'il venait s'asseoir dans une assemblée délibérante. Il n'avait pas siégé à Berlin aux états de 1847, il n'avait pas été mêlé à cette brillante lutte où M. de Vincke, M. Camphausen, M. Hansemann, avaient conquis leur rang comme chefs de parti et fait leurs preuves d'éloquence. Une haute et mystérieuse réputation le précédait. L'adversaire dogmatique des espérances constitutionnelles de l'Allemagne, le partisan d'une monarchie féodale, l'ami et le conseiller de Frédéric-Guillaume IV paraissant tout à coup au sein d'une assemblée révolutionnaire devait naturellement attirer tous les regards. On savait aussi que ce défenseur du moyen-âge était un patriote passionné; on savait que nul ne désirait avec plus d'ardeur que lui l'union de tous les états allemands, et sa récente brochure, *l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV*, venait de révéler la part active qu'il avait prise à l'accomplissement de ce grand dessein. Cet étrange assemblage d'opinions ne pouvait laisser personne indifférent; suspect au plus grand nombre, il commandait l'estime à ses ennemis, tandis qu'il était pour ses amis eux-mêmes un sujet d'étonnement et d'étude. Son attitude austère ajoutait encore à l'influence de son nom. Voyez-vous cette tête grave, cette lèvre altière, cette épaisse moustache noire, ces yeux ardens et profonds, ce front haut que creusent les rides de la pensée et que couronnent des cheveux blanchissans : quel est ce personnage qu'on remarquerait entre mille? Il ressemble, dit un des chroniqueurs de l'église Saint-Paul, à un portrait de Vélasquez. Taciturne, impassible, à la fierté du soldat il joint une sorte de rigidité monacale. S'il échange une parole avec ses voisins, c'est pour donner un signal ou faire courir un ordre. Le plus souvent, les yeux fixés sur son papier, il écoute, il prend des notes, et, quand il monte à la tribune, on le dirait aussi indifférent aux bravos qu'aux murmures. Cet homme qui a toutes les allures du commandement, et qui, entouré de collègues tels que M. de Vincke, M. de Beisler et M. le comte Schwerin, se révèle au premier regard comme leur chef, c'est l'orateur en effet, c'est le chef le plus autorisé de la droite au parlement de Francfort, M. le général de Radowitz.

Pendant le temps qu'il a passé à l'église Saint-Paul, M. de Radowitz s'est attaché surtout à ramener les législateurs sur *le terrain du droit, Rechtsboden,* comme disent nos voisins. Ce n'était pas dans cette assemblée que les droits du peuple avaient besoin d'avocats; les droits de la royauté, au contraire, étaient méconnus avec la plus intrépide insouciance. L'assemblée de Francfort ne voulait pas être républicaine; elle avait solennellement repoussé la république, et elle oubliait dans sa candeur que les souverains allemands n'étaient pas moins intéressés qu'elle aux transformations de la patrie. N'est-ce pas pour avoir refusé de s'entendre avec les gouvernemens que ce congrès de rêveurs, après tant de discussions fastueuses et tant d'édifices construits dans les nuages, s'est préparé une fin si misérable? Le spectacle de ces incompréhensibles illusions semble donner à M. de Radowitz le sentiment de la réalité. Comme son rôle en cette occasion n'est pas de proposer un système, mais seulement de combattre les erreurs et les folies du parlement, il est presque toujours dans le vrai. Ces contradictions dont nous l'avons blâmé et que nous aurons encore à signaler dans sa conduite, il y échappe sans peine. Sa pensée est nette, sa parole est droite et précise. Le moment le plus favorable à sa réputation d'homme d'état, la période où il a le mieux suivi la voie de la raison et rendu le plus de services, c'est peut-être cette période du parlement de Francfort. Plus tard, il sera chargé lui-même de la mission où a échoué le parlement, et, dans cette lutte avec l'impossible, il commettra des fautes désastreuses. Ici, il n'a qu'à arrêter les usurpations de l'assemblée, il n'a qu'à combattre l'esprit révolutionnaire, et il remplit cette tâche avec une raison supérieure. Je dis les usurpations et l'esprit révolutionnaire de l'assemblée; quant à ses erreurs patriotiques, ce n'est pas M. de Radowitz qui eût été en mesure de les repousser, il les partageait toutes. Dans la question du Schleswig et de la Pologne, M. de Radowitz a parlé et voté comme les plus aveugles soldats du teutonisme. N'importe; il avait agrandi et fortifié son talent; il était sorti du domaine des théories pour se mesurer avec les hommes. Aux prises avec une assemblée tumultueuse, il avait su la dompter maintes fois par l'énergie du langage et l'ascendant de la raison. Orateur moins brillant que M. de Vincke, moins abondant que M. de Gagern, il n'avait pas d'égal quand il fallait donner à sa pensée une forme serrée, rapide, et jeter de ces mots décisifs qui se gravent invinciblement dans l'esprit. Cette parole sobre et nerveuse, qu'elle triomphât ou non, remuait toujours la foule et la forçait à réfléchir. C'est peu à peu que M. de Radowitz acquit cette singulière puissance. S'il y a aujourd'hui en Allemagne des orateurs plus complets, il n'en est pas qui soient plus capables de maîtriser une grande assemblée, de l'obliger au silence, d'arrêter les interruptions et les murmures, de lui commander enfin par le prestige du talent et l'autorité de la personne. N'eût-il gagné que

cela dans les discussions de l'église Saint-Paul, il pouvait se consoler assurément de n'avoir pas ramené l'assemblée sur *le terrain du droit*.

Ne semble-t-il pas que cette année passée au parlement de Francfort dût être pleine d'enseignemens pour une intelligence si haute? Ne semble-t-il pas qu'il dût comprendre désormais tous les périls de ses rêves et se défier de l'esprit d'usurpation? M. de Radowitz puisa au contraire dans ce spectacle des encouragemens inattendus. Là où la révolution avait échoué, il lui parut glorieux de réussir. Ce n'était pas une victoire d'amour-propre, c'était une manière de prouver que la monarchie seule pouvait résoudre ce grand problème. Le parlement de Francfort avait offert l'empire à Frédéric-Guillaume IV dans des conditions telles qu'il était impossible de l'accepter. En investissant le roi de Prusse d'une dignité sans pouvoir, en lui donnant un fantôme d'autorité dans un empire démocratique, la révolution se couronnait elle-même. La royauté ne pouvait être dupe, mais l'ambition du gouvernement prussien avait été fortifiée par ce vote, et M. de Radowitz fut chargé de reprendre aussitôt l'œuvre de l'assemblée nationale. C'est le 28 mars 1849 que Frédéric-Guillaume IV avait été élu empereur d'Allemagne par les députés de l'église Saint-Paul; c'est le 28 avril seulement que Frédéric-Guillaume, après plusieurs réponses équivoques, fit savoir son refus définitif. La veille, on avait imposé silence aux partis qui soutenaient trop vivement les prétentions révolutionnaires de Francfort, et voulaient obliger le cabinet de Berlin à reconnaître la constitution de l'empire; la première chambre avait été prorogée, et la seconde chambre dissoute. Du 28 avril au 26 mai 1849, le ministère prussien, sous l'influence et la direction occulte de M. de Radowitz, entame avec les gouvernemens de l'Allemagne des négociations laborieuses dont le résultat est une sorte de rupture avec l'Autriche et le fameux traité du 26 mai conclu entre la Prusse, le Hanovre et la Saxe. Ce traité consacrait une idée souvent émise par M. de Radowitz et approuvée par Frédéric-Guillaume; c'était un commencement d'unité, c'était un état fédératif (*Bundesstaat*) qui se formait au sein de la confédération (*Staatenbund*) dans l'espérance de la détruire. L'Autriche, dans la constitution promulguée à Ollmütz le 4 mars 1849, ayant réuni tous ses peuples par les liens d'une centralisation puissante, la Prusse s'était attachée de plus en plus à cette idée qu'il fallait désormais deux groupes d'états en Allemagne : d'un côté, la monarchie autrichienne avec ses possessions allemandes, slaves, hongroises, italiennes, et de l'autre la Prusse à la tête de la fédération vraiment allemande. Une forte alliance réunirait vis-à-vis de l'Europe ces deux groupes de peuples, mais ils garderaient toujours, dans leur développement intérieur, une politique, une administration, une existence distinctes. Libre à l'Autriche de s'organiser comme elle l'entendrait; la Prusse obéissait

à ses devoirs en posant les bases de la future Allemagne. Si les espérances de M. de Radowitz se fussent réalisées, cette Allemagne nouvelle dont la Prusse était l'ame devait rallier peu à peu, surtout au nord et au centre, les peuples qui aspiraient depuis si long-temps à l'unité de la patrie. L'orgueil de donner à son pays cette législation tant souhaitée exaltait de plus en plus le patriotisme dogmatique de M. de Radowitz. Au milieu des inquiétudes continuelles de cette sombre année 1849, au milieu des fureurs croissantes d'une démagogie sans frein et d'une réaction sans pitié, sur un terrain bouleversé par de si rudes secousses, M. de Radowitz n'a qu'une pensée : il suit sa chimère à travers les flammes. Remarquez bien les inconséquences passionnées de ce grave esprit, voyez comme il doit irriter ses amis sans cesser pour cela d'inspirer à ses adversaires d'invincibles défiances; il vient de Francfort, il a siégé à l'église Saint-Paul, il a combattu les fantaisies doctorales d'une assemblée révolutionnaire, il est toujours, et aux yeux de tous, l'ennemi déclaré du régime constitutionnel, et c'est lui qui va convoquer le parlement d'Erfurt !

Qu'était-ce donc que ce parlement d'Erfurt ? L'état fédératif établi par le traité du 26 mai reposait sur deux institutions fondamentales, un pouvoir chargé de faire les lois, et un pouvoir qui avait mission de les appliquer. Le pouvoir exécutif était entre les mains d'un collége de princes désignés par les gouvernemens; le pouvoir législatif appartenait à une assemblée fédérale formée de représentans des divers pays. Ce n'étaient encore là que des projets; pour mettre cette constitution en mouvement, pour faire passer dans la pratique des innovations si hardies, M. de Radowitz avait de toutes parts des obstacles à vaincre. Le parti purement prussien, le parti qui se soucie peu de la patrie allemande et qui redoute ces témérités équivoques, ne se lassait pas de combattre l'influence de l'ami de Frédéric-Guillaume IV. Ce parti avait quelques-uns de ses chefs au sein même du ministère; M. de Manteuffel est un esprit trop circonspect, il est l'adversaire trop défiant de la révolution pour lui donner prise par quelque côté. Autour de lui se groupaient les hommes de la droite, M. de Gerlach, M. Stahl, qui, aussi emportés par la réaction que M. de Radowitz par ses rêves, employaient tous les moyens pour faire déchirer le traité du 26 mai. On avait cru un instant ce traité bien compromis. Par une convention en date du 30 septembre 1849, une commission fédérale avait été instituée à Francfort pour remplacer provisoirement l'ancienne diète; la Prusse et l'Autriche y avaient chacune deux voix, et les autres états y étaient représentés par des plénipotentiaires. Était-ce un retour à la législation de 1815? La Prusse reculait-elle devant son œuvre ? Déjà les organes du patriotisme s'indignaient de cette conduite, et M. de Beckerath, à la tribune de la seconde chambre, adressait au gouver-

nement des interpellations énergiques. Bien que M. de Radowitz ne fît pas partie du ministère, il était certainement le vrai ministre pour toutes les questions relatives à l'union restreinte; commissaire royal auprès des deux chambres, il avait en quelque sorte un ministère spécial dont le roi lui-même, on le savait, était le collaborateur et le soutien. M. de Radowitz répondit aux interpellations de M. de Beckerath; il repoussa les craintes des partisans de l'unité, et maintint avec force les desseins de son aventureuse politique. Bien plus, nommé lui-même représentant de la Prusse à cette commission fédérale, il semblait promettre hautement que rien n'y serait décidé contre le traité du 26 mai. C'est ainsi qu'il s'engageait chaque jour davantage, prenant la Prusse à témoin, tendant la main à M. Henri de Gagern, au parti de Gotha, aux libéraux constitutionnels, et provoquant les fureurs de ses plus intimes alliés politiques, M. de Gerlach et M. Stahl.

Il ne suffisait pas à M. de Radowitz de vaincre ces difficultés intérieures. Déjouer, grace à la confiance du roi, les hostilités ardentes de M. de Gerlach et la sourde opposition de M. de Manteuffel, en vérité c'était peu de chose dans une pareille entreprise. L'ennemi sérieux n'était pas à Berlin. A ce beau projet, à cette combinaison merveilleuse, une seule condition manquait, une condition essentielle dont M. de Radowitz semblait ne pas tenir compte, l'acquiescement ou tout au moins le silence du grand pays qui luttait alors contre l'insurrection des Magyars. Comment penser, en effet, que la résistance du cabinet de Vienne ne rallierait pas autour de lui tous les états de l'Allemagne méridionale? Le prestige des descendans des empereurs est bien grand encore sur les imaginations germaniques. Quoi donc! on allait constituer l'unité de l'Allemagne, et, pour que cette unité fût possible, il fallait d'abord exclure de l'Allemagne la puissance qui pendant des siècles avait possédé l'empire! Supposez même que l'Autriche, attirée par des destinées nouvelles du côté de l'Europe orientale, eût consenti à cette abdication, est-il bien sûr que l'Allemagne l'eût permise? Que sera-ce donc si l'Autriche proteste contre cette injurieuse exclusion? Or, elle protestait, et avec une vivacité singulière. L'arrogance de la politique prussienne avait trouvé un adversaire parfaitement armé pour une telle lutte et très en fonds pour lui rendre ses coups. Jamais les affaires de la monarchie des Habsbourg n'avaient été conduites par une volonté plus hautaine. Ce n'étaient plus les ménagemens du régime antérieur à 1848; ce n'était plus cet art d'ajourner les questions et de décourager ses ennemis par une impassible indolence. M. le prince de Schwarzenberg a l'habitude de marcher sur les difficultés l'épée haute et le visage découvert. Esprit intrépide, la situation révolutionnaire et les dangers de l'Autriche avaient doublé son énergie. Cette persistance des intentions de la Prusse en présence

des embarras de la monarchie autrichienne lui sembla, ou un calcul coupable, ou un défi audacieux; il déjoua le calcul et releva le défi avec colère. A chaque note du cabinet de Berlin, il ripostait par un ultimatum; à chaque démarche de M. de Radowitz, il opposait, non la menace, mais l'action. Entre de tels adversaires, l'issue du débat n'était pas difficile à prévoir. Ici, un politique illuminé, un constructeur de plans merveilleux et de cités idéales; là, l'esprit le plus net servi par une volonté impérieuse : l'Allemagne pouvait-elle hésiter longtemps? C'est le 26 mai 1849 que le traité avait été conclu entre la Prusse, le Hanovre et la Saxe; quatre mois après, le 5 octobre, les plénipotentiaires de la Saxe et du Hanovre s'opposaient à la convocation de la diète de l'empire instituée par le traité du 26 mai; enfin, le 8 décembre, la Saxe adhérait aux protestations de l'Autriche contre cette diète, et, le 30 du même mois, le Hanovre retirait son alliance à la Prusse. L'avertissement était clair; le cabinet de Berlin ne voulut pas le comprendre. M. de Radowitz, en qualité de commissaire royal, expliquait et glorifiait devant les chambres la formation de l'état fédératif; enivré des acclamations, enivré surtout de son propre enthousiasme, il marchait toujours sans se demander si l'Allemagne allait le suivre; il s'avançait au hasard dans les voies de l'inconnu, et convoquait à Erfurt les députés de l'empire.

III.

On avait vu, en pleine révolution, aux mois de mars et d'avril 1848, tout un peuple enthousiaste envoyer des députés à la première assemblée nationale de l'empire d'Allemagne. Où était cet empire? où étaient ses finances, son armée, son chef? Le sénat de l'empire siégeait à Francfort, mais l'empire n'existait que dans le monde des rêves. Deux ans après, la révolution étant vaincue, le même spectacle fut donné à l'Europe. Ce n'étaient plus les ardentes illusions de la foule, c'étaient les combinaisons des diplomates et des hommes d'état qui construisaient cette Germanie imaginaire. La différence fut bien visible dans l'élection des députés. Aux espérances passionnées du peuple avait succédé la froide et prétentieuse utopie des rêveurs. L'Allemagne s'en émut médiocrement. Une douzaine de petits états avaient adhéré à l'union restreinte; les plus considérables étaient la Hesse électorale et le grand-duché de Bade. Presque partout, l'élection se fit sans empressement; c'est à peine, dit-on, si le cinquième des électeurs prit part au vote. Enfin, le 20 mars 1850, un mouvement inaccoutumé dans les paisibles rues d'Erfurt, le bruit des cloches et le service divin, célébré avec pompe dans les églises des deux confessions, annoncèrent l'ouverture du parlement. Une certaine affluence, des regards étonnés, des grou-

pes de curieux aux abords du palais, ce fut tout; aucune de ces démonstrations joyeuses qui révélaient si bien à Francfort les crédules espérances de l'Allemagne. Les leçons de l'expérience commençaient à détromper bien des esprits; on se défiait d'ailleurs des intentions de la Prusse, et ce parlement, d'où la plus grande moitié de la patrie était exclue, attestait les insurmontables difficultés de la tâche si follement entreprise en dépit de la logique et de l'histoire. Nul symbole ne pouvait parler plus haut; l'instinct de la foule sut le comprendre. Les utopistes cependant persistaient toujours, les uns par besoin d'innovation, les autres par une sorte de défi à l'Autriche, ceux-ci pour soutenir jusqu'au bout la gageure; il y en avait aussi pour qui c'était une satisfaction secrète d'entrer au parlement, afin de préparer sa déroute et d'en triompher. C'est au milieu de ces divisions que les fondateurs de l'unité se mirent à l'œuvre. M. de Radowitz est conseiller d'administration de l'union restreinte et commissaire auprès du parlement; c'est lui qui représente, non pas seulement la Prusse, mais tout l'état fédératif, tous les pays qui ont adhéré à ce nouvel empire; c'est à lui de diriger les travaux de la diète. Le publiciste et le diplomate ont terminé leur rôle; la mission de l'homme d'état et du législateur commence. L'union restreinte, le collége des princes, le parlement d'Erfurt, sont la création de sa pensée; il s'agit de savoir si cette constitution pourra vivre. Quelque soin qu'il apporte toujours à se retirer dans l'ombre, il faut bien, cette fois, qu'il paraisse au grand jour; victoire ou défaite, il faut que le résultat soit public et que l'Allemagne puisse juger l'événement.

La diète de l'empire à Erfurt était composée de deux chambres, la chambre des états (*Staatenhaus*) et la chambre du peuple (*Volkshaus*). Le 26 mars, M. de Radowitz prononçait devant la chambre du peuple un discours qui fut comme l'inauguration et le programme des travaux. Il semblait que chaque jour augmentât son audace et le séparât de ses anciens amis par une barrière nouvelle. Il commença par glorifier l'assemblée de Francfort; « elle a eu, disait-il, l'éclat extraordinaire qui accompagne les entreprises dont le monde est ébranlé; le rôle de l'assemblée d'Erfurt est plus modeste. » Et ce rôle modeste, il l'exposait avec une ferveur enthousiaste, il en exagérait la signification par le langage le plus passionné. Ici, il dénonçait l'*inintelligente jalousie de l'Autriche;* là, il flétrissait ces petites cours *dont la souveraineté ne date que de la chute de l'empire d'Allemagne et de l'abaissement de la patrie;* plus loin, il ne craignait pas de reprocher à la Saxe et au Hanovre *une honteuse violation de la parole jurée.* Le parti de Gotha, c'est-à-dire le parti des libéraux constitutionnels, qui, après la déroute du parlement de Francfort, avait essayé de reconstituer à Gotha un nouvelle assemblée nationale, était décidément le point d'appui que recherchait M. de

Radowitz. Séparé de ces hommes résolus sur presque toutes les questions politiques, il s'associait de plus en plus aux fantaisies de leur orgueil national. Il les avait souvent combattus à Francfort; à Erfurt, il demandait leur alliance et s'efforçait de leur donner des gages. On aurait dit que M. de Radowitz, par la hardiesse de ses discours, voulait engager irrévocablement la cour de Potsdam et lui rendre la retraite impossible. Il n'y réussit pas : l'attitude de l'Autriche, les conseils de M. de Manteuffel, les remontrances de tous ceux qui entrevoyaient plus clairement chaque jour des péripéties menaçantes, commençaient à ébranler fortement l'imagination de Frédéric-Guillaume IV. Ces indécisions de la pensée royale se traduisaient en ordres, en contre-ordres, auxquels M. de Radowitz obéissait avec une loyauté aveugle. Bien habile qui pourrait suivre dans ses fluctuations de toutes les heures la conduite du commissaire prussien à Erfurt! Sans cesse un nouveau discours venait effacer l'impression du discours précédent, sans cesse le lendemain défaisait l'œuvre de la veille. Jamais, je crois, le dévouement d'un sujet n'a été mis à pareille épreuve. Attaqué de toutes parts, environné de défiances trop justifiées, en butte aux injures ou au dédain de l'Allemagne entière, M. de Radowitz, dans cette pitoyable campagne d'Erfurt, nous apparaît vraiment comme la victime d'une pensée fausse opiniatrément suivie à travers mille contradictions, ou comme le martyr de la fidélité chevaleresque.

M. de Radowitz s'obstina dans ce rôle avec une impassibilité singulière. Ce triste parlement d'Erfurt avait à peine duré six semaines; le 29 avril, sa session était close, et, à en juger par l'attitude des autorités, il était fort douteux qu'il dût se réunir une seconde fois. Le gouvernement prussien ne voulait ni abandonner ni poursuivre ses projets; en face de l'Autriche irritée, au milieu des négociations qu'exigeaient les énergiques démarches du prince de Schwarzenberg, il était dangereux d'avoir une tribune à Erfurt, une tribune où parlaient des hommes tels que M. Camphausen et M. de Vincke. M. de Radowitz avait donc été chargé de fermer brusquement cette diète instituée par lui avec tant de fracas et inaugurée un mois auparavant par de si bruyans discours. Faire et défaire, exciter les passions et les abandonner à elles-mêmes, c'était le rôle que lui imposait son maître. Quelques jours après, le collége des princes se réunissait à Berlin. On avait espéré que cette convocation suffirait pour sauver l'honneur de l'union restreinte et dissimuler ses alarmes. C'était reculer cependant, et l'Autriche avançait toujours. Dès le 26 avril, au moment où les débats du parlement d'Erfurt mettaient en pleine lumière l'impuissance de la politique prussienne, M. le prince de Schwarzenberg, avec cette décision qui est sa force, adressait un appel à tous les états allemands afin de reconstituer la diète de 1815. Le coup était hardi, et une lutte dé-

cisive s'engageait. Bientôt des événemens graves vinrent fournir à l'Autriche un nouveau moyen de provoquer la Prusse et de nier d'une façon éclatante la souveraineté qu'elle s'arrogeait sur les affaires d'Allemagne. Ici, c'était la querelle des duchés et du Danemark; là, l'insurrection pacifique de l'électorat de Hesse contre un ministère imprudent et odieux. Qui allait intervenir au nom des intérêts allemands? A qui appartenait le droit d'arrêter cette déplorable guerre du Schleswig, de régler les conditions de la paix? Ce fut la diète qui s'empara résolûment de ce droit, la diète de 1815 ressuscitée par M. de Schwarzenberg, la diète que M. le comte de Thun présidait au nom de l'Autriche. Il en fut de même dans la Hesse; lorsque le cabinet de Vienne prenait parti pour M. Hassenpflug contre les plaintes trop légitimes d'un peuple tout entier, contre les chambres, contre les tribunaux, contre l'armée elle-même, quel était le secret de cette conduite? Le désir de pousser la Prusse à bout. Une occasion s'offrait pour la diète de faire acte d'autorité, on la saisit avec joie. Ce malheureux pays de Hesse payait les frais de cette lutte engagée par l'ambition de la Prusse et si vivement soutenue par l'intrépidité du cabinet de Vienne. La diète ordonnait à l'Autriche de jeter ses troupes dans l'électorat, d'y ramener le souverain qui avait cru devoir prendre la fuite, de soumettre enfin toute une population rebelle. On peut deviner aisément, dans de telles circonstances, l'humiliation de Frédéric-Guillaume et les justes colères de l'esprit public. C'était donc là le résultat de tant d'efforts! Des discussions embrouillées au parlement d'Erfurt, quelques vides et vaines séances du collége des princes à Berlin, voilà ce qu'avait produit l'union restreinte! Et pendant ce temps-là M. de Schwarzenberg avait agi, le gouvernement autrichien avait relevé l'ancien pouvoir fédéral, il y avait repris sa place et parlé en maître! Les conseillers de Frédéric-Guillaume étaient plus divisés que jamais; on passait de l'irritation à l'abattement et de la témérité à la prudence extrême. En vain la Prusse, par des concessions inattendues, espérait-elle fléchir l'Autriche; en vain l'union restreinte se faisait-elle tout humble, toute modeste, demandant pour seule faveur le droit de se constituer dans le sein même de la diète de 1815, de former un groupe plus étroitement uni au milieu de la grande confédération. — Non, non! répondait l'Autriche, et, en poussant avec vigueur les affaires de Hesse, elle voulait obtenir l'abandon complet, la dissolution définitive de l'union prussienne. Quel parti prendre? se résigner tout-à-fait ou en appeler aux armes? Telles étaient les cruelles incertitudes de Frédéric-Guillaume IV, lorsqu'on apprit tout à coup, le 26 septembre 1850, que M. de Radowitz remplaçait M. de Schleinitz au ministère des affaires étrangères.

La surprise fut universelle. Dans un pays tout agité par les craintes

et les emportemens du patriotisme, cette nomination singulière était comme un nouvel aliment jeté aux passions en feu. Quel en était le sens? Que venait faire M. de Radowitz? L'énigme n'était pas facile à deviner. S'il voulait continuer la même politique tour à tour audacieuse et timide, la politique de l'imagination et de l'impuissance, pourquoi ce changement de personnes annoncé d'une manière solennelle? N'était-ce pas lui déjà qui dirigeait les affaires, lorsque M. de Schleinitz avait la signature? C'était donc une politique nouvelle qu'il prétendait inaugurer? Quelle politique? Serait-elle plus suivie et plus résolue? ou bien au contraire était-ce l'abandon de tout ce qu'on avait tenté jusque-là? Ces conjectures, si différentes qu'elles fussent, étaient également autorisées. La plus naturelle, celle dont l'issue des événemens paraît avoir démontré l'exactitude, c'est que M. de Radowitz avait été choisi pour détruire lui-même le fastueux et fragile édifice de l'union restreinte. L'union restreinte était son œuvre, il en avait soutenu long-temps les destinées, il avait présidé à ses premiers travaux; maintenant que la suppression de ces ambitieux projets était nécessaire à la paix de l'Allemagne, maintenant qu'il fallait s'exposer à la colère et aux outrages du patriotisme prussien pour opérer cette fâcheuse retraite, n'était-ce pas l'auteur de tous ces embarras qui devait se sacrifier courageusement? M. de Radowitz ne prenait donc le pouvoir que pour dissoudre l'union et pour tomber ensuite sous les coups de tous les partis. Ce résultat fut annoncé dès les premiers jours du mois d'octobre par maintes feuilles irritées, tant est grande parfois la clairvoyance de la haine. Le parti de l'extrême droite, très hostile aux plans de M. de Radowitz, mais blessé pourtant dans son orgueil prussien, était heureux d'imputer l'humiliation de la patrie à l'homme qu'il accusait de s'être laissé séduire par la révolution. Le parti constitutionnel, à qui toute confiance en M. de Radowitz était devenue impossible, prévoyait bien aussi que la Prusse allait reculer; la gauche n'avait que des paroles de dédain et riait de la duperie des libéraux. De tous côtés c'était un seul cri, un cri immense contre l'étranger, contre le soldat de Napoléon à Leipzig, contre celui qui s'était battu dans les rangs de la France à l'heure où l'Allemagne de 1813 brisait son joug. Vainement, pour effacer ce périlleux souvenir, avait-il poussé le patrotisme prussien jusqu'à la témérité la plus folle : l'accusation reparaissait, plus violente, plus envenimée, et proférée par des milliers de voix. M. de Radowitz est de ceux qui savent opposer aux fureurs populaires l'impassibilité d'une conscience satisfaite. Il avait fait ce qu'il croyait son devoir lorsqu'il organisait l'union restreinte; son devoir aussi, son devoir de sujet fidèle lui commandait d'ajourner son espérance, de renverser son œuvre et de subir la haine des partis; quinze jours après son entrée au minis-

tère, l'union restreinte n'existait plus. M. de Radowitz, en livrant son nom aux outrages, avait-il désarmé l'inflexible politique de M. de Schwarzenberg? Hélas! non. Après avoir combattu l'ambition de la Prusse, l'Autriche victorieuse dépassait le but; l'Autriche se vengeait. Il plaisait au cabinet de Vienne de triompher cruellement et d'humilier devant l'Allemagne et l'Europe ceux qui avaient réclamé l'empire au nom du droit révolutionnaire. La Prusse demandait à sauver sa dignité en réglant, de concert avec l'Autriche, le déplorable conflit de la Hesse. Non, disait toujours l'Autriche par la voix de la diète, et tandis que l'armée fédérale, composée d'Autrichiens et de Bavarois, se préparait à envahir les états de l'électeur, il fallait que la Prusse se bornât à occuper les routes d'étapes que lui assignent les traités. Reculer encore après tant de concessions, laisser l'Autriche intervenir toute seule dans une affaire d'intérêt général, ce n'était plus réparer une faute; c'était sacrifier l'honneur d'un grand pays, du pays le plus brave de toute l'Allemagne et le plus jaloux de son honneur militaire. M. de Radowitz, cette fois, n'hésita pas: il tira l'épée de la Prusse. La landwehr fut convoquée, et un cri de guerre retentit d'un bout de la Prusse à l'autre avec un indicible enthousiasme. La guerre! la guerre civile au sein de l'Allemagne, après trois ans de négociations et de travaux de toute sorte pour unir plus étroitement les enfans de la famille germanique! La guerre entre les deux grandes puissances de l'Allemagne, la guerre des deux vengeurs de l'ordre en face de la révolution vaincue, mais non anéantie! Il y avait là de quoi réfléchir. En même temps que M. de Radowitz convoquait la landwehr, ses collègues espéraient bien encore détourner les affreux malheurs d'une lutte fratricide. Soit que la Prusse fût résolue à descendre sur le champ de bataille, soit qu'on préférât négocier, M. de Radowitz ne pouvait rester ministre. Voulait-on la guerre? il fallait, pour la diriger, une autorité plus ferme, et l'homme dont tous les partis se défiaient était le dernier qui pût convenir à un tel rôle. Voulait-on négocier avec l'Autriche? le fondateur de l'union restreinte, le représentant des ambitions prussiennes était incapable de fléchir M. de Schwarzenberg et d'obtenir les meilleures conditions pour son pays. On négocia; aussitôt M. de Radowitz fut renversé du pouvoir par la force même d'une situation impossible.

La chute de M. de Radowitz fut regardée un instant par le parti libéral comme une nouvelle concession à l'Autriche. Celui qu'on insultait la veille, bon nombre d'esprits passionnés le regrettèrent le lendemain; il était, disait-on, le défenseur de la politique nationale, et c'est sous ce drapeau qu'il était noblement tombé. Il est vrai que les regrets ne durèrent pas très long-temps. Quinze jours après, un journal de Berlin résumait ainsi, à propos de M. de Radowitz et des différentes phases de sa carrière, les dispositions changeantes de la pensée pu-

blique : « Avec quelle rapidité les opinions se transforment! Il y a trois ans, M. de Radowitz était l'homme le plus détesté de la Prusse; à Francfort, il a eu l'estime de tous; à Erfurt, sa situation était pitoyable de toutes manières; dans les derniers temps, avant son entrée au pouvoir, les sentimens se partageaient pour et contre; il y a quinze jours, lorsqu'il tomba du ministère, il passait pour le martyr d'une pensée généreuse, et voilà qu'aujourd'hui il encourt de nouveau les disgraces de l'opinion. On l'a trop surfait en bien ou en mal; il a toujours été mal jugé. » Vers le même temps, les journaux publiaient une lettre que Frédéric-Guillaume IV lui écrivait le 5 novembre :

« Sans-Souci, 5 novembre 1850, six heures du soir.

« Vous sortez à peine d'ici, mon cher ami, mon ami très aimé, et déjà je prends la plume pour vous adresser une parole d'affliction, de fidélité et d'espérance. J'ai signé l'arrêté qui vous enlève le ministère des affaires étrangères, et Dieu sait si mon cœur n'était pas accablé! J'ai dû faire plus encore, moi votre ami fidèle; devant mon conseil assemblé, j'ai approuvé la résolution que vous avez prise de quitter les affaires, je vous en ai loué publiquement. Cela seul dit tout et peint ma situation d'une manière plus poignante que ne pourraient le faire des volumes. Je vous remercie du plus profond de mon cœur pour vos travaux au ministère; votre ministère, mon ami, a été l'ingénieux et magistral accomplissement de mes desseins et de mes volontés. Ces desseins, ces volontés se fortifiaient auprès des vôtres, car nous avons toujours pensé et voulu de même. Malgré toutes nos tribulations, ce fut là un beau temps, une belle heure dans ma vie, et, tant qu'il me restera un souffle, j'en remercierai le Seigneur que nous reconnaissons tous deux et en qui nous avons placé tous deux notre espérance. Que le Seigneur Dieu vous accompagne; qu'il daigne, dans sa grace, rapprocher un jour nos chemins; que sa paix vous garde, vous environne et vous bénisse jusqu'à l'heure du revoir! C'est l'adieu de votre ami éternellement fidèle.

« Frédéric-Guillaume. »

Le jugement que je viens de citer et cette touchante lettre du roi de Prusse résument d'une façon complète l'opinion qu'on doit se faire de M. de Radowitz. Ce n'est pas, certes, un personnage ordinaire, celui qui a su inspirer une amitié si haute, celui dont la retraite, acceptée en pleurant comme un sacrifice, a été l'occasion de ces belles paroles, le motif de ces tendres et douloureuses plaintes. D'un autre côté, l'isolement où se trouve M. de Radowitz au milieu des partis qu'il a quittés et recherchés tour à tour, les embarras du jugement public à son égard, l'impossibilité de le connaître et de le définir en toute sûreté, tout cela nous révèle combien cet esprit doué de facultés brillantes était peu préparé cependant à sa laborieuse mission. Ce qui lui a manqué avant tout, ses écrits et ses actes le démontrent, c'est la simplicité, sans laquelle ni la science n'est efficace, ni la volonté n'est puissante; c'est

ce travail d'unité et de concentration nécessaire aux hommes qui veulent agir sur leurs semblables, nécessaire surtout aux caractères naturellement flottans, aux esprits plus étendus que solides, aux natures subtiles et complexes dont les forces tendent toujours à s'éparpiller et à se perdre. Plus simple, il eût mieux compris sa tâche. Il lui a manqué aussi, en effet, l'intelligence franche et claire du temps où la volonté divine l'a fait naître. M. de Radowitz possède sans doute sur certains points un sentiment assez vif de l'esprit de son époque; mais ce sentiment est confus, et bientôt il devient erroné et dangereux, obscurci qu'il est par des sentimens contraires, par une chimérique aspiration vers un passé qui ne saurait revenir. Ces mélanges produisent toujours des résultats funestes; lorsqu'on s'est accoutumé à l'idée de refaire ce qui a cessé d'être, lorsqu'au nom de théories impérieuses on a la prétention de recommencer l'histoire et de casser les jugemens des siècles, on est aisément conduit à porter le même esprit absolu dans les affaires présentes, dans celles-là même qui exigent les plus délicates précautions; c'est alors que toute résistance irrite, et qu'on va recourir, s'il le faut, à des auxiliaires qu'on a toujours redoutés et maudits. Écrivain, philosophe, publiciste, M. de Radowitz était l'adversaire de l'esprit de désordre; homme d'état, il a voulu, pour réaliser ses projets, mettre à profit une situation révolutionnaire. Cette audace dont l'Allemagne a été surprise n'était au fond qu'une maladroite confusion d'idées, une stratégie prétentieuse et médiocre. On comprend un homme d'état vraiment hardi faisant appel, dans un cas désespéré, aux ressources populaires; on comprend le baron de Stein tendant la main à la révolution et organisant le *Tugendbund* pour briser le joug de Napoléon; voilà de l'audace, voilà une politique à la fois aventureuse et simple. Rien de moins semblable aux entreprises du baron de Stein que les subterfuges et les subtiles distinctions de M. de Radowitz. Le ministre de Frédéric-Guillaume III et l'ami de Frédéric-Guillaume IV représentent bien deux périodes toutes différentes : ici, la politique d'action; là, les rêveries du romantisme et les fausses hardiesses de l'école historique. Ce langage emprunté à la révolution, ce n'est pas à une nation irritée, comme faisait le baron de Stein, c'est aux souverains allemands que M. de Radowitz l'adressait; aussi, loin de retirer aucun profit de son audace, il n'en recueillait que la punition. Aux yeux des peuples, il était toujours, en définitive, le partisan des monarchies féodales, l'homme qui condamnait la société moderne et voulait ramener le genre humain au XIII[e] siècle; aux yeux de l'Autriche, il était, à un certain degré, l'un des représentans de cet esprit révolutionnaire que tous les souverains de l'Allemagne, et le roi de Prusse un des premiers, étaient occupés à combattre. Il est possible que M. de Radowitz soit encore appelé à représenter les intérêts de

l'Allemagne du nord au milieu des nouveaux conflits que fera renaître un jour ou l'autre cette périlleuse question de l'unité. Pour qui considère la situation inquiète de l'Allemagne et le caractère aventureux de Frédéric-Guillaume IV, toutes ces conjectures sont permises; malgré les craintes qu'inspire l'audace de M. de Schwarzenberg, malgré l'opposition circonspecte et tenace de M. de Manteuffel, un jour peut venir où Frédéric-Guillaume IV rappellera son ami, où *Dieu, dans sa grace, rapprochera leurs chemins*. Quant à l'issue de cette tentative, il est difficile de garder encore quelques illusions. Par la hauteur sereine de son christianisme, par la bienveillante sagacité de ses travaux de controverse, par son talent d'orateur, l'austère dignité de sa vie et son chevaleresque dévouement, M. de Radowitz tiendra toujours une place éminente parmi les hommes politiques de l'Allemagne; mais ses écrits et ses actes surtout disent assez haut combien le noble ami de Frédéric-Guillaume a besoin de se renouveler, de se compléter lui-même, s'il veut employer efficacement pour son pays l'élévation de son intelligence et l'ardeur de son patriotisme.

Cette solennelle épreuve sera-t-elle comprise par le gouvernement prussien? L'Autriche, de son côté, n'abusera-t-elle pas d'une victoire facilement obtenue? L'exemple de M. de Radowitz ne doit pas profiter seulement aux partis qui, en Prusse et hors de Prusse, s'associaient à ses ardens désirs; parmi les hommes d'état de l'Allemagne, ceux qui souhaitent pour leur patrie particulière un accroissement d'influence que le droit ne justifierait pas sont tenus de s'appliquer à eux-mêmes cette éclatante leçon. Il faut le dire surtout aux vainqueurs : tout a réussi selon leurs vœux, tout a plié devant leur audace tant qu'ils ont eu affaire à des tentatives d'usurpation servies par une intelligence plus brillante que forte; qu'ils prennent garde de vouloir usurper à leur tour, et, malgré la netteté de leur esprit, de se fourvoyer dans les chimères. Il y a deux illusions qui peuvent séduire également l'Autriche et la Prusse et les jeter dans les folles aventures : en Prusse, c'est la tradition d'un patriotisme hautain qui se croit appelé, depuis Frédéric-le-Grand, au gouvernement de l'Allemagne entière; en Autriche, ce sont les souvenirs du vieil empire germanique, souvenirs qui, réveillés peu à peu par les fautes mêmes de la Prusse, semblent pousser aujourd'hui le cabinet de Vienne à des entreprises exorbitantes. Il est certain que, sans les ambitieuses fantaisies de Frédéric-Guillaume IV et de M. de Radowitz, l'Autriche n'eût jamais songé à faire entrer dans la confédération germanique toutes les provinces étrangères qui composent son empire. Or, répondre ainsi aux prétentions des doctrinaires de Berlin, ce n'est pas mettre à profit la fortune, c'est compromettre au contraire une légitime victoire et perdre l'immense avantage d'une position nette. Les chimères du sud ne valent

pas mieux que celles du nord. La Prusse assurément, tant que l'Autriche existera, ne sera pas la maîtresse de l'Allemagne; mais le saint-empire, tombé en poussière il y a quarante-cinq ans, ne se reconstruira pas dans cette Allemagne du XIX[e] siècle, transformée par tant de nouveaux droits et d'intérêts vivaces. Si le prestige de l'antique souvenir des Habsbourg a eu sa part sans doute dans la rapide victoire de l'Autriche, c'est à la puissance du droit qu'il faut d'abord en rapporter l'honneur. Que l'Autriche ne s'attribue pas plus qu'il ne lui appartient; ce prestige de ses vieux titres est surtout invoqué lorsqu'il est d'accord avec les intérêts présens. Le jour où elle voudrait refaire le passé, les états qui ont recouru à son assistance pour échapper à la souveraineté des Prussiens ne tarderaient pas à se retourner contre elle. Ces rois eux-mêmes qui, dans les conférences de Brégenz, portaient l'an dernier des toasts si chevaleresques au jeune empereur François-Joseph, ne les voit-on pas déjà tenir un langage plus approprié à ce temps-ci, le sérieux langage des intérêts et des affaires? Quand le gouvernement de Bavière, par l'organe de M. de Pfordten, s'efforce de repousser à Dresde la politique autrichienne; quand le roi de Wurtemberg écrit à M. le prince de Schwarzenberg pour le détourner de ses projets, et qu'il demande auprès de la diète un parlement national, ces symptômes ne disent-ils pas assez haut que le débat n'est pas seulement entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Berlin? Il y a désormais trois Allemagnes, l'Autriche, la Prusse et le groupe des états secondaires. Ni la Prusse n'est aussi faible, ni l'Autriche n'est aussi forte qu'on pourrait le supposer d'après les circonstances récentes; toutes deux elles ont besoin de cette troisième partie de l'Allemagne dont il est impossible de ne pas tenir compte, et qui est bien résolue à maintenir son indépendance. Si l'Allemagne ne respecte pas les lois impérieuses que lui fait sa situation bien comprise; si des intelligences téméraires veulent, soit au profit de la Prusse, soit pour la gloire des Habsbourg, violer les droits vivans et ressusciter ce qui est mort, il n'y aura que troubles, anarchie, créations impuissantes, prolongement sans fin d'une crise funeste. Nous ne renonçons pas à l'espérance de voir les prétentions injustes disparaître, et ces jalousies ardentes faire place à une étude plus désintéressée des droits et des relations des peuples. Ce qui se passe à Dresde n'intéresse pas seulement l'Allemagne. Est-ce bien en présence des dangers qui nous menacent tous, est-ce au milieu des fureurs révolutionnaires qu'on osera déchirer les traités, ébranler l'équilibre des grandes puissances, amener enfin une confusion d'où sortirait la guerre européenne?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

HISTOIRE FINANCIÈRE.

DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU BUDGET DE 1852.

La situation financière de l'Europe à l'ouverture de l'année 1851 ne paraît pas moins sombre que l'état des relations politiques. Il n'y a pas un budget, si l'on excepte celui de la Grande-Bretagne, qui ne se solde en déficit. Partout les ressources de l'impôt deviennent insuffisantes; après avoir usé et abusé du crédit, les gouvernemens se voient dans la nécessité d'y recourir encore. En 1849, la Russie a augmenté sa dette, tant extérieure qu'intérieure, d'environ 200 millions de francs (50 millions de roubles d'argent). A l'autre extrémité de l'échelle politique, le Piémont, dont le revenu ne s'élève pas à 100 millions par année, a émis, depuis 1848, environ 11 millions de rente 5 pour 100, sans compter les 3 millions de rente donnés en garantie à l'Autriche. Trois années d'agitations politiques ont amené dans le budget de la Prusse un déficit de 52 millions de thalers (193 millions de francs), à quoi il faudra nécessairement ajouter les dépenses de la levée en masse qui a réuni cinq cent mille hommes sous les armes dans les derniers mois de 1850. Quant à l'Autriche, de novembre 1848 à novembre 1849, elle a dépensé le double de son revenu. En dix-huit mois, et jusqu'au 31 janvier 1850, l'armée ayant été portée à six cent mille hommes, le déficit s'élevait à plus de 577 millions de francs (222 millions de florins). Le cabinet de Vienne a mis en usage, pour dominer cette difficulté, les expédiens les plus héroïques : l'emprunt, la conversion obli-

gatoire d'une partie de la dette flottante en dette fondée, l'aggravation des impôts existans et la création de nouvelles taxes, la réduction de l'effectif militaire, tous les moyens ont été employés, non pas certes pour rétablir l'équilibre, mais pour diminuer la distance énorme qui séparait les dépenses des recettes; néanmoins on doit s'attendre à un déficit considérable pour les exercices 1850 et 1851. L'Allemagne, avec des budgets dont les recettes représentent à peine 1 milliard, ne peut pas tenir régulièrement sur pied un million de soldats sans marcher à la révolution ou à la banqueroute (1).

Parmi les grandes puissances de l'Europe, la France et l'Angleterre sont aujourd'hui les seules qui aient des finances solides et auxquelles il ait été donné jusqu'à cette heure de porter sans fléchir le poids de leurs embarras. Cependant les deux gouvernemens rencontrent, dans le règlement des budgets, des difficultés qui ont amené déjà, de l'autre côté du détroit, la retraite momentanée du ministère, et qui, de ce côté de la Manche, pèseront infailliblement sur la formation d'un cabinet définitif. En France, c'est de la situation politique et des dispositions des partis que viennent les obstacles : la crise qui plane sur nos têtes ne nous permet pas de pousser plus loin la réduction de l'effectif, qui est la seule économie sérieuse, et d'un autre côté elle arrête l'essor du revenu public. Sans la perspective de 1852, nous aurions déjà liquidé les legs désastreux de 1848, et la dette flottante, au chiffre qu'elle atteint, n'inspirerait d'inquiétude à personne; mais, devant une élection qui peut être une révolution, la séve du crédit se fige, et les besoins de la consommation se restreignent. Les finances, dans un temps pareil, se subordonnent à la politique, et l'équilibre du budget ordinaire dépend du degré de sécurité que les pouvoirs établis par la constitution elle-même assurent au pays.

En Angleterre, la crise éclate au milieu de l'abondance. L'année 1850 a laissé dans les mains du chancelier de l'échiquier un excédant de recette d'environ 45 millions de francs. Que fera-t-on de cette somme? Il n'y aurait rien de plus raisonnable, assurément, que de l'appliquer à l'amortissement de la dette publique. Le budget de la Grande-Bretagne est, de tous les budgets, celui que la liquidation du passé surcharge dans la proportion la plus forte. Sur un total de

(1)

Le revenu de l'Autriche en 1849 a été de .	375 millions de francs.
Celui de la Prusse a été évalué pour 1850 à	342
Celui de la Bavière représente environ. . .	50
Celui de Bade.	43
Celui de la Saxe royale.	28
Celui du Wurtemberg.	24
Celui du Hanovre.	27
Les autres états environ.	63

54 millions sterling (1,350 millions de francs), qui représente les dépenses annuelles, y compris les frais de perception, l'intérêt tant de la dette fondée que de la dette flottante exige un prélèvement d'environ 28 millions, ou de 52 pour 100. Depuis l'année 1830 jusqu'à l'année 1851, en pleine paix et malgré une prospérité sans exemple, l'Angleterre a augmenté le capital de sa dette de 27 millions sterl. (1). On a eu beau réduire le taux de l'intérêt par des conversions successives, l'accroissement non interrompu du capital a ramené la charge annuelle de l'état au même niveau qu'elle atteignait il y a vingt ans. Est-il possible, est-il moral, est-il juste de suivre plus long-temps cette politique imprévoyante et égoïste? Quand on emprunte dans les temps difficiles, n'est-ce pas pour rembourser ou tout au moins pour amortir dans les époques de prospérité? La théorie des emprunts repose sur ce principe, qu'une nation a le droit d'appeler les générations futures à contribuer à des dépenses qui assurent leur bien-être ou qui préparent leur grandeur; mais, après tout, la génération présente, qui participe aux résultats, doit prendre également sa part des sacrifices. Avant d'avoir réduit les dépenses, elle ne peut pas songer à diminuer les ressources, à modérer ou à supprimer des impôts.

Il y a deux manières de procéder à la réduction des dépenses : la première consiste à racheter le capital de la dette publique en y employant l'excédant réel des recettes; la seconde à opérer des économies sur les frais qu'entraînent le maintien de la force publique et l'administration du pays. Une bonne et sage politique mène de front ces deux méthodes. La dernière, en tout cas, a été largement pratiquée par le gouvernement anglais. En 1813, au plus fort de sa lutte contre l'empire, les dépenses de l'Angleterre s'élevaient à la somme prodigieuse de 108,397,645 livres sterling (2,610,000,000 de francs); l'armée, la marine, l'administration et les subsides de guerre absorbaient alors 78 millions sterling, environ 2 milliards de notre monnaie. En 1817, les dépenses des services civils et des services militaires furent réduites à 22 millions sterling (2), pour remonter à près de 26 millions en 1827. En 1830, le chiffre de ce budget descendit à 18 millions; en 1835, grace aux réformes accomplies dans le personnel par les whigs, à la suppression des sinécures et à la diminution des forces de terre et de mer, la dépense ne fut que de 15,884,649 livres sterling. En 1840, la rupture des bonnes relations avec la France reporta le chiffre à près de 20 millions, et à plus de 21 millions en 1843 et de 26 millions en 1846. Il a été de 20 millions en 1850, et, pour l'année 1851, le chancelier de l'échiquier propose une réduction de 500,000 livres sterling.

(1) L'Angleterre, dans cette période, a emprunté 35 millions sterling et en a racheté 8.

(2) Sans compter les frais de perception des impôts, évalués à 4 millions sterling et mi en moyenne.

Les services purement civils n'ayant en Angleterre, si l'on en déduit la perception de l'impôt, que la modeste dotation de 6 à 7 millions, somme qui présente une bien faible marge aux économies, c'est sur le budget militaire que se rabattent forcément les partisans des réformes. Or, l'allocation attribuée aux forces de terre et de mer a subi, depuis 1848, une réduction de 3 millions (75 millions de francs); le chancelier de l'échiquier demande, pour 1851, 15,555,171 livres sterling (environ 389 millions de francs). Les réformistes de l'école de M. Cobden voudraient que l'on en revînt à l'effectif militaire et naval de 1835, qui comportait une dépense de moins de 300 millions de francs; mais on peut leur répondre que, lorsqu'une nation laisse descendre ses moyens de défense à un état d'infériorité qui ne lui permet pas de tenir son rang et de faire respecter son influence dans les péripéties de l'équilibre européen, elle s'expose à avoir besoin de déployer, à l'improviste, au milieu du péril, les plus grands efforts comme les plus onéreux sacrifices. C'est ce qui est arrivé à la France en 1840 et à l'Angleterre en 1847.

Voici, au surplus, dans quels termes le chancelier de l'échiquier justifie la nécessité d'un effectif qui ne comprend pas moins, pour l'armée navale, de trente-neuf mille matelots : « Le gouvernement pense que, dans l'état d'agitation et d'incertitude où sont les affaires politiques sur le continent européen, les véritables intérêts de l'Angleterre ne lui permettent pas de réduire nos forces de terre et de mer. Je sais que le monde présente pour le moment un aspect tranquille; mais on ne doit pas oublier qu'il y a quelques mois à peine nous avons vu des millions d'hommes armés rangés en bataille les uns contre les autres au centre même de l'Europe. Souvenons-nous encore que de grands changemens se sont opérés depuis ces dernières années dans la puissance des forces agressives que l'on peut diriger contre notre pays. Je ne conçois aucune crainte à cet égard ni au sujet des circonstances qui nous environnent; mais il y a une grande différence entre des alarmes sans fondement et une confiance absurde. Les hommes qui sont versés dans ces questions savent pertinemment que nos ports et nos arsenaux ne sont pas aujourd'hui dans un état de défense qui réponde aux exigences de la sécurité publique, et qu'il est nécessaire de pourvoir d'une manière efficace à la sûreté de ces grands dépôts de la richesse nationale pour le cas, heureusement peu probable, où la paix viendrait à être troublée. »

De nouvelles économies dans les dépenses du royaume-uni ne paraissent donc pas sérieusement possibles. Est-il vrai maintenant que l'on puisse supprimer ou diminuer largement certaines taxes avec quelque chance d'accroître ou de conserver, en tout cas, le revenu public?

Voilà une étude qui, faite sur le budget anglais, contiendra d'utiles enseignemens pour la France.

On se prévaut de l'impulsion donnée par sir Robert Peel et des résultats heureux de la liberté commerciale. Il y a là sans contredit un exemple à proposer à tous les gouvernemens; mais, pour imiter, on n'est pas dispensé de se rendre compte et de suivre les effets du principe jusque dans les détails de l'application.

En rétablissant l'*income-tax* et en joignant, par forme de passeport, à cet impôt de guerre de larges réformes dans le système des impôts indirects, sir Robert Peel avait en vue trois principaux résultats : il voulait combler le déficit, développer la production et le commerce, réduire le prix des denrées et des articles de grande consommation, de manière à résoudre, sans amener la dépression des salaires, le problème de la vie à bon marché. Aucune expérience n'a été plus féconde, et aucune politique n'a plus complétement atteint son but. L'ère ouverte par sir Robert Peel marque le point culminant de la prospérité publique dans la Grande-Bretagne. Jamais l'industrie ne fut plus active, ni les ouvriers mieux rétribués. Les exportations, qui représentaient en 1842 une valeur de 47 millions sterling, s'élevèrent à 52 millions en 1843, et à 58 millions en 1844; elles ont figuré dans le commerce de 1850 pour une valeur d'environ 65 millions, qui excède de 100 pour 100 celles de la France, et qui égale, ou peu s'en faut, celles des autres nations européennes. Comme le prix des marchandises a baissé, grace à l'affranchissement des matières premières, les quantités exportées se sont accrues dans une proportion plus forte que celle qui semble indiquée par l'accroissement de valeur. Ainsi la filature de coton, qui en 1832 employait 9 millions de broches, en a occupé 21 millions l'année dernière. En 1831, l'industrie cotonnière avait livré 262 millions de livres de coton ouvré au commerce; en 1849, la production a été de 630 millions. En même temps, la formation de la richesse et l'accumulation du capital faisaient de tels progrès, que l'Angleterre se trouvait capable, sans dessécher ni diminuer les autres sources du travail, de consacrer à la construction des chemins de fer près de 6 milliards de francs, et que les 10,000 kilomètres de chemins de fer ouverts à la circulation avant la fin de l'année 1850 donnaient déjà un revenu brut qui excédait 300 millions de francs. Un certain nombre de compagnies levaient, sur le public des trois royaumes, pour prix de la rapidité et de l'économie introduites dans les communications, un tribut qui est déjà presque égal et qui ne tardera pas à être supérieur au revenu de l'une ou de l'autre des deux grandes puissances qui se disputent le gouvernement de l'Allemagne.

L'aisance dont jouit le peuple anglais depuis la suppression des

droits d'entrée qui grevaient les céréales ainsi que les matières premières, et depuis la réduction des tarifs qui réglaient l'importation des denrées coloniales, est attestée par l'accroissement prodigieux de la consommation. La consommation du sucre a augmenté, depuis 1842, de 60 pour 100, celle du thé et du café de 30 pour 100, celle du cacao de 31 pour 100. Le marché de Londres est devenu le principal débouché des produits agricoles de l'Europe. C'est vers la Tamise et vers la Mersey que sont dirigés les nombreux chargemens de grains expédiés de tous les points des deux continens. En 1849, l'Angleterre a importé, en grains de toute nature, plus de 30 millions d'hectolitres. Chaque semaine, les bateaux à vapeur emportent des rivages de la France, de la Belgique et de la Hollande, des cargaisons de bestiaux, de volailles, d'œufs et de fruits. Le prix du blé en Angleterre n'excède guère que de 15 à 20 pour 100 les mercuriales du continent; le prix de la viande a baissé de 25 pour 100. Londres, la capitale de la cherté, est maintenant, au luxe près des équipages et des domestiques, sur le même pied que Paris pour les conditions matérielles de l'existence. Aussi le peuple anglais, qui reçoit des salaires élevés et qui vit à bon marché, recommence-t-il à prendre le chemin de l'épargne. Les dépôts des caisses d'épargne, qui demeuraient à peu près stationnaires, se sont accrus, pour l'Angleterre seule, de plus de 100 millions de francs en quatre années, de 1841 à 1845. La misère en même temps rétrogradait à vue d'œil. En Angleterre, depuis 1848, le nombre des pauvres secourus a diminué de 140,000, et la dépense de 1849, comparée à celle de 1845, présente une réduction d'environ 38 millions de fr., ou de 30 p. 100.

Voilà des avantages qui ne sauraient être estimés trop haut et dont le bienfait se répand sur la nation tout entière. Au point de vue fiscal, la réforme des tarifs a-t-elle obtenu le même succès? C'est sur ce côté de la question qu'il convient aujourd'hui de porter la lumière.

Lorsque sir Robert Peel présenta son plan financier à la chambre des communes, le déficit de l'année 1842 était évalué à 2,569,000 livres sterling, lequel, venant se joindre au déficit des cinq années antérieures, donnait un découvert total d'environ 10 millions sterling (250 millions de francs). Le chef du ministère, laissant à la charge de la dette flottante les découverts antérieurs, ne craignit pas d'ajouter à celui de 1842 l'abandon de 1,596,000 livres sterling sur le revenu des douanes, en proposant, pour combler la distance entre les dépenses et les recettes, un impôt direct dont il estimait le produit à 4,310,000 liv. sterling, et en se ménageant ainsi un faible excédant de ressources. Sir Robert Peel élargit deux ans plus tard cette voie dans laquelle ses successeurs l'ont suivi, il faut le dire, avec plus de servilité que de discernement. Voici dans quels termes le chancelier actuel de l'échi-

quier expose les résultats financiers d'une politique sur la pente de laquelle il cherche tardivement à faire halte.

« En 1842, on supprima ou l'on réduisit des taxes dont le produit était évalué à 1,596,000 liv. sterl.; en 1843, pour 417,000 liv. sterl.; en 1844, pour 458,000 liv. sterl.; en 1845, pour 4,535,000 liv. sterl. (113,375,000 fr.); en 1846, pour 1,151,000 liv. sterl.; en 1847, pour 344,000 liv. sterl.; en 1848, pour 585,000 liv. sterl.; en 1849, pour 388,000, et en 1850, pour 1,280,000 liv. sterl., donnant un total de 10,763,000 liv. sterl. depuis 1841.

« Les taxes que l'on établit furent l'*income-tax* et d'autres impôts abolis depuis; mais, comme je les ai portés au compte des taxes supprimées, je dois en tenir compte aussi dans l'énumération des nouveaux impôts. Le produit de ces taxes étant de 5,655,000 liv. sterl., et celui des impôts abolis étant de 10,763,000 liv. sterl., il s'ensuit que le pays y a gagné un allégement de 5,108,000 liv. sterl., et qu'en regard de cette réduction de 5 millions sterling sur l'ensemble des taxes, le revenu public s'était accru de 4,726,000 liv. sterl. »

Ces faits ne semblent pas aussi décisifs que les paroles du chancelier de l'échiquier l'indiquent. Voilà bientôt dix ans que la réforme commerciale a commencé en Angleterre, et, si l'on retranche du bugget le produit de l'*income-tax*, on trouvera que le revenu de 1850 reste d'à peu près 20 millions de francs (773,479 liv. sterl.) inférieur au revenu de 1842. En prenant un à un les résultats des impôts, on voit que l'*excise*, qui rendait 13,678,835 livres sterling en 1842, a donné 14,316,083 livres sterling en 1850, ou 637,248 livres sterling de plus qu'en 1842, malgré la suppression de certaines taxes, jusqu'à concurrence de 1,410,280 liv. sterl. Les douanes ont été moins favorisées; car leur produit en 1850 présente un déficit de 1,456,670 liv. sterl., comparativement à celui de 1842. Les droits établis à l'importation des sucres portaient, en 1844, sur 209 millions de kilogrammes et rendaient 130 millions de francs. Après le changement du tarif, la consommation a fait des progrès rapides, au point de représenter aujourd'hui un accroissement de 80 millions de kilogrammes; mais le revenu que le trésor retirait de cet article n'a pas repris encore son niveau : la recette, après s'être élevée en 1848 à 112 millions de francs, est retombée à 103 millions en 1849. En cinq années, l'Angleterre a perdu, sur cette seule branche de ses ressources, la somme énorme de 139 millions de francs.

De l'examen auquel je viens de me livrer, on peut conclure, ce me semble, que, s'il est raisonnable d'admettre qu'une réduction d'impôts portant sur les droits qui frappent les articles de grande consommation ne laissera pas dans les caisses publiques un vide égal au produit antérieur de ces taxes, on ne peut pas en attendre, même avec l'aide du temps, un accroissement de consommation qui comble entièrement

la lacune et qui couvre le déficit. Toute diminution des taxes opérée sur une large échelle se traduit par un abaissement, sinon correspondant, tout au moins considérable dans le chiffre du revenu public. De là, quand un excédant du revenu se manifeste, la nécessité de ne pas le sacrifier d'une manière absolue à la modération de l'impôt, et d'en consacrer une partie à la réduction de la dette publique, pendant que l'on tient le reste en réserve pour parer aux exigences de l'imprévu.

C'est pour avoir manqué à cette règle élémentaire de l'administration des finances que le gouvernement britannique a fait naître, à diverses reprises, pour le royaume-uni, des embarras qui ont bien pu concourir à développer le génie de la nation en le mettant aux prises avec les obstacles, mais qui ont laissé dans sa dette des traces ineffaçables et qui l'ont exposée aux plus grands périls. Sir Robert Peel n'est pas le premier ministre qui ait imaginé, en Angleterre, d'améliorer, par des remaniemens de taxes, l'assiette du revenu public. Dès 1830, le duc de Wellington avait fait remise de l'impôt sur la bière, qui produisait au-delà de 100 millions de francs. L'année suivante, le revenu se trouva diminué d'environ 90 millions, somme à peu près équivalente. De 1831 à 1836, lord Grey et lord Melbourne retranchèrent successivement ou réduisirent diverses taxes jusqu'à concurrence de 178 millions de francs. A mesure qu'un excédant se déclarait dans le revenu, sous l'influence de la prospérité qui allait croissant, au lieu de l'appliquer au remboursement de la dette, ils s'empressaient d'affaiblir les ressources en dégrevant l'impôt. Aussi, lorsque l'activité industrielle et commerciale parut se ralentir, et avant même les jours de l'adversité, le déficit se révéla, d'abord accidentel, mais bientôt périodique. En vain le parlement accorda-t-il un droit additionnel de 5 pour 100 sur toutes les taxes; le déficit ne fit que grandir jusqu'au changement du ministère et du système. Plus tard, en 1846, la retraite de sir Robert Peel ayant laissé le champ libre aux whigs, ceux-ci reprirent leurs allures; en moins de trois années, ils se virent réduits à couvrir un nouveau déficit par un emprunt de 2 millions sterling que l'excédant de 1850 a servi à rembourser.

Que fera-t-on de l'excédant de 1851? La prudence commande évidemment de le consacrer au rachat de la dette, et de ne plus toucher de quelque temps à un système financier dans lequel l'équilibre tient à un accident et qui ne laisse entre les dépenses et le revenu qu'une marge aussi étroite; mais l'opinion publique ne permet pas au gouvernement de prendre conseil de sa prévoyance et de l'intérêt réel du pays.

Le chancelier de l'échiquier, entraîné par la violence de ce courant, avait proposé de convertir la taxe des fenêtres en impôt sur les maisons, avec perte de 700,000 liv. sterl. (17,500,000 fr.) pour le trésor.

A cette réduction, il en joignait d'autres sur le tarif des sucres et des cafés, sur les bois de construction et sur les graines de semences, qui représentent ensemble un sacrifice annuel sur le revenu de 1,550,000 liv. sterl. (38,750,000 fr.). En supposant un accroissement de consommation qui résulterait de la modération des droits, sir Ch. Wood espérait recouvrer près de 400,000 liv. sterl. sur cette perte; mais, au total, il agissait comme si l'excédant des recettes sur les dépenses était acquis à perpétuité, et il en abandonnait la plus grande partie pour apaiser les clameurs des faux réformistes.

On sait déjà qu'un sacrifice incomplet ne les a pas désarmés, et que, le ministère hésitant à leur immoler entièrement le budget, ils ont immolé le ministère. Les hommes les plus considérables du parti radical en sont venus à tenir un langage qui ne ressemble pas mal à celui de nos démagogues, et l'on a entendu M. Hume s'écrier : « Je tiens autant que qui que ce soit au maintien de la foi publique; mais je ne voudrais pas consacrer l'excédant du revenu au rachat de la dette, tant qu'il serait possible d'en faire un meilleur emploi. N'aurait-il pas mieux valu, l'année dernière, abolir le droit sur les savons que d'acheter 1,200,000 liv. sterl. de consolidés? » Le même raisonnement s'applique à tous les impôts. Si l'on abolit le droit sur les savons, pour donner plus de liberté à cette industrie, pourquoi ne ferait-on pas la même remise de taxes à l'agriculture, en supprimant le droit sur la drèche, qui produit plus de 100 millions de francs? De suppression en réduction d'impôt, le trésor finirait par ne plus recevoir non-seulement de quoi éteindre la dette, mais même de quoi en servir l'intérêt. Que deviendrait alors cette foi publique dont M. Hume ne croit pas déserter la cause en énervant, comme il conseille de le faire, les ressources de l'état?

Le ministère de lord John Russell cédera, et le trésor succombera dans la lutte. L'Angleterre commence à éprouver les symptômes de cette épidémie de destruction qui désole le vieux monde. Sous prétexte d'économie, là comme chez nous, on pousse à la désorganisation administrative; sous couleur d'alléger les charges du travail, on y proclame aussi la guerre à l'impôt. Écoutons les plaintes que cet état des esprits arrache à *l'Économist*, organe avancé, mais éclairé des principes de la science.

« La réunion publique qui vient d'avoir lieu à Southwark (faubourg de Londres), et dans laquelle on s'est occupé de notre système de taxes en général ainsi que de la taxe des fenêtres en particulier, nous donne une grande leçon que l'on ne doit pas oublier. Il paraît que le langage violent, irréfléchi, souvent même hypocrite et déloyal de cette secte de politiques qui s'en vont chaque année prêchant au gouvernement les réductions de dépenses comme son premier devoir, et excitant l'hostilité du peuple contre l'impôt, qu'ils lui représen-

tent comme son principal grief, est à la veille de porter les fruits amers qu'il devait produire. Le nombre est déjà grand, et il s'accroît tous les jours, dans les rangs de la classe moyenne et des classes inférieures, de ceux qui regrettent et qui blâment la dépense la plus nécessaire comme la plus modérée. Les taxes les plus irréprochables deviennent le but contre lequel on dirige les haines populaires. Toute tentative faite pour ramener les contribuables à la raison, même quand elle émane des amis les plus éprouvés d'une politique libérale, s'abîme dans une tempête de désapprobation ou de mépris.

« Il n'y a pas de moyen plus facile ni plus vil d'obtenir une popularité passagère que celui qui consiste à se donner les dehors d'une vigilance défiante à l'endroit de toutes les saignées faites à la bourse du public, en prenant l'initiative de la destruction de tel ou tel impôt plus ou moins coûteux; mais il n'y a pas non plus de voie qui mène plus sûrement à un échec en fin de compte, ni de conduite qui rencontre un châtiment plus certain et plus exemplaire. Tous les impôts sont impopulaires et doivent l'être; les taxes les mieux assises ne sont que des maux nécessaires; elles pèsent toutes et quelquefois deviennent dommageables à ceux qui les paient. Si la preuve de leur mauvaise tendance devenait une raison pour les détruire, il serait impossible de lever un revenu pour l'état... Pour justifier l'abolition d'un impôt, il faut montrer ou que l'on peut, en toute sécurité, se passer du revenu qu'il procure, ou qu'il est plus onéreux et plus funeste à la société que tel autre qu'il s'agirait d'y substituer, et, même ce point éclairci, il resterait encore à établir que les maux qui résulteraient de ce changement ne l'emportent pas sur le bénéfice qui peut en résulter.

« Il est grand temps de faire résolûment une levée de boucliers systématique contre les funestes conséquences de la conduite que nous avons signalée. Il importe à notre sécurité pour l'avenir et à la bonne administration des affaires publiques que tous les directeurs de l'opinion, soit dans le parlement, soit dans la presse, que tous ceux qui ont aujourd'hui ou qui auront pour devoir de gouverner le pays, ou d'agir sur l'esprit de ceux qui le gouvernent, envisagent sérieusement la responsabilité solennelle qui s'attache à leur position, et qu'avertis par les tendances dangereuses qui viennent de se manifester dans les rangs d'une partie de la population, ils s'abstiennent désormais d'éveiller cette *haine ignorante de l'impôt* qui, si elle était poussée plus avant et si elle continuait plus long-temps, finirait par rendre impossible l'administration de ce grand empire. »

Ainsi la guerre à l'impôt désorganise le gouvernement et embarrasse la marche de l'administration en Angleterre au milieu d'une prospérité presque fabuleuse et malgré l'influence protectrice d'institutions que le souffle révolutionnaire n'a pas encore ébranlées. Quel avertissement pour les peuples qui ont des institutions dont le temps n'a pas éprouvé la solidité, qui obéissent à des gouvernemens peu sûrs d'eux-mêmes, et qui, après avoir traversé l'émeute, la guerre civile et le ralentissement ou la suspension du travail, commencent à peine à jouir d'une amélioration éphémère!

I. — SITUATION FINANCIÈRE.

Abordons maintenant la situation de la France. Quand on envisage d'un coup-d'œil impartial et sûr les résultats de l'année 1850, on reconnaît que cette période marque un progrès dans la gestion de la fortune publique aussi bien que dans le développement de la fortune privée. Assurément l'agriculture, qui est la grande industrie de la nation française, a souffert de l'avilissement qui continue à se faire sentir dans le prix des denrées; cependant le marché anglais a ouvert aux produits de nos champs et de nos vergers un débouché très important et qui absorbe en grains seulement 3 à 4 millions d'hectolitres. C'est comme si la France avait 2 millions de consommateurs de plus à nourrir. En même temps l'assemblée nationale, d'accord avec le pouvoir exécutif, a réduit de 17 centimes, pour l'année 1851, les charges supportées dans l'intérêt de l'état par la propriété foncière. Il y a là de quoi réconcilier grands et petits propriétaires avec une situation dont le bien est l'œuvre des pouvoirs établis, dont le mal tient à l'instabilité anarchique, organisée à l'état d'institution par les constituans de 1848.

L'industrie manufacturière a déployé, en 1850, une activité sans exemple depuis longues années, et elle a joui d'une prospérité sans mélange. — Paris, Lyon, Saint-Étienne, Mulhouse, Rouen, Elbeuf, Reims, Sedan, Limoges, Amiens, Saint-Quentin et Roubaix n'avaient jamais fait de plus brillans bénéfices. Le bas prix des denrées a concouru, avec l'élévation des salaires, à améliorer la condition des ouvriers. Pour cette classe de citoyens plus encore que pour toutes les autres, les privations ont cessé, les désastres de la veille ont été réparés, et l'on a pu songer encore une fois au lendemain. Depuis le 1er janvier 1850, nous voyons s'accroître d'environ 5 millions par mois le fonds des caisses d'épargne. Après avoir épuisé les conséquences du désordre, les ouvriers ont éprouvé au plus haut degré les bienfaits de l'ordre; la Providence a voulu, sous ces deux formes, leur prodiguer la lumière des mêmes enseignemens.

Sans doute tous les ateliers n'ont pas participé au mouvement dans une égale mesure. Les industries qui ont besoin de compter sur l'avenir pouvaient difficilement prendre l'essor. Les travaux de construction, les armemens de long cours et les entreprises de chemins de fer n'ont retrouvé qu'une faveur médiocre. Cependant la métallurgie, entièrement paralysée en 1848 et en 1849, a recommencé à vendre et par conséquent à produire. Le prix des bois s'est relevé. Après les objets de grande consommation, les articles de luxe ont été recherchés au-delà de toute espérance. Il s'est manifesté dans l'ordre

social à peine raffermi une exubérance d'activité et de séve, mais au jour le jour et argent comptant, comme on fait des marchés sous la tente. Le crédit a disparu des transactions, et laisse un vide immense dans le commerce ainsi que dans l'industrie.

Le revenu de l'état obtient sa part de l'amélioration générale. En 1850, le produit des impôts indirects a excédé de 46 millions les évaluations portées au budget. Sans la part d'accroissement qui résulte des nouveaux droits de timbre et d'enregistrement, on pourrait dire que le revenu public a retrouvé le secret de cette force impulsive qui en déterminait, avant le temps d'arrêt marqué par la disette de 1847, la progression périodique.

En même temps et par un mouvement parallèle, les annulations de crédit compensaient, en partie du moins, les additions de dépense. On voyait s'atténuer, pour ainsi dire jour par jour, les découverts légués par les années antérieures. C'est ainsi que le déficit de 1849, évalué d'abord à 290 millions, ne figurait plus que pour une somme de 249 millions dans la dernière discussion du budget, et tombe aujourd'hui à 202 millions.

Dans son rapport sur le budget des recettes pour l'année 1851, M. Gouin estimait que le découvert total, à la fin de 1850, serait de 638 millions, allégé jusqu'à concurrence de 38 millions par la négociation des rentes que le trésor avait trouvées dans le portefeuille des caisses d'épargne. L'évaluation présentée un jour plus tard, dans la séance du 17 juillet, par M. le ministre des finances faisait descendre ce découvert à 632 millions, qui devaient se réduire, moyennant 15 millions de crédits annulés et 42 millions d'accroissement dans les recettes, à 575 millions. Dans l'exposé qui précède le budget de 1852, M. de Germiny le ramène à la somme de 571 millions, dont voici les élémens :

Anciens découverts, y compris la compensation due aux caisses d'épargne.	260,870,600 fr.
Découvert de 1848.	3,005,000
— de 1849.	202,000,000
— de 1850.	105,507,500
Total.	571,383,100

Dans la séance du 13 février dernier, M. Fould, admettant de nouvelles annulations de crédit pour l'année 1850, n'en portait le découvert qu'à 79 millions. M. Passy l'évaluait à 91 millions, comme organe de la commission des crédits supplémentaires. En partant de cette donnée, qui est la dernière et qui semble la plus large, on voit que les découverts, à la fin de 1850, se réduisent à la somme de 557 millions :

c'est un progrès de 43 millions sur les estimations de M. Gouin, et de 14 millions sur celles du ministre des finances lui-même (1).

Les résultats de l'exercice 1851 modifieront-ils cette situation? et dans quelle mesure? Nos budgets ne se soldant pas en équilibre, la dette flottante doit s'accroître évidemment chaque année. Dans quelle proportion l'année qui s'écoule va-t-elle ajouter aux charges du passé? Voilà ce qu'il convient de déterminer d'une manière précise, avant d'aborder l'examen des propositions que le gouvernement nous fait pour 1852, pour l'année critique.

« On ne peut encore former, dit M. le ministre des finances en exposant les motifs de ce budget, que des conjectures sur les résultats de l'exercice 1851. Le service ordinaire, voté avec un excédant de recette de 4,137,200 fr., présente, dès aujourd'hui, un découvert de 7,866,800 fr., par suite du vote ou de la présentation de divers projets de loi portant ouverture de crédits additionnels pour une somme totale de 12,004,000 fr. Il y a lieu de prévoir en outre que des besoins supplémentaires viendront, dans le cours de l'exercice, s'ajouter à cet excédant; mais, en tenant compte des annulations habituelles de crédits qui s'opèrent en clôture d'exercice et des plus-values considérables que l'expérience des deux années précédentes fait pressentir sur les impôts indirects, il nous est permis d'espérer que le budget de 1851, pour le service ordinaire, se réglera en équilibre. Si l'ordre continue à régner, cet espoir s'accomplira.

« Quant aux travaux extraordinaires de 1851, les crédits qui ont été ouverts par la loi du budget pour 67,391,500 fr. s'élèvent maintenant à 67,623,700 fr. par le report d'un crédit non employé.

« En résumé, les découverts des exercices antérieurs, ajoutés à ceux des années 1848, 1849, 1850 et 1851, s'élèvent à 646,873,600 fr. »

En regard de ce chiffre, qui pourrait paraître effrayant, M. le ministre des finances fait figurer, par forme d'atténuation, diverses ressources. Il indique vaguement une plus-value dans le produit des impôts indirects, les annulations de crédit, les obligations des compagnies du Nord et de Rouen pour une valeur de 43 millions, la vente de 22,000 hectares de bois qui doit ajouter 25 millions aux recettes de 1851, enfin les sommes que la concession du chemin de fer de Lyon peut faire rentrer dans les caisses de l'état.

Dans la séance du 13 mars, le véritable auteur du budget de 1852,

(1) S'il n'y avait pas eu d'atténuation, les découverts auraient été, d'après les évaluations primitives, savoir : découverts antérieurs 260 millions.

de 1848	80
de 1849	290
de 1850	155
Total	785 millions.

La différence entre les résultats prévus et les résultats réalisés est donc de 228 millions à l'avantage du trésor.

M. Fould, a donné un corps à ces hypothèses. M. Fould pense que le découvert de 646 millions se trouvera réduit à 616 millions, au 31 décembre 1851, par les annulations de crédit opérées jusqu'à concurrence de 30 millions sur l'exercice 1850, et il ajoute : « En regard de ces 616 millions, qui sont le chiffre extrême des découverts, vous avez à mettre, d'une part, une somme qu'il est difficile de fixer d'une manière certaine, mais que dans plusieurs occasions j'ai portée à 100 millions : c'est le chemin de fer de Lyon, exécuté jusqu'à Châlons. Ce chemin de fer, s'il est vendu, vaudra cette somme, je l'espère. Vous avez donc déjà une réduction de 100 millions, restent 516 millions. Nous vous avons demandé l'autorisation d'aliéner certaines forêts; le ministre des finances est en position aujourd'hui de réaliser jusqu'à concurrence de 25 millions de ces propriétés... Vous avez en outre 43 millions de valeurs dans le portefeuille du trésor qui n'ont pas encore été comptés dans l'actif : ces valeurs proviennent de la compagnie du chemin de fer du Nord. Il reste des obligations de la compagnie du chemin de fer de Rouen 14 millions; 43 et 14 font 57 : c'est donc 57 millions à déduire des 516 millions. Vous arrivez à 460 millions. » Pour compléter les calculs de M. Fould, il faut retrancher encore les 25 millions qui représentent, suivant lui, le produit des forêts que le ministre des finances est autorisé à aliéner; à ce compte, le découvert se trouverait ramené à 435 millions à la fin de l'exercice.

Le tableau que trace de la situation l'ancien ministre des finances n'est-il pas quelque peu flatté? Pour approcher de la vérité, ne faut-il pas porter sur l'ensemble des faits une appréciation plus sévère? J'admets, pour la liquidation des exercices antérieurs à 1850, le chiffre des découverts tel que l'indique l'exposé présenté par M. de Germiny; je le suppose invariablement fixé à 465,875,600 fr. J'adopte, pour 1850, l'évaluation qui a été faite par la commission des crédits supplémentaires, soit un découvert de 91 millions. Quels seront maintenant les résultats de l'année 1851? L'excédant des dépenses votées ou à voter s'élevait, au commencement de février, à 77 millions. Les mois qui vont s'écouler grossiront probablement encore de 25 à 30 millions le chiffre des crédits supplémentaires, et porteront à 107 millions l'insuffisance des ressources telles que le budget les évalue. Ces évaluations seront-elles dépassées? Les contributions indirectes, dont la commission du budget a estimé les produits à 718 millions pour 1851, rendront-elles 22 millions de plus, ainsi que M. Fould le suppose? Il y aurait de la témérité à l'affirmer. Déjà le produit des deux premiers mois est inférieur de 1 million environ à celui de janvier et février 1850. Le ralentissement du travail et par conséquent de la consommation pendant le mois de mars a dû encore être plus sensible; la crise

politique qui commence diminuera certainement la récolte du trésor. Prenons donc les évaluations du budget telles quelles. Croyons aussi que les annulations de crédit n'atteindront pas leur niveau habituel dans le cours d'un exercice sur lequel pèseront de grandes nécessités. Quand on porterait à 25 millions les radiations de dépenses, le déficit réel de 1851 serait encore de 82 millions, ce qui élèverait à près de 639 millions la somme des découverts à la fin de cet exercice.

Examinons maintenant la valeur des atténuations sur lesquelles paraissent compter les représentans officiels du trésor.

Premièrement, il n'y a rien de plus problématique, à l'heure qu'il est, que la vente à des conditions avantageuses de 22,000 hectares de bois. L'état précaire et agité dans lequel nous vivons frappe les propriétés d'une dépréciation qui ne paraît pas toucher à son terme. Les acheteurs ne se montrant pas empressés, les vendeurs se contiennent, ce qui donne encore une espèce de tenue au marché; mais que l'on jette sur ce marché 22,000 hectares de bois dans le cours de 1851, et l'on verra si les capitaux peuvent être attirés sans une très forte prime. Le trésor ne réalisera l'opération qu'en vendant à tout prix, en retirant peut-être 15 à 18 millions de ce qui, dans un meilleur temps, en vaudrait 30. Pour s'exposer à de pareils sacrifices, il faudrait avoir en perspective des résultats plus importans.

Les 57 millions qui représentent les obligations souscrites au profit de l'état par les compagnies du Nord et de Rouen ne deviendront disponibles que par l'autorisation de les négocier, autorisation qui doit émaner de l'assemblée nationale : la caisse des dépôts peut s'en charger et donner sans difficulté à l'état la contre-valeur en espèces; mais il ne faut pas oublier que la caisse des dépôts, en se prêtant à cette mesure, perdra pour quelques années la faculté de servir utilement, dans des opérations semblables, d'auxiliaire au trésor.

Reste la concession du chemin de fer de Lyon. Cette difficulté, j'en conviens, est pour le moment le nœud gordien de nos finances. La ligne de Paris à Avignon doit être promptement exécutée dans toute son étendue. Nous ne pouvons pas, avec la double concurrence de Trieste et de Southampton, interrompre la ligne de communication de l'Océan avec la Méditerranée et l'arrêter à Châlons-sur-Saône. De Châlons à Avignon, il reste 200 millions encore à dépenser. Quel homme de sens, à moins d'être enlacé dans les liens des partis extrêmes, oserait conseiller à l'état d'ajouter cette charge à tant d'autres? Pouvons-nous à la fois emprunter 200 millions, pour donner à l'état la jouissance exclusive d'une ligne qu'il n'est pas habile à exploiter, et faire un second emprunt de 100 à 150 millions pour diminuer d'autant le fardeau ainsi que les périls de la dette flottante? En concédant

à une compagnie la ligne de Paris à Lyon, l'on obtiendrait, pour prix de la concession, une ressource immédiate ou prochaine de 100 millions, dont 50 à 60 seraient consacrés à subventionner l'exécution du chemin de fer de Lyon à Avignon. L'économie pour le trésor serait ainsi d'au moins 240 millions, sans parler de la sécurité qui résulterait d'une réduction de la dette exigible.

Supposons qu'une compagnie fortement constituée se présente avant l'épreuve si critique de juin 1851, que l'assemblée, se dégageant des entraves et des intrigues dont l'embarrassent les intérêts locaux, ratifie le traité conclu par le gouvernement, et que le trésor entre en possession des avantages qui en résultent; voilà le découvert diminué de 100 millions. Retranchez encore les 57 millions que représentent les obligations du Nord et de Rouen, et le découvert descend à 482 millions. Admettez en face de ces excédans de dépenses accumulés un encaisse habituel de 70 millions, qui représente les anticipations du revenu, et vous ramènerez à 412 millions la dette flottante proprement dite. Il y aurait là une situation de trésorerie de nature à faire cesser les alarmes. La dette flottante de la France n'excèderait plus celle de l'Angleterre. On se rapprocherait, sans y rentrer, il est vrai, d'une façon complète, de l'état normal.

Nous avons indiqué les combinaisons à l'aide desquelles il devient possible d'alléger les embarras et de conjurer les périls, la position en un mot vers laquelle doivent graviter dès aujourd'hui nos finances. Nous avons sondé l'abîme du découvert, sans chercher à faire illusion, par un effet d'optique, sur sa véritable profondeur. Arrêtons-nous maintenant sur le point de départ. Voici le montant et la composition de la dette flottante. Les chiffres qui suivent donnent la situation exacte au 1er mars 1851.

Dette portant intérêt.

Prêts des communes et des établissemens publics	111,914,600 fr.
Avances des receveurs-généraux	77,186,500
Prêt de la caisse des invalides	3,111,600
Prêt de diverses caisses	365,300
Caisses des dépôts, prêts en compte courant	37,872,600
Caisses d'épargne, prêts en compte courant	140,353,600
Bons du trésor	110,424,300
Banque de France	100,000,000
Total	581,228,500
Dette sans intérêt	11,518,000
Total général	592,746,500 (1)

(1) Voici le rapprochement des chiffres principaux de la dette flottante à diverses

En général, la dette flottante reste inférieure à la somme des découverts que le trésor compense en partie, dans son encaisse habituel, par l'anticipation des recettes sur les dépenses. Par une exception qui montre à quel point les ressources de trésorerie abondent, la dette flottante au 1er mars 1851 était supérieure à la somme des découverts. L'état disposait de larges réserves. Sa provision de numéraire, soit au comptoir central, soit en dépôt à la Banque de France, s'élevait, le 8 mars, à 115 millions, somme qui excédait de 5 millions les bons du trésor (1). Les valeurs de portefeuille figuraient à l'actif pour 107 millions (2) : au total, 223,133,134 fr. Ainsi, l'actif du trésor, le 8 mars dernier, était supérieur de 33 millions à cette magnifique réserve de 190 millions qu'avait laissée aux vainqueurs de février le gouvernement de juillet, et que dévora en si peu de temps le gouvernement provisoire (3). A aucune époque, il faut le reconnaître, le trésor ne s'était trouvé en mesure de faire face plus victorieusement aux chances de l'imprévu.

Avec un encaisse aussi considérable et avec un portefeuille aussi riche, le ministre des finances peut, selon les exigences de la situation, soit pourvoir, s'il le faut, à 75 millions de dépenses de plus, soit à réduire de 75 millions les engagemens de la dette flottante. En supposant que la commission du budget conseille cette réduction, quels sont les chapitres sur lesquels devrait porter la réforme et qu'indique au regard exercé du ministre un péril pressant?

Évidemment, les prêts des communes, des établissemens publics et de la caisse des dépôts, qui s'élèvent ensemble à 153 millions, ne sauraient inquiéter le trésor, et forment la partie en quelque sorte in-

époques, depuis le mois de janvier de l'année dernière. On verra ainsi le chemin qu'elle a fait en quinze mois.

	Au 1er janvier 1850.	Au 1er mars 1850.	Au 1er juillet 1850.	Au 1er mars 1851.
Prêts des communes, etc.	107,161,700	110,814,529	114,189,100	111,914,600
Avances des receveurs-généraux.	57,057,500	66,560,685	59,806,800	77,186,500
Caisse des dépôts	39,321,700	37,523,640	49,349,800	37,872,600
Caisses d'épargne.	38,863,000	83,029,058	102,650,100	140,353,600
Bons du trésor	109,975,200	104,000,000	85,520,900	110,424,300
Prêts de la Banque	100,000,000	100,000,000	100,000,000	100,000,000
Prêts sans intérêt	12,016,500	12,016,500	11,763,500	11,518,000
Total général..	499,862,400	517,799,963	540,304,200	592,746,500

(1) Le 27 mars, après le paiement du semestre des rentes 5 et 4 pour 100, le trésor avait encore à la Banque plus de 93 millions.

(2) Le portefeuille contenait pour 24 millions de traites d'adjudications de coupes de bois, pour 45 millions d'obligations de chemins de fer, et pour 18 millions de rentes non livrées du dernier emprunt.

(3) Savoir : Solde en numéraire et à la Banque. 135 millions.
Valeurs de portefeuille. 55

variable de la dette flottante. Les remboursemens qui interviennent sont presque toujours compensés par des placemens nouveaux. J'en dirai autant des bons du trésor. Il faut ouvrir un refuge aux capitaux qui, en attendant un emploi définitif, cherchent un emploi temporaire. Le trésor est le banquier naturel des capitalistes grands et petits qui ne veulent pas garder un fonds de caisse improductif. Il reçoit, en payant un loyer modique, ces richesses flottantes qui sans cela ne porteraient pas d'intérêt ou qui iraient grossir le courant déjà assez fort de la spéculation en matière de fonds publics ou de valeurs industrielles. C'est là une ressource élastique; mais pour pouvoir, en cas de nécessité, emprunter largement sous cette forme, il faut tenir en circulation une certaine somme de billets et ne pas faire perdre aux capitalistes l'habitude de considérer le trésor comme une caisse de dépôt. L'Angleterre a émis des billets de l'échiquier jusqu'à concurrence de 600 millions de francs. Sa dette flottante, échafaudée sur cette unique base, s'élève encore aujourd'hui à 400 millions. Sans aller jusque-là, sans jeter, comme le dernier ministère de la monarchie, pour 320 millions de bons de trésor sur la place, il est permis de penser qu'une circulation habituelle de 100 à 120 millions, qui pourrait, le cas échéant, s'étendre à 200 millions, n'aurait rien d'exagéré pour la France, même avec les élémens de trouble inhérens au système républicain.

Les avances des receveurs-généraux ont varié de tout temps entre 50 et 60 millions; elles approchent aujourd'hui de 80 millions. C'est une ressource dont on abuse, un moyen de crédit que l'on tend jusqu'à le forcer. Il ne faut pas attirer à Paris tout l'argent ni tout le crédit de la France. Le ministre fera sagement de rembourser aux receveurs-généraux 20 millions, en ramenant ainsi leurs avances au niveau qu'elles atteignaient il y a quinze mois. Les banquiers départementaux du trésor recouvreront ainsi une certaine liberté d'action, et les capitaux que le public leur confie chercheront un emploi dans les entreprises locales.

Les fonds des caisses d'épargne tendent à devenir encore une fois le véritable embarras de la dette flottante. Les dépôts accumulés et versés en compte courant au trésor s'élevaient, le 1er mars 1851, à 140 millions. Depuis le 1er mars 1850, l'accroissement avait été de 57 millions; il s'opère aujourd'hui, selon le témoignage de M. le ministre des finances, à raison de 7 à 8 millions par mois. A ce compte, le 31 décembre 1851, les fonds des caisses d'épargne entreraient pour plus de 200 millions dans la composition de la dette flottante.

La dette que contracte l'état à l'égard des déposans est exigible à toute heure. L'état ne peut ni fixer un terme aux remboursemens, comme lorsqu'il s'agit des bons du trésor, ni en échelonner les échéances; c'est un compte courant dans lequel il reçoit et emploie les fonds, en s'engageant à les tenir disponibles et à les restituer à la première

sommation. Tout va bien dans les périodes de sécurité et de travail, car alors la masse des dépôts s'accroît par moissons régulières, et les fonds que retirent les déposans sont remplacés par de nouveaux dépôts; mais aussitôt que l'activité industrielle se ralentit ou que l'ordre public est troublé, les porteurs de livrets, pressés par le besoin ou stimulés par l'effroi, accourent redemander leurs épargnes. Il faut dans ce cas que le trésor s'exécute et qu'il épuise ses réserves pour les satisfaire, ou qu'il déclare lui-même son impuissance, et que, par un procédé révolutionnaire, il suspende ses paiemens. Ces éventualités redoutables sont le plus grand péril en matière de finances auquel un gouvernement puisse se trouver exposé.

Sous la monarchie de juillet, la disponibilité du capital concourant avec l'intérêt élevé que le trésor accordait aux caisses d'épargne à faire préférer ce placement aux fonds publics, on vit s'élever en 1844 l'accumulation des dépôts à 392 millions. La dette de l'état envers les déposans était encore de 355 millions le 24 février 1848. Le trésor n'ayant pas pu rembourser une somme aussi considérable, il a fallu donner des rentes et se résigner, pour être équitable, à une perte de 140 millions, c'est-à-dire à payer en réalité 495 millions, ou 40 pour 100 au-delà de ce qu'on avait reçu.

Nous avons à tirer une leçon de cette catastrophe. Si l'on ne prend aucune mesure pour arrêter le progrès menaçant encore une fois des comptes courans ouverts par le trésor aux caisses d'épargne, en moins de quatre années, l'accumulation des dépôts incessamment exigibles dépassera bientôt 200 millions. Les épargnes du peuple, pompées sans nécessité par l'état, cesseront d'alimenter et d'accroître la production. Le pays sera privé d'une féconde rosée, en même temps que le trésor sera surchargé de richesses sans emploi, ou poussé par l'abondance des capitaux à des dépenses de luxe.

M. Delessert, reprenant les conclusions de la commission nommée en 1850, propose : 1° de réduire le maximum du compte de chaque déposant en capital à 1,000 francs au lieu de 1,500 francs, et, avec l'accumulation des intérêts, à 1,250 francs au lieu de 2,000 francs; 2° de ne bénéficier, à partir du 1er janvier 1852, sur les capitaux versés aux caisses d'épargne, qu'un intérêt de 4 et demi pour 100 au lieu de 5. Cette proposition, acceptée en principe par le ministre des finances, a été renvoyée à la commission du budget. Il reste, pour la rendre plus complète et plus efficace, à décider que l'abaissement du taux de l'intérêt descendra à 4 et demi pour 100 à partir du 1er juillet 1851, et à 4 pour 100 à partir du 1er janvier 1852. La loi du 22 juin 1845 donne aux déposans la faculté d'acheter sans frais, par l'intermédiaire des caisses, des rentes sur l'état jusqu'à concurrence des sommes déposées. Ce qui prouve qu'ils connaissent le prix du placement qui leur est offert pour l'accumulation de leurs économies partielles, c'est que

la conversion volontaire de ces économies s'est élevée en capital à 24 millions de 1845 à 1850. Il n'y aurait pas d'inconvénient sérieux à pousser plus loin la logique de cette mesure, et à ordonner par la loi que tout dépôt qui aurait atteint, en capital et intérêts, le maximum de 1,250 francs, serait, faute par lui de le retirer dans le mois, converti en rentes sur l'état.

Les consolidations amenées par la révolution de février, si elles ont grevé l'état, ont du moins eu pour effet de rendre populaires les placemens en rentes. M. Gouin fait remarquer que les déposans auxquels le trésor, en 1848, a remboursé 350 millions en rentes 5 pour 100, soit par 19,618,747 francs de rentes, au prix de 71 fr. 80 cent., ont conservé la plus grande partie de ces rentes, malgré le bénéfice considérable qu'ils en auraient retiré par la vente aux prix relativement très élevés qui ont été cotés depuis (1). Le nombre des inscriptions, qui était déjà de 291,808 au 1er janvier 1848, s'élevait à 823,790 le 1er janvier 1851, d'où il suit que la révolution de février a imprimé à la propriété mobilière le caractère démocratique que la révolution de 1789 avait donné à la propriété foncière. La possession de la rente est divisée aujourd'hui comme celle du sol. La France, qui comptait déjà 5 à 6 millions de propriétaires, compte maintenant plus de 800,000 rentiers. Il y a là une garantie de plus pour l'ordre social et un attrait nouveau pour le travail. En élargissant la porte de la consolidation, l'on n'affaiblira donc pas l'institution des caisses d'épargne, on n'arrêtera pas les progrès de l'économie, et l'on ne découragera pas les sentimens de prévoyance. Aucun intérêt ne combat ici l'intérêt d'ailleurs prépondérant du trésor.

Les livrets de 1,250 francs et au-dessus doivent représenter, si la proportion est restée la même depuis 1845, au moins le tiers du capital des caisses d'épargne. La proposition de M. Delessert, en la supposant convertie en loi, pourrait donc mettre le trésor dans la nécessité de rembourser aux déposans une somme d'environ 40 millions. Voilà l'éventualité à laquelle il faut pourvoir, soit par une émission de rentes qui aurait le même caractère que le dernier emprunt, soit en faisant une large saignée, pour donner de l'argent comptant, à l'encaisse du trésor. Cette dernière combinaison, plus conforme aux précédens et aux principes, aurait l'inconvénient de ne pas réduire le découvert et se bornerait à modérer pour quelque temps le mouvement de la dette flottante.

Les esprits timides voudraient que l'état allât plus loin, et qu'il ouvrît un emprunt direct de 100 millions, dont le produit lui servirait à rembourser les 100 millions qu'il doit à la Banque de France. Je n'aperçois pas clairement cette nécessité. Un emprunt de quelque impor-

(1) Rapport de la dix-septième commission d'initiative sur la proposition de M. Delessert.

tance dans une époque agitée, et lorsque le 5 pour 100 est à 93 fr., est un de ces expédiens suprêmes auxquels on ne doit recourir qu'après avoir épuisé toutes les autres ressources. Le ministre des finances, en se refusant, depuis dix-huit mois, à emprunter, a rendu un service très réel au crédit. Je crois qu'il est désirable et possible de prolonger la durée de ce système, surtout si l'on se détermine à réduire, par des consolidations opérées sur les livrets qui ont atteint le maximum, la dette contractée à l'égard des caisses d'épargne.

Quant à la Banque, avant de reprendre ses paiemens en espèces et pour affronter les événemens avec toute sa liberté d'action, elle aurait dû par prudence stipuler le recouvrement intégral de sa créance sur le trésor; mais, puisqu'elle ne l'a pas fait, puisqu'elle s'est bornée à réduire de 75 millions les engagemens qui résultaient de la loi du 19 novembre 1849, il convient d'examiner si quelque danger imminent nous appelle à modifier l'état présent des choses.

En principe, la Banque de France, étant destinée à développer le crédit commercial, ne peut pas, sans troubler la sécurité de la circulation fiduciaire, devenir un instrument de crédit pour l'état. Lorsque les valeurs que représentent son capital et les comptes courans sont engagées dans les escomptes, ou lorsque la circulation de ses billets excède, dans une forte proportion, sa réserve métallique, en un mot, lorsque la Banque se livre aux opérations en vue desquelles elle a été fondée, alors il n'est ni régulier ni prudent de détourner les sommes dont elle dispose vers les canaux de la dette flottante, et de convertir ainsi le banquier du commerce en banquier du trésor. Ces choses-là ne se font que par le procédé révolutionnaire. En 1848, le gouvernement républicain obligea la Banque à lui prêter d'abord 50 millions contre des bons du trésor, et plus tard 150 millions contre une hypothèque sur les forêts domaniales; mais il fallut, pour rendre ces emprunts possibles, suspendre les paiemens en espèces et décréter le cours forcé des billets, permettre, pour tout dire, à la Banque de battre monnaie pour le service soit du public, soit de l'état.

Le 15 mars 1848, au moment où les billets de la Banque de France furent déclarés monnaie courante et obligatoire, la circulation de la Banque s'élevait à 275 millions; elle devait 42 millions au trésor et 81 millions à divers déposans : au total 398 millions exigibles à vue. Depuis le 26 février, elle avait remboursé pour 70 millions de billets à la foule qui assiégeait les guichets; il ne lui restait plus que 123 millions en numéraire. La moitié de son capital était immobilisée en rentes. Son portefeuille, surchargé par une telle crise, s'élevait à 303 millions. Un tiers de ces effets n'était pas réalisable et ne fut pas réalisé à l'échéance; les deux autres tiers ne devaient rentrer que successivement et par fractions dans une période moyenne de quarante-cinq jours. Ajoutons que la Banque ne pouvait pas arrêter ou même

ralentir ses escomptes sans provoquer des catastrophes qui auraient amené le naufrage universel des fortunes et du crédit. Dans une telle situation, engagée comme elle l'était, et tenue de réserver ce qui lui restait de forces pour venir au secours du commerce et de l'industrie, la Banque n'aurait jamais songé d'elle-même à prêter au trésor, envers lequel il lui devenait déjà bien difficile d'acquitter sa dette.

Depuis cette époque, les opérations de crédit ont diminué de jour en jour. La France, peu rassurée sur l'avenir, revient insensiblement aux procédés qui marquèrent l'origine des sociétés commerciales: les transactions ne se font plus qu'au comptant. On troque l'argent contre la marchandise; avec la confiance disparaît ou s'annule la valeur des personnes ainsi que des institutions de crédit. La Banque de France va tous les jours s'affranchissant davantage de ses engagemens commerciaux. Le portefeuille, qui, après la réunion des banques départementales à l'établissement central, s'élevait encore à 327 millions le 18 mai 1848, et à 165 millions le 11 janvier 1849, n'était plus, le 12 juillet suivant, que de 126 millions; la moyenne du portefeuille à Paris pendant l'année 1850 n'a pas excédé 29 millions; à ce taux, et à quelques millions près, il reste aujourd'hui stationnaire.

L'émission des billets a pris, il est vrai, un développement très remarquable; mais elle n'ajoute rien à l'étendue de la circulation et ne fait que remplacer les espèces, elle se trouve couverte et au-delà par l'encaisse métallique, qui n'a pas cessé un instant de s'accroître comme à vue d'œil. Le 18 mai 1848, les billets émis s'élevaient à 403 millions; le 15 novembre 1849, ils atteignaient, à 5 millions près, la limite légale de 452 millions; le 16 mai 1850, sous l'empire de la loi qui élevait cette limite à 525 millions, la circulation était de 482 millions, et le 3 avril 1851, avec la liberté sans limites, de 524 millions et demi. Suivons maintenant le progrès de la réserve en numéraire : elle est de 115 millions le 18 mai 1848, de 194 millions au mois d'août suivant, de 269 millions le 11 janvier 1849, de 348 millions à la fin de juillet, de 423 millions à la fin de décembre, de 471 millions le 18 mai 1850, et de 539 millions le 3 avril 1851. Ainsi, pendant que la circulation s'accroissait de 121 millions ou de 30 pour 100, l'encaisse métallique s'élevait de 115 millions à 539 millions, ce qui représente un accroissement de 369 pour 100. A l'heure qu'il est, la Banque de France n'est pas seulement le plus puissant réservoir de numéraire qui existe dans le monde entier (1); elle absorbe et ne tardera pas à renfermer la richesse disponible de la France.

Si le public commerçant abandonne la Banque, si la somme des effets escomptés par cet établissement égale à peine celle des valeurs

(1) La réserve métallique de la banque d'Angleterre s'élevait, le 8 mars dernier, à 14,423,685 livres sterling (361 millions de francs). Sa circulation active excédait 474 millions de francs, et ses comptes courans (*deposits*) 435 millions de francs.

déposées par les particuliers en compte courant, il faut bien que la Banque cherche un autre client, et qu'elle transforme, en partie du moins, ses opérations. Les prêts ou avances à faire à l'état, pourvu qu'on les renferme dans des limites prudemment calculées, sont la conséquence directe de cette situation nouvelle. Sans ce débouché ouvert à ses capitaux, la Banque n'aurait plus de raison d'être, car elle ne rendrait plus que fort peu de services au commerce.

Le trésor peut emprunter aujourd'hui jusqu'à concurrence de 125 millions, savoir : 50 millions sur dépôts de bons de la république, et 75 millions en compte courant à 4 pour 100 d'intérêt, avec compensation à 4 pour 100 également pour les fonds que le trésor dépose. Cent millions ont été prêtés dans ces conditions, et le loyer que la Banque en a retiré figure dans ses revenus, en 1850, pour un peu plus de 2 millions. L'état ne saurait obtenir un emprunt à des conditions moins onéreuses; quant à la Banque elle-même, non-seulement ce prêt ne fait naître pour son crédit ni embarras ni dangers, mais elle se verrait bientôt réduite à l'état de l'avare qui couve stérilement ses écus, si le trésor ne lui offrait l'emploi de ses ressources disponibles. Sans cela, la France n'aurait entassé ses richesses dans les caves de ce sanhédrin que pour les rendre improductives. Autant vaudrait les jeter au fond de la mer.

Je pense donc qu'il convient, au lieu de rembourser les 100 millions empruntés par l'état, de renouveler sur cette base pour 1852, en épuisant au besoin le crédit entier de 125 millions, les traités conclus avec la Banque. Ce n'est pas là le côté faible de la dette flottante. Il faut chercher ailleurs le danger auquel on veut et l'on doit pourvoir. Ce danger, nous l'avons montré principalement dans l'accumulation des versemens opérés par les caisses d'épargne et dans l'exagération des avances faites par les receveurs-généraux (1). La richesse de l'encaisse permet de rembourser dès à présent aux deux comptes 50 à 60 millions, et de réduire d'autant la dette flottante.

La dette flottante, on le voit, porte aujourd'hui tout le poids des découverts antérieurs et des découverts postérieurs à l'exercice 1848. Nous les avons évalués, en les supposant liquidés au 31 décembre 1851, à près de 640 millions. En mesurant l'espace que nous avons parcouru depuis la révolution de février et en cherchant à se rendre compte de l'effet utile des efforts auxquels nous nous sommes livrés pour ramener l'ordre dans les finances, on peut constater que nous sommes parvenus à équilibrer, dans le budget ordinaire, les dépenses avec les recettes, à condition de suspendre l'action de l'amortissement pour un

(1) Au 1er avril, les avances des receveurs-généraux se trouvaient réduites d'environ 10 millions, et les versemens des caisses d'épargne augmentés d'une somme équivalente. Depuis le 1er janvier, le compte des caisses d'épargne s'était accru de 22,726,700 francs, ou de 7,575,566 francs par mois.

terme indéfini. Les travaux extraordinaires nous coûtent de 75 à 90 millions par année, ce qui répond à la somme des impôts supprimés depuis l'origine de la période révolutionnaire, d'où il suit évidemment que, si nous avions eu la sagesse de maintenir dans son intégrité le système des taxes que nous avait légué la monarchie, les finances de ce pays seraient aujourd'hui dans un état normal. L'amortissement, devenu libre, servirait à éteindre la dette, ou pourvoirait aux dépenses extraordinaires des travaux publics.

En renonçant volontairement aux deux tiers de l'impôt du sel et à 17 centimes sur le produit de la contribution foncière, le gouvernement républicain s'est condamné à l'abandon des ouvrages commencés ou à l'emprunt. On peut, à force d'habileté, ajourner l'échéance de cette alternative, mais on n'y échappera pas. Emprunter à la Banque de France ou aux banquiers, voilà le dernier mot de la situation qui s'ouvre avec le budget de l'année 1852.

II. — BUDGET DE 1852. — DÉPENSES.

Le budget de l'année 1852, tel que le propose M. le ministre des finances, est littéralement calqué sur celui de 1851, tel que les votes de l'assemblée national l'ont fait. L'assemblée ne peut pas se plaindre; elle avait demandé que l'amortissement, dotation et arrérages compris, fût rétabli au chapitre de la dette publique, par respect pour le principe qui s'étend à tous les engagemens que l'état a contractés; l'amortissement y figure en effet, porté pour ordre en dépense et en recette. La commission de 1851 avait fixé à 382,000 hommes l'effectif de l'armée dans un moment où cet effectif s'élevait encore à 440,000 hommes; le budget de 1852 le fait descendre à 377,000 hommes, comme si cette obéissance apparente, qui consiste à dissimuler les nécessités de la situation, ne se réservait pas la marge indéfinie des crédits supplémentaires. Par suite de la loi du 5 décembre dernier, qui accorde un supplément de 40,000 hommes pendant six mois, l'effectif moyen de 1851 se trouve fixé à 402,130 hommes. Un nouveau supplément de 20,000 hommes deviendra nécessaire pour les six derniers mois. Une armée de 400,000 hommes n'a rien d'excessif, et devient, pour deux années au moins, l'indispensable garantie de notre sécurité dans l'état de la France et de l'Europe. A ce compte, il faut ajouter, pour l'entretien de nos forces militaires, 13 à 14 millions aux dépenses de 1851. Le budget de 1852 devra supporter les mêmes charges.

Depuis plus de vingt ans, on s'élève, sans trop de succès, en France, contre cet abus des crédits supplémentaires qui forment chaque année comme un second budget. Faut-il s'en prendre uniquement à la facilité ou à l'imprévoyance des ministres? Si l'évaluation des dépenses était préparée avec cette sûreté et avec cette franchise de coup-d'œil qui ne

laissent aucune éventualité dans l'ombre, les crédits à demander en cours d'exercice égaleraient à peu près, par la force même des choses, les crédits à annuler : l'équilibre s'établirait sans difficulté au moyen de ces compensations inévitables; mais nous ne procédons pas avec cette simplicité, ni avec ce bon sens. Ce qui fait principalement l'excédant des dépenses, c'est que l'on se refuse à prévoir, en établissant le budget, tout ce qui doit être prévu. Le ministère, la commission du budget, la majorité de l'assemblée, tout le monde se rend complice de cette dissimulation volontaire. On se donne ainsi la satisfaction de peindre en beau, la moitié de l'année, une situation sur laquelle on vient ensuite, pendant l'autre moitié, et lorsque déjà les résultats parlent, passer une couche de deuil. Cette tactique puérile ne convient pas, dans la pratique du gouvernement, à une nation qui est parvenue à l'âge viril. On ne la tolérerait pas en Angleterre, et il y a trop longtemps qu'elle déshonore chez nous le système représentatif.

Le budget de 1851, suivant la loi du 29 juillet 1850, s'élève à 1,434,634,047 francs, qui se décomposent ainsi : dépenses ordinaires, 1,367,242,509 fr.; dépenses extraordinaires, 67,391,538 fr. Les crédits supplémentaires votés ou à voter portent déjà l'ensemble des dépenses, le 1er avril, à 1,455,135,655 fr., et ce n'est pas le dernier mot de l'exercice (1).

En regard de ces charges, la loi des recettes (7 août 1850) évalue à 1,371,379,758 fr. le revenu de l'année 1851. Il en résulte une insuffisance apparente de 83,755,897 fr. M. Fould attend des progrès du revenu public un accroissement d'environ 22 millions, qui porterait les recettes de 1851 à 1,393 millions. En supposant que les crédits supplémentaires qui pourront encore être présentés soient couverts par les annulations de crédit qui interviennent en règlement d'exercice, l'insuffisance réelle serait, dans ce cas, réduite à 62 millions. Mais qui voudrait garantir que le produit des impôts indirects en 1851 égalera celui de 1850, et que la même cause qui diminuera les ressources n'augmentera pas les dépenses? Je crois avoir serré de plus près la vérité en admettant pour l'année actuelle un découvert de 80 à 85 millions.

Le budget de 1852 est évalué, dans les propositions de M. le ministre des finances, à la somme totale de 1,447,091,096 fr., laquelle comprend les dépenses ordinaires pour 1,372,978,828 fr. et pour 74,112,268 fr. les dépenses des travaux extraordinaires. Il faut y ajouter, pour se placer dans le vrai et avant tout crédit supplémentaire, 13 à 14 millions pour l'effectif de l'armée et 3 à 4 millions pour le service des paquebots de la Méditerranée; les évaluations, ramenées à une plus grande exactitude, s'élèveraient ainsi à 1,464 millions.

(1) Au 1er avril, les crédits supplémentaires déjà votés pour l'exercice 1851 s'élevaient à 15,996,451 francs; les crédits à voter à 4,505,157 francs : total, 20,501,608 francs.

Le ministre des finances estime à 1,382,663, 416 fr. les recettes de l'année 1852. A cette époque, si nous avons traversé heureusement l'épreuve que nous a réservée la fatalité ou plutôt le machiavélisme révolutionnaire, le revenu public atteindra certainement le chiffre de 1,400 millions et les dépassera peut-être; il y aurait par contre une large défalcation à faire sur le calcul des recettes, si la crise se prolongeait jusqu'au milieu de l'année 1852. Adoptons provisoirement et comme une moyenne entre des chances opposées l'hypothèse ministérielle; il en résulte au premier aperçu un déficit ou tout au moins une insuffisance probable de 82 millions. Que l'on additionne ce découvert avec ceux des années antérieures, et l'on atteint le chiffre colossal de 720 millions, résultat qui serait bien fait pour nous effrayer, si le pouvoir législatif ne trouvait pas les moyens d'en diminuer la gravité, ou s'il le laissait peser exclusivement sur la dette flottante.

Quoi qu'il arrive, les dépenses de 1852 ne resteront pas inférieures à celles de 1851. Les nécessités sont les mêmes; les conséquences ne peuvent pas différer. Nous n'irons pas déposer les armes, dégarnir le trésor, affaiblir l'administration, ni désorganiser la force publique, pas plus au lendemain qu'à la veille de la crise. Nous serons bien heureux s'il ne faut pas augmenter les efforts et ajouter aux sacrifices; à coup sûr, le temps des économies n'est pas venu. Voilà l'esprit dans lequel on doit aborder l'examen du budget; mais avant toute discussion, il convient de présenter le tableau des divers chapitres de dépenses, tels que les a proposés le ministre des finances, M. de Germiny.

DÉPENSES ORDINAIRES.			CRÉDITS DEMANDÉS pour 1852.	CRÉDITS VOTÉS pour 1851.
Dette publique			394,522,537 fr.	391,154,760 fr.
Dotations			9,048,000	8,992,620
Services généraux des ministères.	Justice		26,612,995	26,571,345
	Affaires étrangères		7,153,700	7,076,219
	Instruction publique		22,794,990	21,682,481
	Cultes		41,909,972	40,784,722
	Intérieur.	Dépenses imputables sur les fonds généraux.	27,701,360	27,790,520
		— sur les fonds départementaux	100,311,430	98,753,330
	Travaux publics		59,026,096	63,926,245
	Guerre		304,794,069	303,814,628
	Marine et colonies		103,044,608	102,494,418
	Finances		28,126,130	28,050,160
Frais de régie et d'exploitation des impôts et revenus publics			149,370,477	149,082,100
Remboursemens et restitutions			80,791,660	79,611,680
Total général des dépenses ordinaires			1,372,978,828 fr.	1,367,242,509 fr.

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.	CRÉDITS demandés pour 1852.	CRÉDITS votés pour 1851.
Ministère des travaux publics..........	66,527,268 fr.	59,476,538 fr.
— de la guerre...............	3,710,000	3,710,000
— de la marine...............	3,875,000	3,955,000
— des cultes................	»	250,000
Total des dépenses extraordinaires...	74,112,268 fr.	67,391,538 fr.
Total général des dépenses ordin. et extraord.	1,447,091,096 fr.	1,434,634,047 fr.

La comparaison des crédits demandés pour 1852 avec les crédits accordés pour 1851 fait ressortir une augmentation de 12,457,049 francs dans les évaluations du prochain exercice. Ce résultat se compose d'un accroissement d'environ 11 millions sur le budget ordinaire et de 7 millions sur le budget extraordinaire, compensé par une réduction de 5 millions dans le budget ordinaire sur le chapitre des travaux publics.

L'accroissement que l'on remarque dans les dépenses prévues pour 1852 est loin d'accuser un défaut d'économie dans la gestion de la fortune publique. Quand on l'analyse de plus près, on trouve d'abord, au chapitre de la dette publique, 4 millions de plus qui sont la conséquence de la consolidation des réserves de l'amortissement. Viennent ensuite près de 1,500,000 francs ajoutés aux chapitres des frais de perception et de restitution à faire aux contribuables, qui s'expliquent par le développement même du revenu. Les dépenses départementales s'augmentent de 1,500,000 francs par la libéralité des conseils généraux, jaloux d'améliorer les conditions de la voirie. L'instruction publique et les cultes surchargent leur budget de 2 millions, destinés à mieux doter le clergé paroissial et l'enseignement primaire. On ne saurait faire trop de sacrifices pour l'éducation morale du pays en présence des doctrines sauvages et impies qui le désolent.

En dehors de la dette publique, qui représente les charges léguées par le passé à la génération présente, des dépenses qu'exige l'entretien sur un pied respectable de la marine et de l'armée, des dépenses communales et départementales qui ne se rattachent que pour ordre au budget de l'état, enfin des frais de perception, de régie et d'exploitation qui sont à déduire du revenu brut, l'administration intérieure et extérieure ne coûte guère plus de 200 millions à la France. Encore les travaux publics, l'entretien et le développement des routes, canaux, ports, rivières, ponts et phares, figurent-ils dans ce chiffre pour environ 60 millions. Les cultes et l'instruction primaire réclament près de 65 millions, en sorte qu'il reste à peine 80 millions pour les dépenses de l'administration proprement dite. Ces faits, s'ils étaient mieux connus, réduiraient très certainement à néant les griefs que l'esprit de

parti élève contre un système de gouvernement dont l'assemblée constituante jeta les fondemens en 1790, et qui reçut, au commencement du siècle, sa forme définitive de la main puissante du premier consul.

Je ne présente pas, il s'en faut, un budget de 1,500 millions (1), l'ordinaire, l'extraordinaire et le supplémentaire compris, comme l'état définitif et comme le type de nos finances; mais, si l'on ne veut pas désorganiser les services admininistratifs, je ne vois d'économie possible dans les dépenses que par la diminution des forces militaires et des travaux extraordinaires entrepris par l'état.

On sait déjà qu'il y a lieu, non de réduire l'effectif, mais plutôt d'ajouter sur ce point aux évaluations du budget, pour maintenir à l'extérieur de la France une armée qui, en fournissant 70,000 hommes à l'Algérie, 10,000 hommes à l'occupation de Rome, et 20,000 hommes à la gendarmerie, présente encore, déduction faite du sixième pour les incomplets, 250,000 hommes sous les armes. N'oublions pas qu'en 1852 comme en 1851, ces 250,000 soldats, avec l'admirable discipline et avec le patriotisme qui règnent dans leurs rangs, deviendront le boulevard de l'ordre, comme ils sont déjà l'espoir et l'orgueil du pays.

L'exécution des travaux publics, ralentie en 1851, paraît destinée à recevoir de l'état, en 1852, une impulsion plus féconde. Les dépenses sont accrues beaucoup au-delà de ce qu'indiquent les chiffres globaux. Dans le service ordinaire, 7 millions figuraient au crédit de l'exercice 1851, pour représenter les frais des chemins de fer exploités par l'état. Cette somme se trouve retranchée du budget de 1852, les lignes de Lyon et de l'Ouest devant être concédées à des compagnies financières. En revanche, l'on augmente de 1 million le fonds de grosse réparation des routes nationales. Les réparations qu'exigent les palais et bâtimens publics entraînent une augmentation de crédit de 700,000 fr. : il s'agit du Louvre, de l'Élysée, de la Sainte-Chapelle, du bâtiment des affaires étrangères et de l'aqueduc qui porte les eaux de la Seine à Versailles. Dans l'abandon où sont aujourd'hui les travaux de construction à l'intérieur des villes, et principalement dans la capitale, cette allocation supplémentaire ne peut pas recevoir un meilleur emploi.

Le budget extraordinaire des travaux publics ne comporte en apparence qu'un excédant de 7 millions sur celui de 1851; mais celui-ci renfermait une allocation de 13 millions pour les travaux du chemin de fer de Lyon entre Dijon et Tonnerre, qui disparaît complétement dans la nomenclature des lignes exécutées par l'état pour le prochain exercice. C'est donc au profit des ouvrages qui se continuent un ac-

(1) Les dépenses de la France ont été en 1848 de 1,765 millions, en 1849 de 1,662 millions, en 1850 de 1,515 millions; pour l'année 1851, elles s'élèvent jusqu'à présent à 1,455 millions.

croissement de 20 millions. Le gouvernement propose de consacrer 16 millions au chemin de fer de Paris à Strasbourg, qui est la grande ligne stratégique et commerciale dans la direction de l'Allemagne, ainsi que de la Suisse, et 16 millions à l'achèvement de la ligne de Paris à Bordeaux, qui est la grande artère des relations avec le sud-ouest de la France et avec l'Espagne. En 1849, le crédit affecté à l'exécution des chemins de fer entrepris par l'état s'élevait à 82 millions; l'allocation était encore de 63 millions en 1850; après être descendue à 41 millions en 1851, on la fait remonter à 46 millions en 1852.

Les lignes entreprises par l'état, dans le système de la loi de 1842, devaient coûter, si l'on excepte les chemins du Nord et de Lyon, environ 450 millions. 340 millions ont été dépensés; pour terminer les travaux et pour livrer le réseau à l'exploitation, nous aurons à dépenser encore 125 millions, en comptant les supplémens de crédit qui deviendront nécessaires. Il restera donc environ 80 millions à porter au budget des exercices qui suivront celui de 1852. Le gouvernement et l'assemblée, au milieu des perturbations de l'année prochaine, pourront être entraînés cependant à porter quelques millions de plus sur l'embranchement de Reims, sur la ligne de l'ouest, sur les chemins de Clermont et de Limoges. L'intérêt public n'exige-t-il pas d'ailleurs que le réseau des chemins de fer, auquel l'état consacre de si grands sacrifices, soit livré à l'exploitation au plus tard en 1854? et ne sera-ce pas assez d'avoir mis douze années, à partir de 1842, à doter la France de ces voies rapides de communication dont l'Angleterre et la Belgique jouissent depuis cinq ans, dont l'Allemagne était en possession avant que les troubles de 1848 vinssent interrompre l'activité des entreprises industrielles?

Les travaux de canalisation, les ports et les phares sont suffisamment dotés par le budget de 1852, si l'on ne veut pas mener de front tous les ouvrages. Nous avons déjà fait beaucoup, nous aurons bientôt assez fait pour améliorer le régime des transports. Il nous reste à mettre plus directement le sol en valeur par l'endiguement des cours d'eau, par les irrigations et par le reboisement des terrains en pente. L'irrigation du sol est surtout d'une utilité immédiate, et, tout en augmentant la richesse de l'agriculture, promet au trésor public, en échange de faibles sacrifices, un magnifique revenu. En établissant ou en augmentant les retenues sur les cours d'eau de quelque importance aux deux versans des Vosges et des Cévennes, dans la chaîne du Jura, dans les montagnes du centre et à l'origine des vallées pyrénéennes, on doublerait probablement la surface arrosable.

J'ai sous les yeux un travail plein d'intérêt de M. Colomès de Juillan, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, qui établit, comme conclusion des études auxquelles il s'est livré dans les Pyrénées, qu'en

augmentant l'étendue des réservoirs naturels qu'offrent les lacs de cette région aux pluies et aux neiges, on peut, dans la partie occidentale de la chaîne, dériver à l'étiage 100 mètres cubes d'eau par seconde, qui suffiraient à arroser dans six départemens 130,000 hectares. L'exécution de cette belle entreprise coûterait 9 à 10 millions, et produirait chaque année un surcroît de revenu au moins égal pour les propriétaires riverains. Que le trésor en reçût pour sa part le huitième, et il retirerait encore un intérêt de plus de 12 pour 100 du capital consacré à une œuvre aussi utile.

Une partie de ce projet, ne fût-ce qu'à titre d'essai, devrait trouver place, en 1852, dans le budget des travaux extraordinaires. Il s'agirait de conduire les eaux de la vallée de la Neste, par une rigole, sur le plateau de Lannemezan, d'où l'on verserait à l'étiage deux mètres cubes par seconde dans le bassin du Gers, autant dans celui de la Bayse, et autant dans celui de la Save, en réservant un mètre cube pour l'arrosage même de ce plateau, élevé de six cents mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Ces travaux ne coûteraient pas 1 million, et seraient répartis sur deux exercices. On pourrait encore, avec une dépense supplémentaire de 3 à 400,000 francs, doubler la capacité des lacs qui dominent le cours des deux Nestes, afin de verser à l'étiage dans la Garonne huit mètres cubes de plus par seconde, qui alimenteraient plus tard le canal de Saint-Martory; ce que l'on enlèverait à la puissance torrentielle et dévastatrice du fleuve dans le temps des crues viendrait ainsi, dans la saison sèche, se répandre, comme une infaillible rosée, sur des champs auxquels l'humidité et la chaleur heureusement combinées peuvent faire tout produire.

En résumé, la situation ne comporte pas de retranchemens sur l'évaluation des dépenses pour l'année 1852. Un accroissement est beaucoup plus probable. Avec les 17 à 18 millions de supplément que réclameront, dans le budget ordinaire de 1852, l'effectif militaire et les paquebots de la Méditerranée, avec les 5 à 6 millions qu'il devient utile d'ajouter aux dépenses extraordinaires, l'ensemble des dépenses s'élèvera, d'entrée de jeu, à 1,472 millions.

III. — RECETTES.

Le revenu de l'état est évalué, pour l'année 1852, à 1,382 millions, y compris les 79 millions de l'amortissement, qui sont un article purement fictif du budget des recettes. Pour toute ressource extraordinaire, on y voit figurer un remboursement de 4 millions à faire par la compagnie du Nord. L'évaluation des ressources ordinaires excède d'environ 11 millions celle qui avait été adoptée pour les recettes de l'année 1851. Voici les détails de cette comparaison :

ÉVALUATIONS			PROPOSÉES pour 1852.	ADOPTÉES pour 1851.
Contributions directes			409,658,390 fr.	407,913,110 fr.
Revenus et prix de vente de domaines			10,970,564	8,594,454
Produit des forêts et de la pêche			34,976,940	35,888,605
Impôts et revenus indirects.	Enregistr. et timbre	271,566,000 fr.	780,976,000	763,126,117
	Douanes et sels	154,336,000		
	Contribut. indirectes	309,688,000		
	Produit des postes	45,386,000		
Divers revenus.	Taxe annuelle sur les biens de main-morte		3,150,000	3,150,000
	Produits universitaires		1,750,156	1,788,703
	Produits éventuels affectés au service départemental		19,200,000	17,480,000
	Produits et revenus de l'Algérie		12,265,000	14,560,000
	Rente de l'Inde		1,050,000	1,050,000
	Recettes des colonies (loi de 1841)		5,610,400	5,477,300
Produits divers du budget			19,413,000	31,691,319
Remboursemens (chemin du Nord)			4,000,000	4,000,000
Réserve de l'amortissement			79,642,966	75,660,150
Remboursemens (chemin d'Avignon)			»	1,000,000
Total général			1,382,663,416 fr.	1,371,379,758 fr.

Les augmentations de 1851 sur 1852 s'élèvent à 27,807,189 francs, compensées par des diminutions jusqu'à concurrence de 16,523,531 fr. L'accroissement est donc de 11,283,658 fr. en résultat.

Voilà pour la différence apparente. Au fond, ce qui distingue les évaluations de 1852 de celles de 1851, c'est d'abord un retranchement de 12 millions sur le chapitre des produits divers, retranchement qui s'explique par la concession projetée des chemins de fer de Lyon et de l'Ouest à l'industrie privée; ces lignes ne devant pas rester dans les mains de l'état, il n'y a plus lieu d'en faire figurer les produits dans les élémens du revenu public, pas plus que de porter les frais d'exploitation en dépense. C'est ensuite un accroissement d'environ 18 millions dans le revenu des impôts indirects.

Cet accroissement est au moins problématique. On a pris pour base des évaluations de 1852 les produits réalisés en 1850, sans tenir compte du ralentissement probable du travail et de la consommation. L'on a supposé que le commencement de prospérité qui s'était déclaré pendant une année de repos et de trêve, à une égale distance des époques climatériques de 1848 et de 1852, irait se continuant, peut-être même se développant, dans d'autres circonstances. On a fait plus, on a oublié que des modifications proposées ou à proposer dans certains impôts devait résulter une diminution très sensible dans le revenu.

Prenons pour exemple les droits établis sur les boissons. Le budget adopte pour base des évaluations de 1852 les produits de 1850, aug-

mentés d'un jour de perception en raison de l'année bissextile, soit un peu plus de 101 millions. Cependant les faits doivent se modifier, et l'assiette de l'impôt ne restera pas la même. La commission d'enquête, d'accord avec le ministre des finances, demandera une réduction de moitié dans le tarif des entrées, d'où peut résulter pour le trésor une perte de 5 à 6 millions. Si l'impôt n'est pas énergiquement défendu, la discussion entraînera d'autres sacrifices. En tout cas, l'on se ferait une illusion étrange, si l'on espérait la conservation intégrale de cette branche de revenu.

J'en dirai autant des droits sur les sucres. Le projet de loi soumis en ce moment à la discussion de l'assemblée est la première application que l'on ait tentée en France de la politique qui consiste à provoquer l'accroissement de la consommation par la modération des tarifs. Cette politique est vraie, elle favorise les progrès de l'aisance générale; mais, si l'effet en est direct et certain sur l'alimentation, elle ne tourne pas toujours à l'avantage du trésor public. C'est ce qui me paraît complétement démontré par l'expérience de l'Angleterre. Le gouvernement britannique a réduit, en quatre années, le droit sur les sucres de ses colonies de 59 fr. 5 cent. par 100 kilogrammes à 24 fr. 50 cent. Une diminution aussi énorme, environ 60 pour 100, devait imprimer à la consommation des sucres un développement rapide. En effet, le stimulant a été si énergique, que les quantités consommées annuellement se sont élevées en six années de 210 millions de kilogrammes à 300 millions; mais cet accroissement n'a pas suffi pour combler les vides du revenu. En 1845, la première année de la réforme, le produit des droits sur les sucres tombait de 130 millions de francs à 89; aujourd'hui la perte est encore de 20 millions par année.

Le gouvernement français a proposé de réduire les droits sur les sucres de 49 fr. 50 cent. à 27 fr. 50 cent., soit de 22 fr. ou de 44 pour 100. Cette réduction s'opérerait en quatre années et par fractions égales, à raison de 5 fr. 50 cent. par année. Les 116 millions de kilogrammes que la France a consommés en 1849 ont rendu au fisc 58,569,000 fr. La perte serait de 25,770,000 fr., si la consommation devait rester stationnaire. Pour que le trésor retrouvât, sous l'empire du droit réduit, le même revenu dont il jouit à cette heure, il faudrait un accroissement de 64 millions de kilogrammes dans les quantités consommées. Les causes qui ne permettront pas d'obtenir ce résultat sont nombreuses et puissantes. Premièrement la France n'est pas, comme l'Angleterre, le pays des boissons chaudes. Nous ne prenons pas du thé ou du café deux ou trois fois par jour. Les peuples qui récoltent et qui boivent du vin ne font qu'une faible consommation de sucre; pour augmenter sensiblement cette consommation, des mœurs et des habitudes différentes ne seraient pas moins nécessaires que le bas prix de la denrée.

On a d'ailleurs exagéré, dans des appréciations peu exactes, les quantités de sucre qui entraient dans l'alimentation des peuples étrangers. Si l'Angleterre en consomme 11 kilogrammes par individu et par année, en Hollande, quoi que l'on ait dit, la proportion n'est que de 5 à 6 kilogrammes. En Belgique, les droits sont modérés, et le sucre se vend à meilleur marché qu'en France; cependant la consommation n'excède pas sensiblement 3 kilogrammes par individu. Est-il raisonnable d'espérer que, dans un pays comme le nôtre, où l'aisance ne descend pas aussi bas qu'en Belgique et ne se répand pas aussi loin, l'usage du sucre fera de plus grands progrès?

Ce n'est pas tout. En supposant la thèse du projet de loi fondée en raison, le moment paraît mal choisi pour le mettre en pratique. Le trésor public n'est pas riche et ne peut pas courir les aventures. Une expérience à faire, un problème à résoudre en matière de finances, voilà ce que l'on doit par-dessus tout éviter aujourd'hui. Quand l'abondance sera rentrée dans les caisses de l'état, quand les colonnes du budget cesseront d'étaler des découverts annuels, alors on pourra modérer, au risque de voir baisser le niveau du revenu, les tarifs établis pour les sucres; mais, dans un temps aussi incertain et avec un trésor indigent, nous n'avons pas le droit de faire des remises d'impôt. On n'est pas homme d'état ni financier en jetant le budget par la fenêtre.

Les mêmes raisons s'opposent, et plus fortement encore, à l'abaissement des droits sur les cafés. Sous l'empire de ces droits, qui sont modérés après tout, la consommation du café a doublé depuis dix-huit ans en France. Ainsi l'on ne peut pas dire que les tarifs en gênent le développement. En Angleterre, il est vrai, la réduction des droits a concouru à répandre l'usage du café dans les rangs les plus humbles de la population; mais cette taxe était, avant la réduction, deux fois plus élevée que chez nous. On propose d'abaisser le tarif de 50 pour 100. La consommation est aujourd'hui de 18 millions de kilogrammes; il faudrait donc une consommation de 28 à 30 millions de kilogrammes pour ne rien perdre du revenu. Je ne crois pas prudent de se lancer dans cet inconnu. Maintenons aujourd'hui les impôts tels qu'ils sont; nous songerons plus tard aux réformes.

En se référant à ce qui vient d'être dit, on reconnaîtra qu'il n'y a guère lieu d'espérer que les recettes de 1852 égaleront les évaluations portées au budget. Pour rester dans le vrai, pour se tenir plus près des résultats probables, il convient de ramener le chiffre global du budget aux estimations adoptées par la commission qui a examiné celui de 1851, soit à 1,371 millions.

CONCLUSION.

En résumé, l'exercice 1852 va s'ouvrir avec un découvert de 640 millions. La différence entre les dépenses de l'état et le revenu public ne paraît pas devoir s'élever à moins de 100 millions dans le cours de cet exercice. Il faut donc compter sur un découvert total de 740 millions au 31 décembre 1852.

Nous avons indiqué déjà les moyens à l'aide desquels on pouvait soulager la dette flottante d'une partie de cet énorme poids. Ces moyens consistent à réaliser, par une cession faite à la caisse des dépôts jusqu'à concurrence de 57 millions, la valeur des obligations souscrites par les compagnies du Nord et de Rouen, à concéder à une compagnie financière, en stipulant un remboursement d'au moins 100 millions, le chemin de fer de Lyon, qui va être terminé jusqu'à Chalons-sur-Saône; enfin à donner au trésor l'autorisation d'émettre des rentes, jusqu'à concurrence d'un capital de 40 à 50 millions, pour la consolidation des livrets qui excéderaient le maximum de 1,250 francs. On réduirait ainsi de 200 millions la somme des découverts, et, comme l'anticipation des recettes sur les dépenses fournit en moyenne une ressource de 70 millions, la dette flottante se trouverait ramenée à 470 millions : ce serait là une situation, je ne dirai pas complétement satisfaisante, mais qui éloignerait du moins toute idée de péril et même toute crainte d'embarras.

Je sens bien que je me borne à proposer des expédiens, et que ce système de palliatifs ne rétablit pas l'équilibre dans les finances publiques; mais les solutions provisoires sont les seules possibles aujourd'hui. Nous vivons au jour le jour en toutes choses; nous faisons des lois pour une année; nous plantons à la hâte sur quelques piquets la tente du parlement, comme des nomades politiques destinés à des migrations perpétuelles. Depuis le commencement du siècle, à l'exemple de l'ancienne Égypte, nous comptons les semaines d'années par dynastie. Chaque gouvernement s'abrite sous les ruines de celui qui l'a précédé, menacé de fournir le même genre d'abri à ceux qui vont le suivre. Comment fonder de véritables finances dans un pays où la scène, les personnages et le sol, tout se dérobe devant vous?

Le temps est aux moyens extraordinaires; mais, comme on ne peut pas employer ces ressources d'une manière permanente et à l'état de système, le moment viendra certainement de fortifier les ressources ordinaires et d'accroître le revenu. Les impôts indirects sont une espèce d'échelle mobile de la fortune publique; leur produit s'élève avec la prospérité et s'abaisse dans l'adversité. Le trésor fait une récolte abondante lorsque la nation consomme beaucoup; par ce côté, les

finances dépendent entièrement de la politique. En 1848, le produit des impôts indirects, très considérable pendant les deux premiers mois, tomba de 150 millions, après la révolution de février, pour l'année entière. Il s'est relevé de 50 millions en 1850. Le revenu indirect suit naturellement l'essor que prennent l'industrie et la richesse. C'est un progrès qui va de soi quand l'ordre règne dans les rues et la sécurité dans les esprits.

Une nation qui ne parvient pas à couvrir ses dépenses ne doit pas craindre de s'imposer pour faire face aux nécessités qui pèsent sur elle. J'ai déjà demandé le rétablissement d'un décime, par voie d'addition, à la taxe du sel, dans l'espoir d'en obtenir 25 millions de plus; mais, puisque le gouvernement ne l'a pas proposé et que l'assemblée n'a pas suppléé par son initiative au silence du gouvernement, aux approches de 1852 il me paraît impossible d'aborder une difficulté de cette nature. Nous ne devons pas fournir des armes aux ennemis de l'ordre social. Le souvenir des 45 centimes a été exploité contre le gouvernement provisoire; l'impôt du sel, si l'on commettait à cette heure l'imprudence de l'aggraver, deviendrait un bélier d'attaque à l'aide duquel pouvoir législatif et pouvoir exécutif seraient bientôt battus en brèche. Il ne faut exiger de pareils sacrifices que lorsqu'on est en position de faire appel à la raison calme du pays. Je reconnais que les pouvoirs publics doivent s'adresser à l'impôt pour couvrir l'excédant des dépenses; mais j'ajoute que cela ne peut se faire qu'après l'épreuve de 1852.

Au surplus, la crise que l'on redoute pour l'année 1852 ne paraît pas devoir se prononcer, si elle éclate et quand elle éclatera, sous la forme d'une perturbation jetée dans les régions financières. Les portefeuilles des capitalistes ne sont pas aujourd'hui encombrés de valeurs de toute espèce comme dans les premiers mois de 1848. Ce sont les épargnes des départemens qui viennent à Paris s'échanger par fractions contre des rentes. Les banquiers n'ont pas rempli leurs caisses d'actions de chemins de fer achetées à un très haut prix. Il n'y a pas de grandes spéculations engagées dans l'industrie ni dans le commerce. Aucun emprunt ne surcharge la place. La Banque voit peu à peu se réduire ses escomptes, qui représentent à peine le tiers des valeurs qu'elle avait l'habitude d'accepter. Les compagnies de chemins de fer ont demandé, ou peu s'en faut, à leurs actionnaires tout ce qu'elles avaient à leur demander. Les capitalistes ne se sentent pas gênés, les capitaux restent disponibles; en un mot, les ressources abondent pour l'heure du péril.

Le véritable danger qui nous menace, c'est la suspension ou plutôt le ralentissement du travail. En 1848, les manufacturiers ne fermèrent pas leurs ateliers, parce qu'ils pouvaient préparer des approvi-

sionnemens, les magasins étant vides. Aujourd'hui, les magasins commencent à s'encombrer; pour entretenir la main-d'œuvre sans interruption, des commandes directes seraient donc nécessaires : il faudrait qu'une activité nouvelle, imprimée à l'exportation de nos marchandises, vînt compenser la langueur du marché national. En 1848, l'état dépensa 150 millions en travaux extraordinaires, sans parler de la dépense complétement stérile et dégradante des ateliers nationaux; en même temps, les compagnies de chemins de fer, poursuivant leurs entreprises, occupaient un grand nombre d'ouvriers. Aujourd'hui, la dépense de l'état en terrassemens et en ouvrages d'art est réduite de moitié; presque toutes les compagnies ont terminé ou sont à la veille de terminer leurs travaux; il faut donc susciter de nouvelles et grandes opérations, si l'on veut offrir à l'activité inquiète des esprits et aux bras sans emploi un large exutoire.

Déjà le travail se ralentit dans les fabriques, le bas prix des denrées n'encourage pas les propriétaires fonciers à se jeter dans les dépenses d'amélioration que réclame la culture du sol. La production et par suite la consommation commencent à languir. Il appartient aux pouvoirs publics d'apporter un remède prompt et sûr à cet état des choses. N'attendons pas que les ateliers se ferment et que les multitudes affamées nous demandent du pain. Que la fermeté du gouvernement et la sagesse de l'assemblée rendent la confiance au pays. Appelons, en concédant les lignes de Lyon et d'Avignon, au secours de nos capitaux hésitans ou alarmés les capitaux entreprenans qui surabondent en Angleterre. Ce qui n'était qu'une question de bonne politique devient désormais une question de salut public. Créons du travail à tout prix; ce sera, quoi qu'il puisse arriver, rendre la confiance aux intérêts et donner la sécurité à tout le monde.

Léon Faucher.

Paris, 9 avril 1851.

POÉSIES.

A UN PEINTRE.

Voici sur les coteaux le matin souriant,
Le blond soleil de mai se lève à l'orient;
L'heure propice, ami, comme moi te réveille
Sans doute, et te ramène au travail de la veille.
Ta main ferme reprend le pinceau familier;
Je vois d'ici reluire aux murs de l'atelier
De tes tableaux futurs les exquises ébauches :
Là, des gens pris de vin, dans un lieu de débauches,
Les habits en désordre et les poils hérissés,
Se menacent du poing sur les brocs renversés;
Ici, des cavaliers qui s'en vont à la guerre,
Bien campés sur leur selle et d'une mine fière;
Et les joueurs de boule, et la femme aux yeux doux
Qui sourit dans son cadre avec ses cheveux roux;
Ailleurs, dans le secret d'une verte retraite,
A l'ombre des bosquets chante un jeune poète
Qui fait rêver d'Horace et du Décaméron;
Des hommes en pourpoint, l'épée au ceinturon,
Des femmes dans l'éclat de leurs habits superbes,
Debout à ses côtés ou couchés dans les herbes,
Attentifs et charmés, dans un frais demi-jour,
S'enivrent de parfums, de musique et d'amour.

Enfin, — morne contraste à cette douce idylle, —
Le spectacle effrayant de la guerre civile,
La sombre barricade au coin d'un carrefour,
Une hécatombe humaine encombrant un faubourg,
D'un combat monstrueux victime expiatoire!
— Hélas! n'est-il pas vrai? c'est un tableau d'histoire.

Heureux artiste à qui, par un sort sans égal,
La réalité rit auprès de l'idéal!
Car, pendant que ta main crée une œuvre nouvelle,
Voici ta jeune fille et ton fils avec elle,
L'une, grande déjà, le sourire dans l'œil,
L'autre, vif et hardi comme un jeune écureuil,
Qui te montrent là-bas dans leur grace enfantine
Le galbe ravissant de leur face mutine,
Et leur mère au front pur, au noble et doux maintien,
Qui trouve ce tableau plus charmant que le tien.

Le bonheur te sourit; ouvre-lui ta poitrine;
Vis en paix au penchant de ta verte colline,
Vois fleurir ton jardin et grandir tes enfans,
Oublie un peu la ville et ses toits étouffans.
Assez d'autres, sans toi, pencheront leurs fronts blêmes
Sur ce volcan humain où bouillent les systèmes;
Assez d'autres, jaloux d'escalader le ciel,
Iront porter leur pierre à la tour de Babel.
A de plus doux travaux limite ton envie,
Que la gloire et l'amour se partagent ta vie;
Nage dans la rivière et cours dans les forêts,
A la nature émue arrache ses secrets;
Dans le calme du cœur pense, étudie et rêve;
Le génie à ton front monte comme une sève,
Et tes amis charmés demanderont demain
Quel dieu dans ton travail a secondé ta main.

Tes amis!... Pour te voir, ils désertent la ville;
Ton bateau les conduit sur la Seine tranquille,
Où le calme des bois vous invite au repos.
Dites! mon nom vient-il parfois dans vos propos?
Que je suis loin de vous, ô mes amis! Cent lieues
Déroulent entre nous leurs longues nappes bleues.
Votre cœur pour l'absence est-il pas refroidi?
Tournez-vous quelquefois vos yeux vers le midi?

C'est là que loin de vous, sans amis, sans maîtresse,
Je vis seul, dans les champs promenant ma paresse.
Mon œil suit les progrès du seigle et du froment;
J'admire la forêt en artiste, en amant;
J'y découvre des nids de pinsons et de merles
Au fond desquels les œufs brillent comme des perles;
Quelquefois je poursuis, tourmenté par un dieu,
Une rime qui fuit comme un papillon bleu,
Et j'écoute le soir, errant à l'aventure,
Ce concert infini qui sort de la nature.
Les arbres d'un verger entourent ma maison;
Des prés, un coteau vert, bornent son horizon.
Ma terrasse domine un chemin plein de pierres
Qu'ombragent des noyers plantés le long des terres.
Là passent chaque soir les enfans du hameau
Qui vont à la rivière abreuver leur troupeau,
Les robustes chevaux ramenant de la plaine
Ou des prés d'alentour une charrette pleine,
La vache aux flancs tigrés, et, suivant la saison,
Les moissonneurs hâlés regagnant leur maison
En portant sur le dos les gerbes des glaneuses,
Des groupes de faucheurs et de brunes faneuses,
Ou de gais vendangeurs enivrés de raisin,
Qui de leurs jeux bruyans troublent l'écho voisin.

Voilà tous mes plaisirs, mes bruits, mes habitudes,
Et rien ne me distrait de mes chères études,
Et pourtant je suis triste, et je ne sais pourquoi
Un vide douloureux déjà se fait en moi.
Ah! tu ne suffis pas, ô nature immortelle,
A tarir dans nos cœurs cette plainte éternelle!
Je le sens; j'ai besoin de revoir mes amis.
Venez, je vous attends; vous me l'avez promis!
Quand septembre fera dans nos vignes fécondes,
Sous sa fraîche rosée, enfler les grappes blondes,
Venez, amis. Vos pas réjouiront mon seuil,
Et le maître et les chiens iront vous faire accueil.

LA RIVIÈRE.

L'autre jour, pour tromper les heures enflammées,
Sur la fraîche rivière, à l'ombre des ramées,

Je laissais s'en aller mon bateau nonchalant
Sous l'abri du fayard et du peuplier blanc.
Le baume, les orchis et la menthe sauvage
Parfumaient les talus qui bordent le rivage;
Les mouches coquetant dans leur robe d'azur,
L'agile demoiselle au corsage d'or pur,
Auprès des papillons émaillés de topaze,
Se miraient à fleur d'eau sur leurs ailes de gaze;
Le beau martin-pêcheur passait comme un éclair
Avec des cris aigus et rasait le flot clair;
Les merles insolens, gorgés de rouges baies,
Comme des écoliers sifflaient le long des haies,
Et la bergeronnette au plumage moiré
Trottait d'un pied léger sur le sable nacré.
Et moi, tout enivré de l'émotion pure
Que verse dans mon cœur l'aspect de la nature,
Admirant le beau jour, respirant les odeurs
Qui s'échappent de l'eau, des arbres et des fleurs,
Regardant se mouvoir dans l'ombre et la lumière
Tout ce monde joyeux qu'attire la rivière,
Je suivais, sans que rien interrompît leur cours,
Les rêves enchantés de mes jeunes amours.

Pendant que mon bateau descendait sans secousse,
Traînant ses avirons dans les joncs et la mousse,
J'aperçus tout à coup au détour du ruisseau
Une femme rêveuse assise au bord de l'eau.
Comme tu tressaillis, ô mon cœur! — C'était elle,
Celle dont la beauté trouble mon sommeil, celle
Qui retient ma pensée enchaînée à ses pas,
Et qui m'a pris mon ame, et ne s'en doute pas!
Elle me reconnut et m'appela du geste.
Je n'avais pas touché le bord, que d'un pied leste
Elle franchit l'espace avec un cri joyeux;
Un plaisir enfantin animait ses beaux yeux;
La barque sous le choc avait quitté la rive,
Déjà sa belle main tient la barre captive :
— Allons! ramez! dit-elle. — Et voilà le bateau
Qui relève sa proue et part comme un oiseau.

Les arbres des forêts que le ruisseau traverse,
Le rivage, les joncs couraient en sens inverse
Chaque fois que la rame, au murmure de l'eau,

Avec un rhythme égal plongeait dans le ruisseau.
Son œil tout ébloui de ces riches images
Flottait sans se fixer sur les frais paysages.
Elle bénissait Dieu d'avoir fait ce beau jour,
Et mon cœur et mes yeux se remplissaient d'amour.
Et dans votre spectacle, ô nature éternelle,
Je ne voyais, n'aimais et n'admirais plus qu'elle!

Nous allâmes long-temps et tous les deux ainsi,
Elle calme, et moi plein d'un amoureux souci.
Cent fois pour lui parler je suspendis la rame;
Hélas! le cher secret qui tourmentait mon ame
Sur ma bouche cent fois vint éclore et mourir,
Cent fois s'est refermé mon cœur prêt à s'ouvrir!
— O paroles d'amour qu'un regard effarouche,
Vous avez reculé sur le seuil de ma bouche!
Au moins si mes regards avaient parlé pour moi,
Si mes frémissemens, mon trouble, mon émoi...
— A ces signes certains, l'amour doit se connaître, —
Mais non... elle rêvait — ou le feignait peut-être.

A LA FLEUR DU BLÉ.

Toi qui t'épanouis sans faste
  Dans l'épi barbelé,
O fleur laborieuse et chaste,
  Petite fleur du blé,

Ce n'est pas pour toi qu'est la gloire
  D'embaumer les cheveux
Et de parer le sein d'ivoire
  Des belles aux doux yeux.

Tu n'iras pas, fleur bien-aimée,
  Paysanne sans art,
Dans une chambre parfumée
  Mendier un regard.

Les coupes de marbre et d'agate
  Sont pour les bluets bleus
Et pour le pavot écarlate,
  Tes voisins paresseux.

Moins orgueilleuse que la rose,
Au pauvre tu souris,
Car de sa sueur il arrose
Le sol où tu fleuris.

C'est lui qui te tresse en guirlande
Avec sa rude main,
Et va te porter en offrande
A la croix du chemin.

Si tu n'es ni rose, ni belle,
Tu crois en liberté,
Et c'est de ta manne éternelle
Que vit l'humanité.

Tu brilles dans la plaine blonde
Lorsque juin est en feu,
Achevant ton œuvre féconde
Sous le regard de Dieu.

Dans ta corolle s'élabore
Le suc puissant du grain.
Le soleil l'achève et le dore;
Nous en ferons du pain!

O fleur laborieuse et chaste,
Salut, ô fleur du blé,
Toi qui t'épanouis sans faste
Dans l'épi barbelé!

CHARLES REYNAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1851.

Le cabinet transitoire qui gérait l'intérim depuis tantôt deux mois s'est retiré devant un cabinet définitif. Ce cabinet comprend pour une notable partie les membres de l'ancien gouvernement, de celui que la chambre a renversé le 18 janvier; nous disons tout de suite son plus gros, mais son plus inévitable péché. Il se rattache par M. Léon Faucher, par M. Buffet, aux souvenirs du premier ministère de la présidence; il est enfin complété avec des hommes universellement estimés, qui, tirés des différentes fractions de la majorité parlementaire, ne tiennent chacun à la leur, ce dont il est bon de prendre note, que par les extrémités les plus conciliantes, M. de Crouseilhes et M. de Chasseloup-Laubat. Le général Randon et M. Magne restent chargés des portefeuilles qui leur avaient été confiés avant le 10 avril. Tel est, dans la diversité de ses élémens, le nouveau conseil que le chef du pouvoir exécutif vient d'appeler auprès de sa personne.

Que ces choix n'excitent pas un enthousiasme de reconnaissance et d'adhésion, rien de plus simple; nous voudrions seulement savoir quels seraient ceux à qui l'on eût décerné un accueil triomphal. Que ces choix aient été reçus avec des mécontentemens si affectés, voilà ce que nous n'expliquons pas bien. On a quelquefois chez nous une singulière façon d'apprécier les choses; si fort éprouvé qu'on soit, on ne peut se persuader assez qu'on vit en un temps d'épreuves indéfinies; on raisonne tout à son aise de ce qui serait pour le mieux dans le meilleur des mondes, sans trop penser que l'on n'est pas bien sûr de n'être point dans le pire. En bonne conscience, avait-on le droit d'attendre que, de cette pénible dislocation de tous les pouvoirs dont nous subissons le spectacle depuis plus de six mois, il naquît aujourd'hui quelque pouvoir nou-

veau qui fût un modèle achevé de régularité constitutionnelle, un parangon d'influence et d'autorité? Eh quoi! la veille encore, on se démontrait à l'envi l'impossibilité de toutes les combinaisons, on ne dressait que trop aisément la statistique de tous les obstacles qui hérissaient la route; comment donc ensuite aurait-on la prétention de supposer que ces obstacles aient dû disparaître du soir au matin? Comment construire un grand gouvernement là où tout à l'heure il n'y avait pas de gouvernement du tout? La circonstance a donné ce qu'elle comportait; il en est sorti, de guerre lasse, des personnes honorables et courageuses qui vont encore essayer, à leurs risques et périls, de faire ce qu'il est seulement possible de faire en cette cruelle phase de nos destinées : de durer eux-mêmes en nous aidant à durer. Le leur permettra-t-on? Ce ne sont pas eux qui perdront le plus à ce qu'on les en empêche.

Ce serait une étrange illusion de croire qu'il soit si facile, même à des gens de cœur, d'accepter, dans les circonstances où nous sommes, la rude tâche de gouverner. Il y faut aujourd'hui un patriotisme sérieux et sévère, qui n'ait pas besoin pour récompense de l'éclat des grands coups et des succès de théâtre. La besogne, encore une fois, est aussi modeste que laborieuse; les mérites de ceux qui se rendront dignes de l'accomplir seront des mérites solides dont la patrie leur saura gré, quand une fois on aura touché des rivages plus calmes, dont on ne leur tiendra peut-être pas compte pendant le désarroi de la traversée. Il ne s'agit pas, pour le ministère issu de cette crise douloureuse, de se substituer au pays et de jouer à lui seul le rôle scabreux de dieu sauveur; on ne lui demande que de maintenir le pays dans la libre possession de lui-même et de veiller jusqu'au jour où le pays parlera, pour qu'il parle en toute sincérité. Des adversaires qui ne lui ont pas même laissé le temps d'ouvrir la bouche pour s'annoncer ou pour se défendre l'ont nommé d'emblée un ministère de provocation et d'audace; il est uniquement un ministère de nécessité. L'audace est chez les hommes d'état émérites qui se flattent toujours de transiger pour la France et sans la France, qui, tout pleins de l'excellence de leurs propres solutions, poursuivent à tout prix l'avénement de leurs rêves et de leur fortune, qui travaillent de loin à le ménager dans un avenir quelconque, sauf à sacrifier, s'il le faut, le bien le plus clair du présent aux chances plus ou moins probables d'une victoire future. Ils oublient pourtant que la nation ne doit plus guère avoir de goût pour les audacieux; ils lui ont coûté trop cher. S'il est maintenant un sentiment unanime, que ce soit tardive réflexion ou peut-être seulement une trop lâche sagesse, c'est à coup sûr de ne point vouloir qu'on force les circonstances, c'est d'attendre, même d'une attente désespérée, l'aiguillon du moment nécessaire, et de ne pas bouger, si l'on a moyen de patienter encore. Le ministère doit être l'interprète et l'agent de cette humble et lente direction politique dans laquelle l'esprit français se résigne aujourd'hui à marcher, tant il a peur des faux pas, des aventures. Les aventures ne seront pas de son ressort. La révision, si le parlement consent à la révision; la pleine et entière manifestation de la libre volonté du pays, si le parlement ne consent pas à faire réviser le pacte constitutionnel : le nouveau cabinet n'a point à présenter d'autre programme, et ce n'est point un programme nouveau. Il n'y a rien là qui exige des frais d'invention; il suffit d'obéir discrètement aux signes du temps, à mesure qu'ils apparaîtront, et de suivre au jour le jour, avec

une loyale conscience, les progrès d'une situation dont le dénouement n'est dans la main de personne.

Et cependant combien il s'en faut que ce soit là un métier d'automates, et combien il est nécessaire d'y apporter de résolution, de consistance morale, soit pour l'entreprendre, soit pour le mener à bonne fin! Ce n'est pas assez que le métier de ministre ainsi entendu n'ait guère de séductions attrayantes; les temps sont faits et les régions parlementaires sont disposées de telle sorte que ceux qui l'acceptent par devoir ont à braver un véritable interdit. Nous avons vu l'instant où il paraissait définitivement impraticable d'arriver à la formation d'un cabinet. Les ministres transitoires avaient très bonne envie de s'en aller; tous les gens sensés et désintéressés qui restent en dehors des coteries déploraient amèrement la faiblesse croissante du pouvoir et s'indignaient de le voir traîner une existence équivoque dans des conditions si précaires. Mais que voulez-vous? Il est des partis pris que rien ne touche. Il est des parlementaires héroïques qui, sous prétexte de venger l'honneur du parlement, auraient volontiers laissé dépérir jusqu'au bout le parlement lui-même. On ne se figure point l'empire que peuvent exercer dans des passes aussi étroites certaines natures tracassières et cassantes qui reviennent toujours à la charge, qui poussent droit devant elles au risque de tout rompre, excepté leur orgueil, lequel ne rompt jamais. Il faut leur céder et leur céder encore; ces esprits-là s'attachent à vous et ne lâchent plus; ils vous noieront, mais, soyez tranquille, ils se noieront avec vous. Leur activité narquoise et chagrine multiplie les obsessions; ils écriront billets sur billets; ils useront à courir après vous leurs souliers ou leurs chevaux, le tout, bien entendu, non parce qu'ils vous aiment (ils ne se donnent pas même la peine de vous le faire croire), le tout pour le service de cette âpre passion qu'ils mettent à jouer le jeu de la politique, et qui ne vieillit jamais chez eux, même en vieillissant dès leur jeunesse le visage où elle est incrustée. Ce sont de ces personnes qui se frottaient les mains dans les couloirs et dans la salle des conférences en répétant sur tous les tons : — Le ministère n'est pas fait, le ministère ne se fera pas! Avaient-elles par hasard un ami inscrit sur quelque liste, avec quelle ardeur elles le prêchaient jusqu'à ce qu'il eût biffé son nom, et comme ensuite elles triomphaient dans la naïve expansion de ces bizarres vanités de joueur opiniâtre, comme elles triomphaient de tenir en échec toutes les combinaisons de portefeuille, comme elles couraient d'un pied léger semer la bonne nouvelle : — Je vous l'avais bien dit, le ministère n'est pas fait!

L'alarme cependant gagnait le pays : c'est un symptôme malheureusement trop constaté que les travaux ont partout beaucoup diminué; les dérangemens de la machine politique se communiquent plus que jamais dans toute la machine sociale, et puis le public se demandait si c'était dorénavant la loi des pouvoirs de l'état de se paralyser toujours à force de mutuelles défiances. L'indifférence et le doute du public atteignaient plus directement chaque jour le peu qui reste en France pour représenter une autorité ou une liberté. Qu'importe? on avait une décision arrêtée, on voulait dicter de strictes conditions, les dicter, c'est le mot, au pouvoir exécutif, et le contraindre à les subir sous peine de n'avoir pas de ministres. Vainement celui-ci acceptait quiconque lui était proposé et n'élevait pas de difficultés contre les personnes; on voulait une

écriture qui attestât qu'il avait passé sous le joug. Point d'abdication signée avant le temps, point de ministère. M. Barrot s'appliquait de son mieux à sortir de peine et à délivrer le président du mauvais charme; on s'efforçait de lui persuader qu'il était joué, que c'était la sorcellerie de l'Élysée qui allait à son tour le saisir. Le ministère était fini; le château de cartes avait l'air de se tenir debout, on en retirait une, et tout tombait. Voilà comment il a bien fallu le faire sans compter avec ces dictateurs clandestins qui ne veulent compter pour leur part avec la dignité de personne.

Le président n'en est pas moins, diront-ils, venu jusqu'à ses fins; il a rusé pour lasser son monde, et il a retrouvé au dernier moment le cabinet de prédilection, celui qu'il s'est ménagé de longue main en vue de la fameuse opération par où la France doit en passer. Nous ne croyons pas beaucoup en ce temps-ci à une si noire et si profonde dissimulation; nous croyons même qu'en général il y a bien plus d'innocence que l'on n'en suppose dans la conduite des affaires humaines. M. Rouher, M. Baroche, ne nous paraissent pas encore les grenadiers du 18 brimaire, et nous n'avons aucune raison de penser que ce rôle-là ne leur déplût pas autant qu'à personne. — Mais n'est-ce point une outrageante témérité de leur part d'affronter ainsi l'assemblée qui leur a tout récemment signifié sa désaffection? n'est-ce pas une manœuvre systématique du pouvoir exécutif pour amoindrir toujours la considération du parlement en lui infligeant de plus belle les hommes dont il n'a pas voulu? — Ce sont encore là de ces calculs trop savans pour la pratique, dont on remplit l'histoire quand on la construit après coup. Si l'on a pris les ministres abattus sous le scrutin de janvier, c'est par une raison probablement beaucoup plus simple : c'est parce que les tacticiens avaient si bien mis l'embargo sur tous les ministres possibles, qu'on n'en trouvait plus d'autres que ceux-là. Les tacticiens qui n'ont pas de responsabilité, ou qui la font petite en la partageant beaucoup, peuvent se soucier médiocrement que la France s'afflige de n'être pas gouvernée. Le pouvoir exécutif était mieux placé pour comprendre qu'il fallait en finir. Le mot de la dernière combinaison ministérielle est là. Si le président eût voulu défier l'assemblée, comme on l'en accuse, il n'avait qu'à garder le 18 janvier son ministère bel et bien battu; pas une syllabe de la constitution ne l'obligeait à s'en priver. Ce ministère a cependant subi son arrêt; ce n'est pas sa faute si les partis n'ont pu le remplacer; il revient parce qu'on lui a laissé la place libre; il revient en compagnie suffisante pour la garnir et en changer la physionomie. Après tout, il y a presque trois cents membres de l'assemblée qui se sont formés en une minorité respectable et compacte autour des ministres disgraciés par une majorité de toutes couleurs, et cela dès le lendemain de leur chute. Nous ne voyons pas pourquoi la plus importante fraction de l'assemblée ne pèserait point dans les conseils du président autant que des fractions plus ou moins minimes par le nombre, qui ne rachètent cette infériorité que par un surcroît de bruit et d'agitation.

Ces raisons, qui nous paraissent d'autant meilleures qu'elles sont moins ambitieuses, n'ont point eu d'effet sur l'esprit de M. Sainte-Beuve. L'honorable M. Sainte-Beuve est un jeune représentant tout plein de conscience et d'honnêteté, qui suit toujours opiniâtrément un certain sillon à lui, un sillon comme tous les sillons, très droit et très étroit. Il a une théorie de par-

lementarisme anglais extrêmement estimable; seulement il la consulte trop; quand il se rencontre quelque chose de difficile à faire en France, il se demande trop scrupuleusement ce qu'on ferait si l'on était en Angleterre, et s'entête à ne pas dévier d'un iota de son modèle suprême. Il est certain que la situation présente diffère du tout au tout des règles les plus élémentaires de la poétique constitutionnelle; mais elle n'en irait pas mieux, parce qu'on les lui appliquerait au rebours. Nous ne dirons plus qu'un mot de M. Sainte-Beuve, et nous sommes sûrs qu'il ne le prendra point en mauvaise part : il a un ancêtre dans le parlement, c'est M. Duvergier de Hauranne. Cette filiation intellectuelle aide un peu à comprendre l'acharnement avec lequel il a ouvert l'attaque contre le ministère du 10 avril à peine assis à son banc. On sait le résultat de cette première lutte, qui n'a été un succès pour aucun des deux camps. Cinquante-deux voix ne donnent pas un brevet de longévité au cabinet qui débute par là; mais, d'un autre côté, il se pourrait bien qu'on s'aperçût maintenant, parmi ses adversaires, du mauvais cas où l'on se mettrait en poussant trop vite à sa chute. On a dit que les diverses fractions de la majorité n'étaient point assez solidaires de l'existence et des actes du cabinet. Si c'est là sa faiblesse, c'est peut-être aussi sa raison d'être. Le jour où la majorité le renversera, c'est qu'elle sera prête à en constituer un autre qui l'exprime tout-à-fait; le renverser à moins ne serait-ce pas chercher la destruction à plaisir, et avec un plaisir trop évident? C'est sans doute à tous ces titres que les nouveaux ministres ont été assurés, avant même de prendre les affaires, du solide appui des hommes les plus haut placés de la majorité, de ceux qui sont à la fois parmi les plus éminens et les plus sages, ce qui par malheur ne se trouve pas toujours ensemble.

On devait des adieux polis aux ministres intérimaires, qui se sont en général acquittés de leurs charges avec le zèle le plus louable. Nous nous permettrons cependant de dire que ce zèle aurait gagné à se montrer moins au ministère de l'agriculture et du commerce. L'intérim était naturellement un temps d'arrêt forcé pour les affaires; il n'en a pas moins profité beaucoup dans l'hôtel de la rue de Varennes à une coterie qui ne perd ni une occasion ni une heure pour consolider l'influence occulte qu'elle exerce : nous voulons parler du comité protectioniste, qui avait un des siens au ministère du commerce. Les derniers jours de l'administration de M. Schneider ont été employés avec une précipitation singulière à se précautionner non-seulement contre la liberté des échanges qui frappe à la porte, mais contre toute tentative de réduction sur les tarifs. On sait que, depuis la loi de 1849, la liberté de navigation existe en Angleterre; les Anglais admettent tous les pavillons à participer sur le pied d'une égalité entière au commerce national, mais ils ont indiqué cependant qu'ils comptaient obtenir la réciprocité. Pour décider s'ils obtiendraient ou non cette réciprocité de la France, ou plutôt et plus exactement pour décider qu'ils ne l'obtiendraient pas, M. Schneider, au moment de quitter le ministère, a institué une commission où domine en masse l'élite du protectionisme, où siègent les deux chefs avérés de cette église. Ces deux chefs dirigent aussi, de par la même investiture officielle, un conseil de perfectionnement établi sur des bases assez curieuses pour le bien prétendu de l'enseignement industriel; peut-être ce conseil va-t-il bientôt renouveler le vœu célèbre qu'on formula

l'an dernier dans le conseil-général des manufactures et du commerce, à l'effet d'astreindre les professeurs d'économie politique à prêcher le régime prohibitif. Enfin ces deux mêmes personnes ont encore été introduites dans la commission qui doit aller examiner la grande exposition de Londres pour étudier l'état respectif des industries. Composée comme elle l'est, on n'a point à craindre que cette commission réclame une réforme quelconque de nos tarifs. M. Schneider a fait ainsi, pendant tout le temps et jusqu'à la dernière minute de son court ministère, le plus d'honneur qu'il pouvait aux deux grands maîtres de la secte protectioniste; on ne saurait s'étonner de cette dévotion chez un si bon croyant.

La discussion de la loi sur les sucres a été suspendue dans les premiers jours du mois pour laisser à la commission, alors présidée par M. Buffet, le loisir de mettre en harmonie les différens amendemens présentés sur le système de taxation. Nous avons dit quelles étaient les dispositions essentielles du projet de loi. Ce projet se réduit à quatre points dominans : 1° le système de taxation; 2° le dégrèvement; 3° la marche plus prompte du dégrèvement pour les sucres coloniaux que pour les sucres indigènes; 4° l'abaissement de la surtaxe pour faciliter l'admission des sucres étrangers. La discussion en est restée au premier de ces points. M. Buffet a expliqué très clairement toute l'économie du nouveau système qu'on se proposait d'introduire pour la tarification exacte des sucres. Il a résolûment converti l'assemblée au saccharimètre dont nous avions fait nous-mêmes ici une critique qui n'était point, à ce qu'il paraît, assez équitable; nous ne demandons pas mieux que de faire en revanche pleine réparation d'honneur à l'instrument de M. Clerget, qui est, nous assure-t-on, non-seulement très scientifique, mais aussi très commode pour tout le monde, excepté pour les raffineurs, contre lesquels il sert. Le saccharimètre donne la mesure exacte de la richesse saccharine contenue à différens degrés dans les différens types de sucres, abstraction faite de la richesse du rendement. Les droits sur le sucre étaient jusqu'à présent répartis d'après la seule indication des nuances; la commission proposait, par l'organe de M. Buffet, de les répartir désormais d'après la richesse intrinsèque des sucres bruts, mesurée avec le saccharimètre. M. Benoît d'Azy et M. Dumas ont fait adopter qu'on taxerait en raison de la richesse absolue du sucre brut combinée avec la richesse de rendement du sucre raffiné. C'est ainsi modifiée et à cet endroit du débat que la loi est retournée aux mains de la commission.

Le tableau de cette quinzaine ne serait pas complet, si nous en restions à ces affaires d'ordre industriel ou politique. Il faut que nous parlions encore de certaines publications qui, à des titres divers, ont produit quelques rumeurs. Émanées d'esprits très différens, elles ont cependant cette grande ressemblance, de frapper d'un arrêt également impitoyable les fondemens mêmes de notre ordre politique, et de traiter le plus lestement du monde cette malheureuse société moderne qui est de la sorte battue de toutes parts. C'est encore là d'ailleurs une des marques du temps. Les esprits se sont tellement faussés, qu'ils ne savent point s'arrêter dans un milieu raisonnable pour combattre les extrêmes. D'un extrême ils vont à l'autre, et c'est là tout leur remède. *Légitimisme* ou *socialisme*, nous criait-on l'autre jour, comme s'il n'était pas très facile et très juste de répondre : Ni l'un ni l'autre. Le socialisme espère absorber l'individu

dans l'état; voici un docte législateur qui se met en tête de délier tous les liens qui tiennent et enserrent l'état, pour rendre plus de libertés aux individus. M. Raudot nous a prouvé, dans un premier ouvrage, que la France se mourait, depuis la révolution de 89 tout au moins; il nous donne dans celui-ci les moyens de restaurer la grandeur de la France. Rien de plus aisé : supprimez là conscription, remplacez-la par le recrutement volontaire; — ayez aussi des volontaires pour l'armée navale; — faites nommer les préfets par les conseils-généraux des départemens; — rétablissez les provinces, les vieilles provinces avec leurs vieux noms, et donnez-leur des gouverneurs véritables; — laissez-les construire leurs chemins comme elles voudront, percevoir elles-mêmes l'impôt, le distribuer elles-mêmes dans presque toutes les dépenses; — abolissez les contributions des portes et fenêtres, les octrois et les droits réunis; — imposez les billards, les chiens, les chevaux, les fusils et les domestiques : — vous aurez bientôt une France nouvelle. Nous nous sommes bornés à copier ici respectueusement la table des chapitres du livre de M. Raudot. C'est un livre grave; l'auteur sait son budget, et il refait la France à la baguette avec une assurance que nous regrettons de ne point partager, mais qui n'est en somme aucunement blessante. M. Raudot plaide d'ailleurs une bonne cause, celle de la liberté; il cherche malheureusement la liberté là où était autrefois le privilége, mais enfin, même quand il croit la trouver où elle n'est pas, il garde encore dans sa pensée quelques-unes des inspirations généreuses qu'elle suggère à ceux qui l'aiment. M. Raudot enfin se respecte toujours lui-même en combattant ses adversaires, trop peut-être; mais mieux vaut cent fois ce respect un peu prétentieux de son importance que le dévergondage ridicule du pitoyable livre qui lui a fait la malice de paraître en même temps que le sien.

Il y a toujours à côté du charlatan de place publique un homme habillé de jaune et de vert qui amasse la foule par ses contorsions et ses lazzis. Tantôt il est gai jusqu'aux larmes et joue l'ivrogne à ravir; tantôt il affecte de pleurer tout de bon, il s'arrache ses faux cheveux, il simule la plus parfaite des terreurs stupides : c'est une autre recette pour attirer les passans. Nous ne voulons rien dire du *Spectre rouge de* 1852, sinon que l'auteur nous paraît tout-à-fait jouer ce rôle médiocre dont nous donnons ici l'idée, et le jouer même très médiocrement pour le compte des charlatans d'absolutisme qui dressent leurs tréteaux dans nos carrefours. La comparaison n'est peut-être pas très polie, nous en demandons pardon à nos lecteurs; nous venons de lire cette brochure éminemment conservatrice, ce n'est pas une école de beau langage et de bonnes manières. L'auteur, qui nous annonce l'arrivée des rouges en 1852, en dit plus qu'il n'en faudrait, si c'était un personnage plus sérieux qui parlât, pour leur mettre du cœur au ventre. Son cœur à lui appartient toujours au futur César, dût sans doute ce César venir de la Russie avec ces canons russes qui seuls nous sauveront. « Je vous dis, ô bourgeois, que votre rôle est fini! de 1789 à 1848, il n'a que trop duré, etc., etc. » Oh! la belle apocalypse et que c'est dommage de la savoir déjà sur le bout du doigt, et, qui pis est, d'en connaître les auteurs!

Quand on a remué ces creuses et malsaines billevesées, on trouve encore plus de prix à des pages comme celles que M. Cousin écrivait ici l'autre jour; on sent mieux la beauté de ces nobles idées libérales dont il prenait si élo-

quemment la défense. On a trop affecté de ne voir dans l'écrit de M. Cousin que des réminiscences d'homme de parti, qu'un triste souvenir de février, hostile aux uns, indulgent pour les autres; la révolution de février n'était là qu'une preuve de surcroît à l'appui d'une thèse plus générale et plus haute. M. Cousin ne se proposait d'enregistrer le bilan de personne; il ne s'en prenait point aux torts des individus; il voulait seulement qu'on n'essayât plus de dissimuler ces torts individuels en calomniant par forme de diversion des idées auxquelles il croit d'une foi si ancienne et si profonde.

La situation toujours aussi douteuse du cabinet britannique est bien faite pour consoler les ministères dans l'embarras, en leur montrant que le mal est général. Singulière destinée du régime constitutionnel à cette heure critique où nous sommes, et qu'il est malheureux de le voir ainsi partout s'offrir à ses détracteurs sous son aspect le plus médiocre! Il semble que ce soit devenu la loi d'existence de tous les cabinets de ne plus subsister que parce qu'il est impossible à leurs adversaires de prendre la place où l'on ne les laisse qu'à peine. Le ministère de lord John Russell ne gouverne plus qu'avec des majorités insignifiantes, qu'on a l'air de ne lui accorder que par grace et pour l'empêcher de tomber encore sous un scrutin dont les vainqueurs ne seraient pas à présent en état de profiter. Lord Stanley a confessé très sincèrement que ses amis n'étaient point à même de prendre le pouvoir; ses amis se dédommagent en ne permettant pas que le pouvoir s'exerce dans sa plénitude. Les rancunes irlandaises se joignent aux mauvais vouloirs des protectionnistes pour rappeler en toute occasion au cabinet whig qu'il est sous le coup de leurs votes, et qu'il n'a désormais de par leur bon plaisir que de précaires destinées.

Ce mois-ci avait cependant commencé sous de plus favorables auspices. Il s'était trouvé dans les communes une majorité de 249 voix contre 85, pour repousser le bill de réforme électorale présenté par M. Locke King, le même bill sur lequel lord John Russell avait été battu complétement il y a peu de semaines. Le parlement avait alors cédé à l'envie de rompre quand même avec le ministère, et le premier succès du bill de M. Locke King n'avait d'autre signification que d'être un congé en bonne forme pour lord John Russell, qui ne l'adoptait pas. Convaincu aujourd'hui qu'il faut encore garder l'administration des whigs, le parlement n'a point paru se soucier beaucoup de la réforme électorale qu'il avait d'abord acceptée à une majorité si éclatante. Ceux des conservateurs qui avaient laissé sur ce terrain-là le champ libre aux radicaux contre le ministère se sont ralliés à lui pour arrêter la mesure radicale au passage, et les libéraux plus ou moins avancés n'ont pas été fâchés d'écarter encore provisoirement de leur chemin cette grosse difficulté que leur eût préparée la victoire. Ils se sont rendus avec une docilité exemplaire aux promesses de lord John Russell, qui s'est engagé à présenter une véritable réforme à la prochaine session, mais sans s'expliquer très au long sur ce qu'elle devait être, puisqu'après tout il n'est point assuré de conserver les affaires jusqu'en ce temps-là.

Les communes ont également pris en considération le bill destiné à relever les Juifs de l'incapacité politique dont les frappent les quelques mots contenus dans la formule du serment qui ouvre, en Angleterre, la carrière parlementaire.

Il avait été convenu à la fin de la dernière session que la chambre saisirait, au début de celle-ci, la première occasion d'en finir avec cette mesure. M. de Rothschild attend toujours en effet, depuis 1847, que l'on veuille bien lui ouvrir la porte de cette chambre où l'ont envoyé ses électeurs, et il ne serait pas trop tôt de l'admettre; mais il faudra sans doute qu'il attende encore jusqu'aux prochaines élections générales, car si les communes l'ont implicitement admis sans que sir Robert Inglis ou M. Plumptree aient même manifesté d'opposition que pour la forme, il n'en est pas plus avancé. Le bill doit aller aux lords, qui le rejetteront très certainement. Lord John Russell ne paraît pas lui-même se préoccuper beaucoup de savoir comment il le fera passer par cette épreuve nouvelle; il sait qu'il ne passera pas et ne pense probablement qu'à dégager d'une manière ou de l'autre, en le présentant, la parole qu'il a donnée aux libéraux de la Cité de Londres.

Est ensuite venue la question du budget. Le débat coïncidait justement avec la publication des résultats financiers du premier trimestre de l'année 1851. C'était une coïncidence précieuse pour le chancelier de l'échiquier, qui pouvait ainsi jeter à la face de ses critiques les plus acharnés le chiffre toujours croissant des recettes de la Grande-Bretagne. L'augmentation s'élève en effet, pour l'année entière, à 446,000 livres, pour le trimestre à 283,000. L'augmentation est à peu près de la somme même dont le chancelier de l'échiquier avait, l'année dernière, diminué les taxes : nouvel encouragement fourni par la pratique aux doctrines du *free-trade*. Ainsi, malgré les notables diminutions apportées depuis le mois de juillet aux droits sur le sucre, sur les briques et sur le timbre, ces trois articles ont donné à la douane un produit beaucoup plus considérable que dans le trimestre correspondant. Il y a dans cette situation du revenu public une preuve incontestable de la prospérité générale du pays : il est évident que la consommation s'étend de plus en plus, et l'on ne peut pas dire que ce progrès ne soit point normal, qu'il soit dû à quelque circonstance accidentelle ou temporaire. Les chemins de fer anglais vont bientôt être terminés, et l'ardeur de la spéculation qui s'était emparée de ces grands travaux s'est tout-à-fait refroidie. Il n'y a point maintenant de ces entreprises extraordinaires en cours d'exécution. La foule d'ouvriers employés dans Hyde-Park à la construction du palais de cristal donne, il est vrai, sur ce point l'idée d'une véritable surexcitation industrielle; mais ce ne sont, après tout, que quelques fondeurs, charpentiers et vitriers, qui trouvent là une occupation particulière, et ce mouvement ainsi concentré ne saurait expliquer la richesse universelle attestée par le chiffre du revenu. Il faut, pour que la consommation atteigne de pareils chiffres, que l'activité de la nation se dépense très positivement dans des voies régulières et certaines; ce développement général est une source d'abondance beaucoup plus sûre que ne pourrait l'être une application excessive et exclusive des bras et des capitaux à telle ou telle branche de l'économie sociale. Lorsqu'il y a cinq ou six ans, l'Angleterre se livra sans réserve à la *manie du railway*, comme on disait alors, les grandes fortunes qui se firent furent bien compensées par de grands désastres, et la situation demeura plus brillante en apparence que solide en réalité.

Le chancelier de l'échiquier, sir Charles Wood, avait donc le droit de dire

que les salutaires réformes de sir Robert Peel continuaient de porter leurs fruits dans les mains des whigs; mais, en face d'un trésor surabondamment rempli, comment maintenir l'impôt le plus désagréable à la nation, l'*income-tax?* Sir Charles Wood persévérait cependant à demander à la chambre de lui continuer cette ressource extraordinaire. Nous avons exposé dans le temps tout l'ensemble du budget dont la présentation aggrava les difficultés devant lesquelles le ministère whig s'est d'abord retiré. C'était néanmoins le même ou à peu près que le chancelier de l'échiquier réinstallé dans son poste soumettait encore aux communes. On se rappelle que le point litigieux était l'emploi d'un excédant de recettes que tous les intérêts et tous les partis se disputaient, tandis que le chancelier ne voulait en disposer qu'à sa guise. Sir Charles Wood persistait à prétendre qu'il avait besoin d'une prolongation de l'*income-tax* pour se ménager toujours ainsi des excédans qui lui permissent de travailler à un remaniement de plus en plus libéral des impôts; — que ce dégrèvement progressif, successivement appliqué à toutes les branches du revenu public, serait d'un meilleur effet que la suppression immédiate de l'*income-tax*; — que c'était là le vrai caractère du système de sir Robert Peel, « qui, en 1845, avait réclamé le renouvellement de cette taxe, non point pour augmenter les recettes de l'état, mais bien pour pouvoir faire l'expérience de la réduction d'autres taxes. » M. Herries, un lieutenant de lord Stanley, son conseiller intime en matière de finances, suivant l'expression de sir Charles Wood, M. Herries ne consentait pas volontiers à laisser aux whigs le loisir de faire cette expérience : le renouvellement de l'*income-tax* pour trois ans, c'était décidément, selon lui, la perpétuité de ce détestable impôt. M. Herries a donc proposé, par un amendement, « de limiter le renouvellement de l'*income-tax* à la somme qui pourrait être suffisante, dans l'état actuel du trésor, pour subvenir aux dépenses sanctionnées par le parlement et au légitime entretien du crédit public. » On ne sait pas assez que l'*income-tax*, ainsi d'ailleurs que beaucoup d'autres impôts, ne s'étend pas à l'Irlande; il est probable que, nonobstant l'exemption dont leur pays a le privilége, les membres irlandais ne se seront pas fait faute de voter l'amendement de M. Herries. Le ministère ne l'a emporté sur cette question si grave pour son existence, puisqu'elle impliquait tout son système financier, qu'à une majorité de 48 voix.

Cette majorité est encore tombée tout récemment à 13, dans la séance du 11 avril, à propos d'un autre point du budget de sir Charles Wood. Le chancelier de l'échiquier ne s'était guère montré plus accommodant au sujet de la taxe des fenêtres dans son budget réformé qu'il ne l'avait été dans son budget primitif. Il n'avait pas voulu, comme nous l'avons vu, accorder au parti agricole la suppression totale de cet impôt; il le remplaçait en partie par une taxe sur les maisons. La taxe nouvelle, au lieu d'être levée, comme la précédente, d'après le nombre de jours dont chaque habitation est percée, reposera désormais sur la valeur locative, et sir Charles Wood avait annoncé qu'elle ne devait point frapper les maisons d'un loyer au-dessous de 20 livres : c'était un avantage tout clair fait aux populations rurales. Le parti agricole ne s'est pas tenu pour content. Lorsque la chambre a été appelée à discuter le bill qui transformait la taxe des fenêtres en taxe des maisons, M. Disraëli, sous pré-

texte que ce bill n'était pas assez favorable aux agriculteurs, a proposé un amendement qui leur y faisait une plus grande place et signalait leur détresse comme un reproche au ministère. M. Disraëli entendait donc qu'il fût mis dans la loi qu'en toute occasion où il s'agirait d'alléger le poids de la taxe, « on aurait égard de préférence à la condition malheureuse des propriétaires et détenteurs du sol dans le royaume-uni. » C'est cet amendement qui a failli passer, puisqu'il ne s'en est fallu que de 13 voix, aux vifs applaudissemens de l'opposition.

Ces applaudissemens avaient également accueilli, dans la séance du 8, la proclamation d'un autre scrutin aussi hostile au ministère. Sir Winston Barron demandait que la chambre se formât en comité pour examiner l'état de l'Irlande et aviser aux moyens de l'améliorer; le ministère combattait cette motion, qui, dans la disposition où se trouvent les membres irlandais à son égard, ne pouvait aboutir facilement à des mesures conciliantes. Le ministère affirmait que l'enquête parlementaire serait inutile, puisqu'on savait tous les maux qui existaient, et inopportune, puisque ces maux diminuaient depuis deux ou trois ans. Quoi qu'il en soit de cette diminution, l'Irlande offre encore sans doute de bien désolans spectacles. Dans les trois dernières années, il y a plus d'un million d'acres de terres productives qu'on a cessé de mettre en culture; la terre baisse toujours de prix, le niveau moral de la population baisse encore davantage. On voit des *workhouses* renfermer jusqu'à cinq mille individus à la fois, et le nombre des personnes prévenues de délits ou de crimes augmente dans une proportion effroyable : en 1828, 14,683; en 1846, 18,402; en 1850, 83,788. Nous donnons, il est vrai, les chiffres des adversaires du cabinet et de toute administration whig en général, de ceux qui imputent ces effets désastreux à l'introduction des lois libérales en Irlande. Sir Winston Barron, par exemple, usait de prédilection des argumens protectionistes pour censurer la gestion actuelle de ce malheureux pays. Les membres irlandais ont voté d'emblée sa motion tout en récusant ses argumens; les protectionistes, qui ne prennent d'ordinaire qu'un assez mince souci de l'Irlande, ont, en l'honneur de ces mêmes argumens, voté comme les Irlandais. De la sorte, le cabinet de lord John Russell s'est vu cette fois réduit au soutien par trop débile de 9 voix seulement, et les Irlandais de se réjouir, comme s'ils avaient quelque chose à gagner en ruinant les whigs.

Lord John Russell ira-t-il ainsi jusqu'aux élections générales, ou sera-ce lord Stanley qui aura mission de les faire? Plus cette situation équivoque se prolonge, moins on saurait en déterminer l'issue. L'issue est uniquement dans une manifestation solennelle des volontés du pays; il faut qu'il se prononce, et encore à la condition qu'il parle très ferme, soit pour les réformes de sir Robert Peel, soit pour le retour au régime antérieur. Jusque-là tout languira, parce que les partis morcelés ou décapités n'ont plus assez de prise sur l'opinion pour exercer une action énergique. Lord John Russell est sans doute bien faible par lui-même, et il a cependant une grande raison de durer encore : c'est l'impuissance avouée de lord Stanley à rien faire de son côté qui ait un résultat. On a comparé très spirituellement le cabinet de lord John Russell au phénomène connu de ces rochers branlans que la moindre impulsion suffit à mettre

en mouvement, et qu'une force plus qu'ordinaire pourrait seule arracher de leur base. Lord Stanley ne semble point très pressé d'entreprendre cette besogne; il aime mieux que ce soit le peuple anglais qui s'en charge; il ne compte point, pour renverser les whigs, sur les procédés de la tactique parlementaire; il a tout l'air de ne vouloir tenir leur héritage que des prochaines élections. C'est là du moins le sens le plus clair de son dernier discours public au banquet solennel où l'avait invité la corporation des marchands tailleurs : reste à savoir si les idées qu'il a de nouveau professées en cette rencontre pourront jamais être désormais celles de la majorité du pays, si l'Angleterre le suivra dans la préférence politique qu'il n'a pas craint d'exprimer en rapprochant les deux noms de sir Robert Peel et de lord Bentink, pour mettre le second au-dessus du premier.

Il y a précisément treize ans que la riche corporation offrait, dans la même salle, une fête semblable à sir Robert Peel; peut-être les amis de lord Stanley ont-ils cru relever sa position publique à l'aide d'un parallèle qui ne pouvait manquer de se présenter à tous les esprits. C'était, pour ainsi dire, du palais des marchands tailleurs que sir Robert Peel était parti pour reconquérir l'Angleterre sur les whigs; pourquoi cette démonstration toute pareille n'inaugurerait-elle pas le triomphe de lord Stanley? C'est qu'il n'y a guère de ressemblance sérieuse entre la condition actuelle de lord Stanley et celle où était en ce temps-là Robert Peel. Peel était alors tout plein d'ardeur; il avait un nouveau plan de campagne, des hommes nouveaux, un nouvel espoir. Lord Stanley ne fait que tenter un dernier effort avec ce qui lui demeure encore de partisans bien vieillis; il les exhorte assez humblement à ne pas désespérer et non point à espérer tout; il n'a plus ni Gladstone, ni Goulburn, ni Graham, toute cette élite qui se rangeait autour de Peel. Peel était un progressiste qui ramenait au pouvoir le parti du passé, le torysme; mais il le régénérait en lui ouvrant l'avenir. Le torysme allait, sous sa direction impérieuse et savante, devenir le *conservatisme* et se plier heureusement au changement des institutions, des idées et des circonstances. La politique de lord Stanley regarde d'un autre côté; il se propose un mouvement en arrière et non pas en avant; il engage les tories à désapprendre les leçons qu'ils ont reçues de Robert Peel. Quelle différence encore entre les deux époques! L'Angleterre, il y a treize ans, était fatiguée de la longue inertie des whigs et n'avait rien à craindre des tories; les trois années qui ont précédé la rentrée de Peel aux affaires étaient un temps de détresse commerciale et de mauvaise récolte. Aujourd'hui, tout le contraire : le budget regorge; les whigs ne demandent qu'à employer cet excédant au profit commun de toute la nation. L'Angleterre industrielle et commerciale comprend trop que, par les mains de lord Stanley et de ses amis, cet excédant serait tout de suite attribué au bénéfice exclusif des propriétaires fonciers. Lord Stanley rentrera peut-être au pouvoir, grace aux chances variables des scrutins électoraux; mais il nous paraît impossible que le pouvoir soit pour lui un instrument d'action féconde, qu'il en jouisse jamais plus efficacement qu'aujourd'hui lord John Russell, s'il reste fidèle à son torysme, s'il continue à vouloir détruire le *conservatisme* intelligent fondé par Robert Peel. Aucun caprice de la nation ne le suivra jusque-là.

Nous ne quitterons point les choses d'Angleterre sans parler d'un épisode qui a eu dans ces derniers jours quelque retentissement. A mesure que le temps approche où le palais de cristal va recevoir la visite de tout l'univers, les bonnes gens de Londres s'alarment instinctivement de cette affluence d'étrangers, et les préjugés ultra-nationaux de la multitude bourgeoise entrent en un conflit assez piquant avec le sentiment des devoirs de l'hospitalité. Ces accès de mauvaise humeur qui saisissent parfois John Bull à la pensée de l'invasion dont il est menacé dans son chez lui le rendent plus accessible aux ennuis que lui cause depuis long-temps la turbulence des réfugiés politiques. Il y a plus d'un honnête *Londoner* qui rêve parfois maintenant de quelque gigantesque complot ourdi par ces réfugiés à l'ombre de la protection anglaise non pas seulement contre les gouvernemens du continent, mais contre l'Angleterre elle-même au sein de l'Angleterre. La foire universelle, *the world's fair*, serait un moment formidable pour la paix publique, si les conspirateurs de tous les pays profitaient de l'occasion pour venir se concerter avec les hôtes indisciplinés du peuple anglais, si tous ensemble mettaient le feu aux élémens corrompus et inflammables de la société britannique. Un journal américain semblait l'autre jour s'amuser à rembrunir encore cette sombre perspective. Le cousin Jonathan n'assistera pas sans jalousie aux merveilles de la grande exposition de Londres; il ne serait pas trop fâché qu'il y eût un revers à la médaille, et ce revers, il le représente d'avance à sa guise avec cet incroyable sang-froid qu'on apporte de l'autre côté de l'Atlantique dans les plaisanteries du plus haut goût : « Il va probablement partir de New-York sous peu de jours, dit le *Weekly Herald*, un vaisseau chargé des plus intéressans spécimens de philosophie et de socialisme qu'aucun pays ait jamais produits. Une députation de socialistes américains bourrés de toutes les matières incendiaires du républicanisme rouge, du chartisme et de l'anti-rentisme, tiendra le premier rang parmi les agitateurs qui vont s'amasser à Londres pendant l'été... La Grande-Bretagne est déjà profondément agitée par la question catholique; la faim est toujours aussi pressante et aussi mal rassasiée dans les districts manufacturiers; après la faim, la révolte. La Cité de Londres contient une population de cinquante mille individus de tous points pareils à ceux qui ont pris les Tuileries d'assaut et jeté dans les fers ou sur l'échafaud la famille royale de France. Rien donc de plus facile pour les conspirateurs européens que d'organiser une descente à Manchester, qui les recevrait à bras ouverts... Nous savons de bonne source qu'un certain nombre d'hommes importans à Liverpool méditent sérieusement d'affranchir leur pays de tout le mécanisme compliqué du gouvernement oppressif de Londres. Ce projet embrasserait l'idée d'une nouvelle république dont Liverpool, le Lancashire et le pays de Galles seraient le noyau, etc., etc. »

Nous citons exprès ce grand *humbug* américain pour faire plaisir à M. Romieu, ou plutôt pour lui donner le dépit de n'en avoir pas encore inventé de cette force. Quant à nous, vraiment, nous craindrions d'être regardés comme les dupes ou les compères du drôlatique prophète, si nous prenions plus au sérieux des inventions qui sont si bien dans le goût des siennes. Nous n'avons pas la moindre anxiété sur la paix intérieure de Londres et de l'Angleterre pen-

dant l'exposition. L'échauffourée si ridiculement avortée du 10 avril 1848, le soudain rassemblement des constables volontaires et quinze fois plus nombreux que les apprentis émeutiers, voilà des garanties pour l'avenir. Lord John Russell le disait avec raison au banquet du lord-maire en répondant à ces vagues inquiétudes : « Nous avons été garantis alors, parce que le peuple s'est soulevé non pour causer, mais pour prévenir le désordre, non pour renverser, mais pour maintenir des institutions nationales et libérales; le peuple sera toujours prêt à défendre ces institutions! »

Il est cependant un côté sérieux dans ce mauvais effet produit par la présence des réfugiés politiques en Angleterre. Il y a quelque chose de scandaleux à voir tant de violences et de menaces lancées contre l'Europe à l'abri de la protection britannique : c'est le dégoût de ce scandale qui a provoqué récemment les interpellations de lord Lyndhurst et de M. Stuart Wortley. Le gouvernement a maintenu l'antique principe de l'hospitalité, mais il a promis de veiller sévèrement sur ces hôtes incommodes. Nous voudrions bien que les démagogues ne finissent point par rendre l'hospitalité anglaise trop difficultueuse; chacun en ce temps-ci peut en avoir besoin.

M. Bravo-Murillo vient de dissoudre les cortès espagnoles; on commence à s'apercevoir que le général Narvaez a quitté l'Espagne; ses successeurs ont eu vraiment trop tôt fini de briser l'union du parti modéré. On donne pour cause principale à l'échec parlementaire de M. Bravo-Murillo le discours remarquable dans lequel M. Mon attaquait son projet de règlement de la dette étrangère.

Les conférences de Dresde sont décidément abandonnées par la Prusse, qui reprend le chemin de Francfort, où elle ne voulait plus paraître. La Prusse engage ses alliés à se faire représenter en même temps qu'elle dans cette vieille diète qu'elle refusait si opiniâtrément de reconnaître il y a seulement trois ou quatre mois. Elle espère échapper ainsi à la prépondérance de l'Autriche; elle voulait jusqu'à présent que tout fût à refaire en Allemagne; elle se déclare maintenant contente : l'Autriche le sera-t-elle? L'Autriche, il ne faut pas se le dissimuler, sera plus ou moins arrêtée par cette nouvelle conversion de la Prusse. L'article 7 du pacte fédéral de 1815 donne aux plus petits états une importance qu'on travaillait à leur enlever aux conférences de Dresde : mettre les petits états sous la protection de cet article en recourant ainsi aux anciennes bases du corps fédéral, c'est entraver beaucoup l'action diplomatique de l'Autriche ou la forcer à user de l'action révolutionnaire. Il n'est pas sans intérêt d'observer que cette récente démarche de la cour de Prusse avait été recommandée d'avance et presque dictée dans la brochure dont nous parlions dernièrement, dans le récit des *Conférences de Dresde*. Ce n'est pas pour rien qu'on attribuait cette brochure à l'influence, sinon à la plume de M. de Radowitz, qui est toujours l'ami du roi, bien plus que M. de Manteuffel.

L'auteur anonyme des *Conférences de Dresde* ne fait pas en effet mystère de son drapeau, il l'arbore dès la première page; il prend pour devise le mot de M. de Radowitz à Erfurt : Union de la Prusse avec les petits états, avec tous si l'on peut, avec le plus grand nombre si l'on peut encore, avec le moindre nombre si l'on ne peut mieux; *sint omnes, sint multi, sint pauci*. Cette union, dans l'idée d'ailleurs fort transparente de M. de Radowitz et de son interprète,

cette union, sous sa meilleure forme, sous sa forme la plus sincère et la plus utile, c'eût été l'incorporation absolue des petits états de l'Allemagne avec l'état prussien; mais, puisque le malheur des temps et les fautes des hommes ne laissent plus à la Prusse le loisir de l'opérer en ces termes, la seule ressource qui reste pour empêcher l'Autriche de la rendre à jamais impossible, pour la préparer insensiblement en réservant l'avenir, c'est de retourner provisoirement encore au passé, c'est de replacer l'Allemagne sous le régime fédéral d'avant 1848, et de ressusciter toujours jusqu'à nouvel ordre la vieille diète diplomatique instituée à Francfort par le pacte de 1815. L'auteur des *Conférences de Dresde* suit ainsi, dans la marche de son livre, l'ordre singulier que M. de Radowitz semble avoir suivi dans les phases de sa politique. M. de Radowitz avait failli lancer la Prusse en pleine guerre européenne à la fin de l'an dernier, plutôt que de céder aux injonctions de cette diète de Francfort restaurée tout exprès par l'Autriche pour contrarier ses plans de remaniement universel; c'est lui néanmoins qui, dans les hautes régions où son influence s'exerce avec une magie si particulière, aura peut-être décidé le soudain revirement par lequel la cour de Potsdam préfère aujourd'hui rentrer dans l'ancien concert germanique en siégeant à Francfort plutôt que de continuer à Dresde les négociations qui devaient refondre l'Allemagne.

ALEXANDRE THOMAS.

La Suisse, malgré tout ce qui la limite et la gêne, a une vie très complexe et plus variée qu'on ne le croit ordinairement. Il en est d'elle, à cet égard, comme de son sol accidenté : de loin, ce n'est qu'une haute muraille rocheuse fermant la plaine; mais, quand on s'en approche, on est tout étonné de voir cette muraille s'ouvrir et dérouler successivement à vos yeux des lacs, des coteaux, des vallées, mille plis et replis de terrain. Dans son étroite enceinte, la Suisse a su trouver de l'espace pour des genres d'activité fort divers; elle touche à tout par quelque côté. En politique, elle a sa part des grands orages, des tempêtes générales qui, avant de fondre sur l'Europe, s'amoncellent sur ses montagnes comme pour s'y essayer et y prendre le vent dans un ciel plus ouvert : c'est là une moisson dont plus d'une fois elle a eu les primeurs; mais, outre ces fruits exotiques, elle a aussi les siens propres en fait de révolutions. Elle a ses partis, ses clubs, ses orateurs, ses journaux, ses guerres de plume et de tribune sans parler des autres, ses assauts de places et de fauteuils, bref tous les élémens de cette lutte incessante, de cette lutte à mort qui est, dit-on, l'ame et le progrès des sociétés. Voilà même sa vie la plus apparente; ce n'est pas la seule cependant.

A force de persévérance, de tenue et de prudente audace, son industrie a su franchir tous les obstacles d'une position qui place la Suisse au cœur de l'Europe, mais qui semblait devoir l'y enfermer. Ses fabricans, comme autrefois ses guerriers, ont héroïquement gagné leurs batailles avec de faibles ressources et un petit nombre de bras. Chose bizarre, pour ne citer qu'un ou deux exemples, c'est elle, du fond de ses montagnes, qui habille de ses cotonnades aux couleurs éclatantes une partie des Turcs et des Persans, qui travaille les bijoux dont se parent les favorites des harems, qui fournit aux petits-maîtres chinois ces montres de couleur noire et montées par paires comme des pen-

dans d'oreilles, car ils les veulent de cette couleur, et ils en portent toujours deux à la fois, une dans chaque gousset : mode bizarre, mais pas plus que tant d'autres, et sur laquelle le producteur se garde bien de chicaner le consommateur et de ne pas le servir à souhait. Enfin à l'industrie joignez un développement général avancé, l'instruction du peuple gratuite et obligatoire, des écoles jusque dans les coins de montagnes les plus retirés, des colléges dans presque toutes les petites villes, des corps savans, universités ou académies dans plusieurs chefs-lieux : tout cela donne à la Suisse, outre sa vie politique et industrielle, une vie scientifique et littéraire dont le mouvement est intéressant à suivre et à apprécier.

Quelques recueils périodiques, où ce mouvement se précise et se concentre de plus en plus, sont devenus comme des indices, des documens précieux sur cette activité intellectuelle de la Suisse. Il en est un, la *Revue suisse*, qui, à ce titre surtout, mérite d'être consulté. La critique, l'érudition, l'histoire, l'étude des mœurs nationales, y tiennent également et dignement leur place. Fondée il y a treize ans, long-temps fixée à Lausanne, puis transportée à Neuchatel au début d'agitations politiques qui n'étaient guère favorables aux lettres, la *Revue Suisse* s'est néanmoins soutenue à travers bien des vicissitudes. Ce qu'il importe surtout d'y noter, c'est l'affinité de l'esprit suisse et de l'esprit français. Il a toujours existé d'intimes relations de pensée et de vie entre une portion de la Suisse et la France. Ce sont ces rapports de la Suisse et de la France, si visibles surtout dans la Suisse romande, qui doivent appeler l'attention sur le mouvement intellectuel dont quelques cantons sont le théâtre. Ces relations persistent par la nature même et par le fond des choses. On s'occupe beaucoup aujourd'hui en Suisse de nos agitations politiques et de nos travaux littéraires. La France a la plus grosse part, la part du lion, dans les appréciations des journaux et des recueils helvétiques. C'est une chose curieuse que ces libres et paisibles causeries sur nos affaires qu'on peut entendre ou lire chaque jour sur les bords du Léman. Toutes nos célébrités ont passé et repassé à plusieurs reprises devant cette glace tranquille : il serait piquant, pour tel qui ne s'en doute pas, de voir comment elle lui rend son image. La *Revue Suisse* est l'expression fidèle de cette curiosité avec laquelle les populations des bords du Léman suivent notre vie politique et littéraire dans ses détails, dans ses incidens de chaque jour. Elle ne disserte pas, elle raconte avec indépendance, et sait apprécier avec une fermeté bienveillante nos hommes politiques comme nos écrivains. Ce besoin d'informations, de jugemens sérieux sur la France, auquel la *Revue Suisse* répond si bien, est un symptôme qu'on aime à noter dans un pays voisin rattaché au nôtre par tant de souvenirs et d'intérêts communs.

V. DE MARS.

REVUE LITTÉRAIRE.

C'est un privilége propre aux études historiques de n'offrir jamais un plus grand charme, un plus grand intérêt d'à-propos et d'enseignement, qu'aux

époques d'agitation et d'inquiétude, où les autres genres littéraires luttent à grand'peine contre l'indifférence du public. Tandis que la révolution de février mettait en désarroi la poésie et le roman, elle rendait une vie nouvelle à l'histoire, elle éclairait d'une étrange et vive lueur des figures, des événemens qu'on ne peut bien comprendre qu'à la condition d'avoir vécu dans une période révolutionnaire. Il a été ainsi donné à la plupart des historiens, des publicistes politiques, de n'avoir point à rompre avec la direction de leurs travaux, et de marcher tout simplement dans la voie qu'ils avaient ouverte pour se rencontrer avec le courant de l'opinion, souvent avec les sympathies de la foule; mais, si cette position avait ses avantages, elle n'était pas sans inconvéniens. Si les faits du passé, soumis à une sorte d'interprétation contemporaine, ont pu gagner en relief et en animation, l'histoire n'a-t-elle pas perdu un peu de sa dignité sévère? Pour ne citer qu'un exemple, les nombreux récits de la révolution française publiés depuis quelque temps satisfont-ils bien à ces hautes conditions de gravité, de sérénité, d'exactitude parfaite, que l'historien ne peut négliger sans s'interdire les succès durables?

S'il est de notre temps un esprit préparé à comprendre, à remplir ces conditions, c'est assurément M. Guizot. On ne peut contester à ses études sur *Monk* et sur *Washington* (1) le caractère élevé qui convient à l'histoire : nous ne voudrions pas affirmer pourtant que le mérite historique ait été pour beaucoup dans l'intérêt qui s'est attaché récemment à la réimpression de ces deux études; c'est encore un reflet de ses préoccupations, de ses doutes, de ses craintes, que le public y a cherché. — Resterons-nous en république, et, en ce cas, quel genre de république devrons-nous adopter? Retournerons-nous à la monarchie au contraire, et sur quelle base la fonder alors pour lui donner force et durée? — Le hasard a voulu que le *Washington* de M. Guizot semblât à la première question une réponse indirecte, et que son *Monk* parût indiquer une solution pour la seconde. Habitué dès long-temps à tirer du passé l'horoscope de l'avenir, à chercher les destinées de son pays dans des annales étrangères, M. Guizot n'était que trop disposé à rapprocher les situations, à presser les rapports, à faire passer sous nos yeux les événemens accomplis comme les tableaux anticipés des événemens futurs. Dans les préfaces qu'il a placées en tête de la nouvelle édition de *Monk* et de *Washington*, M. Guizot se défend, je le sais, de toute intention d'assimilation; mais n'est-ce point là quelque chose comme une précaution oratoire? Ne dit-il point, à propos de l'étude sur *Monk* : « En 1837, elle avait un intérêt purement historique; évidemment, elle en a un autre aujourd'hui? »

Malgré le témoignage de M. Guizot, nous ne pouvons nous défendre de quelque méfiance pour les inductions historiques tirées de peuple à peuple. Ces inductions suppriment trop souvent les différences natives de génie qui font l'individualité des races, les différences d'idées et de but qui créent les individualités nationales. Or, rien de plus opposé, quant au caractère et aux desseins, que la race anglaise ou anglo-américaine et la race française. Tenons donc pour certain que la république originale des Anglo-Américains pas plus que la mo-

(1) 3 vol. in-8°, chez Didier, 35, quai des Augustins.

narchie traditionnelle des Anglais n'ont chez nous leur sol véritable. D'apparentes analogies dans le passé ou dans le présent, alors même qu'un événement imprévu viendrait les rendre plus marquées, ne changeraient rien au fond résistant des réalités dissemblables. Quant à un Monk ou à un Washington, il n'y faut pas songer. Le désintéressement patriotique, la froide résolution du président américain, l'attente calculatrice, l'égoïsme imperturbable du général anglais, ne sont pas les fruits d'une terre où la furie du désir, l'ambition emportée, ne supportent ni prudente demeure, ni entière abnégation, ni calcul taciturne, ni éternel artifice.

La leçon historique, directe jusqu'à l'évidence dans le *Monk* de M. Guizot, se montre plus retenue dans un livre qui a pour nous aussi un intérêt d'enseignement, les *Études Diplomatiques* de M. Alexis de Saint-Priest (1). Il y a là un tact et une précision qui rappellent le XVIII[e] siècle. Divers de nature et publiés à différentes dates, plusieurs des récits recueillis par M. de Saint-Priest ont pu être lus et appréciés ici même. Deux arrêteront particulièrement notre attention : *le Partage de la Pologne en* 1772; *la Nouvelle-Russie et le duc de Richelieu.* Le partage de la Pologne a déterminé en France des conflits orageux d'opinion toujours près de renaître, et dont il faut, dût-on y revenir vingt fois, détruire le prétexte pour en éviter le retour. En regard de la déchéance nationale de la Pologne, la rapide prospérité de la Nouvelle-Russie forme un contraste significatif, et sur lequel il est bon d'insister.

Les malheurs qui, sous le règne de Louis XV son gendre, frappèrent le pays où régna Stanislas Leczinski, ont long-temps servi de thème à des déclamations sans fondement, quelquefois même de prétexte à des intentions coupables. Quels desseins peut couvrir la légitime sympathie qu'ils inspirent, on l'a vu au 15 mai; à quels mensonges historiques ils ont donné lieu, on va en juger. C'est une accusation devenue banale à force d'être accréditée, que l'ambition moscovite fut la première cause du démembrement de la Pologne, et que la France, qui pouvait empêcher le démembrement, fut le lâche complice de l'ambition qui le provoqua. Rien de plus faux et de plus contraire à la raison. La Russie, qui, du droit d'une influence prépondérante, disposait de la république royale, devait préférer la domination exclusive sur le tout, avec la secrète espérance de se l'approprier un jour, à une division prochaine qui diminuerait sa part de celle qu'il faudrait concéder à des états rivaux. L'Autriche même avait plus d'intérêt au partage que la Russie; la Prusse y trouvait plus d'avantages que personne : ses provinces, coupées en deux par les possessions polonaises, l'impérieux besoin d'agrandir ses états pour élever sa force au niveau de ses désirs, lui conseillaient également le partage de la Pologne. Cela établi, toute la question est de savoir si les actes furent d'accord avec les intérêts. M. de Saint-Priest le démontre pièces en main, ne laissant pas plus de refuge d'ailleurs aux esprits qui se nourriraient d'illusion pour l'avenir qu'à ceux qui caressent l'erreur dans le passé. Le coup qui tua la Pologne fut une pensée d'origine germanique, et, après un siècle, cette pensée se retrouve aussi vivante au cœur des générations nouvelles que dans la tête du monarque qui la

(1) 2 volumes in-8°, chez Amyot, rue de la Paix.

conçut. L'assemblée populaire de Francfort émettait le vœu suivant dans une décision célèbre : « La diète exprime le ferme espoir que le gouvernement prussien garantira en toute circonstance la nationalité des Allemands établis dans le grand-duché de Posen. »

Soustraire la Pologne à son sort déplorable était une tâche au-dessus de l'effort de la France : M. de Saint-Priest le prouve avec une rigueur de logique toujours appuyée sur une vue claire et certaine des choses. Et de fait, la Pologne succomba moins encore sous la coalition de ses puissans voisins que par les vices de rapport existant entre sa situation intérieure et la situation des autres pays supérieurement organisés. A la fin du XVIe siècle et dans le courant du XVIIe, une grande transformation s'était opérée chez les nations européennes. En Angleterre, la monarchie constitutionnelle s'établissait, appelant le peuple à la vie politique; presque partout ailleurs la monarchie pure héréditaire triomphait des dernières résistances de la féodalité. De là une double force pour les états, d'une part dans l'émancipation des masses, de l'autre dans la suite des desseins et la concentration de la puissance. Or, en présence de ce mouvement de progrès général, la Pologne s'attarda dans le passé et conserva, avec sa royauté élective, l'indépendance rebelle de ses grands cantonnés en souverains locaux dans leurs domaines, l'abrutissante servitude de ses populations assujéties à la glèbe, — continuant à réunir l'incertitude des républiques, l'anarchie des pays fédérés, la faiblesse incurable qui résulte de l'oppression. Une pareille obstination dans l'immobilité dictait, pour la malheureuse nation, l'arrêt des destins futurs, arrêt fatal que personne au monde n'eût pu conjurer. Ce qui se meut a sur ce qui s'arrête des droits douloureux, mais inflexibles : les droits terribles de la vie sur la mort.

Le tableau de la création de la Nouvelle-Russie nous est présenté par M. de Saint-Priest comme un heureux contraste à la triste peinture du désastre final de la Pologne. Peu d'années après le partage, après cette crise suprême, suite inévitable d'un ordre de choses qui chez le peuple polonais divisait le pouvoir et le rendait précaire, qui confondait dans les mêmes mains la seigneurie et la propriété, une ville importante s'élevait non loin de la Pologne, et des contrées sauvages s'animaient sous l'influence d'une autorité secourable et tutélaire. MM. de Richelieu et de Maison présidèrent à l'œuvre féconde qui, d'un amas de huttes, fit sortir Odessa, qui fixa les hordes vagabondes des Tartares Nogais en colonies stables sur le sol, qui, dans un pays où les steppes et le désert s'étendaient à l'infini, fit fleurir l'agriculture autour des villages, l'industrie et le crédit commercial dans les villes. Solennel enseignement pour nous, que ce spectacle d'une contrée barbare naissant à la civilisation en regard du naufrage voisin d'un peuple héroïque! On voit éclater là dans leur pressante évidence ce que contiennent de menaces et de périls l'instabilité du pouvoir, la confusion des idées de souveraineté et de domaine, ce que portent au contraire de promesses et de fruits la protection forte venant en aide à la bonne volonté, la propriété assurée à l'effort résolûment soutenu qui la conquiert! Le livre de M. de Saint-Priest est plein de ces enseignemens que l'auteur excelle à présenter dans une forme où les qualités de l'historien viennent heureusement s'unir à celles du moraliste.

Comme le *Monk* et le *Washington* de M. Guizot, la troisième partie du *Cours d'Économie politique* de M. Rossi (1) est une de ces œuvres composées la veille, qui trouvent leur place merveilleusement préparée dans les esprits par les événemens du lendemain. Une des ambitions le plus haut affichées du parti socialiste, lors de sa miraculeuse ascension aux affaires, fut la répartition meilleure des avantages sociaux entre les membres de la famille humaine : or les dernières leçons de l'illustre économiste dont nous déplorons la perte traitent précisément de la distribution des richesses parmi les producteurs divers; mais si le sujet est le même, et s'il y a vœu pareil pour l'émancipation de l'ouvrier, quelle différence de vues! On mesure aussitôt la distance qui sépare la sagesse novatrice des témérités révolutionnaires, le philanthrope éclairé de l'aveugle flatteur des multitudes. Tandis que, prompte aux hallucinations solitaires, l'école socialiste poursuit la solution du problème économique dans des règles systématiquement tracées *à priori*, M. Rossi, partant de l'observation des faits, la trouve dans les lois qui dérivent de la nature et des rapports des choses. MM. Louis Blanc et consorts, par exemple, ne s'inquiètent ni des droits existans, ni des aptitudes et des mérites inégaux, ni de l'indépendance de l'homme rebelle au joug étranger. Leur code n'a que trois règles : la communauté complète des instrumens de travail, la subordination absolue de l'activité individuelle à la tâche sociale, l'égalité parfaite de rémunération pour tout ouvrier. M. Rossi ne professe point ce dédain superbe pour la justice et la liberté. Il croit à la puissance de la spontanéité propre, source du progrès général; hors de l'équité, il n'entrevoit que misère pour la société, et pour l'homme qu'oppression. Aussi appelle-t-il à concourir au partage ainsi qu'à la création de la richesse, avec la féconde activité du travail libre, le capital et la terre, le trésor lentement acquis des générations et les forces naturelles légitimement appropriées. Mais, demandera-t-on peut-être, quelle sera la part de chaque co-partageant? La réponse ne tarderait guère, si la question s'adressait à des gens qui taillent et coupent, ordonnent et réglementent avec la preste audace de théoriciens que les réalités n'embarrassent pas. On connaît les dividendes précis des phalanstériens. M. Rossi n'est point de ces hommes, et leurs pratiques ne sont point les siennes. De haute autorité, régler les marchés et les bénéfices, répartir les profits, établir la base et le signe des échanges, il sait ce que valent de telles mesures; l'expérience lui en a appris à la fois l'impuissance et les effets calamiteux. Laissant à d'autres le métier ici dérisoire de législateur, il se borne à constater les faits et à les méditer; les formules qu'il donne sont le fruit unique d'une réflexion qu'ont enrichie à un égal degré la science et l'investigation personnelle.

Les lois économiques de la distribution des richesses formulées par M. Rossi reposent sur la nature et sur la relation des choses. Si le pouvoir intervient pour les changer, l'équilibre naturel se rompt, et tout est en souffrance : la terre devient stérile, le capital disparaît, l'industrie laborieuse ne trouve plus à s'exercer. — Pourtant, dira le socialisme, il existe un moyen infaillible de suppléer à l'action des rapports abolis : c'est de créer au profit du travail les

(1) 1 vol. in-8°, chez Thorel, 4, place du Panthéon.

instrumens d'échange ou de crédit qui lui manquent. — M. Rossi avait prévu l'objection. La monnaie se prête à un double office, qu'elle accomplit merveilleusement : commune mesure des choses, elle est en même temps signe et valeur. Les billets d'échange, signes représentatifs d'objets sans rapport certain de valeur, le papier de crédit, simple créance qui n'a de prix que par sa garantie, ne remplissent pas les mêmes conditions. Cependant M. Rossi ne méconnaît ni les souffrances qui réclament allégement, ni les situations qui pourraient être améliorées. Il sait ce qu'a de précaire et de dépendant la situation de l'ouvrier, il déplore les sinistres qui frappent le capital et en rendent l'emploi hasardeux; il a vu avec douleur les misères que l'industrie en marchant laisse sur sa route, et à des maux réels ses bons conseils pas plus que ses sympathies ne font défaut. Une plus large application du système de l'assurance mutuelle devrait, selon lui, être appelée à garantir l'usage périlleux du capital; l'association volontaire lui paraît offrir à l'ouvrier un noble moyen d'affranchissement. Quant à la question du soulagement fraternel des misères, question morale et religieuse et nullement économique, M. Rossi la signale aux cœurs compatissans et ne la discute pas. Singulièrement habile à délimiter ainsi les domaines divers sans les isoler, esprit finement analytique, quoique fort apte aux généralisations, M. Rossi, par ce trait particulier, se distingue de l'école doctrinaire avec laquelle il eut des rapports d'amitié et de sentiment politique, et ce n'est pas lui qui jamais eût songé à transporter après coup les préoccupations du publiciste dans les récits de l'historien.

Un lien plus visible qu'on ne croit unit toutes les choses d'une époque : quand la science chez un esprit aussi ferme que M. Guizot se laisse envahir par la politique, tenez pour certain que l'invasion a eu lieu sur d'autres points. Voici M. Victor Hugo, par exemple, qui s'érige en tribun! On connaît le procédé de M. Hugo en poésie : des lois d'observation formant le code du goût, il n'a retenu qu'un précepte, et le plus grossier, le saisissant effet des oppositions brusques; les tropes familiers à la poésie, il les a réduits à un seul, l'antithèse; puis, suppléant au défaut des moyens par l'emploi répété de la même figure, il a mis l'antithèse partout, dans les idées et dans les mots, dans les images et dans les choses. Ce n'était pas assez, il importait de lui donner ame et mouvement. Alors sont venus des drames et des romans dont les personnages agissent les uns vis-à-vis des autres comme autant d'antithèses vivantes, et, triomphe du procédé, se font à eux-mêmes antithèse! Il semble que, parvenu à ce sommet, pour nous servir de la langue du maître, le système, lassé enfin, dût s'arrêter; point : la mission du poète a devant elle l'avenir encore : après *le sacerdoce de l'art*, *la papauté de l'intelligence*. En d'autres termes, M. Hugo a passé de la fantaisie littéraire à la fantaisie politique, et rien de plus étrange que la langue du poète des *Orientales* appliquée à la discussion des affaires. La rhétorique de M. Hugo n'a qu'un trait pour chaque question, mais ce trait-là suffit. — S'agit-il de la peine de mort? « le lendemain du jour où il avait brûlé *le trône*, le peuple voulut brûler *l'échafaud*. » — Discute-t-on la liberté d'enseignement? « le parti clérical s'imagine que la société sera sauvée parce qu'il aura mis *un jésuite* partout où il n'y a pas *un gendarme!* » — La loi de déportation enfin occupe-t-elle l'assemblée nationale? « je suis de ceux qui

n'hésiteront jamais entre *cette vierge* qu'on appelle *la conscience* et *cette prostituée* qu'on appelle *la raison d'état* (1). »

La réhabilitation du faux en morale, comme en littérature et en politique, serait-elle donc décidément prise au sérieux par l'école de romanciers et de poètes qui s'est formée à la suite de M. Hugo? Il est certain que la poétique littéraire de cette école, en subordonnant l'indépendance de la pensée au mécanisme de l'expression, le sentiment intime à l'effet extérieur, va directement contre le culte du beau et du vrai, dans l'ordre littéraire comme dans l'ordre moral. Parmi les romans où la triste influence de cette poétique se fait sentir, nous ne nommerons *la Dame aux Camélias* de M. Alexandre Dumas fils (2) que pour signaler l'idée première dont s'est inspiré l'auteur, et qui appartient de droit à M. Hugo, c'est-à-dire *la réhabilitation de la courtisane par l'amour;* la *Marie Duplessis* de M. Dumas forme le vrai pendant de *Marion Delorme.* Drame et roman peuvent, quant à l'intention, se résumer également par ce vers célèbre :

Et l'amour m'a refait une virginité.

Une autre misère de l'école de M. Hugo, à laquelle M. Dumas fils n'a pas eu le bon goût de se soustraire, c'est de prendre en pitié grande le sort que certaines femmes se bâtissent à plaisir de leurs propres mains par caprice de paresse et de vanité, alors qu'on passe indifférent devant l'infortune imméritée d'honnêtes mères de famille. Ce travers me rappelle le trait impudent de la femme d'un chef breton, Arghetecox, qui se trouvait à Rome sous le règne de Sévère. Convaincue d'adultère, aux reproches de la princesse Julie elle répondit sans se déconcerter : — *Nos Britannicæ cum optimis viris consuetudinem habemus, at vos Romanas perditissimus quisque occulte constuprat*; — nous, Bretonnes, nous fréquentons hardiment avec les meilleurs; mais vous, Romaines, l'homme le plus décrié vous agrée qui se cache. »

Par l'étrangeté des sujets, les *Contes* de M. Champfleury (3) appartiennent aussi à l'école de M. Hugo; mais l'auteur s'en écarte par le soin sérieux qu'il apporte à peindre les objets et les personnes. Avec des dons d'imagination humoristique et une nature que le fantastique attire, il a un grain d'esprit observateur que n'aurait pas dédaigné Stendhal. Il est le réaliste de la fantaisie, et on ne peut lui reprocher que de prendre ce rôle trop au sérieux : il y a chez lui une affectation de trivialité qui souvent dégénère en cynisme. Qu'il évoque sournoisement des ridicules ou décrive avec amour la souffrance, sa moquerie est aiguë et perçante, ses pleurs font l'effet de l'acide sur la plaie saignante, ils creusent dans la douleur. On y reconnaît le désir curieux d'étudier les maux et les vices plus que l'ardent dessein de les guérir, quelque chose d'analogue à une froide passion d'anatomiste armée de la loupe et du scalpel. Les *Profils de Bourgeoises*, et, par endroits, la *Grandeur et Décadence*

(1) *Douze Discours*, 15, boulevard des Italiens.
(2) 1 vol. in-18, chez Cadot, 32, rue de La Harpe.
(3) 1 vol. in-18, chez Michel Lévy frères, 2 bis, rue Vivienne

d'une Serinette sondent très avant les abîmes du caquetage méchant et de la médisance envieuse; *la Morgue* soulève le cœur à force de vérité crue. Dans les *Souvenirs du Doyen des Croque-Morts*, il y a quelque chose de plus pénible, la gaieté au milieu des fosses, des larmes de vin pleurées sur les morts; une naïve et philosophique ballade, hymne de félicitation à un enfant qui dort dans son lit de planches le somme de l'éternité, rachète difficilement, malgré le mérite du petit chant, le froissement qu'on éprouve au plus profond de sa sensibilité. M. Champfleury est plus heureux dans la *Biographie de Carnaval*, dans l'*Histoire d'une Montre de Rentier*, dans *Chien-Caillou*, et surtout dans *M. le Maire de Classy-lès-Bois*, physionomie de vieux révolutionnaire vivement surprise et tracée de même.

Ainsi voilà, pour résumer nos impressions, l'école de l'image et de la fantaisie pure qui succombe après avoir détrôné l'école classique, et, à son tour, l'art réaliste qui semble s'apprêter à recueillir l'héritage de l'art puérilement pittoresque. Y a-t-il, dans cette transformation littéraire qui point à l'horizon, avancement ou déclin, promesse ou présage fâcheux? La réponse dépend beaucoup du terrain où l'on se place et du jugement qu'on porte sur la société même, car, nous l'avons dit, tout s'enchaîne. Évidemment la décadence est certaine, si l'on s'en tient aux résultats actuels. Malgré l'éclat incomparable et le violent mouvement des œuvres romantiques, elles sont plus imparfaites et recèlent plus de germes de mort que les œuvres classiques, dont le temps a fané les couleurs et rouillé les ressorts sans pouvoir altérer en elles l'impérissable beauté que le souffle de l'ame donne à ce qu'il touche. L'école réaliste, la dernière venue, sera plus vite caduque encore que ses aînées, le talent la soutenant moins, l'atmosphère où elle se plaît étant malsaine. Si l'on croit au contraire que le cercle des destinées n'est point inflexiblement clos devant nos pas, que le travail qui s'opère dans les esprits n'est qu'une préparation, alors la double chute cache aux yeux peu clairvoyans un double progrès que découvre une vue plus lointaine. Le romantisme a grandement ajouté au mécanisme de la forme; il s'en va, mais l'instrument reste. Le réalisme, qui fait fausse route, accroîtra par ses découvertes le trésor de nos lumières, et par son échec nous instruira utilement. Dès qu'on connaîtra, à n'en plus douter, l'impuissance de la littérature réduite à ses seules ressources et de quelle stérilité est frappée l'étude de l'erreur séparée de la recherche de la vérité, on reviendra plus libre et plus fort, désabusé des vains artifices et des pernicieuses illusions, au goût des sincères et chastes beautés, des grands et nobles sentimens, à l'art profondément humain qui se laisse aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles. Le détour aura été long sans doute, mais la leçon n'en aura été que plus complète.

P. Rollet.

V. de Mars.